SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

Fondée Par Karl Piehl

publiée

avec la collaboration de MM. Baillet, Basset, De Bissing, Daressy, Iacoby, Jéquier, Legge, Legrain, Loret, Montet, Moret, Naville, Reich

par

ERNST ANDERSSON
Professeur Agrégé d'Egyptologie à l'Université d'Upsala
Directeur de la Revue

GEORGE FOUCART
Professeur d'Histoire des Religions à la Faculté des Lettres
de l'Université d'Aix-Marseille
Professeur à l'Institut Colonial de Marseille
Secrétaire de la Rédaction

Vol. XV

Publication subventionnée par l'État

A.-B. Akademiska Bokhandeln
UPSALA

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS (VIe)

Paul Geuthner
13, Rue Jacob
PARIS (VIe)

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

En vente chez:
Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden
LONDON

Librairies E. Flammarion & A. Vaillant
34, Rue Paradis et 41, Rue de la Darse
MARSEILLE

UPSALA 1911—1912
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

TABLE DES MATIÈRES.

Prix de l'abonnement d'un an: 18 francs; 14 sh. 6 d.; 15 M.

Monuments nouveaux des premières dynasties.

par

Raymond Weill.



Quelques fragments de tombeaux de la IIIe dynastie.

I. Un nouveau linteau des fausses portes de Khabaousokari, au Caire.

Dans le courant du printemps de 1910 j'eus la chance de rencontrer chez un marchand indigène du village des Pyramides, un lot de pierres sculptées qui apparaissaient, au premier coup d'œil, comme provenant de la démolition de chapelles de mastabas du type des chapelles très anciennes de la fin de la IIIe dynastie et du début de la IVe. A l'examen, j'y reconnus un petit linteau du tombeau de Nofir et de Mi dont deux autres fragments sont au musée de Bruxelles, un fragment de grand panneau de la chambre de Meri dont le Louvre possède le *tableau carré* de la fausse porte centrale (B 49 *a*) et deux autres grands fragments (B 49 *b* et *c*), enfin, brisé en deux, un petit linteau dont le texte montrait qu'il avait appartenu au célèbre tombeau de Khabaousokari dont toutes les parties connues sont au Caire. L'intérêt qu'il y avait à mettre ces pierres à leurs places, dans les musées où les débris des chambres détruites ont trouvé asile, me décida à violer la «consigne» salutaire d'après laquelle les fragments de mastabas ne doivent point être pris aux marchands, et je fis acquisition du lot. Toutes les pierres, d'ail-

leurs, sèches et poussiéreuses, également patinées sur toutes les faces, semblaient avoir fait un long séjour dans le recoin d'une maison de fellah, et l'arrivée antérieure à Bruxelles des autres fragments du tombeau de Nofir et de Mi, certainement trouvés dans le voisinage sinon à la place même des nôtres, était de nature à suggérer qu'il y avait une cachette ancienne d'où les pierres étaient extraites par petits lots pour la mise en vente. La démolition des édifices et l'enlèvement des morceaux remontent loin, si l'on s'en rapporte à la présence dans la série d'un fragment des fausses portes de Khabaousokari; car jamais, depuis les fouilles de Mariette, on n'a signalé l'existence d'un fragment supplémentaire de ce tombeau, et il est extrêmement probable que celui qui nous occupe fut dérobé à Mariette au moment même où il dégageait, démontait et transportait au Caire les pièces de ses deux grandes stèles. Si l'on songe alors qu'en même temps que ce fragment on offrait un assez grand nombre de morceaux contemporains et apparemment de même provenance, on arrivera à l'idée qu'un certain coin de la nécropole memphite, où se trouvaient des mastabas de la III[e] dynastie et parmi eux le tombeau de Khabaousokari, fut pillé au cours de la fouille de Mariette ou immédiatement ensuite, et que les pierres que j'ai recueillies proviennent de ce pillage.



Le petit linteau qui nous occupe porte la titulature: «Charpentier d'Anubis chef du To-Zosir, prophète de Safekhaboui, Hetes.» Ce dernier nom est, comme on sait, le «petit nom» de Khabaousokari, et les deux titres qui précèdent, trés fréquents dans les titulatures des stèles de son tombeau, lui sont absolument particuliers dans la forme que nous avons sous les yeux, notamment le titre de prêtre de

Safekhaboui avec l'étrange orthographe du nom de la déesse. La provenance de la pierre ne fait donc pas de doute, et l'on remarque qu'elle est taillée suivant le même gabarit transversal qu'un petit linteau de dimensions analogues qui fait partie de la stèle entière du Caire; ce dernier linteau, qui fait saillie en avant, a sa face intérieure horizontale, sa face supérieure légèrement en pente, et ces particularités s'observent de manière semblable dans la pierre nouvelle. Par contre, on remarque une très grande différence dans le mode de sculpture des signes. Ceux de notre linteau sont bien, comme les autres, ménagés en relief par ablation du champ, mais alors que tous les fragments du tombeau jusqu'à présent connus ont leurs hiéroglyphes travaillés dans tous les détails et avec le plus grand soin, ceux-ci sont simplement dégagés en silhouette sans indication des détails intérieurs, selon un procédé qui rappelle de façon surprenante celui des inscriptions en relief de la période archaïque[1]. Cette particularité rend la remise en place du fragment très incertaine. On pourrait être tenté de l'attribuer à la seconde stèle du tombeau, la niche-chapelle de Hathornofirhotep, femme de Khabaousokari, dont le musée du Caire ne possède que les grands montants et la dalle du fond, alors que la niche du mari est complète; au voisinage du tambour cylindrique, les montants de Hathornofirhotep portaient des légendes au nom de *Hetes*[2],

[1] Cf. notamment le montant en pierre de Khasekhmoui, l'inscription du socle de la statue 1 du Caire (époque de la II[e] dynastie), et surtout les nombreuses stèles des tombeaux de la I[re] dynastie qu'a publiées Petrie. Le grand tableau de Noutirkha-Zosir au ouadi Magharah est entièrement éxécuté, lui aussi, d'après le procédé du relief en silhouette simple, de même que le tableau de type archaïque de Snofrou dans la même localité (Weill, *II[e] et III[e] dynasties*, pp. 128, 131), et les tableaux voisins de Semerkha et de Sanekht (*ib.*, pp. 133, 136—137) montrent l'emploi de ce procédé dans la plus grande partie de leurs figures.

[2] V. à ce sujet Weill, *loc. cit.*, p. 252; les portions correspondantes de ces montants ont précisément disparu depuis le temps de Mariette, dont l'ancienne publication seule les indique.

de sorte qu'il ne serait pas étonnant qu'un petit linteau également au nom de Hetes eût fait partie des blocs supérieurs qui nous manquent. Mais il faudrait alors, pour expliquer la dissemblance des pierres, admettre que les hiéroglyphes du nouveau linteau sont seulement dégrossis et le travail inachevé, supposition qui n'est pas en accord avec le dessin net et précis des signes et avec l'impression d'homogénéité qui se dégage de l'ensemble de la sculpture. Serons-nous conduits à penser que le mastaba de Khabaousokari possédait une troisième niche, d'un travail différent de celui des deux autres, et que c'est un fragment de cette niche inconnue qui vient de nous parvenir? Il est difficile même de choisir entre les hypothèses.

II. Un nouveau linteau des fausses portes de Nofir et Mi, à Bruxelles.

La pierre que voici, acquise en même temps que la précédente, appartient à la chapelle de Nofir et de Mi, — le mari et la femme, sans aucun doute, — dont les noms figurent côte à côte sur chacun des deux fragments de cette chapelle antérieurement parvenus au musée de Bruxelles et que j'ai publiés en 1908[1]. Rappelons que ces deux pièces sont un petit tambour cylindrique dont le texte est à lire , et un petit linteau de forme exactement rectangulaire dont le face antérieure porte . Ce dernier texte est, comme on voit, identique à celui de la pierre que nous avons sous les yeux, sauf que ce nouveau fragment a un signe de plus, le déterminatif de la femme après le nom de Mi. Pour tout le reste, forme des blocs, caractères de la sculpture, le nouveau linteau et celui déjà connu se ressemblent autant qu'il est possible. Les inscriptions, comme aussi celle du tambour cylindrique, sont ménagées en relief par ablation du champ dans l'intérieur d'un cadre rectangulaire, et les signes sculptés et modelés dans tous leurs détails.

[1] Weill, *IIe et IIIe dynasties*, p. 316.

On voit, par l'existence des deux linteaux identiques, que le mastaba de Nofir et de Mi possédait deux fausses portes en pierre. Les dimensions très modestes des pièces que nous en avons n'empêchent pas de reconnaître la beauté du travail, apparenté principalement avec celui des panneaux de Hesi et des grandes niches de Khabaousokari dont on parlait tout à l'heure.

Le nouveau linteau de Nofir a été remis au musée de Bruxelles.

III. Linteau de la chapelle de Teti fils de Hesi.

Très apparentée avec celles qu'on vient de voir par le procédé de la sculpture, — inscription ménagée en relief par ablation du champ dans l'intérieur d'un cadre rectangulaire, signes sculptés en détail, — est une belle pierre que nous reproduisons ci-dessus et qui appartenait, comme on voit, à la chapelle d'un officier royal nommé Teti fils de Hesi. La forme de la pierre mérite attention; c'est celle d'un linteau parallélipipèdique dont on aurait abattu les arêtes pour les remplacer par des arrondis, ou si l'on veut, celle d'un tambour cylindrique aplati dans le sens vertical; sur la face antérieure, de plus, et dans sa partie centrale, la pierre fait saillie en avant, de manière à fournir une sorte de tableau rectangulaire dans lequel l'inscription en relief est ménagée.

Il ne semble pas qu'il faille obligatoirement chercher un rapport entre le qui apparaît sur se monument, et le des panneaux du Caire.

IV. Un fragment nouveau de la chambre de Meri, au Louvre.



La pièce que nous reproduisons ci-dessus est un fragment d'un grand panneau de pierre, formant montant d'angle sur son bord gauche, et provenant de la même chapelle que les fragments connus B 49 *a*, *b*, *c* du Louvre, *tableau carré* de la niche centrale (*a*), panneau rectangulaire avec inscription en colonnes (*b*) et montant vertical d'angle (*c*)[1]. La communauté de provenance est indiquée par la présence, sur notre

[1] Voir Weill, *IIe et IIIe dynasties*, pp. 300, 333.

fragment, du nom propre qui figure, semblablement écrit, sur ceux du Louvre, et surtout par la présence du titre qui paraît plusieurs fois sur les fragments du Louvre et qu'on peut considérer, en raison de son extrême rareté à l'époque des premières chapelles en pierre, comme presque certainement caractéristique de ce tombeau. Ajoutons que les caractères de la sculpture sont assez analogues, du nouveau fragment à ceux déjà connus; tous sont travaillés en relief suivant le procédé antérieur à la IVe dynastie; toutefois, le nouveau fragment ne se rajuste avec aucun des autres, et il est même nécessaire qu'il provienne d'une autre partie de la chambre que celle qui a fourni B 49 *b* et *c*, car les signes sont bien plus beaux, plus grands et d'une éxécution régulière dont on ne retrouve guère la trace que dans le *tableau carré* B 49 *a*.

Rappelons que le titre , — avec un *t* final et le signe de la hache séparé de l'objet vertical qui surmonte le lion, — figure sur les cinq panneaux de Hesi[1], presque régulièrement accompagné de l'autre titre . De même, plus tard au cours de la période memphite, un certain Sitou est , «scribe royal des charpentes (?) et . . . . des charpentes (?) dans le palais [royal]»[2], ce qui explique dans une certaine mesure le titre énigmatique de Hesi et de Meri, en montrant que le signe du lion, avec ou sans l'objet vertical planté dans son dos, sert simplement à écrire le nom d'une fonction d'ordre technique. Nous avons signalé ailleurs[3]

[1] Weill, *IIe et IIIe dynasties*, pl. III, p. 231.

[2] *Mastabas*, p. 302—304.

[3] Weill, *loc. cit.*, p. 233 et n. 1.

qu'aux cylindres de la Ire dynastie ce même mot était fréquemment associé à la représentation du temple primitif en bois.

D'après les représentations les meilleures (Hesi, le nouveau fragment de Meri), l'animal qui figure dans ce titre n'est pas en réalité un lion, mais une lionne, assez différente de l'animal couché ordinaire et caractérisée par sa longue queue déroulée et dressée derrière elle[1]. La lecture du signe nous est apportée, à ce qu'il semble, par une indication des tombeaux de Deir el Gebrawi, où plusieurs grands personnages sont , plus complètement ou [2], d'où il résulte que la lionne couchée à la queue dressée[3] s'appelle *Matit*, et que *Matit* est une déesse adorée à Deir el Gebrawi sous l'Ancien Empire. C'est une déesse lionne, évidemment, et on rapproche immédiatement son nom de celui bien connu de l'animal , etc. Mais il ne semble pas que le mot désigne forcément la déesse lionne lorsqu'on le rencontre dans les titres de l'Ancien Empire; le Hesi des panneaux de bris est , ce qu'on ne sait comment interpréter. De même, dans le titre , ou , nous avons vu par l'exemple du tombeau de

[1] La comparaison est facile aux panneaux de Hesi, sur lesquels précisément se rencontre le lion ordinaire, à la queue repliée, dans un autre titre. Dans le présent exposé, cependant, nous sommes forcé de remplacer l'animal à la queue déroulée et dressée par le lion ordinaire à la queue repliée, le signe véritable n'existant pas dans le corps typographique.

[2] N. de G. Davies, *Der el Gebrawi*, I, pl. 5, II, pl. 21, 24, 25.

[3] Nos transcriptions typographiques sont seulement approximatives pour ce signe; voir n. 1 ci-dessus.

Sitou que le mot écrit par la lionne couchée, *matit* (?), désigne probablement l'officier lui-même dans une de ses fonctions.

A mon grand regret, le nouveau fragment du tombeau de Meri n'a pu trouver place au musée du Louvre.

Un temple de Noutirkha-Zosir à Héliopolis.

Au cours des fouilles exécutées à Héliopolis, de 1903 à 1906, par la Mission archéologique italienne, M. Schiaparelli a découvert et en partie exploré, dans l'intérieur de la grande enceinte antique, un édifice de conformation extrêmement étrange. Qu'on se représente[1] une construction de plan annulaire, à base de demi-cercle ou même d'un cercle entier, le diamètre de ce demi-cercle ou de ce cercle ayant l'énorme longueur de 600 mètres; l'espace annulaire construit qui en forme la circonférence a 40 mètres, de sorte que l'édifice, en plan, couvre une longue bande de la largeur uniforme de 40 mètres, régulièrement incurvée à la demande d'un rayon de 300 mètres. Il est bâti en briques crues, à parement extérieur uniforme, sans une seule ouverture ni du côté extérieur du cercle, ni du côté intérieur, ni en haut; la section transversale enveloppe a la forme d'une demi-ellipse parfaite, reposant sur le sol par sa base de 40 mètres et fortement aplatie. L'idée la plus simple qui correspond à cet aspect extérieur est celle d'une voûte de 40 mètres de portée, très surbaissée, et l'on s'attendrait presque à trouver, sous les briques de l'extrados, ce vaste tunnel de plan circulaire; mais la structure interne est plus compliquée, avec beaucoup plus de matière et moins d'espace libre. La voûte repose sur le sol, non seulement par ses piédroits extérieurs, mais encore par les piédroits et

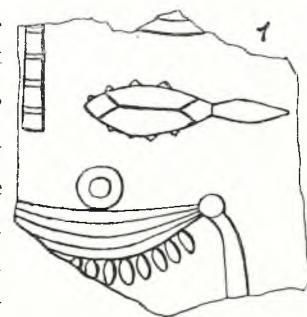
[1] Un modèle exact de l'édifice a été construit et se trouve exposé au musée de Turin dans la *Salle des inscriptions*. Tous les renseignements qui ne ressortent pas de l'étude même du modèle m'ont été fournis par M. Schiaparelli, qui a bien voulu m'autoriser, en attendant les publications intégrales qu'il prépare, à consacrer à ses découvertes le présent article. Je suis heureux de lui en exprimer ici mes remerciements sincères.

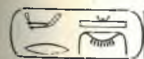
les supports qui séparent les unes des autres cinq nefs parallèles, une nef principale occupant le milieu de la bande de 40 mètres et quatre nefs latérales moindres, deux de chaque côté; ces cinq galeries tournent ensemble comme les couloirs de circulation horizontaux d'un amphithéâtre. La construction des supports intérieurs n'est pas uniforme; la grande nef centrale est portée sur piliers, tandis que les autres reposent sur des piédroits continus que percent seulement des portes espacées régulièrement. Au dessus des galeries il y a une épaisseur de brique énorme, si bien qu'examinées dans la section transversale du dispositif, elles ont l'air de cinq tunnels étroits, creusés symétriquement dans un massif compact de profil elliptique.

Les fouilles italiennes, gênées par les cultures sous lesquelles le dispositif poursuit son développement, arrêtées d'ailleurs par les frais qu'eût entraînés un dégagement intégral, ont été limitées à l'exploration d'une section longue d'environ 150 mètres, ce qui fait un sixième à peu près de la demi-circonférence de 600 mètres de diamètre. Ces fouilles se sont terminées sans que la nature de l'édifice aît pu être expliquée; sa grande ancienneté seulement est ressortie du fait que la base des fondations est au niveau actuel des infiltrations dans la saison des basses eaux, cote très profonde par rapport même à celle des bases de la grande enceinte. On ne sait pas non plus ce qui fut fait de l'édifice par la suite, ni pourquoi on jugea bon, à une époque indéterminée, d'y enfouir les restes broyés d'une admirable chapelle qui remontait plus haut que l'Ancien Empire.

Ils ont été trouvés en un tas, non dans l'une des cinq galeries parallèles qu'on décrivait tout à l'heure, mais dans une des cryptes qui évident les piédroits, à une certaine hauteur au-dessus de la naissance des voûtes, et courent parallèlement aux galeries proprement dites au-dessus d'elles et dans leurs intervalles. Ces cryptes semblent avoir simplement pour but d'alléger la

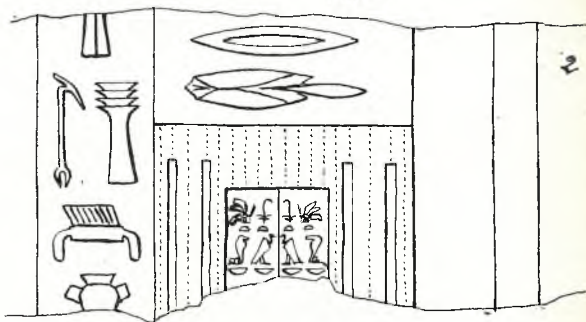
maçonnerie dans ses parties hautes, mais il faut bien admettre qu'elles communiquaient avec les grandes galeries inférieures. Quant aux importants débris qu'on y a trouvés, ce sont de petits morceaux d'un parement en calcaire blanc, avec inscriptions et représentations en relief, qui fut brisé avec un acharnement extraordinaire et pour ainsi dire réduit en miettes; leur travail est extrêmement fin et de la plus grande beauté; sur certains fragments se trouvent des hiéroglyphes si petits que d'abord on les voit à peine, travaillés en relief impalpable avec une surprenante délicatesse. Tous les morceaux, visiblement, faisaient partie du même ensemble décoratif, dont on ne peut restituer la composition dans tous ses détails, mais où l'on voit que les personnages principaux étaient le dieu *Sit* et le roi *Noutirkha-Zosir*.



Le nom du roi paraît sur deux fragments. Le premier, ci-contre, laisse lire sans encadrement, exactement comme on le trouve sur la stèle bubastite bien connue du Sérapeum [1] et au linteau de la porte intérieure de la pyramide à degrès de Saqqarah [2]; nous avons cherché, à propos de ce dernier monument, à expliquer l'élément ainsi juxtaposé au nom de l'Horus Noutirkha, , «Soleil d'Or», quelquefois , «Doré», comme sur un cylindre du roi trouvé à Bêt-Khallâf, qui porte [3]; et nous avons attiré l'attention sur un monument cultuel de l'époque ramesside où le même Noutirkha-Zosir apparaît sous la forme , l'épithète *noub* étant adjointe, non plus au nom

[1] Weill, *IIe et IIIe dynasties*, p. 54.
[2] *Ib.*, p. 70.
[3] *Ib.*, pp. 71, 74.

d'Horus, mais au nom royal dans le cartouche ovale[1]. Le fragment d'Héliopolis ne nous apporte aucune indication nouvelle. L'autre fragment au nom du roi permet, comme on voit ci-dessous, de restituer , mais cette fois dans



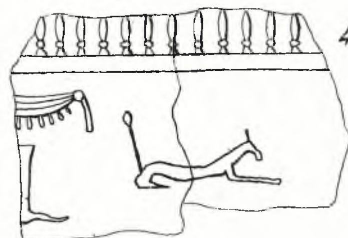
le cartouche d'Horus, et avec cette particularité curieuse qu'au centre du décor en façade d'édifice constitué par la base du cartouche, se trouvait une titulature royale en hiéroglyphes de petite dimension, répétée deux fois symétriquement et commençant par les titres complets *souten baiti nibti;* il est fort malheureux que la suite ne soit pas conservée.

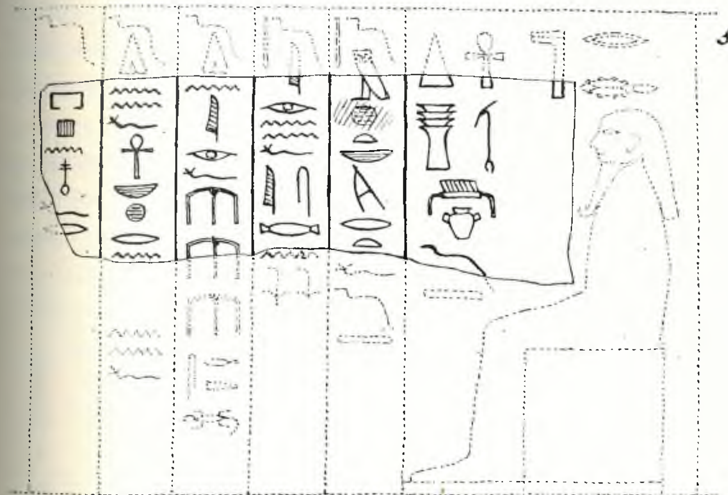
Sur le même fragment, à gauche de ce cartouche décoratif, on trouve la formule connue , qui se rencontre également, à gauche de la figure du roi sans coiffure et sans doute assis, sur le troisième fragment que nous reproduisons ci-contre, très intéressant par la présence de



[1] *Ib.*, p. 429. — Le monument a été signalé en primier lieu par H Gauthier, *Notes et remarques historiques, III. Un nouveau nom royal,* dans *Bull. Inst. fr. arch. or.*, V (1906), p. 41—42, puis par Jéquier, *Notes et Remarques, XI, Le roi* , dans *Rec. de travaux,* XXX

la figure de Sit, largement dessinée, au-dessus de la tête du roi. Le dieu Sit se trouve encore sur le fragment suivant 4, qualifié de *Noubti* comme à toute époque, et comme il l'est vraisemblablement déjà sur un cylindre de Perabsen où l'on croit pouvoir reconnaître la mention du dieu[1]. Quant au fragment précédent 3, la portion de tableau qu'il conserve, bien que très restreinte, permet de constater une analogie de disposition extrêmement marquée avec la portion conservée au fragment 5, où l'on trouve, comme au fragment 3, la formule: «Donne vie, fermeté, richesse et joie, à jamais», sur le bord gauche d'un tableau avec représentations, et immédiatement à gauche, une colonne de texte dont quelques signes sont au fragment 3 dans la même position. Il y avait, comme on voit, répétition sur la muraille





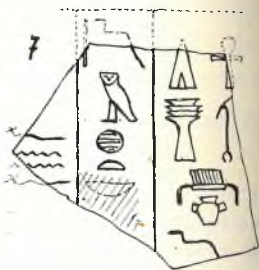
(1908), p. 45. Cf., outre le passage précité de mon livre de 1908, où l'identité de *Zosir-noub* avec Noutirkha-Zosir est montrée, Budge, *Book of the Kings* (1908), I, p. LXXXIV. et Ed. Meyer, *Gesch. d. Alt.*, I. II (1909), p. 159.

[1] Weill, *loc. cit.*, p. 116—117.

de la représentation avec légende et du texte en colonnes qui la précède à gauche, et nous constatons bien vite, dès lors, que cet ensemble était reproduit au moins quatre fois, car le fragment 6 nous apporte, tout à fait pareillement, la représentation du roi assis avec sa légende et, immédiatement à gauche, les restes d'une colonne de texte qu'on identifie sans peine avec celle de 3 et de 5, et au fragment 7, d'autre part, on trouve une fois encore la légende du roi et toujours le même texte à sa gauche (les deux colonnes de droite de 5). Il est d'ailleurs probable que l'ensemble du tableau et du texte en colonnes se reproduisait sur la muraille périodiquement et sans interruption, car à la droite du fragment 3, à la suite de la représentation royale dans son cadre, reprend le texte dont on trouve le début à la gauche du fragment 5.

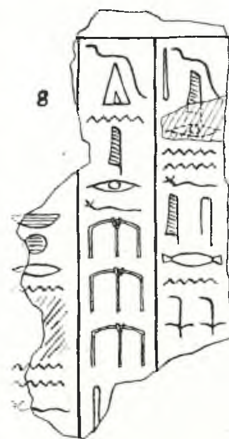


On comprend l'utilité de ces remarques pour la restitution des fragments les uns par les autres. Si l'on prend pour base d'une restitution le fragment 5, le meilleur de tous par sa largeur conservée, on y pourra mettra en place (v. page précédente), d'après 6 et 3, la figure du roi assis, et d'après 6, tracer la ligne supérieure du cadre général et prolonger vers le bas la dernière des cinq colonnes de texte; la position du bord supérieur sera confirmée par le fragment 8, dont nous n'avons pas parlé encore, et qui permet en outre de prolonger vers le bas trois des cinq colonnes. On arrive ainsi à rétablir, dans de bonnes conditions de certitude,



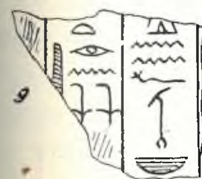
la plus grande partie du panneau composé par le tableau et le texte en colonnes, et l'on peut interpréter ce dernier:

« . . . cette belle demeure . . . . Je lui donne toute vie, de par . . . je lui [donne] . . . Je donne qu'il célèbre des fêtes Sed [nombreuses] . . . . Je lui donnerai une récompense[1] proportionnée . . . . en toutes choses qu'il aime, à jamais.»



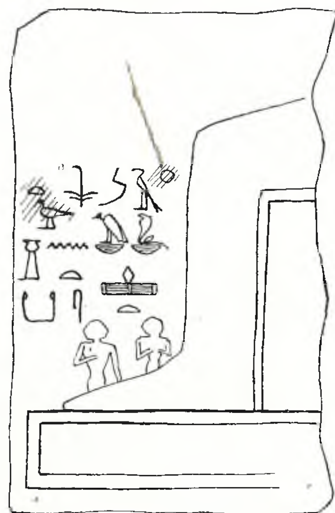
Un dernier fragment du même ensemble, le fragment 9, est étranger aux éléments de cette restitution; les débris de texte qu'on y trouve donnent: « . . . je fais cela . . .» et «Je lui donne toute richesse . . .», qui fait variante avec la col. 2 du texte précédent.

Le sens de tout ceci se comprend sans difficulté. Le roi a bâti et dédié la chapelle que décoraient ces sculptures; le dieu lui exprime, en un discours indirect, sa satisfaction et sa reconnaissance. Quel est ce dieu? Les représentations des fragments 3 et 4 imposent la conviction que l'édifice était dédié à Sit, mais il importe de remarquer la singularité, au fragment 3, de la figure de Sit mise en évidence, toute seule, au dessus de la tête du roi, si bien qu'on se demande s'il s'agit du dieu lui-même, ou si le nom de Sit ne serait pas plutôt un titre du roi représenté au-dessous. Cet élément de la légende royale était d'ailleurs variable d'un panneau au panneau voisin, comme on s'en rend compte en comparant les fragments 3, avec *Sit* au-dessus du roi, et 5, où à la même place le bas d'un signe vertical, coupé droit, suggère qu'au lieu de l'image divine il pouvait bien y avoir



[1] [hiéroglyphes]; le signe [hiéroglyphe] est fait de même sur les deux fragments où l'on rencontre le mot, 5 et 8.

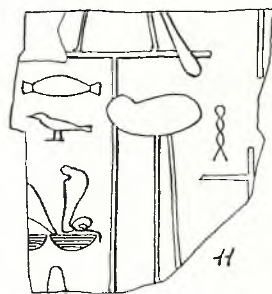
, le nom d'Horus. S'il en est effectivement ainsi, le nom d'Horus ordinaire se trouve jouer dans ces inscriptions le rôle de *nom de Sit,* — on sait d'ailleurs que nom d'Horus et nom de Sit sont absolument la même chose, — car il faut évidemment lire la légende complète du roi en juxtaposant les indications de deux panneaux voisins: «Le Sit Noutirkha», et l'on voit alors que Noutirkha-Zosir aurait été *Sit*, sur certains de ses monuments, de même que, parmi ses prédécesseurs, Perabsen était *Sit* invariablement et Khasekhmoui *Horus-Sit*. Les dernières restitutions et interprétations qui conduisent à ce résultat sont, toutefois, un peu problématiques; la seule chose certaine est que *Sit*, dans l'un au moins des panneaux, figure au dessus de la tête du roi, et que si ce n'est pas le roi lui-même qui est *Sit,* il faut admettre que le dieu ainsi nommé est le maître de ce temple.



Les fragments 3, 5, 6, 7, 8, 9, en résumé, proviennent d'un même pan de mur, où se succédaient des panneaux très semblables, écrits et décorés de gauche à droite. Les fragments 1, 2 et 4 sont impossibles à relier matériellement entre eux ou aux précédents; 4 est écrit de droite à gauche, 1 de gauche à droite, 2 comprend un grand cartouche face à gauche affronté avec une légende face à droite. En plus de tous ceux-là, enfin, on possède trois autres fragments de la même chambre que nous allons maintenant examiner.

L'un d'eux, fr. 10, montre deux personnages, parfaitement sculptés, mais extrêmement petits, curieusement blottis

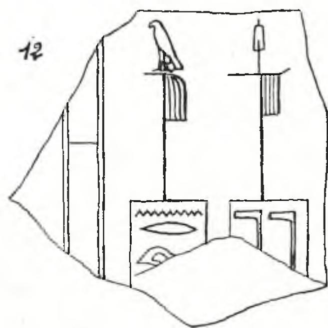
contre les pieds d'un personnage assis qui a dix fois leur taille, le roi sans doute. Les petits personnages sont un homme et une femme; on lit au-dessus de l'homme, à gauche, , «le Fils Royal *Antkas*»; quant à la femme, elle s'appelle *Hotpit-nibti*, et porte un titre *mat* qui ne peut signifier que la «voyante», et dont on ne sait s'il est en relation, à Héliopolis où nous sommes, avec le titre de «Grand voyant» du grand prêtre d'Héliopolis, ou s'il est une forme abrégée de la qualification ordinaire de la reine à l'époque memphite, , «celle qui voit l'*Horus-Sit*», le roi. Son nom de *Hotpit-nibti* n'est pas inconnu; il est porté par la femme ou la fille de Hirdouaouni, sous le V[e] dynastie (*LD* II, 82). On connaît d'ailleurs pour l'Ancien Empire un certain nombre de noms formés, de la même manière, avec l'appellation royale *nibti*, et qui tous appartiennent à des femmes: la reine *Noub-nibti* (*Mastabas*, p. 225), la reine *Kha-merr-nibti*, du temps de Khephren[1], deux autres dames *Kha-merr-nibti* (*LD* II, 34 g, 71, 72), une *Ka-n-nibti*, de la V[e] dynastie (*LD* II, 60), plusieurs autres *Ka-n-nibti*, enfin, , de la famille du Nekaoura contemporain de Khephren (*LD* II, 15).



Antkas et Hotpit-nibti, sur le monument qui nous occupe, sont très probablement fils et fille du roi. Hotpit-nibti se retrouve encore une fois au fragment 11, avec le titre

[1] Dans le tombeau trouvé récement à Gizeh, voir Daressy et A. Kamal dans *Annales du Service*, X (1910), pp. 41—49, 118—119.

[hieroglyph][1], «grande héritière (?)», et associée à une scène où figurent l'enseigne du chacal et d'autres enseignes divines.



Voici enfin un fragment (12) où paraissent seulement deux enceintes carrées surmontées d'enseignes divines. Les noms inscrits dans les deux enceintes ressemblent à divers noms de places connus par ailleurs; celle de gauche, *Ner*..., pourrait bien être la place [hieroglyph] «Vaillance des Deux Terres», qui figure précisément dans une titulature du temps de Noutirkha-Zosir[2]. Quant au nom de la deuxième place, il doit sans doute être complété suivant le type des noms des temples [hieroglyphs] et [hieroglyphs] dont les annales de Palerme nous parlent à plusieurs reprises[3].

Il est nécessaire de nous demander, maintenant, si l'édifice d'où proviennent ces débris remontait bien à Noutirkha lui-même. La question doit être posée, non pas à cause de la perfection du détail, qui ne serait pas surprenante même à l'époque thinite la plus ancienne, mais parce que la régularité avec laquelle sont disposées ces inscriptions, leur cloisonnement parfait en colonnes et en tableaux ne sont pas du tout *archaïques*, et au premier coup d'oeil s'éloignent énormément du type des inscriptions très belles aussi, mais moins fines et beaucoup moins nettement ordonnées, qu'on possède sur les stèles de Khabaousokari. Il est vrai, par contre, qu'à

[1] Cf. le dessin du même signe [hieroglyph] dans le mot [hieroglyphs] aux fragments 5 et 8 vus ci-avant.

[2] GARSTANG, *Mahasna* etc., cyl. K 1. 2; WEILL, *IIe et IIIe dyn.* p. 76.

[3] SCHÄFER, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, 1902, pp. 16, 19, 20.

l'époque même de Khabaousokari les panneaux de Hesi sont d'une finesse qui n'a été surpassée à aucune époque, et que dès la *période de Meidoum* on trouve des monuments, comme les grands panneaux de pierre de Khout-aa au Louvre, où l'extrême beauté de l'éxécution et la perfection du détail s'allient à une très grande régularité dans la disposition de l'ensemble. Si la chapelle d'Héliopolis est bien du temps de Noutirkha, c'est avec le tombeau de Khout-aa et les autres monuments de la *période de Meidoum* qu'elle s'apparente de la manière la plus remarquable; mais il résultera de cette situation que Noutirkha est à peu de chose près contemporain de la *période de Meidoum*, qui couvre d'autre part, comme on sait, tout ou partie du règne de Snofrou, de sorte que nous arriverons finalement à admettre qu'entre Noutirkha-Zosir et Snofrou il y a encore beaucoup moins d'intervalle qu'on n'était jusqu'ici conduit à le croire. On voit que la question n'est pas sans importance au point de vue historique et mérite d'être attentivement examinée.

Dans le domaine de l'archéologie, les monuments connus de Noutirkha-Zosir nous fourniront-ils des termes de comparaison? Les cylindres ne servent de rien, non plus que le grand tableau très fruste de Magharah, mais lorsqu'on se reporte aux inscriptions de la chambre émaillée de la pyramide de Saqqarah, on a la surprise d'y rencontrer des particularités graphiques trés spéciales, dont on constate d'autre part l'existence, de manière identique, sur les fragments d'Héliopolis. Prenons, au linteau bien connu de la porte émaillée, le groupe *Nourtikha Ra-noub*, [hieroglyphs][1] et mettons-le à côté du même groupe tel que le donne le fragment 1 d'Héliopolis dont une reprodoction se trouve ci-avant. L'analogie des formes du signe [hieroglyph] mérite d'être notée; mais l'identité du

[1] Cf. *Aeg. Insch. Berlin*, I (1901), p. 1, à compléter à l'aide de Segato, *Atlante* etc. (1837), pl. 37 D, et *LD*, II, 2.

groupe , sur un monument et sur l'autre, est surtout remarquable, et caractéristique par le curieux détail du ⊙ reposant au creux du berceau que forme l'incurvation de la ligne supérieure du *noub*[1]: il semble qu'on ait là un indice sérieux que la chambre de Saqqarah et la chapelle d'Héliopolis sont contemporaines.

Une indication dans le même sens résulte de la considération de la formule qui figure aux fragments d'Héliopolis, à cause de son identité avec celle que Noutirkha-Zosir emploie dans son grand tableau de Magharah[2], et plus généralement parce que cette formule très simple s'augmente, plus tard, du mot et du qualificatif plus ou moins répété[3], éléments qui à l'époque de Zosir font encore défaut. Remarquer aussi l'absence du habituel dans

[1] L'identité de dessin du *noub* ne prouverait rien à elle seule. Il est certain que la forme originale et complète du signe tel que la chambre de Saqqarah et le fragment d'Héliopolis nous le donnent, — collier de plusieurs rangées de perles, la rangée supérieure déjà incurvée, les rangées suivantes incurvées de plus en plus, bordure inférieure de pendeloques, le bouquet des fils arrêté, aux deux bouts, par des plaques circulaires d'où partent des rubans, — il est certain, disons-nous, que cette forme se rencontre surtout avant la IVe dynastie (inscription de l'Horus Den, Petrie, *Royal tombs* II, pl. VII, 2, et Weill, *IIe et IIIe dyn.*, p. 72; cylindre de l'Horus Khaba, Petrie, *History* I, 1899, p. 23, et Weill, *ib.*, p. 92; beaux spécimens de grande dimension au tombeau de Rahotep, Mariette, *Mon div.*, 19 *b*, et Petrie, *Medum*, XIII), tandis qu'à partir du règne de Snofrou elle est généralement remplacée par des formes moins détaillées, plus rigides et à plan supérieur horizontal sans incurvation (voir surtout les grands signes des tableaux rupestres de Snofrou, Kheops, Dadkara, Papi I et Papi II à Magharah et Hammamât, *LD*, II, 2 *a*, *b*, *c*, 116 *a*, Weill, *Rec. des inscr. du Sinai*, pp. 103, 105, 110, 126); mais jusqu'à la fin de l'Ancien Empire persiste cependant, dans les sculptures très soignées, la forme complète, souple et incurvée (voir par exemple au tombeau de Ptahhotep à Saqqarah, Murray, *Saqqarah Mastabas*, pl. VIII et XL, n° 72), et inversement, à l'époque antérieure à Snofrou, on rencontre déjà la forme sans incurvation, comme sur certains cylindres de Qa, de Perabsen et de Noutirkha lui-même (Petrie, *Royal tombs* I, cyl. 84, 85, II, cyl. 190; Garstang, *Mahasna*, cyl. K1, 1; Weill, *IIe et IIIe dyn.*, pp. 74, 116).

[2] Weill, *IIe et IIIe dyn.*, p. 128.

[3] Voir par exemple quelques monuments de la Ve dynastie dans Sethe, *Urk. alten Reichs*, pp. 54, 55, 57.

le dernier mot de la formule précédente, très certainement écrit (voir fr. 6): cette particularité met le monument d'Héliopolis en relation avec deux cylindres antérieurs à la IVe dynastie, un cylindre de Khasekhmoui qui porte *(sic)*[1], et un cylindre de Noutirkha lui-même avec *(sic)*[2]. Ces petits monuments nous font voir, en outre, comment la rédaction d'abord très élémentaire s'est développée et enrichie; un seul terme de plus, après la forme du cylindre de Noutirkha, et l'on aura la rédaction du même roi à Magharah et à Héliopolis.

D'autres raisons de faire remonter le monument d'Héliopolis jusqu'à l'époque de Zosir, semblent ressortir enfin de l'évidence même des choses. Le monument est un temple, dédié ou censé dédié par Noutirkha-Zosir; s'il était en réalité de date postérieure, nous serions en présence d'une réfection, d'un travail dédié au nom de l'antique souverain par fiction rétrospective, — et c'est une façon de procéder qu'on ne rencontre guère en Egypte, — ou bien d'une fondation pour le culte de Zosir lui-même, et alors on voit combien difficilement serait explicable la présence d'un fils et d'une fille du roi dans les représentations de la chapelle: on sait en effet, par la manière dont les choses se passent dans tous les cas analogues, que le vieux roi bénéficiaire d'un acte cultuel est toujours considéré et nommé seul, sans qu'interviennent des souvenirs d'événements historiques ou de relations familiales qui n'auraient que faire en la circonstance. Que des personnes de la famille de Zosir paraissent à côté de lui à Héliopolis, cela suffirait presque à prouver que l'édifice où on les trouve est bien de son règne.

Cette conclusion, justifiée par les raisons diverses qu'on vient de voir, semble pouvoir être admise, et il en résulte les

[1] Petrie, *Royal tombs*, cyl. 199; Weill, *IIe et IIIe dyn.*, p. 105.

[2] Garstang, *Mahasna*, cyl. K1, 4; Weill, *ib.*, p. 76.

conséquences historiques que nous apercevions tout à l'heure. La chapelle d'Héliopolis, très *memphite* par tous ses caractères, a pour analogues directs dans le domaine des monuments en pierre la belle chambre de Khoutaa d'Abousir et celles des tombeaux connus de Meidoum, tous monuments contemporains de Snofrou ou antérieurs de très peu au règne de Snofrou, et cela montre que Noutirkha-Zosir a précédé Snofrou à très courte distance. On pouvait déjà s'en douter, remarquons-le, d'après les caractères très évidemment *memphites* des inscriptions de plusieurs cylindres du roi Noutirkha[1], et ce que nous obtenons maintenant est seulement une confirmation de ce voisinage chronologique très probable. Or, il entraîne des conséquences importantes en ce qui concerne l'histoire du développement architectural du tombeau à cette époque. Le tombeau de Khoutaa[2] et celui de Khouthotep[3], qui dans le région memphite sont les premiers en date des mastabas avec chambre en pierre complète encastrée dans la superstructure de briques, appartiennent peut-être déjà au règne de Snofrou, bien qu'on puisse croire aussi qu'antérieurs à la pleine période de Meidoum, ils remontent un peu plus haut que Snofrou lui-même. Aux règnes antérieurs à Snofrou appartiennent alors, tout à fait certainement, les tombeaux memphites de la période précédente, celle des simples stèles encastrées au fond de la chambre de briques ménagée dans le mastaba de briques, c'est-à-dire les tombeaux de Khabaousokari et de Nofir, celui d'où viennent les panneaux de Hesi, et avant eux, ceux qu'ornaient les stèles plus élémentaires de Tetiankhni et d'Abnib[4]. Les derniers en date de cette catégorie, notamment celui de Khabaousokari, ne peuvent plus

[1] Ces caractères sont signalés par WEILL, *IIe et IIIe dynasties*, pp. 73, 74, 76, 96.

[2] WEILL, *loc. cit.*, p. 263 suiv.

[3] *Ib.*, p. 313 suiv.

[4] Les stèles et panneaux des tombeaux de cette série sont étudiés par nous, *loc. cit.*, p. 218—255.

être placés au-dessous de l'époque de Noutirkha, puisque Noutirkha est en contact avec Snofrou, et il n'est même plus impossible que des tombeaux comme ceux de Tetiankhni et d'Abnib, dans la région memphite, soient d'un règne encore antérieur; d'une manière générale, cependant, c'est à l'*époque de Noutirkha*, — en comprenant sous cette dénomination le règne de Noutirkha-Zosir et celui de son voisin et successeur probable Sanakht-Nofirkara (?)[1], — qu'il convient maintenant d'attribuer les tombeaux memphites à stèle encastrée dans la chambre en briques. Quant aux statues memphites contemporaines de ces tombeaux par les caractères de leurs inscriptions, notamment celles de Sepa et de Nesiaper au Louvre[2], il est bien évident qu'elles font leur entrée, elles aussi, dans l'*époque de Noutirkha*, où elles se trouvent alors très voisines, on le remarque, des statues un peu plus archaïques de Nezemankh[3] dont l'appartenance au règne de Noutirkha lui-même est démontrée.

Des précisions chronologiques ainsi établies pour les tombeaux de la région memphite, résulte un synchronisme très intéressant et à un haut degré significatif, celui des mastabas memphites avec chapelle ménagée dans la masse de briques et stèle sculptée enchâssée au fond de la chambre, — tombeaux dont celui de Khabaousokari est le spécimen le plus développé, — et des mastabas de la région abydénienne dont plusieurs sont datés par les empreintes de cylindres de Noutirkha et de Sanakht qui s'y trouvaient en grand nombre,

[1] Pour les monuments de l'Horus Sanakht, sa position par rapport à Noutirkha et son identification probable avec le roi Nofirkara, voir WEILL, *loc. cit.*, p. 136—140, complété et rectifié par *ib.*, p. 433—437, et p. 457—458. — Nous avons également induit, au même ouvrage, p. 92 et n. 1, qu'entre l'époque de Noutirkha-Zosir et Snofrou pouvait s'intercaler l'Horus *Khaba* dont on possède deux empreintes de cylindres: cela reste possible, à la condition de ne plus attribuer à ce Khaba, à peine entrevu d'ailleurs, qu'un règne de peu durée.

[2] WEILL, *loc. cit.*, p. 257 suiv.

[3] *Ib.*, p. 181 suiv.

et qui à l'époque de ces deux rois en sont encore, pour le développement architectural de la superstructure, à la masse de briques cubique et compacte, aux parois uniformément planes ou uniformément décorées dans lesquelles nulle chambre ou niche n'essaie encore de s'ouvrir[1]. Comment les tombeaux à chapelles sont sortis, par évolution progressive, du type des mastabas à faces aveugles, c'est ce que l'histoire bien élucidée d'une nécropole de la région abydénienne, celle de Reqaqnah, nous permet d'étudier de la façon meilleure[2]; on voit à cette place, — *postérieurement aux règnes de Noutirkha et de Sanakht,* mais peu importe, la même évolution s'étant forcément accomplie, plus tôt ou plus tard, en tous les points de l'Egypte, — on y voit comment une ou deux niches, deux rainures à peine esquissées d'abord par le retrait de la brique, se logent vers les extrémités de la grande façade est du mastaba; comment ces niches prennent peu à peu plus de largeur et de profondeur, comment l'idée se présente, à un moment donné, de resserrer l'entrée pour avoir une porte débouchant dans une petite chambre, comment cette chambre une fois créée se creuse, s'agrandit aux dépens de la masse de briques compacte, et voit sa paroi du fond s'échancrer en une niche centrale qui un peu plus tard deviendra une grande *fausse porte* en bois ou en pierre. Or, c'est à ce dernier stade qu'est arrivé, à l'époque de Noutirkha, le mastaba memphite, tandis que dans la Haute-Egypte on n'en est pas encore au début de l'évolution d'où sortira la chapelle. Dans ce domaine tout au moins et à cette époque, *la Haute-Egypte a un retard considérable par rapport à la région memphite.*

[1] Les tombeaux en question du temps de Noutirkha et de Sanakht se trouvent à Bêt Khallâf et à Reqaqnah; voir Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf* et *The Third Egyptian Dynasty,* et pour un résumé architectural, mes *IIe et IIIe dynasties,* p. 363—375. — Quant à la grande avance que l'évolution du tombeau memphite avait prise par rapport au tombeau abydénien, on en trouvera l'idée indiquée sous forme d'hypothèse au même ouvrage, p. 387.

[2] Garstang, *The Third Egyptian Dynasty,* et Weill, *loc. cit.,* p. 381—388.

Qu'en peut-on conclure, sinon qu'au temps de Noutirkha le centre de gravité du royaume égyptien, la capitale, les résidences royales, étaient déjà à Memphis et aux alentours, où s'élaboraient tous les progrès d'ordre artistique ou technique pendant que les provinces méridionales s'attardaient dans les habitudes anciennes? Que la situation fût telle effectivement, cela est confirmé par l'existence, à Saqqarah, de la pyramide de Noutirkha-Zosir, et à Zaouiét el-Aryân, de la pyramide inachevée qui probablement devait être celle de Sanakht[1]: car ces rois, ensevelis dans la nécropole memphite ont forcément résidé dans la région memphite de leur vivant. La «IIIe dynastie» est bien vraiment «memphite», comme le savait la tradition manéthonienne.

On voit, pour résumer en peu de mots ce qui précède, que l'époque de Noutirkha et de Sanakht se prolonge très probablement, en descendant, jusqu'à comprendre l'époque *de Khabaousokari* dans la région memphite, et peut-être encore un peu plus tard, ce qui met la fin de cette période de Noutirkha et de Sanakht pour ainsi dire au contact du début du règne de Snofrou. Il convient, maintenant, que nos reportions notre attention sur le monument d'Héliopolis d'où une indication précieuse nous est venue pour éclairer cette situation historique jusqu'ici imparfaitement comprise, et que nous réunissions les faits que ce monument nouveau nous apporte dans un domaine particulier et plus restreint, celui de l'histoire du règne de Noutirkha-Zosir. Ces faits, en petit nombre, peuvent être résumés comme il suit:

1°. Le roi Zosir a construit un temple à Héliopolis, au moins une chapelle en pierre, décorée d'inscriptions en relief d'un travail admirable.

2°. On y trouve représentés, avec lui-même, son fils, le prince *Antkas,* et une femme qui est probablement sa fille, nommée *Hotpit-nibti.*

[1] Weill, *loc. cit.,* p. 433—434.

3°. Le roi Zosir, à Héliopolis, est en scène comme fidèle du dieu Sit. Ou bien la chapelle dont il est question est dédiée à Sit, ou bien c'est le roi lui-même qui dans cette chapelle prend l'appellation de *Sit*, au lieu de celle d'Horus comme d'habitude. Cette particularité rappelle tout à fait le cas de l'ancien roi Perabsen, qui s'intitule *Sit* exclusivement, et sous le règne de qui l'inscription d'un cylindre du domaine de Sit appelle le dieu: «*Noubti* . . . qui a conféré les Deux-Terres à son fils, le Roi du Sud et du Nord, Perabsen[1].» Pour Noutirkha, d'ailleurs, non plus que pour Perabsen, nous ne pouvons savoir à quelles circonstances religieuses des mentions et des appellations de ce genre se rapportent.

Rappelons, en terminant, que la titulature de Zosir, sous la forme , que les générations suivantes avaient sous les yeux à Héliopolis, dans la pyramide à degrès de Saqqarah et probablement en d'autres places encore de la région memphite, a été reproduite sur une *stéle d'Apis* de la XXII[e] dynastie, où il est presque certain que dans l'intention du graveur elle se refère à l'Apis lui-même et lui sert de légende[2]. Il ne peut y avoir là qu'une erreur accidentelle, un malentendu bizarre et sans la moindre signification au point de vue du souvenir qu'on gardait de l'antique souverain à l'époque bubastite; car on sait bien, par divers monuments d'époque perse et d'époque ptolémaïque, que la personne de Noutirkha-Zosir n'a jamais été oubliée en Egypte jusqu'aux derniers jours de son histoire.

Un cylindre en stéatite de la I[re] dynastie.

L'objet que voici appartenait, au printemps de 1910, à un marchand d'antiquités du Caire, chez qui j'ai eu la per-

[1] PETRIE, *Royal tombs*, II. cyl. 190; WEILL, *loc. cit.*, p. 116.

[2] MARIETTE, *Le Serapeum de Memphis*, III (1857), p. 25—26 et pl. 28, nº 1; MARIETTE-MASPERO, *Le Serapeum de Memphis*, texte (1882), p. 181—184.

mission d'en prendre connaissance. C'est un cylindre en stéatite noir, d'un diamètre de 29 millimètres, haut de 32 millimètres, percé d'un trou dans l'axe et gravé en creux sur toute la surface cylindrique. L'inscription est celle que nous reproduisons ci-dessous en la renversant, de manière



à mettre sous nos yeux non les traits mêmes gravés sur le cylindre, mais le dessin de l'empreinte en relief qu'engendre son passage sur une surface molle. Il nous sera plus commode, ainsi, de comparer l'objet avec les empreintes qui seules, jusqu'à présent, nous permettent de connaître un très grand nombre des cylindres des trois premières dynasties, et cette comparaison est très nécessaire, car, autant il est clair au premier coup d'oeil que nous sommes en présence d'un cylindre «thinite», autant ce cylindre diffère des objets de même nature, en stéatite le plus souvent, quelquefois en bois ou en ivoire, dont on connaît une cinquantaine pour la période antérieure à la IV[e] dynastie. Les plus nombreux ont un caractère archaïque très marqué, et le nôtre n'a de commun avec ceux-là que la matière. Point davantage ne s'approche-t-il de quelques cylindres en stéatite ou en bois d'un autre type, qui par les caractères de leurs inscriptions et leurs analogies avec de nombreuses empreintes connues par ailleurs, peuvent être attribués certainement aux règnes de Khasekhmoui ou de Noutirkha-Zosir[1]. Celui qui nous occupe est très évidemment plus ancien, et, très évidemment aussi, postérieur aux inscriptions pittoresques et confuses de l'époque prédynastique; par la sobriété du texte, la mise en place exacte des signes et leur rangement en groupes carrés, il rappelle tout à fait à l'oeil certains cylindres du milieu de la

[1] NEWBERRY, *Scarabs*, pl. IV, 3, 6, 14.

I[re] dynastie, de l'époque de Zet, de Den, d'Azab ou de Semerkha, et c'est parmi ceux-là qu'on est immédiatement tenté de lui chercher des analogues.

Ces cylindres ne sont connus que par leurs empreintes, qui presque toutes ont été trouvées à Abydos. Lorsqu'on les passe en revue, dans l'excellent recueil que la publication de PETRIE en donne, on est vite conduit à arrêter son attention sur l'empreinte 86 (*RT* I, pl. 29), dont le cylindre générateur avait avec le nôtre les analogies les plus frappantes. Toutes les empreintes de ce cylindre 86 ont été trouvées dans la tombe Q, datée par de nombreuses empreintes au nom de l'Horus Qa, de sorte qu'on est certain que le cylindre 86, dont quelques vases du tombeau furent scellés, était de l'époque même de Qa ou d'une époque antérieure. Il avait, d'après l'empreinte, 32 millimètres de hauteur et un



diamètre de 30 millimètres, dimensions qui à un millimètre près, comme on voit, sont celles de notre cylindre de stéatite: il ne pourrait y avoir similitude de forme plus exacte. Si l'on compare les inscriptions, on verra, sur l'un et l'autre des deux cylindres, le titre (Abydos, 86), (nouveau cylindre), évidemment le même, presque semblablement orthographié, avec des signes d'une frappante identité de forme, notamment le, et qu'on ne retrouve, du moins écrit ainsi, dans aucune autre des inscriptions de toute la période thinite. Il est hors de doute que les deux cylindres étaient contemporains, de la même facture et de la même substance.

Quelle est leur date? La première idée qui se présente est que 86 appartient à l'époque du tombeau qui renfermait ses empreintes, mais tout ce qu'on est positivement en droit

de dire se borne à ceci, que des vases scellés avec 86 furent employés sous le règne de l'Horus Qa: peut-être avaient-ils été scellés plus ou moins longtemps auparavant, peut-être le sceau employé était-il lui-même de date ancienne. On observe en tout cas que ce cylindre diffère beaucoup des huit autres dont les empreintes se trouvaient dans le même tombeau (*RT* I, même pl., 78—85); ces derniers sont plus grands, presque deux fois plus hauts et deux fois plus gros, et portent tous le cartouche d'Horus, avec titres et sans noms propres de fonctionnaires, tandis que sur 86, comme d'ailleurs sur le nouveau cylindre, il n'y a pas le nom royal, mais seulement des titres de fonctionnaires et peut-être leurs noms propres. Or, ce type de cylindre sans le nom royal est complètement inconnu, non seulement au temps de l'Horus Qa, mais encore sous ses prédécesseurs les Horus Semerkha et Azab, et sous ses successeurs du groupe Hotepsekhmoui-Ra-nib-Noutirni: pour le retrouver, il faut remonter jusqu'au temps de l'Horus Den ou descendre aux règnes de Sekhemab, Perabsen et Khasekhmoui, dont on connaît des cylindres particuliers d'officiers en grand nombre. Notre cylindre, nous l'avons dit, et son analogue d'Abydos, sont évidemment antérieurs à l'époque de Perabsen et Khasekhmoui; y a-t-il des relations entre eux et les cylindres de Den?

Deux particularités semblent indiquer qu'ils appartiennent au règne de Den précisément:

1°. L'épithète au cyl. 86, écrite avec un signe que surmonte une espèce d'ornement en éventail. Avec ou sans ce dernier ornement ce groupe, qui paraît devoir être lu comme s'il y avait, «Double Lumineux», et qui est une appellation d'un défunt, se rencontre presqu'exclusivement dans des inscriptions de l'époque de Den, cylindres (*RT* I, 12—17, II, 157, 160) et stèles particulières (*RT* I,

20, 24, II, 137, 139—141)[1]: d'après les stèles surtout il est clair que le groupe hiéroglyphique qui suit immédiatement *ka khou* est le nom du défunt, et l'on arrive ainsi à comprendre des cylindres comme ceux qu'on vient de citer, où l'on voit fréquemment un groupe alterner régulièrement avec *ka khou* tout autour de la surface: ce groupe, par exemple (cyl. 16) ou (17), est forcément le nom propre. Aux cyl. 157 et 160, de même, il faut voir le nom propre dans le groupe qui se reproduit trois fois à intervalles réguliers, ou , tandis que les groupes qui n'apparaissent qu'une fois, par exemple, sont les titres du propriétaire du cylindre.

L'expression *ka khou* n'est pas absolument caractéristique du règne de Den; on la rencontre déjà auparavant, comme sur le cylindre *RT* II 111, qui est du temps de Zer, et ensuite, comme sur la stèle *RT* I 39, du temps de Semerkha ou de Qa; mais ces apparitions sont très rares. A Den exclusivement appartient, de plus, le dessin du groupe avec l'ornement en éventail surmontant le , dessin connu jusqu'ici par les deux cylindres *RT* II 157 et 160; et c'est le même qui se présente sur le cylindre 86 que nous cherchons à dater.

2°. Le nom du propriétaire du nouveau cylindre en stéatite. D'après ce qu'on vient de dire à propos d'autres cylindres, on voit que le groupe qui se répète ici tout autour de la surface est le nom propre, ou , et il a ses analogues dans les noms du des cyl. *RT* I 40 et 41, et des ou des cyl. *RT* I, 17, 24, 25, II, 134: tous ces cylindres sont de l'époque de Den.

[1] Il est également probable qu'à l'époque de Den appartiennent la plupart des stèles particulières avec *ka khou* qui furent trouvées par AMÉLINEAU dans le même groupe de tombeaux d'Abydos; voir leur reproduction, d'après AMÉLINEAU, dans *RT* I, XXXII, 14, 15, 23—31.

Il y a donc toutes raisons d'attribuer au règne de Den les deux cylindres qui nous occupent, et cette application de la méthode de classement des monuments thinites d'après les analogies des inscriptions est assez intéressante, si l'on songe que la provenance du nouveau cylindre en stéatite est tout à fait inconnue, et que les seules empreintes qu'on possède de l'autre viennent d'un tombeau de l'époque de Qa. Il reste maintenant à expliquer complètement les deux inscriptions de nos cylindres.

Pour 86 d'Abydos, la répétition décèle le nom propre, *Khem-f-nib* (?), qu'il faut peut-être rapprocher du nom propre *Khem-khat-nibti* d'un autre cylindre également du temps de Den, *RT* II 135. Quant au titre de droite, dont les éléments graphiques sont mélangés, comme on fait souvent à cette époque, dans l'intention d'un effet décoratif, il est écrit beaucoup plus clairement au nouveau cylindre, grâce auquel l'interprétation «chef de tous les sceaux» est immédiatement claire au moins de façon approximative. Il est facile, d'ailleurs, de serrer de plus près l'explication de chacun des éléments de ce titre, car on le connaît sous une forme légèrement différente à l'époque memphite, où Nibab de Deir el Gebrawi, par exemple, est «chef . . . du sceau divin»[1]; de même un certain Shemai d'Elkab, connu par une table d'offrandes à son nom et par une inscription rupestre de la même localité, est ou , et le même titre, à cette époque, se rencontre à Elkab très fréquemment.[2] On voit ainsi que , de nos deux cy-

[1] *Der el Gebrawi*, II, pl. 21; SETHE, *Urk. alten Reichs*, p. 80.

[2] STERN dans *ÄZ*, 1875, p. 68—69 et pl. I (cf. *LD* II 117); SPIEGELBERG dans *ÄZ*, 36 (1898), p. 145—146.

lindres n'est autre chose que l'appellation memphite très fréquente, *hir seshta,* et que le signe , dans ces inscriptions, doit être considéré comme exprimant le mot qu'à l'époque memphite on écrit ou , *seshta* ou *sheta*[1].

Quant au mot , «sceau», dans la formule de nos cylindres, il ne donnerait lieu à aucune observation si le nouveau cylindre en stéatite ne nous le présentait sous l'écriture , — exactement, d'ailleurs, comme une empreinte de cylindre déjà connue de la période thinite[2], — ce qui montre que le vocable est identique au mot , , , etc., «sceau», dont les exemples ont été rassemblés et discutés par CRUM et par SPIEGELBERG.[3] Etant donné l'inversion graphique, on ne sait si l'élément radical du mot est réellement *sezat* ou *zaset.* A partir du Moyen Empire, on ne trouve plus que l'écriture *sezat*; sous l'Ancien Empire, l'écriture *zaset* domine de manière à peu près exclu-

[1] L'appellation *hir seshta* est une manière de dire simplement «chef» ou «préposé». A Elkab, dans les inscriptions rupestres qu'on vient de citer, certains «*hir seshta* du sceau divin» précisent ce titre en ajoutant ou (STERN, *loc. cit.*). On peut être *hir seshta* d'une foule de services, «de Pharaon» (*Mast.*, 237), «du roi» (*ib.*, 70, 109, 191), «du roi dans toutes ses places» (*ib.*, 413—415; SETHE, *Urk, alt. Reichs*, 82); «de son Dieu» (*Mast.*, 211); «des paroles du Dieu» (*ib.*, 185); «de tous les ordres verbaux du roi» (*ib.*, 166, 174, 230); «de toutes les paroles de par le roi» (Hirkhouf; SETHE, *loc. cit.*, 123); «de la Maison Royale» (*Mast.*, 96); «du Ciel» (*ib.*, 149); «de tous travaux» (*ib*, 112—113); «de tous les pays étrangers» (*ib.*, 162). *Hir seshta* peut aussi être remplacé par des expressions de forme analogue, comme *outou madiou seshta*: un officer est «chef du *sheta* des gens du *hir outbou*». Le mot *sheta* ou *seshta*, dans ces expressions, paraît avoir le sens général d'«affaires, service.»

[2] QUIBELL, *Hierakonpolis* II, pl. 70, cyl. 13.

[3] CRUM dans *ÄZ*, 32 (1894), p. 65—66; SPIEGELBERG, *loc. cit.* (page précédente, n. 2.)

sive, notamment dans les inscriptions précitées d'Elkab qui portent invariablement , mais on rencontre aussi quelquefois la forme *sezat*[1]; au temps de la Ire dynastie, comme nous venons de le voir, on possède maintenant deux exemples de la forme , ce qui tendrait à indiquer, pour *zaset*, une prédominance ininterrompue du début de la période thinite à la fin de l'Ancien Empire, si l'on ne se rappelait immédiatement que sur deux cylindres de Perabsen et de Khasekhmoui on trouve la forme *sezat* habituelle sous le Moyen et la Nouvel Empire, dans les titres , , «chargé du sceau de toutes choses»[2]. On voit que pour les premières dynasties comme pour les temps suivants, il nous faut renoncer à savoir comment les éléments phonétiques du mot étaient ordonnés, et admettre, avec Spiegelberg, la possibilité de deux formes *sezat* et *zaset* simultanées.

Il se pose maintenant une question très intéressante lorsqu'on rapproche la forme de la Ire dynastie et la forme de l'Ancien Empire. Est-ce que ces deux écritures, curieusement analogues, ne seraient pas en réalité identiques, en d'autres termes, est-ce que le signe , dont la valeur pictographique primitive est des plus incertaines[3], ne serait

[1] , *Mastabas*, p. 198.

[2] PETRIE, *RT* II, cyl. 190, 201; WEILL, *IIe et IIIe dynasties*, pp. 106, 116. L'explication de , dans ces inscriptions, a été donnée dès 1898 par SPIEGELBERG (*loc. cit.*)

[3] BRUGSCH, dans son *Index* de 1872, le range aux *bâtons, massues, etc.* (p. 16, no 443); le tableau des signes typographiques de THEINHARDT, en 1875, le met aux outils et instruments (U 21 et 23), de même que font ensuite LORET en 1889 (*Grammaire*, p. 130, no 645) et ERMAN en 1902 (*Gramm.*, p. 224: *Feuerbohr*). L'interprétation d'Erman prend son origine dans l'existence

pas tout simplement le sceau lui-même? On voit qu'alors dans la forme de l'Ancien Empire, où paraît fonctionner comme syllabique, il y aurait encore souvenir de la valeur symbolique totale du signe, et que ce n'est que plus tard, au temps du Moyen Empire, que se serait achevée la différentiation du symbolique et du syllabique *za*, dont une forme comme est le témoignage. A l'appui de cette hypothèse on trouve des raisons dans la graphie même de l'Ancien Empire. STERN, devant les inscriptions précitées d'Elkab, s'étonnait déjà du dessin indéterminé du , dans lequel, dit-il très bien, on pourrait voir à volonté , , ou [1], et la même indétermination de forme s'observe sur le cercueil du Caire dont le propriétaire était «préposé au sceau», ou «chef du service du sceau de la pyramide *Noutir* du roi Menkaoura» [2] : pour comprendre le dernier signe, il faut le secours des titres analogues bien écrits, tels que vu plus haut, car le scribe du cercueil du Caire semble avoir totalement cessé de comprendre qu'il avait à représenter le sceau , et achemine son dessin, de la manière la plus curieuse, vers une forme pointue avec embase indéterminée, apparentée avec et .

Si , comme nous le croyons, est réellement le sceau, cela donne l'explication du titre ou qui se présente avec une grande fréquence sur les cylindres à noms

d'un mot pour lequel on verra, en dernier lieu, UNGNAD dans *ÄZ*, 43 (1907), p. 161, et GOLENISCHEFF dans *ÄZ*, 45 (1909), p. 85.

1 STERN, *loc. cit.*, p. 69.

2 DARESSY, *Rec. de travaux*, XIV, p. 165; SETHE, *Urk. alten Reichs*, p. 22

royaux de l'époque de Den à celle de Noutirkha-Zosir, où il appartient le plus souvent à un officier du vignoble sacré du roi. Ce titre a été l'objet de tentatives d'explications déjà nombreuses; il semble qu'il convienne à présent de les abandonner toutes[1] pour lire *hir zaset* et traduire «chef du sceau» comme dans les formes de titulature précédemment vues: l'expression ne serait autre chose, sous une forme un peu plus simple, que ou de nos deux cylindres du règne de Den, qui est des textes memphites. Quant à l'appellation simple , des cylindres précités de Khasekhmoui et de Perabsen, «chargé du sceau» sans *hir* ni *hir sheta*, elle se retrouve de même dans le des inscriptions d'Elkab, et SPIEGELBERG en a signalé, sur la table à libations de Shemai, l'écriture détaillée , «l'homme au sceau».

1 Le dessin très grossier du signe , qui sur ces cylindres ressemble à une espèce de , avec une barre verticale tantôt très haute tantôt complètement aplatie, l'a tout d'abord fait confondre avec , jusqu'à ce que SETHE eut indiqué la vraie lecture; mais SETHE n'aperçut pas le sens, non plus que moi-même, qui proposai, pour remplacer la sienne, une interprétation également inexacte: voir WEILL dans *Rec. de travaux*, 29 (1907), p. 52—53, et *IIe et IIIe dynasties*, p. 80, où l'on trouvera en détail l'histoire de la question.

Zur Lesung des Grabsteines zu Kopenhagen.

Von

N. Reich.

SPIEGELBERG (*ÄZ* 45/101 ff.) greift — wenn auch scharfsinnig, so doch meines Erachtens mit Unrecht — BOESERS Lesung des demotischen Namens für *Hor* auf dem der Kopenhagener Sammlung angehörigen Grabstein an (*ÄZ* 44/130).

Nach SP. soll *Hr-ḥb* gelesen werden müssen u. zw. soll *1)* *ḥb* der 2. Bestandteil des Namens in die Bedeutung des griechischen Σφήξ übersetzt worden sein, *2)* soll — da σφήξ richtig übersetzt «Wespe» heisst[1] — die «Wespe» mit der «Biene» verwechselt worden sein, für welche Verwechslungen SP. auch in Anmerkung 5 (a. a. O.) Beispiele aus der 26. Dynastie und aus der Ptolemäerzeit anführt, *3)* soll es sich — ich muss bemerken, dass es sich um einen Grabstein handelt — um einen Scherz bei der ganzen Schreibung handeln, *4)* soll — da das erste Zeichen des zweiten Namenbestandteiles einem anstatt des auf Grund aller obigen

[1] Durch die inzwischen erschienenen ausgezeichneten Ausführungen v. BISSINGS *Lesefrüchten (Recueil* XXXII p. 49 ff., Nr 22 , = σφήξ, *die Wespe)*, welcher zeigt, dass SP. s. Biene eine Wespe ist, wird SP. s Umweg etwas kleiner.

Anführungen zu erwartenden entspreche[1] — die Papyrusstande durch das allgemeinere Determinativ für Holz ersetzt worden sein.

Müssen wir alle angeführten Gründe schon deshalb anzweifeln, weil wohl jeder einzelne allein für sich vorkommen kann, hingegen eine solche Summe von Missgeschicken für den bedauernswerten Namen in ihrem gleichzeitigen Zusammentreffen denn doch zu den Unwahrscheinlichkeiten gehört, so kommt noch hinzu, dass die Lesung *Hr-ḥb*, die SPIEGELBERG vorzieht, ja schon philologisch unmöglich ist — selbst wenn wir alle Verwechslungen u. s. w. als richtig annehmen würden — weil dem griechischen Ὧρος ὁ καὶ Σφήξ doch ein *Hr z-t n-f ḥb* oder ein *Hr nt e-w z n-f ḥb* entsprechen müsste, das erwartete *nt e-w z n-f* aber nicht dasteht. Es ist auch kein Raum dafür vorhanden, es irgendwie hineininterpretieren zu können.

Ferner stützt sich SPIEGELBERG darauf, dass «die dankenswerte Zusammenstellung von Reich (*Demotische und griechische Texte auf Mumientäfelchen,* S. 61 ff.) nirgends die obige Form zeigt, die auch aus der Entwicklung der Gruppe ganz unerklärlich» sei. Diese Berufung auf meine «Zusammenstellung», ist es, welche mich veranlasst hat, mich mit dieser Lesung eingehender zu beschäftigen.

Obwohl es sich mir bei meiner «Zusammenstellung» in meinen «Texten auf Mumientäfelchen» ja in erster Reihe darum handelte, zu zeigen, dass die Bemerkungen SPIEGELBERGS (*Recueil* 25/12) nicht richtig sein können, — und ich glaube, dass es mir gelungen ist, es wahrscheinlich zu machen, dass tatsächlich der kleine senkrechte Strich der hieroglyphischen Schreibung einen missverstandenen Abkömling des schrägen Striches

[1] Nebenbei bemerkt, ist diese Behauptung SP. s ebenfalls irrig, da das betreffende Zeichen sodann palaeographisch einem entsprechen würde.

der demotischen Schreibung darstellen wird, also den oberen Teil des Götterdeterminativs repräsentiert — so finden sich doch in diesen «Zusammenstellungen» mehrere Beispiele, welche auf die Lesung von *Hr* anstatt *Hr-hb* weisen. Vor allem will ich auf die Schreibungen des «Pap. mag.» von London und Leiden hinweisen z. B. II 8 u. IX 14, IX 19. (GRIFFITH und TOMPSSON, *The Demotic magical Papyrus of London and Leiden)* vgl. p. 75 meiner «Texte auf Mumientäfelchen»; ferner auf die Schreibungen von Nr. 116, 117 u. 124 in meinen «Zusammenstellungen» p. 70 ff., welche ich der Deutlichkeit halber nochmals folgen lasse.

Nr. 116 = *F 26. *Hr* (Taf. 10 von SPIEGELBERGS Eigennamen etc.).

Nr. 117 = *F 38 *Sen-Hor* (a. a. O., Taf. 14).

Demot. mag. Pap.: *Hor* II 8: p. 75 meiner «Texte»).

Hiezu kommen noch die Schemen, die ich p. 77 (a. a. O.) aufgestellt habe . Ich muss noch ausdrücklich betonen, dass es sich mir bei meiner Betrachtung ja nicht um *Personen*determinative, sondern um das *Götter*determinativ handelte. Ich will im Folgenden zuerst einige Beispiele für es geben:

*F 14, b. = *ntr*, ebenso *F 22 u. *F 24.

ferner *F 26, b. = *ntr*

*F 6, b. = » »

*F 25, b. = » »

*F 30, b. = » »

*F 33, b. = *ntr*

*F 36, b. = » »

*F 46, b. = » »

*F 43, b. = » »

*F 16, b. = » »

Aus den von mir herausgegebenen Mumientäfelchen:

7 a = *ntr*

13 b = » »

ebenda = *Wsr*

Uns interessiert an allen obigen Beispielen in erster Linie der demotische Repräsentant des Götterdeterminativs. Wir sehen die verschiedenen Formen desselben und erkennen unschwer darin das Correlat des vorletzten Determinativs unseres obigen fraglichen Wortes dessentwegen dieser Aufsatz geschrieben worden ist. Soviel bezüglich des vorletzten Zeichens der ganzen Gruppe, das SP. für anspricht.

Um den Vorläufer des letzten Zeichens des von SP. für die Lesung von *hb* (in *Hr-hb*) in Anspruch genommenen demotischen Zeichencomplexes näher kennen zu lernen, führe ich im folgenden einige Beispiele von Namen, welche dasselbe Determinativ gebrauchen, aus GRIFFITH's *Rylands Papyri* an.

Jahr: 284 v. Chr. XI D/1. [ ] *St-yr-b'n*

Jahr: 284 v. Chr. XI C/1. [ ] *Qls*

Jahr: 284 v. Chr. XI B/1.
Yr-(w-)rz

und zum Unterschied dazu in demselben Papyrus ohne dieses, nicht unbedingt notwendige Determinativ.

Jahr: 284 v. Chr. XI A/2.
Yr-w-rz

ferner Jahr: 284 v. Chr. XI V/3.
Thwt-ᵓrrḥ-s

Jahr: 281 v. Chr. XII H/13.
Qlz

Jahr: 281 v. Chr. XII H/5. *Pa-yr*
» 281 » XIV V/9. *Pa-ᶜw*
» 281 » XIV /2. *Pa-ne*

Hiezu möchte ich noch *Cairo 31110* (SPIEGELBERG, *Demot. Denkm.*, Taf. IX, l. 11) fügen:

Ptolemäerzeit. *Ta-ᵓr-w.*

Wir ersehen aus obigen Beispielen, dass dieses Determinativ auch sonst häufig ist, wenn es auch in Wirklichkeit den «sitzenden Mann» darzustellt. Ich will nun auch ein Beispiel für eine andere Variante des Determinativs bei Personennamen hiehersetzen.

Nr. 124 (meiner «Mumientäfelchen») = Pap. Heidelb. 650 a
Ne-neḫt-Hor (ÄZ 42/52).

Ich behandle diese beiden Varianten der Personendeterminative deshalb hier ausführlicher, weil es naheliegen würde aus ihrer äusseren Form es mit , das wir oben als das Götterdeterminativ erkannt haben, zusammenzustellen, was nicht möglich ist.

Was also das letzte Zeichen betrifft, welches im Worte *Hor* vorkommt, so haben wir in diesem Hacken das Determinativ für Personen zu sehen, welches in der Römerzeit durchaus nichts seltenes ist. Wir besitzen eben neben den bekannteren auch den Hacken für diese Funktion.

Für diese Schreibung sei es mir noch gestattet, aus früher Römerzeit drei Schreibungen des Namens *Herieus*, *Hry(w)* des Papyrus 622 des British Museum [1] anzuführen, welche dasselbe Determinativ gebrauchen:

Jahr 11 n. Chr. l. 2. [2]
» 11 » l. 2. [2]

Derselbe Name von gelehrterer anderer Hand in der letzten Zeile derselben Urkunde:

Jahr 11 n. Chr. [3]

Dieselben zwei Namen in den RYLANDS Papyri (nach GRIFFITH), der erste ohne, der zweite mit den beiden fraglichen, nicht unbedingt notwendigen Determinativen:

Jahr 284 n. Chr. XI, v/9.
» 281 » XIV, V/14.

---

[1] Vgl. KENYON, Greek Papyri in the British Museum II, Atlas, 7 + 8 — Textband, p. 176 ff. und REICH, Ein demotisch-griechischer Kontrakt eines Hauskaufes = *Sphinx*, XIV p. 1 ff., und Taf. 1, Taf. 4 und Taf. 6.

[2] Das Zeichen sieht wie ein demotisches *w (u)* aus, ist aber in Wirklichkeit nichts anderes als eine missverständliche Auffassung von seiten des aegyptischen Schreibers für das von mir hingesetzte Zeichen, wobei der Laut *u* von *Herieus* das Missverständnis unterstützt hat. Vergleiche die folgenden Schreibungen.

[3] Es steht nicht (bei *dieser* Orthographie) etwa da, vor welcher Auffassung ich warnen möchte. Dies ist auch daraus zu ersehen, dass zuletzt ein kleiner *Hacken* geschrieben ist und nicht der sonst zu erwartende kleine senkrechte Strich.

Zufälligerweise fast genau so geschrieben wie in dem Beispiele BOESERS =

Was SPIEGELBERGS Bedenken gegen BOESERS Lesung hervorgerufen, ist vermutlich der Umstand, dass die Schreibungen von *Hor* mit Determinativen ihm nicht geheuer erscheinen, umsomehr als ich (a. a. O.) gezeigt hatte, dass denselben das Götterdeterminativ eigentlich inhaerent ist, also ein weiteres Determinativ scheinbar überflüssig gewesen wäre.

Wie ich schon p. 76 ff. (a. a. O.) gezeigt habe, ist der Ursprung der Schreibung für *Hor* häufig in Vergessenheit geraten, wofür ich ja weiter oben in diesen meinen Ausführungen nochmals Beispiele aufgeführt.

Diesen ist noch hinzuzufügen

R 11 Ωρου (gen.)

und *R 20* Ωρος

welche ebenfalls unserem behandelten Worte entsprechen und die ich in meinen «Texten auf Mumientäfelchen» nur deshalb nicht anführte, weil sie uns nicht in einem Facsimile, sondern nur in schematisierter Schrift vorliegen. Doch können diese beiden Schreibungen nicht beanstandet werden.

Von dem reichen Material, dass uns GRIFFITH in den Rylands Papyri vor kurzem zugeführt hat, möchte ich noch von Schreibungen dieses Namens

XIV V/7 für *Hr* und XI A/1 für *Ty-Hr* hiehersetzen.

Nach alledem muss nach meinem Dafürhalten BOESERS Lesung des Namens auf dem Kopenhagener Grabstein mit *Hor* als vollkommen einwandfrei und als richtig angesehen werden.

N. Reich.

The land of the hittites par J. GARSTANG with prefatory note by Prof. A. H. SAYCE. London, Constable & C°. 1910. 420 p. avec cartes, plans et 90 figures. Prix 12/6.

Toutes les personnes qui s'intéresssent à la «question hittite» auront plaisir et profit à lire ce joli livre. Elles y trouveront un exposé très clair et suffisamment développé de nos connaissances actuelles, et, si elles comparent cet ouvrage à la brochure de vulgarisation de M. SAYCE parue il y a quelques années (*The Hittites*, 3[e] édition, Londres 1903) elles pourront apprécier l'importance des progrès réalisés.

On connaît la compétence de M. G. Il a parcouru presque en entier, en 1907, l'ancien empire de Subbi-luliuma et de Mursil, les grands rois hittites. Il a pu visiter le champ de fouilles de M. WINCKLER à Boghaz-Keui, et en plusieurs localités, à Sakje-Geuzi en particulier, M. G. a fait d'intéressantes découvertes archéologiques.

Nous connaissions déjà par divers articles de revues, notamment par ceux publiés dans les *Annales d'archéologie et d'anthropologie de l'Université de Liverpool*, les principaux résultats de l'expédition de M. G. Il nous est agréable d'en retrouver la substance dans un exposé d'ensemble. Géographie, Histoire sommaire d'Asie Mineure, Monuments hittites, Histoire des Hittites, telles sont les divisions de cet ouvrage. Deux chapitres spéciaux, les chapitres III et IV, ont été consacrés, l'un à la capitale du Nord, Boghaz-Keui et au sanctuaire rupestre de Yasili-Kaïa, l'autre aux villes d'Eyouk, de Zendschirli, de Sakje-Geuzi, qui, comme chacun sait, sont aujourd'hui les capitales archéologiques du Hittisme.

Voici le titre complet du livre de M. G.: *The land of the hittites, an account of recent explorations and discoveries in Asia Minor.*

Ce titre ne donne pas une idée très exacte de l'ouvrage, parce que l'on s'attend à un voyage archéologique alors qu'en réalité M. G. nous a donné une sorte de manuel pratique d'archéologie et d'histoire hittites, et que c'est d'ailleurs bien là ce qu'il a voulu faire. Car M. SAYCE le dit en propres termes dans son introduction: «*The main purpose of this work is to review our present knowledge of Hittite history, art & archæology, to describe the Hittite monuments now known to exist, and to trace the story of the Hittite empire as it has been revealed to us by recent discoveries*». C'est une des raisons qui font que l'on regrette de ne point trouver un chapitre résumant l'état actuel du déchiffrement. Les articles nombreux de M. SAYCE dans les PSBA et les *Ausgrabungen* de M. WINCKLER avaient, ce me semble, rendu la tâche relativement aisée, et l'auteur aurait ainsi complété son travail. Je crois qu'il fera bien de réparer cette lacune dans une prochaine édition.

Tel qu'il est ce livre me paraîtrait mieux intitulé par exemple: *The Hittites, their land, monuments & history.*

L'introduction, écrite par M. SAYCE, exprime la conviction qu'avant longtemps, grâce à une connaissance plus précise de la civilisation hittite, nous serons un peu moins ignorants de tout ce qui concerne les origines de l'art et de la religion en Grèce (et, par suite, en Europe).

M. SAYCE rappelle ensuite les beaux résultats des fouilles de M. WINCKLER à Boghaz-Keui, de M. G. à Sakje-Geuzi; il insiste sur l'antiquité remarquable du dépôt de Sakje-Geuzi dont les couches profondes remontent à l'époque néolithique et renferment de nombreux fragments de poteries grossières qui rappellent singulièrement celles que l'on trouve dans le Turkestan. M. SAYCE remarque enfin combien la puissance hittite a été grande et quelle influence considérable elle a exercée sur l'histoire de l'Orient classique: destruction de la première dynastie babylonienne, de

la puissance égyptienne en Asie, échec pendant plusieurs siècles de l'offensive assyrienne, prépondérance en Palestine. Les Hittites auraient également fondé la dynastie des Héraclides en Lydie. Ils auraient enfin été un intermédiaire civilisateur entre les peuples de Syrie et de Mésopotamie et ceux de la côte occidentale d'Asie Mineure, de la future Grèce. La connaissance et l'étude des monuments écrits par les Hittites permettront seules de décider jusqu'à quel point les inductions de M. SAYCE sont fondées. Jusque là il nous paraît plus prudent de ne rien affirmer. Tout est possible.

Le premier chapitre s'occupe de la Géographie des territoires hittites. Mais que comprennent ces territoires? Quelques renseignements historiques peu nombreux et vagues, nous dit M. G., permettent d'en déterminer la limite approximative du côté de la Syrie septentrionale et de l'Asie Mineure orientale. C'est tout. Si nous voulons avoir des connaissances plus précises, nous sommes obligés de nous en rapporter à des restes de monuments qui ne correspondent à aucune frontière bien définie et ne coïncident avec aucune des limites naturelles telles qu'il s'en trouve toujours pour séparer les grands peuples les uns des autres. — D'autre part, il est impossible de n'être pas surpris par la façon originale dont ces monuments sont répartis, depuis l'Halys jusqu'à l'Ouest de l'Asie Mineure, exception faite, toutefois, de la côte de la Méditerranée et de celle de la mer Noire, où les Hittites, jusqu'à ce jour, paraissent n'avoir laissé aucun vestige.

Suivant M. G. les sculptures du Sipyle et du Kara-Bel témoigneraient cependant que les passages conduisant de l'intérieur du pays à la côte de Lydie ont été occupés par les Hittites. Mais il ne voit pas clairement quelles relations ont pu exister entre ce peuple et ceux que les Egyptiens appelaient les «peuples de la mer». Diodore rapporte, à propos des Crétois, que: τῶν τὰ Κρητικὰ γεγραφότων οἱ πλεῖστοι διαφωνοῦσι πρὸς ἀλλήλους; l'on peut, je crois, en dire autant de cette masse

hétérogène de peuples toujours nouveaux qui paraissent s'être succédés en Asie Mineure pendant de nombreux siècles.

M. G. croit donc que les Hittites étaient un peuple continental aussi peu porté aux expéditions maritimes que les Turcs de nos jours. Leur centre aurait été dans les massifs du Taurus et de l'Anti-Taurus, d'où ils se seraient répandus vers l'Ouest, vers le Sud, vers le Nord. Ce serait une nation de montagnards. C'est l'opinion courante.

Ceci posé, l'auteur décrit brièvement la région du Taurus, la Syrie septentrionale, les vallées de l'Afrîn, du Kara-su, de l'Oronte. A Kartal il remarque le caractère hittite des habitants, et il signale l'existence dans les collines boisées des environs, d'une population étrange, au nez fort, au front fuyant, aux lèvres épaisses, dont le type se rapproche beaucoup de celui des Hittites tel qu'il est figuré sur les monuments égyptiens. (Cf en particulier les Pl. LXXXIII et LXXXIV).

Quant au plateau central d'Asie Mineure, M. G. le divise, pour la commodité, en cinq régions, caractérisées chacune par son apparence physique; plaines situées au Nord et à l'Est d'Iconium, collines fourrées de pins et pâturages de Phrygie, région d'Angora, territoire enserré dans la boucle de l'Halys, territoire de Tyana et partie orientale de la plaine de Konia jusqu'au Taurus. Il remarque, à ce propos, que ces deux dernières régions s'opposent, en quelque sorte, aux trois premières dont elles sont séparées par le désert, le lac de Tuz Geul et le cours moyen de l'Halys.

C'est, naturellement le premier groupe qui, par suite de sa situation, a le plus longtemps subi l'influence de la civilisation orientale et en a conservé l'impression la plus durable. C'est là que les monuments hittites sont le plus nombreux alors qu'ils sont plutôt rares à l'occident. — Au groupe oriental il faut rattacher Césarée, ancienne résidence des rois de Cappadoce, dont l'importante position géographique a fait, dès l'époque romaine, un centre de commerce et de transit.

M. G. étudie ensuite le bassin de l'Halys qu'il décrit avec agrément et pittoresque. A propos de Boghaz-Keui il remarque qu'il est difficile de comprendre aujourd'hui les raisons qui, autrefois, ont fixé le choix des Hittites sur cette capitale. MM. Perrot et Chipiez (*Histoire de l'Art* T. IV p. 598) me paraissent être dans la vérité lorsqu'ils écrivent: «ce district forme dans son ensemble, au nord du grand plateau cappadocien, comme une sorte de réduit et de forteresse naturelle.» Il semble, en effet, que les Hittites aient plus eu besoin d'un repaire que d'une capitale, au moins jusqu'à la grande époque.

Dans son ensemble, ce premier chapitre nous paraît, de tout l'ouvrage, le moins bien réussi: il n'est pas très bien composé, et il serait facile, me semble-t-il, de le rendre plus net et d'en alléger l'exposé. Ce n'est ni un récit de voyage, ni une description géograhique, mais un ensemble un peu confus de considérations ethnologiques, historiques, topographiques, que l'auteur aurait, croyons-nous, avantage à remanier.

Du second chapitre je ne dirai que peu de chose parce que la première partie fait jusqu'à un certain point double emploi avec le chapitre VI, et que la seconde n'est qu'une revue, bien faite d'ailleurs, du peu que nous savons aujourd'hui sur l'Etat et la civilisation des Phrygiens, sur l'Ourartou, sur l'invasion cimmérienne. Tous ceux qui connaissent les ouvrages classiques de Perrot et Chipiez, de Maspero, de Radet, peuvent passer rapidement.

C'est au Chapitre III que commence l'étude des monuments qui sont encore, comme le remarque l'auteur, notre plus sûr moyen d'information. M. G., comme M. Sayce, considère comme hittites tous les monuments portant une inscription hittite. Je ne vois pas, pour le moment du moins, de grave inconvénient à adopter ce critérium. Mais dès maintenant il conviendrait de rappeler avec force que c'est là une opinion provisoire, à priori. Car il se pourrait fort bien (et cela me paraît probable), qu'il en soit des caractères hittites comme des caractères cunéiformes qui

recouvrent des langues fort différentes. Les «Mêlées de peuples» ont été nombreuses sur le Plateau d'Asie Mineure, et nous savons déjà que le nom de Hatti désigne un vaste ensemble, une confédération de nations diverses. Ce fait très simple me paraît n'avoir pas été considéré avec assez d'attention jusqu'ici par M. SAYCE; je ne serais même pas étonné qu'un «géorgisme» moins exclusif fût favorable aux progrès du déchiffrement. Car, en somme, le premier bilingue hittite, la bosse de Tarkondemos, exprime, selon toutes apparences, les syllabes *Tarku* au moyen de l'image d'une tête d'animal qui ressemble à un bouquetin ou à un quadrupède de même espèce: or il se trouve qu'une bête de ce genre est désignée en Hébreu par le terme תרח, en Syriaque par ܛܪܚܐ, en Assyrien par *tarku*. D'où il ne me paraît pas téméraire de conclure que les caractères hittites *ont pu* servir à exprimer d'autres mots que des mots géorgiens et, par conséquent, recouvrir d'autres langues qu'une langue caucasienne, une langue sémitique, par exemple, ou une langue arienne, mais plus probablement une langue sémitique. Ceci soit dit sans porter préjudice aux beaux travaux de M. SAYCE dont j'admire et respecte l'immense labeur, bien que je redoute parfois de sa part un excès d'ingéniosité.

L'avenir, d'ailleurs, se chargera de démontrer de quel côté se trouve la vérité.

M. G. répartit les monuments hittites en cinq groupes, selon la région qu'ils occupent. Le premier groupe comprend les monuments trouvés dans la Syrie septentrionale: Hamath, Vallée de l'Oronte, Alep, Zendschirli, Sakje-Geuzi, Aintab, Killiz, Marash, Jerablis, etc. Le second renferme les monuments du Taurus et de l'Anti-Taurus, le troisième ceux du bassin de l'Halys, le quatrième ceux d'Angora, de Giaour-Kalessi, du Sipyle, de Kara-bel, d'Eflatoun Bounar.

M. G. décrit la grande déesse assise dans sa niche de roc au sommet du Sipyle (p. 168). D'après M. SAYCE, qu'il cite, l'inscription tracée à la hauteur de la tête sur les parois

renfermerait le nom de la Déesse-mère et son titre: *reine du rocher*.

Enfin le cinquième groupe comprend les monuments du Sud-ouest: du Kara-dagh, du Kizil-dagh, etc.

La plupart des monuments décrits sont déjà familiers aux lecteurs de l'*Histoire de l'art* ou des *PSBA*. Presque tous, d'ailleurs, ont été reproduits dans le *Corpus inscriptionum hettiticarum* de MESSERSCHMIDT. Cependant, M. G. a eu la bonne pensée de nous donner d'excellentes photographies des principaux d'entre eux: de l'inscription de Hamath (CIH T. III B), d'une scène de chasse découverte à Sakje-Geuzi, où l'influence assyrienne paraît très marquée; la Pl. XL reproduit un cachet d'ivoire portant des hiéroglyphes qui rappellent singulièrement les signes tracés à l'encre à l'intérieur d'un vase de Cuossos (Cf EVANS, *Scripta Minoa*, Fig. 12, p. 29). Cf également Pl. XLI une inscription d'Aintab (reproduction de la Pl. X des *Annales d'archéologie et d'anthropologie* de l'Université de Liverpool Sept. 1908) que le CIH ne renferme pas encore, etc. etc. On trouvera également (Pl. LIII) une photographie de la déesse du Sipyle sensiblement meilleure que le tracé du CIH (Pl. XXXVII) et que la figure de PERROT et CHIPIEZ (T. IV, p. 754).

Nous ne pouvons entrer dans le détail des chapitres consacrés à Boghaz-Keui, Yasili-Kaia, Eyouk, Zendschirli, Sakje-Geuzi.

A Boghaz-Keui les fouilles allemandes ont, comme on sait, fait retrouver de nombreux documents, notamment d'importantes archives diplomatiques — encore inédites pour la plupart, malheureusement —. A Sakje-Geuzi M. G., entre autres monuments, a déblayé un temple ou un palais (Cf Pl. LXXVIII) dont l'entrée est gardée par des lions et ornée de bas-reliefs. On lira avec intérêt la description assez détaillée qu'il donne de ces diverses localités et des vestiges hittites qu'elles renferment.

Le sixième et dernier chapitre constitue la partie capitale du volume. L'auteur y a réuni tout ce que nous commençons à connaître de l'histoire hittite. M. SAYCE nous en avait dit

quelques mots, dans son petit livre «*les Hittites*», il y a plusieurs années. Nous commençons à entrevoir des détails plus nets.

L'on sait que les principaux éléments de notre science récente ont été fournis par les archives de Boghaz-Keui dont les documents les plus importants actuellement traduits sont: le traité des Hittites avec les Matiènes (ou Mitanni), qui est précédé d'une sorte de préambule historique exposant les relations antérieures du roi de Hatti avec Tushratta, roi de Mitanni, et quelques autres petits Etats mal définis; un fragment de traité du même roi avec Aitakama (orthographié p. 325, en note, Aitagama) fils de Sutatarra (p. 331 Sutatarra et index Sutatarza), roi de Kinza et avec le royaume de Nukhasse (au nord d'Alep, à ce qu'il semble); un traité avec les Amorrhéens, datant du règne de Mursil, le Maurasar des textes égyptiens; un autre traité avec les Amorrhéens de l'époque de Hattusil, précédé d'un protocole historique rapportant des faits antécédents; une correspondance diplomatique entre le roi Hattusil et la cour de Babylone; un édit de Doud-khaliya relatif à des questions d'ordre intérieur; un édit du même roi se rapportant à un soulèvement des Amorrhéens; une sorte de plan cadastral du temps d'Arnouantas, roi, fils de Doud-khaliya (vers 1220 av J. C.). Ce dernier monument présente un grand intérêt pour le déchiffrement, parce que les cachets qui y sont apposés portent en écriture cunéiforme en même temps qu'en caractères hittites les noms propres des signataires: Arnouantas, les princesses royales Tawâssi mère du précédent, Mounidan, son épouse. Malheureusement sur le cachet d'Arnouantas les signes cunéiformes seuls sont visibles. Je ne crois pouvoir mieux faire que de donner le tableau chronologique de l'histoire hittite tel que l'a établi M. Garstang. L'on aura ainsi une idée parfaitement nette de la façon dont il conçoit cette histoire. L'avenir décidera de la valeur de cette synthèse, mais quelles que soient les conclusions d'une science future et mieux informée, l'on appréciera toujours la clarté et la bonne ordonnance de cet «essai d'histoire hittite».

Voici le sommaire de M. Garstang: (p. 390):

Vers 2000 av. J. C. Etablissements hittites dans la Syrie méridionale; anéantissement de la première dynastie babylonienne. Le Cheval et le char employés en Asie Mineure.

Vers 1400: Rois hittites établis à Boghaz-Keui.

Vers 1380 Subbi-luliuma annexe la Syrie du nord et envahit la Mésopotamie.

Vers 1370: les Amorrhéens sont réduits en vassalité; conclusion du traité avec l'Egypte; protectorat établi sur les Matiènes. L'empire Hittite s'étend sur l'Asie Mineure et le nord de la Syrie.

Vers 1350 Règne d'Arandas. Vers 1340 Mursil monte sur le trône.

Vers 1320 l'Assyrie s'empare de la Mésopotamie et de Malatia.

Vers 1310 l'Egypte reconquiert la Syrie du nord.

Vers 1295 Mutallu monte sur le trône. Vers 1288 bataille de Qadesh.

Vers 1271 traité conclu entre Hattusil et le Pharaon;

Vers 1250 visite d'un roi Hittite (Doudkhaliya?) en Egypte;

Vers 1220 règne d'Arnouantas.

Vers 1200 invasion moscho-phrygienne; chute des Hatti et peut-être de l'Etat de Boghaz-Keui.

Vers 1170 les Mosches atteignent la frontière assyrienne; ils en sont repoussés en 1120.

Vers 1120 invasions assyriennes dans la Syrie septentrionale et le Taurus.

Vers 1000 Renaissance de l'Etat hittite.Reconstruction du palais de Boghaz-Keui.

Vers 885 Invasions assyriennes à Tabal et Tarse.

Vers 750 La Syrie du nord et la région du Taurus sont soumises aux rois de Van. Les Phrygiens s'emparent du plateau d'Asie Mineure.

Vers 740 Suprématie assyrienne; chute de Qarkemish.

Vers 709 Chute de Marash.

Monsieur G. a ajouté à son livre une carte des Etats hittites (p. 375) et une carte des localités hittites en Asie Mineure (en face de la p. 390). J'ai remarqué et je lui signale d'assez nombreuses divergences d'orthographe entre son texte et ces cartes.

Le volume se clôt sur une bibliographie qui est très suffisante, bien qu'incomplète (je n'y ai trouvé mention ni des articles de BALL dans les *PSBA*, ni des premiers mémoires publiés sur la question hittite par M SAYCE dans les *Transactions* et les *Proceedings*). Je pourrais citer d'autres omissions. Mais ce serait faire une mauvaise chicane à l'auteur. M. GARSTANG connaît bien la question hittite, et il nous a donné un livre qui, dans son ensemble, est utile et intéressant. C'est tout ce qu'il faut.

C. Autran.

COLIN CAMPBELL M. A., D. D. — *Two Theban Queens* (Nefert-ari and Ty-ti) and their Tombs. — London: Kegan Paul, Trench, Trübner & Co. 1909.

Les tombeaux de la Vallée des Reines forment dans la nécropole thébaine un groupe à part qui est loin de nous avoir fourni autant de renseignements que les autres, tant au point de vue de l'histoire et de l'archéologie qu'à celui de la religion et des coutumes funéraires; ils ne contiennent que des textes bien connus du Livre des Morts, des tableaux d'offrandes à divers dieux, l'image de quelques génies infernaux, mais jamais des scènes de la vie ordinaire ou des funérailles, et c'est pour cela qu'on les a un peu négligés jusqu'ici. Ils constituent par contre des documents incomparables pour l'histoire du costume des membres de la famille royale sous la XIXe et la XXe dynastie et certains d'entre eux, surtout ceux qui ont été récemment découverts et remis en état par la mission italienne, sont admirablement conservés, la fraicheur du colorés de leurs peintures est incomparable, et ils ont par cela ménu un certain intérêt artistique. Ces tombeaux demanderaient donc, pour être vraiment utiles à la science, une publication intégrale, avec de grandes planches, si possible en couleurs.

M. Colin Campbell a exécuté des copies de deux de ces tombes, celle de Nofrit Ari, qui est découverte depuis peu d'années, la plus belle peut-être de tout le groupe, et celle, beaucoup plus connue, de Titi, mais pour le procédé de publication, il ne partage pas l'opinion que je viens d'emettre et estime qu'une simple description peut suffire; celle qu'il donne de la première de ces tombes dans son petit volume est très complète, métho-

dique et scrupuleuse, mais il est absolument impossible, en l'absence de la reproduction des scènes, de se rendre compte, même approximativement, du monument dont il parle. Tous les détails des peintures, qui sont ici la chose intéressante, sont inutilisables pour l'archéologue et les traductions in-extenso des inscriptions ne peuvent que faire ressortir la pauvreté de ces textes, formules religieuses courantes ou fragments très connus du Livre des Morts. Le résultat scientifique de cette monographie est donc loin de correspondre au travail très consciencieux qu'elle a demandé à son auteur; c'est en somme un guide plus détaillé que les autres, et il serait nécessaire, pour l'utiliser avec profit, de l'étudier dans le tombeau même.

La seconde partie du volume est consacrée au tombeau de Titi, qui est ouvert aux visiteurs depuis très longtemps, et dont les peintures ont beaucoup souffert; la même critique d'ordre général peut être ici aussi adressée à M. Colin Campbell, mais au moins nous pouvons, pour cette tombe, nous reporter à la publication en couleurs que M. Bénédite lui a consacrée il y a un certain nombre d'années dans les Mémoires de la Mission Archéologique française au Caire (tome V), publication qui, malgré toutes les imperfections de ses planches en couleur, est infiniment plus utile à la science que la description de M. Colin Campbell et ne mérite certainement pas le mépris que celui-ci affecte envers l'oeuvre de son devancier: il n'en parle en effet qu'en passant, dans une phrase de sa préface où il ne cite même ni le titre de l'ouvrage ni le nom de l'auteur, avec le sans-façon le plus cavalier!

Les deux monographies sont précédées chacune d'une courte notice historique résumant les travaux faits par divers savants, qui étaient arrivés à la conclusion très plausible que Nofrit-ari était une des femmes de Ramsès II et Titi, une reine de la XX[e] dynastie. Les quelques illustrations qui accompagnent le texte sont faites d'après des photographies qui sont presque toutes excellentes; on regrette en les voyant qu'elles ne tiennent pas dans ce

volume une place beaucoup plus importante. Des plans, même sommaires, des deux tombeaux, eussent aussi été ici tout à fait à leur place.

Colin Campbell, M. A., D. D. — *Two Theban Princes* (Kha-em-uast & Amen-Khepeshf, sons of Ramses III); Menna, a Land-Steward, and their tombs — Edinburgh; London: Oliver and Boyd. 1910.

Cette nouvelle publication du même auteur est consacrée en grande partie à deux autres tombeaux de la vallée des Reines, à peu près aussi beaux comme fraicheur de peinture et comme conservation que celui de Nofrit-ari, et également découverts par la Mission italienne, ceux de deux jeunes princes de la XX[e] dynastie, qui, ainsi que le fait très justement remarquer M. Colin Campbell dans son Introduction, moururent jeunes et ne regnèrent jamais, contrairement à ce qu'on a parfois prétendu. Une particularité intéressante de ces tombeaux est que le mort n'y paraît et n'y officie jamais seul, mais toujours à la suite de son père, le roi Ramsès III.

Comme le premier, ce livre ne contient que des descriptions faites suivant la même méthode et mérite aussi les mêmes critiques, mais je constate avec plaisir qu'il y a un réel progrès accompli: l'illustration, toujours faite d'après de bons clichés, et aussi réussie que le permet le procédé de la similigravure, est plus abondante et il y a même un plan sommaire de l'un des tombeaux; en plus de cela, quelques planches d'inscriptions, à la fin du volume, donnent un certain nombre de textes tirés du chap. CXLV du Livre des Morts, très rare dans les exemplaires d'époque thébaine. Jusqu'à quel point cette copie est exacte, c'est ce que je ne saurais dire, mais il me paraît y avoir quelques points douteux: pour ne citer qu'un exemple, à la place du

nom de parfum que donne le papyrus de Turin (éd. LEPSIUS, pl. LXII, l. 24), on trouve ici (p. 114, l. 7) la forme qui est une faute évidente, soit du dessinateur ancien, soit du copiste moderne, dont la traduction (p. 78) «son onguent *akha*» doit être changée en «l'onguent *âga*».

Pour compléter son volume, M. Colin Campbell y joint la description d'un autre tombeau, qui n'a du reste aucun rapport avec les deux précédents, celui de Mena, qui est un des mieux conservés et un des plus intéressants de Sheikh-Abd-el-Gournah. Ce monument n'a en effet pas encore été publié jusqu'ici, mais il le sera sans doute prochainement, M. G. Foucart en ayant pris des copies complètes et fort soignées qui, nous l'espérons, ne tarderont pas à paraître. M. Colin Campbell ignorait sans doute la chose; son travail ne saurait du reste nuire à la publication intégrale de M. Foucart, car il consiste en une description plus sommaire que les précédentes, avec une simple énumération des scènes les plus intéressantes, dont quelques-unes seulement sont reproduites dans les planches.

Pour terminer, je voudrais émettre le voeu que M. Colin Campbell, s'il veut entreprendre de nouvelles publications égyptologiques, adopte une méthode plus utile à la science et nous donne des copies intégrales des monuments et non plus de simples descriptions qui ne peuvent rendre aucun service réel.

Neuchâtel, mars 1911.

Gustave Jéquier.

G. JÉQUIER, Le Papyrus Prisse et ses variantes. Papyrus de la Bibliothèque Nationale (nos 183 à 194). Papyrus 10371 et 10435 du British Museum. Tablette Carnarvon au Musée du Caire. Publiés en fac-similé avec introduction. Album in-4° oblong. 13 pages, 16 planches en phototypie. Paris: Paul Geuthner. 1911. Prix: 36 francs.

L'ouvrage remarquable de M. JÉQUIER m'est parvenu peu de temps après que j'ai eu le volume de M. BUDGE: *Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum.*

En feuilletant ce dernier travail, je me suis aperçu que M. BUDGE publie (pl. 34 à 38) une nouvelle variante du *Papyrus Prisse,* variante qu'aucun égyptologue n'a connu jusqu'ici. La chose m'a intéressé d'autant plus que je savais que M. JÉQUIER était en train de terminer son travail: *Le Papyrus Prisse et ses variantes.* J'espérais retrouver, dans cet ouvrage, le fac-similé du nouveau papyrus. Il n'y est pas, et M. JÉQUIER ne fait pas non plus mention de la nouvelle variante du British Museum.

D'abord j'ai pensé que M. JÉQUIER avait fait une omission malgré lui. Cette explication me parut cependant peu probable, parce que l'omission de publier ou de mentionner l'importante variante dont il s'agit rend la publication de l'auteur incomplète, et il va de soi que M. JÉQUIER a voulu nous présenter un travail complet. J'allais écrire à M. BUDGE et à M. JÉQUIER pour en avoir l'explication, lorsqu'on m'a donné les renseignements sui-

vants, que je vais essayer de relater ci-dessous d'une façon tout à fait impartiale.

Comme M. Jéquier savait qu'une variante de son texte se trouvait au British Museum, il a demandé et obtenu sans difficulté de M. Budge l'autorisation de la phrotographier et de la reproduire.[1] Dans ce but M. Jéquier s'est même rendu à Londres et il a parlé à M. Bugde de son projet, qui était, non pas de donner une édition critique de ce texte, avec variantes à l'appui, et traduction, puisque ce travail a été entrepris par MM. Dévaud et Montet, mais un fac-similé de toutes les variantes. M. Jéquier ne pouvait se douter que M. Budge possédait encore au Musée un autre papyrus contenant une nouvelle variante du même texte, et ce ne fut que dans le volume de M. Budge : «Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum», que M. Jéquier s'aperçut que M. Budge venait de publier le dit manuscrit.

* * *

M. Jéquier a réalisé son projet d'une manière excellente. Sa publication est un ouvrage classique.

On connaît trop bien l'important manuscrit qui porte le nom de *Papyrus Prisse* pour que nous ayons besoin d'en rendre compte ici. L'introduction de M. Jéquier donne d'ailleurs tous les renseignements nécessaires sur l'origine du papyrus, sur les publications antérieures et sur les traductions que nous en possédons déjà. La description du papyrus a été faite d'une manière très soigneuse et instructive. Un chapitre spécial est naturellement consacré à la paléographie. Les remarques que l'auteur a faites le portent à dater le Papyrus Prisse «à une époque un peu antérieure à celle des papyrus littéraires de Berlin, donc, continue-t-il (p. 8), soit à la fin de XIe, soit au commencement de la XIIe dynastie; la première de ces époques est de beaucoup la plus probable, étant donné les renseignements que donne Prisse sur son acquisition et le fait que dans la nécropole thébaine, il n'a été trouvé jusqu'ici presque aucun monument de la XIIe dynastie, tandis qu'on en rencontre souvent qui datent des rois de la XIe. M. Möller[1] préfère cependant la deuxième alternative, sans doute par comparaison avec les inscriptions hiératiques de Hat-Noub qui datent de la XIe et ont en effet un caractère plus archaïque. Il faut songer néanmoins qu'à cette époque, la civilisation devait être plus avancée à Thèbes, déjà presque une capitale, qu'à la cour des petits nomarques de la Moyenne Égypte qui n'avaient guère le temps de s'occuper d'autre chose que de batailler et dont les scribes avaient certainement une culture moins soignée; en plus de cela, la difficulté d'écrire sur la surface irrégulière des rochers explique fort bien que les inscriptions aient un caractère plus rudimentaire, plus archaïque, moins cursif qu'un papyrus bien préparé sur lequel écrit un scribe confortablement installé. Il n'y a donc aucune raison, à mon avis, de révoquer en doute les dires de Prisse, et nous pouvons admettre comme lui que son papyrus provient du tombeau d'un des Antef de la XIe dynastie».

[1] «Les Trustees, en en particulier M. le Dr E. A. Wallis Budge, conservateur des Antiquités Égyptiennes et Assyriennes, nous ont très gracieusement autorisé à le faire photographier et à le reproduire ici», dit M. Jéquier, v. *Introd.*, p. 10.

Après avoir rappelé que c'est au début du Moyen Empire qu'il faut placer, non la rédaction, mais la copie de ces recueils de sentences que nous appellons *Papyrus Prisse*, M. Jéquier fait un résumé intéressant du contenu du texte. Ce résumé clôt la première partie de l'introduction qui porte l'empreinte de sagacité et d'érudition.

Les variantes du *Papyrus Prisse* que M. Jéquier a eu l'occasion de publier dans ce volume sont:

1°. Les papyrus 10371 et 10435 du British Museum.

2°. La tablette Carnarvon, trouvée en 1909 à Drah Aboul



[1] *Hieratische Palæographie* I, p. 12.

Negga, dans les fouilles de LORD CARNARVON, et qui donne un duplicata d'une autre portion du Papyrus Prisse, les premières lignes des préceptes de Ptahhotep.

Félicitons M. JÉQUIER de l'excellent résultat de son entreprise au point de vue scientifique aussi bien que typographique.

En somme un ouvrage de premier ordre.

Upsala, avril 1911.

Ernst Andersson.

VALDEMAR SCHMIDT, Museum Münterianum. Collection de stèles égyptiennes léguées à l'évêché de Copenhague par feu Frédéric Münter, évêque de Sélande, et actuellement conservées à la Glyptothèque Ny Carlsberg, à Copenhague. Vromant, Bruxelles. Hoest, Copenhague. Probsthain, Londres. Geuthner, Paris. 1910. 49 pages, 5 planches in-4:o.

M. SCHMIDT n'a pu mieux faire que de réunir en un seul volume les monuments égyptiens qui portent le nom de Münter. Divers égyptologues les ont étudiés à plusieurs reprises déjà, et nous connaissons les résultats de leurs travaux. C'est à MM. LIEBLEIN, MADSEN, SCHMIDT et à PIEHL que sont dues les éditions antérieures. La publication intégrale faisait cependant défaut; l'entreprise de M. SCHMIDT comble donc une lacune.

Après avoir fait l'histoire du *Museum Münterianum* et après avoir rendu compte des adversités qu'a dû essuyer la collection de Münter, M. SCHMIDT procède à la description détaillée des stèles dont des planches bien exécutées sont données à la fin de l'ouvrage.

Les stèles sont au nombre de douze. Elles datent de différentes époques (XI—XIIe dynasties; XIIIe dynastie; XVIIIe dynastie; XIXe dynastie; XXIIe—XXVe dynasties; XXIIe—XXXe dynasties; un fragment d'une stèle d'époque saïte ou peut-être d'époque ptolémaïque).

La stèle Münter n° 1, E. 822, reproduite sur la planche XVI, entre d'abord en ligne de compte. Elle a été publiée par PIEHL, *Petites notes de critique et de philologie* dans le *Rec. de travaux* I, 1879, p. 133—134 et par M. MADSEN dans la *Revue égyptologique*, XII, 1907, p. 211—218. En outre M. SCHMIDT l'a décrite et traduite en danois dans son travail: *Ny Carlsberg Glyptotek, den ægyptiske samling. Tillæg*, 1908, p. 652—659.

Le texte de cette stèle contient certaines locutions intéressantes. La nouvelle traduction que M. SCHMIDT en a donnée dans le présent ouvrage offre quelques modifications par rapport à celle qu'il a proposée dans son «*Tillæg*». Pourtant la bizarrerie de la rédaction ancienne de divers passages de la stèle rend encore nécessaires quelques explications.

Je signalerai surtout quelques passages qu'on retrouve dans l'inscription de sept lignes qui a été gravée au-dessous du registre supérieur.

Voici le morceau du texte que nous allons examiner:



M. SCHMIDT le traduit de la manière suivante:

«Les (amu-bahu) lui ont tendu leurs bras sur la montagne de la nécropole (uart), pour lui donner des offrandes. Il lui a été dit: «Viens en paix» par les grands d'Abydos. Qu'il atteigne l'assemblée des dieux, à l'endroit où sont les dieux, son double avec lui, ses offrandes en face de lui et sa voix exacte au compte trois fois grand (?) par tout ce que tu as dit etc.»

Tout d'abord, que signifient les *amu-bahu*, expression que M. SCHMIDT n'a pas voulu traduire? Je crois que nous en aurons l'explication si nous prenons pour terme de comparaison un passage emprunté au chapitre XVII du *Livre des Morts*, édition NAVILLE, pl. XXIII, l. 28: (pl. XXIV, l. 29) (l. 30) etc.: «Vous qui marchez les premiers, donnez-moi vos mains, à moi qui suis devenu un de vous! Qu'est-

ce que cela? C'est le sang qui s'est écoulé du phallus de Rā étant sur le point de se mutiler lui-même. Il a été transformé dans les dieux qui sont devant Rā. Ce sont Hu et Sa etc.» Cf. RENOUF, *Life-Work*, vol. IV, *The Book of the Dead*, p. 37: «O ye who have gone before! Let me grasp your hands, me who become one of you. — Who are they? Those who have gone before are Hu and Sau.»

Ce passage du Livre des Morts nous apprend que l'expression *amu bahu* désigne les dieux *Hu* et *Sa*. Pour de plus amples informations, je voudrais référer à BRUGSCH, *Religion und Mythologie der alten Aegypter*, où nous lisons (p. 219): «Die Götter *Hu* und *Sa* spielen eine grosse Rolle in den mythologischen Darstellungen und Inschriften aller Epochen der ägyptischen Geschichte, wobei *Thot*, der göttliche *Logos*, fast durchweg als ihr natürlicher Führer und Begleiter erscheint. In einer Darstellung auf einer der Tempelwände auf Philä befinden sie sich hinter dem hermopolitischen Thot, beide in blauer Körperfarbe gemalt, wobei der hinter *Hu* folgende *Sa* den wichtigen Titel führt: 'die Weisheit (*sa*), der Sitz des Herzens des *Atum*', der sofort an die oben citirte Ansprache an Ramses II. erinnert: 'die Weisheit (*sa*) ruht in deinem Herzen'. Da in Hunderten von Inschriften *Thot* als 'das Herz des *Rā*' bezeichnet zu werden pflegt, so tritt auch hierdurch der enge Zusammenhang zwischen ihm und dem Gotte *Sa* (häufig desshalb durch das Bild des *ibisköpfigen* äg. Hermes determinirt) offenbar zu Tage. Nach der Stelle im Todtenbuche (XVII, 22), welche sich unmittelbar an die oben erwähnten Worte anschliesst, heissen beide Götter *Åmiu-bah*, deren Doppelsinn als die vorn (vor Rā) befindlichen, die Vordergötter, und 'qui e pene' die gleich darauf folgende Erklärung des Ursprunges ihres Namens aufhellt etc.».

. M. SCHMIDT a mis un point d'interrogation après sa traduction: «sa voix exacte au compte trois fois grand (?)». Je crois qu'il n'y a pas lieu d'hésiter sur le sens de la phrase. «le trois fois grand», «le très-grand» est une dénomination fréquente de Thot. La signification de est, dans cet ordre d'idées, parfaitement claire. Traduisons donc notre phrase: «. . . . . sa parole vraie au moment où se fait le bilan devant le très-grand (Thot)». PIEHL traduit (*Rec. de trav.*, I, p. 134): «. . . . . sa parole vraie au compte rendu devant le très-grand (Thot)».

Jusqu'ici le texte de notre stèle n'a pas offert de difficultés insurmontables, et je ne saurais partager l'avis de l'auteur, lorsqu'il dit (p. 15) que «les formules sont peu usuelles et pré-

sentent de réelles difficultés de traduction; il en est même qu'on ne peut traduire avec assurance, tant qu'on n'aura pas découvert de textes parallèles».

S'il y a une «réelle difficulté» on la rencontre dans la phrase . Que signifie , et comment traduire ? J'ai donné ci-dessus l'interprétation française de M. SCHMIDT qui diffère de celle qu'il a fournie dans son «*Tillæg*» p. 658: «Naar Du siger: 'Jeg tilbeder (?) Dig', tildele (?) han Dig etc.». Je rappelle, en passant, que PIEHL a rendu la phrase de la manière suivante (*loc. cit.*): «si tu dis je t'invoque (récompense?), il te donne etc.». Enfin, il faudra peut-être mentionner la «dernière traduction» que propose M. LOUIS SPELEERS «sous toutes réserves» (voir le présent ouvrage, p. 15, note 8): «Puisses-tu dire: ton *au* a été chassé de toi (?)».

Je ne prétends point faire la critique de ces manières de rendre la phrase en question, pas plus que je n'en présenterai ici une traduction définitive. Si je m'occupe ci-dessous de l'expression hiéroglyphique, c'est pour voir, si nous pouvons comprendre l'idée que le graveur a voulu y exprimer.

Le groupe est rare dans les textes hiéroglyphiques. Cependant il fait parfois fonction d'un nom propre, voir LIEBLEIN, *Dictionnaire des noms hiéroglyphiques* n° 162, 348, 1549, 1901; cf. n°s 199, 332, 2181. Une autre forme du même nom est *aui*, déterminée par ou par , voir, p. ex. LEPSIUS, *Denkm. Text* herausg. von NAVILLE, I, p. 8: ; LORET, *Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq* dans le *Rec. de travaux*, IV, p. 94, 115: , cf. LEGRAIN, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, n° 13.

Cet emploi de *au* m'a inspiré l'idée que l'*àu* de notre stèle n'est autre chose que ce même nom que l'auteur antique, par fantaisie, a transféré au dieu Thot, le très-grand. Voyons si le sens du groupe qui vient après *àu-ek*, est en opposition avec cette explication.

Le groupe s'écrit . Comment le comprendre?

Il n'a rien à faire avec , «chasser», comme le pense M. LOUIS SPELEERS (voir ci-dessus), car ce mot est trop fréquent dans les textes pour qu'on puisse croire que le graveur lui ait donné un aspect aussi curieux que . Je suis d'avis que est à rapprocher du mot , dont le sens est «livre sacré» [1] ou «formule sacrée», comme cela semble être le cas ici.

Pour le moment, je ne peux pas fournir les preuves de l'exactitude de l'explication que je viens de proposer. On se bornera ici à traduire la phrase *t'eṭ-ek àu-ek ṭertef-n-ek* selon les indications que j'ai données ci-dessus.

Voici cette nouvelle traduction: «Tu dis ton *àu* (nom que tu as inventé pour désigner le très-grand): c'est une formule sacrée pour toi etc.»

Il y a d'autres points de l'interprétation que donne M. SCHMIDT de cette stèle qui réclament une revision. Je n'ai pas voulu les signaler ici, parce que quiconque étudiera la stèle, fera aisément les modifications nécessaires.

Passons à la planche XVII où a été reproduite la stèle Münter n° 2, E. 823, datant de la XIIIe dynastie. Elle est gravée au nom de Ren-seneb. Un seul passage m'intéresse. C'est celui où Anubis s'appelle (l. 9 de l'inscription qu'on lit au sommet de la stèle). M. SCHMIDT le rend ainsi: «Anubis maître de la terre brillante ?». Pour comprendre cette épithète du dieu Anubis, épithète qui n'est pas fréquente dans les inscriptions, on n'a qu'à se rappeler le groupe qui signifie, paraît-il, «chambre, cave, construite dans le roc calcaire», cf. PIEHL, *Petites notes de critique* etc. dans le *Rec. de trav.*, IV, p. 117, 118, 119. Le titre pourra donc se traduire: «maître de la nécropole». Je voudrais le qualifier de variante moins bonne de .

Pour terminer, je présenterai à M. SCHMIDT quelques observations d'ordre secondaire.

[1] Voir BRUGSCH, *Dictionnaire* VII, p. 1371; PIERRET, *Vocabulaire*, p. 716. Cf. PIEHL, *Petites notes de critique et de philologie* dans le *Receuil de trav.*, IV, p. 117.

La stèle pl. XVIII, 1 fait voir deux chacals accroupis accompagnés des légendes habituelles: et , légendes qui signifient, selon M. Schmidt: «chef du mont Serpent» et «celui qui préside à la bandelette». Pourquoi ne pas rendre *tep-men-ef* par «sur sa montagne» et *ȧmut* par «l'embaumeur»?

La partie centrale de la stèle pl. XX, 1 représente la défunte debout devant le dieu «Harmachis» ou «Horus du double horizon» selon M. Schmidt. Si l'on veut traduire , il ne faut pas lui donner le sens de «Horus du double horizon», mais de «Horus qui est à l'horizon».

Upsala, avril 1911.

Ernst Andersson.

E. A. Wallis Budge, Coptic Homilies in the Dialect of Upper Egypt edited from the Papyrus Codex Oriental 5001 in the British Museum. London 1910. Prix: 12 shillings.

Le titre de ce beau volume indique que la littérature copte moderne a été enrichie d'une nouvelle série de documents importants. Le *British Museum*, où une grande quantité de monuments de l'ancienne Égypte a trouvé un asile, a ouvert ses portes une fois de plus pour livrer à la publicité un nouvel échantillon de ses trésors. Le savant Directeur du département des antiquités égyptiennes et assyriennes a lui-même fait cette publication, et son nom est le meilleur garant de sa grande valeur.

Les textes coptes que M. Budge a réunis dans le présent volume ont été publiés d'après le manuscrit oriental n° 5001. On les a trouvés, en 1896, dans les ruines de l'église d'un ancien monastère copte situé dans la Haute Égypte. L'introduction, qui forme une partie considérable du livre de l'auteur, est consacrée à une description minutieuse du manuscrit copte, ornée de jolies planches. Viennent ensuite des résumés clairs et précis des textes dont voici les titres:

1. ⲟⲩⲗⲟⲅⲟⲥ ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲁⲡⲁ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲙⲛ̄ ⲧⲉ[ⲅ]ⲕⲣⲁⲧⲓⲁ. Fol. 2 a.

2. ϩⲟⲙⲟⲓⲱⲥ ⲟⲩⲉⲝⲏⲅⲏⲥⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲁⲡⲁ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲥⲟⲩⲥⲁⲛⲛⲁ ⲧⲙⲁⲅⲁⲣⲓ[ⲧⲏⲥ]. Fol. 60 b.

Cette «explication» de l'Apa Jean nous fait renouveler la connaissance du nom de Susanne. M. Budge a profité de l'occasion pour dire quelques mots sur le sens du nom: «A name meaning 'lily', dit-il, p. XXXIII, note 1, from the Hebrew שׁוֹשַׁנָּה. The word occurs in the texts of the Ancient Empire in Egypt under the forms *Seshshen* and *Seshsesh*, (Unas text, ll. 392, 395)». Ici, il sera peut-être utile de rappeler ce que fait observer M. de Lemm dans ses *Koptische Miscellen* XIX, où il explique les noms de Berzelia et de Sisinnios: «Dem Namen Susanna begegnen wir im Koptischen

in folgenden Formen: ⲥⲟⲩⲥⲁⲛⲛⲁ,[1] ⲥⲟⲩⲥⲓⲛⲏ;[2] auch der auf einem griechisch-koptischen Grabsteine[3] vorkommende Name ⲥⲟⲭⲥⲓⲛⲧⲁ dürfte nur ein durch die Unwissenheit des Steinmetzen enstelltes *ⲥⲟⲩⲥⲓⲛⲛⲁ sein».

3. ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ ⲉϥϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲙⲛ̄ ⲡϩⲁⲡ. Fol. 76 b.

4. ⲟⲩⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲉⲛ ⲡⲉⲧ ⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲉⲓⲱⲧ ⲁⲡⲁ ⲑⲉⲟⲫⲓⲗⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲉⲧⲁⲛⲁⲓⲁ (*sic*) ⲙⲛ̄ ⲧⲉⲕⲣⲁⲧⲓⲁ. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲉⲧⲙⲧⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲙⲉⲗⲉⲓ ⲉⲣⲟϥ. ⲉⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ ⲉⲙⲡⲁⲧⲟⲩⲧⲁϩⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲭⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛ̄ϩⲁⲉ. Fol. 86 b.

5. ⲟⲩⲗⲟⲅⲟⲥ ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϩⲣⲏⲧⲟⲛ ⲉⲧⲥⲏϩ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲛ̄ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁⲑⲁⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲥⲧⲛ̄ⲧⲱⲛ ⲛ̄ϭⲓ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲛ̄ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ ⲉⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲙⲁⲟ̄. ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲛⲧⲁϥⲉⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲉⲑⲉ ⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲉⲡⲉϥⲙⲁⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ. Fol. 105 a.

C'est un passage de la Bible que saint Athanase a pris pour point de départ du discours qu'il prononce. On le retrouve dans l'evangile selon saint Mathieu, chap. XX. 1 et suiv.

6. ϩⲟⲙⲟⲓⲱⲥ ⲟⲩϩⲟⲙⲟⲗⲓⲁ ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̄ⲁⲛⲑⲉⲙⲓⲟⲥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲣⲟⲕⲗⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲩⲍⲓⲕⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲙ̄ⲡⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ. ϩⲙ̄ ⲡⲧⲣⲉⲩⲑⲙ̄ⲥⲟϥ ⲉϫⲛ̄ ⲧⲕⲁⲑⲉⲇⲣⲁ ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉⲥⲧⲟⲣⲓⲟⲥ ⲛ̄ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ. Fol. 116 a.

7. ⲟⲩϩⲟⲙⲓⲗⲓⲁ ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲣⲟⲕⲗⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲩⲍⲓⲕⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲧⲛⲟϭ ⲛ̄ⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̄ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉϥⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉⲥⲧⲟⲣⲓⲟⲥ ⲛ̄ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϥⲧⲟⲕⲙⲁ ⲉⲧⲥⲏϣ ⲉⲛⲁⲙⲟⲩⲣ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ ⲡⲉϩⲙⲉ̄ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. Fol. 123 a.

8. ⲟⲩϩⲟⲙⲟⲗⲓⲁ ⲛ̄ⲧⲉ ⲁⲡⲁ ⲃⲁⲥⲓⲗⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲕⲁⲓⲥⲁⲣⲓⲁ ⲛ̄ⲧⲕⲁⲡⲡⲁⲧⲟⲕⲓⲁ ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲁⲓⲱⲛ ⲙⲛ̄ ⲡⲣ̄ⲡⲉ ⲛ̄ⲥⲟⲗⲟⲙⲱⲛ. ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲧϭⲓⲛⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲥⲱⲙⲁ. Fol. 130 b.

9. ⲟⲩⲗⲟⲅⲟⲥ ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲡⲁ ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲙⲛ̄ ⲡⲥⲱⲙⲁ. Fol. 142 b.

10. ⲟⲩⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲁⲡⲁ ⲉⲩⲥⲉⲃⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲕⲏⲥⲁⲣⲓⲁ ⲛ̄ⲧⲕⲁⲡⲡⲁⲇⲟⲕⲓⲁ ⲉⲁϥⲧⲁⲩⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲁ. Fol. 162 b.

Un de ces textes nous intéresse tout particulièrement, parce qu'il présente des idées dont le développement nous ramène à la manière de voir des anciens Égyptiens. C'est l'homélie de l'Apa Jean ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲙⲛ̄ ⲧⲉⲅⲕⲣⲁⲧⲓⲁ qui fait allusion à leur eschatologie. Le discours de l'Apa Athanase sur l'âme et le corps n'offre pas le même intérêt. Il contient en effet un passage qui fait croire qu'une tradition ancienne a été présente

[1] Daniel, Susanna und in der Homilie des Johannes Chrysostomus Rossi II, 2 und British Museum No 171.

[2] Grabstein zu Miramar bei Stern, Kopt. Gramm. p. 437 u. Revue égyptolog. IV. pag. 27.

[3] Lepsius, Denkm. VI, 99 No 557.

à l'esprit de l'auteur du discours. L'âme est tourmentée dans l'*Amente*, et alors elle dit (Fol. 146 b, col, 1, col. 2): ⲉϥⲧⲱⲛ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲡⲁⲓ ⲉϣⲁⲓϫⲱ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲛ̄ϩⲉⲛⲟⲩⲗⲗⲉ. ⲉϥⲧⲱⲛ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲡⲁⲓ ⲉϣⲁⲓ̈ϣⲗⲏⲗ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ. ⲉϥⲧⲱⲛ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲛⲉⲓⲟ̄ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲙⲛ̄ ⲛⲁϣⲃⲉⲉⲣ̄ ⲙⲛ̄ ⲛⲁⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲏⲥ ⲉⲓ̈ⲙⲟⲟϣⲉ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ. ⲉⲓ̈ⲭⲟⲣⲉⲩⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ. ⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲟⲓ̈ ⲉⲓ̈ϣⲟⲟⲡ ϩⲙ̄ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ϫⲉ ⲣⲱⲙⲉ. ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲛⲅ̄ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲛⲅ̄ ⲟⲩⲯⲩⲭⲏ. M. Budge traduit (p. 261): «Where is my body, that body, wherein I used to sing hymns? Where is my body, that body wherein I used to pray to God? Where is my good body that body wherein, when I was a man, I used to walk about with my friends and my kinsfolk? And I made merry in my body, I was called [by my name] whilst I was in my human body, and now I am no longer a man, but a soul».

M. Budge est d'avis qu'en écrivant cette phrase, l'auteur copte a songé à l'important rôle que jouait, dans l'ancienne Égypte, le nom d'une personne. Voici ce que M. B. dit à ce sujet (Introduction, p. XLVI): «The reference to the name as belonging to or being a part of the mortal body is very interesting, and shows that the author of the Homily held the ordinary Egyptian view about the name forming an integral part of the human economy etc.». Faut-il croire que M. B. soit dans le vrai, en tirant cette conclusion? Tout dépend de la manière dont on traduit ⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲟⲓ̈ ⲉⲓ̈ϣⲟⲟⲡ ϩⲙ̄ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ϫⲉ ⲣⲱⲙⲉ, phrase que je préfère rendre par: «tandis que j'étais dans mon corps, on m'appelait homme».

Les passages empruntés à la Bible sont très fréquents dans nos homélies. M. B. les a réunis dans une liste qui occupe cinq pages. Est-il besoin de dire que cette liste est d'une grande valeur?

Les textes coptes ont été publiés avec beaucoup de soin. Ils sont accompagnés de traductions. L'appendice donne des textes syriens et éthiopiens dont l'étude sera utile au lecteur du manuscrit copte.

Le volume de M. Budge intéressera à coup sûr tous ceux qui étudient le copte.

Upsala, avril 1911.

Ernst Andersson.



G. MASPERO. *Guide to the Cairo Museum.* Translated by J. E. and A. A. QUIBELL *Fifth Edition*, Cairo. Nov. 1910, in 8° 526 p. et 120 fig. Prix 4 sh.

J'ai en ce moment sous les yeux les éditions successives qui ont décrit les collections égyptiennes des successifs Musées du Caire, depuis le lointain petit volume de 1883 (Boulaq) jusqu'à cette cinquième édition qui vient de paraître (Novembre 1910). C'est un bel enseignement d'égyptologie. Ces notices, toutes, sauf une (celle de Gizèh, rédigée par VIREY en 1893), M. MASPERO les a écrites. Que d'évènements scientifiques survenus dans la vieille Egypte en ces vingt-huit années! Ce n'est pas sans émotion que je feuillette, en rédigeant ces lignes, l'exemplaire vieilli du Musée de Boulaq, acheté au Caire, il y a plus de vingt ans, lors de ma première visite aux Pharaons. Le Musée venait à peine de s'installer au palais de Gizèh (1890); il ne devait être complètement classé qu'en 1893. Puis voici les éditions successives de l'inventaire de VIREY, où je retrouve un à un tous ces objets que j'ai vus jadis sortir du sol de la Haute Egypte; et puis, sitôt après l'installation aux nouveaux bâtiments de Kasr en-Nil (Nov. 1902) voici la première édition française de ce Musée, à peine reclassé; édition de caractère provisoire, répondant aux nécessités immédiates. Les gloires de l'Egypte ancienne ont donc trouvé un troisième abri. Est-il définitif? . . . . . Ceux qui ont vécu là bas revoient par la pensée les sites qu'habitèrent tour à tour les Ramsès et les Amenothès. Un peu de l'Egypte des vingt dernières années revit pour un instant, et on se prend à esquisser une histoire du Musée Egyptien.

Mais cette histoire là, qui l'écrira un jour, si ce n'est MASPERO? N'a-t-il pas vécu le meilleur de sa vie au milieu de ces objets, à Boulaq, puis à Gizèh, puis au Caire? Combien se dénombrent ceux qu'il a trouvés lui-même, ou qu'il a vu trouver sous ses yeux, depuis ses premières années d'Egypte, lorsqu'il venait seconder les derniers efforts de MARIETTE mourant? Et c'est presque son existence même que l'histoire de tant de monuments, qu'il a vu entrer au Musée, qu'il a installés avec toute sa sollicitude, qu'il a décrits par la suite avec tout son amour. Mieux que quiconque, il devinera ce que peuvent éprouver ceux qui ne peuvent retourner là bas qu'à de longs intervalles, en

voyant une fois de plus réapparaître sous sa plume les traits de ces figures connues, et qu'on aime à saluer comme de vieux amis, lorsqu'on revient au Musée du Caire.

De ce «dépôt d'antiquités» comme l'appellait M. MASPERO en 1902, il semble bien que l'on ait tiré aujourd'hui, et définitivement, le Musée type qu'il rêvait alors d'achever le plus tôt possible. Le gros de l'oeuvre aura pris près de neuf ans. C'est peu, à supputer le nombre incroyable de monuments qu'il a fallu mettre en place, placer et déplacer, inventorier ou décrire; sans parler de l'infinité des remaniements de détail de toute espèce. On se repose rarement au Musée du Caire de ce repos que connaissent trop d'autres collections; et à chacun de mes voyages là bas, j'ai toujours trouvé tout le monde au fort du travail, à commencer par le Directeur Général.

Le nouveau «Guide au Musée du Caire» intéressera surtout à deux points de vue.

Il permet d'abord d'évaluer, une fois de plus, et avec la précision nécessaire, l'énorme somme de savoir et d'acquisitions que représente l'effort de l'égyptologie dans les vingt dernières années. Le nombre des monuments entrés au Musée en ce laps de temps, et la valeur exceptionnelle de certains, attestent mieux qu'aucun travail doctrinal quel essor a pris dans le monde entier l'archéologie égyptienne, et quelle contribution les fouilles entreprises par les Universités ou les Sociétés Savantes européennes ou américaines ont apporté au Service des Antiquités de l'Egypte. Mieux encore que dans la récente édition de l'*Archéologie égyptienne* de MASPERO, on peut mesurer ici le chemin parcouru. Il n'est pas téméraire d'assurer que probablement aucune science au monde n'a connu un pareil développement matériel dans le même laps de temps, et qu'aucun musée n'a vu accroître ses richesses en pareilles proportions. Et si les trésors de l'orfévrerie, ou de la bijouterie, la «cachette aux statues de Karnak», les mobiliers funéraires du Biban el Molouk, les restes des temples d'Abou-Sir ou de Deir el Bahri constituent les séries les plus connues parmi les plus récentes des acquisitions, elles ne représentent en fait qu'une portion des nouveaux inventaires.

Un intérêt d'un autre ordre se dégage à première lecture. Un guide muséographique signé MASPERO est nécessairement en même temps un traité didactique d'égyptologie, et il en est de celui-ci comme des précédents. Edition par édition, nous pouvons donc suivre la mise au point progressive de cette «somme» de l'égyptologie qu'il nous résume ici, à propos des collections dont il est aujourd'hui le Directeur. Le perfectionnement continu et inlassable de ce résumé de nos connaissances actuelles sur l'Egypte se révèle à tout instant, avec ce souci de minutie dans les corrections qu'un lecteur averti pouvait constater, il y a trois

ans, quand M. MASPERO réédita son *Archéologie*. Vingt-huit ans de catalogues successifs, de Boulaq au Musée du Caire, permettent ici de saisir sur le vif les manifestations répétées de cette activité scientifique. Ce n'est rien de plus quelquefois qu'un terme changé, une vocalisation modifiée, une remarque précisée, en quelques mots très brefs. Ailleurs, une thèse plus générale est rectifiée, ou altérée, un mot ajouté ou retranché çà et là, qui tend à donner mieux au fait ou à l'idée sa physionomie definitive, un préambule nouveau qui condense et affirme mieux la thèse scientifique. Parfois aussi (et même de l'édition si voisine encore de 1908 à celle-ci)[1] le résumé historique ou religieux s'est modifié en sa teneur générale. Du Catalogue de Boulaq à celui du Caire de 1910, on voit ainsi naître, évaluer, grandir telle ou telle thèse d'ensemble, (cf. par exemple celle des *ushaptis* p. 469); aux hypothèses présentées d'abord sous la forme nécessairement dubitative et un peu vague, on voit succéder les ensembles synthétiques, les constatations générales, toutes enrichies de faits nouveaux grâce aux découvertes des fouilles ou aux progrès de la philologie. Si pareille étude peut se faire en d'autres domaines de l'égyptologie, et à propos d'autres travaux de M. MASPERO, la démonstration de son labeur et le bilan de sa contribution à notre science apparaissent peut-être ici d'une manière plus frappante encore, à pouvoir ainsi comparer ce qu'il a écrit successivement et à des intervalles inégaux, à propos de tel ou tel de ces monuments du Musée du Caire.

L'édition nouvelle diffère assez peu comme volume matériel de la précédente. Elle compte même quelques pages et deux figures en moins. Je ne m'attarderai pas sur les modifications de fait apportées aux collections depuis la quatrième édition (Nov. 1908). Aussi bien n'intéresseraient-elles que ceux d'entre nous qui ont suivi par de fréquentes visites en Egypte l'oeuvre continue de remaniements et d'améliorations incessantes que suppose l'aménagement de ce monde colossal d'antiquités qu'est l'actuel Musée du Caire. D'une façon générale l'ordre même des séries n'a été que peu ou point altéré dans les salles du rez-de-chaussée, et l'illustration ne présente guère de différences avec l'édition de 1908. Dans la période memphite, on notera le réarrangement et la complétion des si importants fragments de bas-reliefs provenant des fouilles de la mission allemande à Abousir (Série A à F), et la mise en place des colonnes palmiformes provenant de l'édifice funéraire de Sahouryâ, dans la même localité.[2]

---

[1] Comparer par exemple ce qui est dit des origines du naos à propos du No 639 p. 108 Edit. de 1908 et 102 de l'édition de 1910.

[2] Je remercie M. MASPERO d'avoir fait disparaître, à ce propos, les quelques lignes où il était question des opinions des égyptologues sur l'antiquité de cet ordre d'architecture (Ed. 1908 p. 52). Elles laissaient supposer que jusqu'aux découvertes de M. BORCHARDT, personne n'avait pensé que les colonnes à palmes pussent exister en Egypte avant la XII[e] dynastie, ou plutôt même avant la XVIII[e]. En ce qui me concerne tout au moins, j'avais, dès 1896, démontré l'existence de ces supports chez les premiers Thébains, et j'avais dit que probablement on les retrouverait existant dès l'Empire Memphite, dans quelque coin de Saqqarah ou de Gizèh. *(Ordre Lotiforme* p. 156.) J'avais appuyé cette hypothèse sur l'étude détaillée des autres ordres. La voici vérifiée, comme on le voit, et précisément entre Saqqarah et Gizèh.

C'est surtout au premier étage que des modifications considérables justifient la nécessité qu'il y avait de donner au visiteur un nouveau guide. Le changement le plus considérable est le déplacement des collections des figures de tout le Panthéon égyptien qui occupaient le vestibule Nord, et que voici à présent installées à la place des collections de la salle D. Ceci a amené chassé-croisé de plusieurs salles, qu'il n'y aurait qu'un médiocre intérêt à décrire ici-même. L'amélioration du classement de détail, à propos de telle ou telle série en particulier, n'échappera à aucun de ceux qui ont suivi avec quelque attention les successives éditions du Guide. Le «flint room» reste cependant dans le même état provisoire. Il y a là, pour les études de préhistoire africaine, une situation d'attente que l'on souhaiterait voir se terminer bientôt.

La prochaine édition pourrait ajouter utilement quelques renseignements et quelques pages complémentaires. Un plan du rez-de-chaussée et un du premier étage seraient bien nécessaires. Il serait bon d'avoir aussi la date de trouvaille, à côté de la mention d'origine, pour tous les monuments de premier ordre. Ceci permettrait à première lecture de se rendre compte des dernières découvertes et de l'accroissement des collections d'une édition à l'autre. Une table des matières donnant l'intitulé du chaque salle et de son contenu principal aiderait grandement à s'orienter rapidement, non seulement ceux qui visitent matériellement le Musée, mais ceux qui y travaillent à distance d'après le Guide. Un index alphabétique étendu *nominum et rerum*, dans le genre de ceux des collections de Berlin ou de Londres, rendrait enfin les plus grands services. Faute de ces indications, je n'ai pu encore parvenir à retrouver pour l'instant un certain nombre d'objets que les publications des deux dernières années nous montrent avoir été acquis par le Musée du Caire; tel est le cas, par exemple, pour les objets provenant des dernières fouilles de PETRIE à Gournah et à Memphis, et entre autres pour les bas-reliefs décrivant en abrégé le rituel du couronnement héliopolitain (?). J'aurais aimé à avoir l'opinion de M. MASPERO sur l'âge et le sens de ces monuments. L'index m'aurait permis de les retrouver ou de constater qu'ils ne figurent pas encore dans les notices descriptives de l'édition actuelle.

J'ai maintenant une requête à présenter à M. MASPERO. Je la lui soumets respectueusement aujourd'hui, après m'être assuré qu'elle répond aux désirs de plusieurs de mes confrères et à ceux d'un public de plus en plus nombreux.

Le «Guide au Musée du Caire» est pour beaucoup une première initiation à l'égyptologie. Beaucoup n'iront jamais en Egypte, ou n'y pourront aller que bien rarement; ils voudraient cependant étudier la civilisation égyptienne au moyen de la muséographie des collections du Caire. C'est la forme la plus pratique et la plus vivante de l'archéologie. Dans nos Universités également, le nombre s'accroît des étudiants qui consacreraient volontiers une ou deux de leurs années d'immatriculation à prendre la civilisation égyptienne comme une des «matières à option» du programme officiel des examens. Et là aussi, l'inventaire illustré de séries comme celles du Musée du Caire constitue la forme la plus saisissante d'un enseignement, comme le meilleur commentaire des précis d'histoire au d'archéologie. D'une façon ou d'une autre, nous pouvons ainsi constater la formation graduelle de toute une classe de lecteurs auxquels le «Guide» ne suffit plus sous sa forme actuelle. M. MASPERO a présenté d'excellentes raisons en sa préface, pour justifier les abréviations de son Guide, les absences voulues de notices détaillées qui n'auraient cité que des répétitions ou des variantes. A juste titre, il entendait se préoccuper surtout de ce que demandaient les touristes en visite au Musée. Mais ce sont précisément les répétitions, les variantes, les groupes archéologiques présentés en séries le plus complètes possible, que demanderaient des lecteurs qui ne sont plus des touristes.

Que trouvent-ils actuellement au delà du *Guide to the Cairo Museum*? La masse effrayante — et d'aspect matériel et de prix — des énormes volumes du grand Catalogue. Autant parler d'une ressource inaccessible, inexistante. Non seulement bien peu ou point d'entre eux ne peuvent acheter pareille suite, mais encore la majorité des bibliothèques universitaires ou provinciales elles-mêmes sont-elles hors d'état de consacrer leurs forces à pareille entreprise, au moins en France. Les professionnels, en dernier ressort, hésitent à faire l'acquisition de cette redoutable collection, qui approche aujourd'hui de son cinquantième volume, si je compte bien, et qui, pour les milliers de francs que représente le prix d'achat, n'a encore édité qu'une trop faible partie des séries archéologiques. Question de prix à part, des particuliers hésiteront encore bien plus à s'engager dans des acquisitions à suivre à aussi longues échéances que celles qu'il est permis d'entrevoir. Je ne puis, pour ma part, songer sans quelque mélancolie qu'en 1897, j'ai vu travailler au Musée de Gizèh à la collection du répertoire de la statuaire, et qu'à l'heure qu'il est, en 1911, il n'y a pas encore une statue privée

ou royale de l'immense collection du Caire qui soit publiée — sauf les deux fascicules de «suppléments» constitués par les trouvailles de la «favissa» de Karnak. Tant et si bien que vouloir étudier le Musée du Caire en s'imposant l'acquisition de ce gigantesque appareil ne permettrait pour l'instant de mener jusqu'au bout aucune étude d'ensemble. L'Empire Memphite est encore totalement absent. Ni sculpture, ni bas-reliefs, ni architecture, ni mobilier funéraire. La statuaire et les fournitures des tombes du Premier Empire Thébain sont dans le même cas, et ainsi de suite, jusqu'à la fin des séquences historiques. Il ne s'agit nullement de critiquer le degré de rapidité d'une entreprise qui a su éditer quarante-cinq volumes en quinze ans, chiffres ronds; je veux simplement dire qu'il faudra, suivant toute apparence, encore autant d'années, et probablement beaucoup plus de tomes pour terminer l'inventaire, et qu'il serait bien nécessaire pour tous ceux dont je viens de parler de posséder à plus bref délai un instrument plus maniable. Le «Musée Egyptien»? Il constitue moins une étude méthodique qu'une série de très intéressantes monographies, mais sans plan préconçu; quelque chose comme les «Monuments Piot» du Musée du Caire — en tous les cas un «complément» sous sa forme la plus attrayante. Mais un complément de quoi? de ce catalogue abrégé que je vais demander à M. MASPERO, en prenant la liberté de préciser sur quelques points comment, à mon sens, il répondrait pour le mieux aux désirs que j'ai entendu exprimer si souvent.

La série aujourd'hui complète des quatre volumes du département égyptien du British Museum peut servir d'indication. Un volume de généralités abondamment pourvu de références illustrées donnerait un premier aperçu synthétique de la civilisation égyptienne sous ses divers aspects. L'«Histoire» et l'«Archéologie» de M. MASPERO en fourniraient aisément le principal, et de rapides adaptations de plusieurs de ses beaux mémoires sur des points spéciaux: médecine, littérature, écriture, institutions, etc. rempliraient vite une suite de rubriques s'inspirant de l'ordre très clair du petit traité de BUDGE ou des *Ægypten* d'ERMAN. Les volumes suivants suivraient naturellement l'ordre des salles, mais d'une façon détaillée comme ceux du British Museum; car donnée l'importance du Musée du Caire, ce ne serait pas trop de tripler ici leur nombre. Au total un ensemble de huit à dix volumes. Les objets seraient analysés suivant la méthode des catalogues britanniques, mais il y aurait en plus, et en tête des groupes, ces merveilleux abrégés historiques ou archéologiques qui sont un des secrets de M. MASPERO. Beaucoup sont déjà rédigés dans l'actuel «Guide to the Cairo Museum». Pour un certain nombre, on aimerait à les voir exposés cette fois avec un peu plus de détails, et M. MASPERO n'aurait qu'à se rappeler le petit chef-d'oeuvre que fut, en ce genre d'enseignement, son

Catalogue du Musée de Marseille par exemple pour la théorie générale du sarcophage thébain.

La partie descriptive proprement dite ne constituerait pas un travail véritablement très long à rédiger. Les extraits convenables des notices des volumes déjà parus du grand Catalogue fourniraient une partie; l'abrégé des volumes déjà rédigés en manuscrit en donnerait une autre. C'est l'affaire de quelques mois pour chacun des collaborateurs. Nous aurions ainsi les deux tiers de la tâche terminés. Pour le reste, outre les monographies dispersées dans le Musée Egyptien, les Annales, etc., M. MASPERO dispose encore de ce qu'il a accumulé dans son immense bibliographie pour le plus essentiel de ce qu'il aurait à rédiger, en fait de notices d'exposition générale ou de notices descriptives; enfin les travaux amorcés pour le grand catalogue pourraient fournir à bref délai le texte nécessaire.[1] Bref, c'est affaire, la plupart du temps, de compilation aisée plutôt que de rédaction proprement dite. Mais y eût-il en fin de compte un assez gros travail véritable que ce n'est pas là une difficulté. M. MASPERO nous montre chaque année par son inlassable activité, et par le nombre des volumes parus sous sa direction, qu'il n'a point l'habitude de se laisser effrayer par la perspective d'une publication supplémentaire.

Voilà pour le texte. Quant à l'illustration, nous la désirerions très abondante, au moins égale, en proportion, à celle des quatre volumes de BUDGE. L'expérience semble montrer que pour le public spécial dont je m'occupe ici, le succès de vulgarisation des catalogues du British Museum comparé à celui que rencontre la *Verzeichniss* d'ERMAN tient pour bonne part à la valeur relative de la documentation illustrée. Il me sera permis de remarquer que sous ce rapport, le Musée du Caire se trouve dans des conditions incomparables, telles qu'aucun service archéologique au monde n'en possède vraisemblablement d'équivalentes. Outre les volumes déjà édités ou sous presse du grand catalogue, les diverses publications officielles du Service des Antiquités et de l'Institut Français d'archéologie orientale, ont accumulé des milliers de clichés, entre lesquels on n'aura que l'embarras du choix. Mais je ne voudrais pas me donner l'impertinence d'entrer plus avant dans le programme d'exécution technique d'un ouvrage où je n'aurai pas de part. Je me suis borné à exposer une requête, à dire ce que nous aimerions, et pourquoi il

[1] Cette rédaction aurait en même temps un avantage pratique, à l'usage des visiteurs du Musée. On pourrait en effet obtenir du même coup des notices descriptives détaillées, placées au Musée même en regard de chaque monument, et qui seraient tout simplement la copie des divers numéros décrits dans les volumes du Catalogue abrégé. Tel est justement le procédé qui a été appliqué aux collections de Londres.

nous semblait relativement aisé de l'avoir en un délai assez bref, sans trop de frais. Si je suggère, en dernier lieu, que le prix devrait en être très accessible, ce n'est pas le moins du monde que je prétende savoir si le budget égyptien permettrait de livrer les volumes à ces prix réellement «populaires» auxquels le British Museum livre ses excellents petits volumes. C'est parce que je sais, par longue expérience, quelle est la limite à peu près invariable à laquelle s'arrêtent les facultés du public si nombreux des lecteurs pour lesquels j'ai demandé la rédaction de cet Abrégé. Une édition mettant entre 40 et 50 fcs au maximum la série des huit à dix volumes que l'on entrevoit aurait la certitude d'une diffusion rapide.

Je puis assurer à M. MASPERO que si je me suis hasardé à lui formuler une telle demande, elle n'était ni l'expression d'une conception purement personnelle, ni une idée née aujourd'hui. Il y a déjà bien des années que j'entends exprimer le même désir autour de moi, et les différents avis que j'ai recueillis reviennent à peu près en leur ensemble à ce qui vient d'être dit ici-même. J'ai cru l'occasion favorable de soumettre le tout, respectueusement, au très éminent Directeur du Service des Antiquités de l'Egypte.

George Foucart.

J. Lieblein, Recherches sur l'histoire et la civilisation de l'ancienne Égypte. 2:ème Fascicule. Leipzig. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung. 1911. 8. (Seite 193—384.)

Auf das erste Heft seiner zusammenfassenden Uebersicht über die Geschichte Aegyptens (vgl. *Sphinx*, XIV. S. 85—8) hat Lieblein nach etwa Jahresfrist das zweite folgen lassen. Dasselbe entspricht in seiner Anlage dem ersten Hefte. Es berichtet in chronologischer Folge die wesentlichen Thatsachen aus der aeussern und aus der kulturgeschichtlichen Entwickelung des Volkes und legt dabei das Hauptgewicht auf diejenigen Punkte, welche für die Gewinnung einer absoluten Chronologie in Betracht kommen koennen. Als Leitfaden dient auch hier das Werk des Manetho in der Redaktion des Africanus und unter der Voraussetzung, dass die als manethonisch überlieferten 3,555 Jahre für die Dauer der aegyptischen Geschichte auf absolute Richtigkeit Anspruch erheben koennen. Die Summe der Zahlen des Africanus ergebe für alle 30 aegyptischen Dynastien zusammen 5,332 Jahre; ziehe man davon die Zahlen der illegitimen und parallelen Dynastien mit 1,777 Jahren ab, so erhalte man eben diese 3,555 Jahre. Dieser Schlussatz, den Lieblein seit dem Erscheinen seiner Aegyptischen Chronologie im Jahre 1863 verfochten hat, ist das Werk in erster Linie zu begründen bestimmt. Was sich aus den manethonischen Listen, den Genealogien, den Folgen der Oberpriester und der Apis-Stiere, aus anderweitigen monumentalen Angaben für die Eroerterung der einschlaegigen Fragen beibringen laesst, ist mit Sorgfalt und grosser Vollstaendigkeit zusammengestellt und verwerthet worden. Ausser diesen chronologischen Untersuchungen enthaelt das Buch eingefügt eine laengere Reihe von Ausführungen über sonstige geschichtliche, geographische, ethnographische und andere Fragen, so dass es auch für andere als der Zeitrechnung gewidmete Eroerterungen von Bedeutung ist.

Das vorliegende Heft führt die Behandlung der aegyptischen Geschichte von der 18:ten bis zum Beginne der 26:ten Dynastie herab. Ein drittes Heft soll dann, den Andeutungen des Verfassers zu Folge, den Abschluss des Werkes bringen und vor allem auf kulturhistorische Fragen eingehen. Das erste Kapitel fasst hier zunaechst die 18:te Dynastie in das Auge. Die Geschichte Amenophis I und sein lang andauernder Kult werden geschildert und dann die verwickelten Ereignisse unter Thutmosis I und seinen unmittelbaren Nachfolgern untersucht, wobei sich der Verfasser nachdrücklich gegen die Aufstellungen von Sethe wendet. Ein laengerer Excurs ist der Lage des Landes Punt oder, wie Lieblein unter Fortlassung der Feminin-Endung *t* liest, Pun gewidmet. Er sieht in den die fraglichen Ereignisse unter Hāt-schepsut darstellenden Reliefs von Dêr el bahari eine Vereinigung von zwei Zügen, deren einer sich nach dem arabischen Punt richtete, waehrend sich der andere mit afrikanischen Gefilden beschaefftigte. Die aus Punt nach dem Nilthale gebrachten Anti-Baeume ergeben sich ihm als eine Boswellia, ein Weihrauchbaum, keine Myrrhe. Hierauf werden die Kaempfe Thutmosis' III an der Hand der Annalen des Koenigs und der ergaenzenden Biographien geschildert, die Geschichte seiner Nachfolger kurz skizziert. Amenophis III wird identifiziert mit dem Horus des Africanus, dem Menophres des Theon, dessen Aera 1322 v. Chr. begann, dem Amenophis, unter dem Iosephus den Exodus stattfinden liess, und dem Nimmuria der Tell el Amarna-Briefe. Die Frage des Aufenthaltes der Israeliten im Nilthale wird in diesem Zusammenhange besprochen und Thutmosis III für den Pharao der Bedrückung erklaert. Anschliessend hieran geht Lieblein auf die Tell el Amarna-Briefe und das Bild ein, welches man sich mit ihrer Hülfe über die Zustaende in dem damaligen Palaestina und Syrien zu entwerfen vermoege. Dann folgt Amenophis IV, seine Áten-Religion und der Sieg der alten Goetter mit Amon an der Spitze unter Horem-heb.

Das naechste Kapitel beschaefftigt sich mit der 19:ten Dynastie und ihren Kriegshelden Seti I und Ramses II, es zieht dabei die Entdeckungen von Winckler über das Chetiter-Reich mit heran. Zwischen Seti II und Amenmeses schiebt Lieblein, den manethonischen Listen folgend, einen Ramses mit 60 Jahren ein, den er mit dem Ramses der Bentrescht-Stele zusammenstellt. Die Ausführungen von Erman, denen zufolge dieser Inschrift als Faelschung anzusehen ist, werden bekaempft. In den Seevoelkern erkennt der Verfasser Piraten-Staemme des Mittelmeeres und weist die Deutungen der auf sie bezüglichen ethnographischen Angaben durch Brugsch zurück.

Als letztes Kapitel folgen die 20:te bis 26:te Dynastie, von denen die Dynastien 22 und 25 als Nebendynastien betrachtet werden. In den viel behandelten Koenig-Soehnen des Ramses sieht der Verfasser Soehne eines Koenigs Ramses, vielleicht Ramses' XII. In diesen Perioden vor allem werden die Genealogien der verschiedenen Fürstenfamilien und ihre einzelnen Mitglieder in ihren verwandschaftlichen Wechselbeziehungen herangezogen. Auch in der Folge der Apis-Stiere findet der Verfasser eine

Stütze seiner chronologischen Anordnung dieser Zeit der innern Wirren und äussern Schwaeche des Nilthales. Eine am Schlusse des Heftes angefügte Tabelle giebt eine Uebersicht, wie sich seiner Ansicht nach die Reihen der Fürsten, Oberpriester, Apis-Stiere und sonstiger Genealogien mit einander in Einklang bringen lassen.

Aus der hier gegebenen Inhaltskizze wird man ersehen, ein wie reichhaltiges und wie wichtiges Material von Lieblein in dem neu ausgegebenen Hefte in anregender Darstellung untersucht und verwerthet worden ist. Der Leser wird dem Verfasser für diese übersichtliche und klare Zusammenstellung der chronologischen und historischen Ergebnisse einer reichen, sich über ein halbes Jahrhundert erstreckenden wissenschaftlichen Forschung und unermüdlichen Thaetigkeit auf schwierigen und weit verzweigten Gebieten zu grossem Dank verpflichtet sein.

Bonn.

A. Wiedemann.

Capart, Jean, L'art egyptien. Choix de documents accompagnés d'indications bibliographiques. Deuxième Série. 1911.

Der zweite Band von Capart's eben so nützlicher wie preiswerter Publikation, bei der ich nur die allzu grosse Abwechslung zwischen Architektur, Plastik, Kleinkunst bedaure, da sie den Gebrauch erschwert, ist soeben erschienen. Man findet hier neben weniger bekannten oder schwer zugänglichen Denkmälern, wie der Mastaba el Faraoun (Taf. 105), dem Relief des Schent-ka' in Kopenhagen (Taf. 121), dem Spiegel aus Kairo (Taf. 146), den ich nur nicht in das mittlere Reich setzen möchte, dem Mondschen Mädchen (Taf. 167), den Elfenbeinen Mac Gregor Taf. 191), der ptolemäischen Statue aus Athen (Taf. 196), vorzügliche Detailaufnahmen bekannter, z. th. von Capart schon im ersten Band gegebener Stücke (Taf. 108—110, 114, 116, 137 u. s. f.). Capart's Absicht geht einzig darauf, dem Mitforscher brauchbares Material möglichst reichlich zuzuführen und es mit den nötigsten Angaben zu versehen, unter denen ich ungern Maassangaben vermisse. Eben darum aber sollte er auch von allen Seiten Förderung erfahren, denn er nimmt wirklich niemandem die erste Publikation weg. Leider scheint das nach seinen eignen Worten nicht überall der Fall zu sein: zwar dass im British Museum es seit Le Page Renouf's Abgang fast unmöglich sei zu arbeiten, kann ich nach meiner und mancher Freunde Erfahrung nicht zugeben. Vielmehr fand ich Dr. Wallis Budge begründet vorgetragenen Wünschen stets zugänglich. Auch sorgt der rührige Gelehrte durch reich illustrierte Führer u. s. w. selber für die Bekanntgabe der ihm unterstellten Sammlung, und sehr viele der besten Stücke sind in Photographien käuflich. Anders im Louvre: «quant aux autres pièces que l'auteur aurait voulu reproduire et dont plusieurs sont entrées au Louvre depuis environ un demi siècle, l'autorisation a été absolument refusée. La chose est d'autant plus regrettable qu'il n'est pas possible de se référer à des publications officielles», sagt Capart in seiner Einleitung, und ich kann die Schwierigkeiten, auf die er gestossen, wohl begreifen. Aber wenn der jetzige Konservator sich den Schaden einmal klar gemacht hat, den eine solche unverständige Sperre der Wissenschaft und dem Ansehen seiner Sammlung zufügt, wenn der erleuchtete Generaldirektor der staatlichen Samm-

lungen des Louvre, M. HOMOLLE, einmal von den mit den Grundbestimmungen der Verwaltung des Louvre unvereinbaren Grundsätzen, die zur Zeit in der aegyptischen Abteilung des Louvre herrschen sollen, Kenntnis erlangt hat, dann dürfen wir in ihn und in M. BÉNÉDITE das Vertrauen setzen, dass sie der Wissenschaft geben, was ihr gebührt und sie fördern, statt sie durch kleinliche Chikanen, wie CAPART sie offenbar erfahren hat, zu hindern.

Fr. W. von Bissing.

Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum. — Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum with Descriptions, Translations, etc. by E. A. WALLIS BUDGE, *M. A., Litt. D.*, Keeper in the Egyptian and Assyrian Antiquities in the British Museum. — Printed by Order of the Trusteet. — Sold at the British Museum; and at Longmans & Co.; Bernard Quaritch; Asher & Co.; and Henry Frowde, Oxford University Press, Amen Corner, London. 1910. [All Rights reserved.] — XXII + 27 + 43 Pp. and XLVIII Plates. — Fol.

Dr. ERNEST A. T. WALLIS BUDGE, an welchem das British Museum eine so bewundernswerte Arbeitskraft besitzt, hat uns wiederum eine reiche Reihe von aegyptischen Papyri in dem obigen grossen Folioband zugänglich gemacht, die für die Wissenschaft von hoher Wichtigkeit sind.

Die Bearbeitung des imposanten Materiales ist in sehr übersichtlicher Weise vorgenommen worden.

Zuerst giebt uns BUDGE eine ausführliche *Beschreibung der Papyri und ihren Inhalt.* In zwei weiteren Abteilungen folgt die gut benutzbare *Übersetzung* und *hieroglyphische Transskription* der zumteil überaus schwierigen Texte, um sodann von trefflich gelungenen Reproduktionen der schönen Urkunden abgeschlossen zu werden.

Ich halte es nicht für unangebracht, im folgenden auch den Inhalt der — mit Ausnahme des Pap. Harris Nr 501 — hier zum erstenmale publizierten hieratischen Texte in Kürze zu recapitulieren.

An die erste Stelle hat BUDGE den Papyrus des Nesmin gestellt. Er ist auf Taf. I—XIX publiziert, transskribiert und übersetzt auf Seite 1—33, resp. 1—22. Was den Inhalt dieser sehr wichtigen Texte betrifft, über die uns BUDGE in allem Wissenswerten in trefflicher Weise unterrichtet (pp. IX—XV.), so zerfällt er in vier Hauptabteilungen:

1) Die Festgesänge der Isis und Nephthis (Columne 1—17).

2) Die Litaneien des Sokaris (Columne 18—21).

3) Das Buch von der Unterwerfung des (Drachen) Apophis (Columne 22—33).

4) Ein Hymnus zum Preise des Vaters der Götter (1 Columne).

Der Papyrus, welcher also bei einer Länge von mehr als 5 m und einer Höhe von fast $^{1}/_{4}$ m 34 Columnen enthält, ist um das Jahr 311 vor Chr. wiedergeschrieben worden, wie BUDGE richtig erkannt hat. Es ist das einzige datierte Dokument, durch welches wir hiemit die Länge der Regierung Alexanders II. von Aegypten festgestellt haben. Übrigens hatte BUDGE schon im Jahre 1891 im 52. Bande der *Archaeologia* die Transskription und Übersetzung des Textes vorgelegt, nachdem er in den PSBA 1886—87 die wichtigeren Teile publiziert hatte. Nun haben wir mit dem Facsimile alles beieinander.

Das Dokument, welches von den Herren RHIND und BREMNER durch die Trustees für das British Museum im Jahre 1865 erworben worden war, trägt gegenwärtig die Nummer 10188.

Die Festgesänge der Isis und Nephthis betitelt der aegyptische Schreiber derselben selbst als die *Stanzen des Festes der beiden Vögel*, wobei BUDGE sehr richtig das Wort *ḥt* als «Stanze», «Strophe» gefasst hat (Vgl. p. X, Sp. 2, Note 1.). Diese Gesänge, welche im Tempel des Osiris, des Herrn der Unterwelt, an den Tagen des 22—26. Choiak rezitiert wurden, wie uns im Eingang erzählt wird, wurden bekanntlich von zwei jungfräulichen Priesterinnen vorgetragen, denen «die Haare ihres Körpers entfernt werden» sollten. Die eine, welche die Isis repräsentierte, trug auf dem Arm ein Band mit dem Namen derselben, die andere dementsprechend den Namen Nephthis. Wo dieser Tempel des Osiris stand, bezw. welcher damit gemeint war, wissen wir nicht; doch vermutet BUDGE wohl nicht mit Unrecht, dass wir darunter eine Kapelle eines der grossen thebanischen Tempel zu verstehen haben. Den Inhalt dieser Strophen bildet die Geschichte des Todes und der Auferstehung des Osiris, die *Plutarch* in seinem *De Iside et Osiride* und *Diodorus Siculus* in dem 15. Kapitel u. ff. seines 1. Buches uns überliefert hat. Die griechischen stimmen mit den autochthonen Erzählungen bis zu dem Punkte überein, da die Leiche des Osiris zerstückelt ist; von da an aber divergieren sie. Die griechische Version sucht in ihnen die Ursache der Existenz der vielen «Gräber des Osiris», die überall dort errichtet wurden, wo ein Stück der Leiche des Osiris sich fand. Die aegyptische Version, die die Anschauung der *disjecta membra* nicht ertragen kann, lässt durch allerhand magische Behelfe verschiedener Götter folgerichtig den Leib wieder als Ganzes erstehen, um seinen Inhaber in der Unterwelt als König regieren zu lassen als Gegenstück zu seinem Sohne Horus, dem Herrn des Diesseits, dem König von Ober- und Unterägypten.

Der zweite Teil des Papyrus des Nesmin, der von derselben Hand geschrieben ist, wie die obigen Festgesänge, zerfällt in 3 Unterabteilungen:

1) Eine Reihe von Anrufungen an den Sonnengott, immer von einem ehrenden Epitheton begleitet, seine Grösse und Macht ausdrückend.

2) Eine Rezitation der Isis.

3) Eine Reihe kurzer Anrufungen an die 12 Hathoren.

Die letzte Zeile heisst die Verse 16 mal von Priesterinnen singen, begleitet vom Tamburin. Es scheint mir, dass BUDGE das Richtige trifft, wenn er mit andern annimmt, dass das heutige arabische *Saqqârah*, die grosse Nekropole von Memphis, seinen Namen von dem alten Gott *Sokaris* hat, dem Gott der anderen Welt von Memphis.

Auch das Buch von der Niederwerfung des Drachen Apophis ist ohne Zweifel von derselben Hand geschrieben, wie die vorerwähnten Stücke des Papyrus. Der Inhalt ist ganz verschieden von dem Vorigen; wir bezeichnen derartige Literaturerzeugnisse als magisch. Der Aegypter selbst betitelt das Buch: «Buch von der Unterwerfung des Apophis, des Feindes Re's, des Feindes des Wennofer». Das erste Kapitel handelt von dem Anspeien des Apophis, das zweite von seiner Verhöhnung, das dritte von dem Eintreiben einer eisernen Lanze in seinen Leib, das vierte von seiner Fesselung, das fünfte von seiner Schlachtung mittelst eines Dolches, das sechste von seiner Verbrennung. All dies wurde an einer Wachsfigur des Apophis, dessen Name mit grüner Tinte darauf verzeichnet war, vollzogen. Eines der obigen Kapitel war mit grüner Tinte auf ein Stück neuen Papyrus geschrieben, die Wachsfigur hineingewickelt und das Ganze wurde hernach verbrannt. Die Asche wurde mit Exkrementen vermischt und nochmals verbrannt. Dadurch glaubte man, Sturm, Regen und Donner u. s. w. abzuwenden.

Die nächste Abteilung hat die Überschrift: *Das erste Buch der Unterwerfung des Apophis* und hat ähnlichen Inhalt. Dasselbe gilt von dem darauffolgenden *zweiten Buche der Unterwerfung des Apophis.*

Hierauf folgt das *Buch der Kenntnis von dem Werden des Re und der Unterwerfung des Apophis.* Es enthält eine Art Kosmogonie. Mit Recht hebt BUDGE den Unterschied dieser Schöpfungsgeschichte der ersten Götterdreiheit und der der späteren aegyptischen Periode hervor; in dem einem Fall haben wir zuerst einen Gott, der (durch einen Akt der Masturbation) eine männliche und weibliche Gottheit schafft. Von hier nimmt dann die Schöpfung der anderen Gottheiten und der Welt ihren Fortgang. Im anderen Falle hingegen entsteht zuerst zum männlichen Gegenpart der weibliche, um aus diesen erst den dritten Teil werden zu lassen. Betreffs der *Unterwerfung des Apophis* weist BUDGE auf eine Wachsfigur des British Museum hin (Nr 37918), mit welcher wohl ebenfalls die obigen Zeremonien der Verbrennung etc. hätten vorgenommen werden sollen, wie die oben beschriebenen, welche aber durch irgend einen glücklichen Umstand dem ent-

gangen und bis auf unsere Tage erhalten geblieben ist. Solcher und ähnlicher Wachsfiguren mit demselben oder ähnlichen magischen Zweck muss es wohl viele gegeben haben. Das British Museum bewahrt mehrere. Es werden solche Wachsfiguren zu verschiedenen magischen Zwecken übrigens ja auch sonst nicht selten erwähnt. Ich erinnere z. B. an das Wachskrokodil des Webaoner im Papyrus Westkar, welches lebendig wird und den Ehebrecher verschlingt; oder an die Wachsarbeiter der ersten Khamois Novelle, welche auf Befehl ihres Verfertigers lebendig werden und schwere Arbeiten vollführen. Auch zu der merkwürdigen Anschauung, dass der auf neuem Papyrus aufgeschriebene Text betreffs des Drachen Apophis verbrannt wird und dass damit auch die Realität des Textinhaltes zugrunde gerichtet wird, giebt der Erzähler der ersten Khamois Novelle uns in gegenteiliger Richtung ein gutes korrespondierendes Gegenbeispiel. Hier schreibt Khamois den Text des Buches des Gottes Thot mit Tinte auf Papyrus, wäscht die Tinte des Textes mit Bier ab und trinkt dieses Bier; und der Erzähler bemerkt hiezu, dass nun Khamois den Inhalt des Textes kenne. BUDGE erinnert an moderne Fälle in Westeuropa z. B. an die Auffindung einer durchstochenen Wachsfigur der Königin Elisabeth von England, infolge deren noch etwa im Jahre 1577 nach Chr. der Astrolog John Dee an den Hof von Windsor berufen wurde, um die üblen Folgen von der Königin abzuwenden.

Mit einem Hymnus auf den Vater der Götter schliesst dieser überaus interessante Papyrus.

Der nächste behandelte Papyrus ist der Pap. Harris 501, der nun im British Museum die Nummer 10042 trägt. Auch diese Urkunde ist ja bekannt von der Publikation *Chabas'* her *(Le papyrus magique Harris)*. Nun besitzen wir auch eine ausgezeichnete photographische Reproduktion, welche die nicht ganz genauen lithographischen Tafeln des früheren trefflichen Bearbeiters *(Chabas')* übertrifft.

Hierauf folgt der Papyrus der Tagewählerei (Nr. 10474), welcher wohl aus der 22. Dynastie stammt. Der eine Kalender, den BIRCH in seinen *Select Papyri* publiziert und CHABAS, *Le Calendrier des Jours fastes et néfastes de l'Année Egyptienne* bearbeitet hat, stimmt mit dem nun von BUDGE publizierten und bearbeiteten Papyrus nicht überein, wie BUDGE's Zusammanstellung (p. XVII) uns lehrt. Ein Vergleich des Pap. 10474 mit dem Pap. 10184 (Pap. Sallier IV) zeigt einerseits, dass ersterer zwar den Vorzug der Vollständigkeit gegenüber dem unvollständigen letzteren aufweist, aber andererseits giebt der Pap. Sallier IV uns überall die Gründe an, warum der eine Tag Glück oder Unglück bringen soll, während das andere Dokument bloss die Tage und deren Vorbedeutung zur Kenntnis des Lesers bringt.

Das Verso von 10474 enthält Hymnen an Ra-Harmachis und an den Mondgott.

Als V. Abteilung publiziert BUDGE den Papyrus Nr 10509, die *Lehren des Ptahotep* auf den Tafeln XXXIV—XXXVIII. Dieses wichtige Werk altaegyptischer Didaktik, welches nach der Handschrift zwischen der 20—22. Dynastie entstanden sein muss, ist in Theben gefunden und erst vor wenigen Jahren von den Trustees des British Museum erworben worden. Der Papyrus ist leider nicht vollständig, aber er enthält immerhin fünf Kolumnen in guter und klarer Handschrift. Er misst mehr als 1 1/2 m in der Länge und ist fast 1/4 m hoch. Er ist für die Philologie auch deshalb von grossem Werte, weil er auf die Textgestaltung der anderen uns überlieferten *Weisheitssprüche des Ptahotep* ein interessantes Licht wirft, wie die ausgezeichneten Zusammenstellungen BUDGE's auf Seite XVIII—XXI zeigen; ich meine den Papyrus PRISSE einerseits und das von Lord CARNARVON ausgegrabenen Ostrakon andererseits.

Die zu den Weisheitssprüchen des Ptahotep gehörige Literatur besteht demnach hauptsächlich in folgendem.

1847, PRISSE, Facsimile d'un papyrus Égyptien en caractères hiératiques.

1858, CHABAS, Revue Archéologique, tom. XV (1. Serie p. 1 ff.).[1]

1864, HEATH, Proverbs of Aphobis.

1869—70, LAUTH, Sitzungsberichte der Kgl. bayr. Akademie der Wissenschaften, p. 530 ff., bezw. 245 ff.

1887, VIREY, Études sur le Papyrus Prisse.

1891, GRIFFITH, Proceedings of the Society of biblical Archaeology p. 65 ff. und 145 ff., wo GRIFFITH den Pap. PRISSE mit den Nummern 10371 und 10435 des British Museum mit Recht zusammengestellt hat.

1896, BUDGE, Egyptian Reading Book p. 241 ff.

1909, MASPERO, Receuil de Travaux, tom. XXXI, p. 146 ff.

1910, BUDGE, Egyptian hieratic Papyri.

1911, JÉQUIER, Le Papyrus Prisse et ses Variantes.[2]

Als letztes Stück giebt uns BUDGE einen Totenbuchtext von dem Sarge einer Königin der 11. Dynastie. Diese Texte hat seinerzeit Sir GARDNER WILKINSON (etwa im Jahre 1832) mittelst Durchzeichnens kopiert. Der Sarg ist seither verloren gegangen. Seine Kopie schenkte er dem British Museum. Sie macht den Eindruck grösster Genauigkeit. Die Texte gehören zu den sogenannten ältesten Totenbuchtexten. Sie sind sehr schwierig und es ist BUDGE zuzustimmen, wenn er meint, dass diese Texte erst nach gründlichem Studium der von MASPERO (Mém. Miss. Arch.) und LACAU (Rec. de Trav.) herausgegebenen Texte werden ordentlich verstanden werden können.

[1] Jetzt wiedergegeben in *Bibliothèque égyptologique*, t. IX, p. 183 ff.
[2] Soeben erschienen; worauf mich ANDERSSON gütigst hinweist.

WILKINSONS Kopie enthält 23 Totenbuchkapitel, deren Überschriften und Coincidenzen mit den Totenbuchtexten BUDGE auf p. XXII zusammengestellt hat.

Wenn wir das reiche und für die Aegyptologie und Kulturgeschichte überhaupt wertvolle Material überblicken, das uns das British Museum durch seinen fleissigen Custos Dr BUDGE in einer so schönen Publikation zugänglich gemacht hat, so müssen wir sowohl den Trustees des British Museum sowie Dr BUDGE nicht nur dafür dankbar sein, sondern auch wünschen, dass das British Museum weitere solche Bände folgen lassen möge.

Dr *Nathaniel Reich.*

Schriften der Sprachenkommission. Band III. — Die sprachliche Stellung des Nuba von LEO REINISCH. — Kaiserliche Akademie der Wissenschaften. — Wien 1911 in Kommission bei Alfred Hölder. — 174 SS.

Nachdem LEO REINISCH in seinem *persönlichen Fürwort und die Verbalflexion in den chamito-semitischen Sprachen* die ursprüngliche Einheit der chamitischen und semitischen Sprachen in überzeugender Weise dargelegt hat, welches ich vor etwa zwei Jahren in der *Sphinx* Vol. XIII, p. 193 ff. besprochen hatte, hat mit dem vorliegenden Buche der unermüdliche Forscher sich zur Aufgabe gemacht, die sprachliche Stellung des Nuba insoferne festzustellen, als er das Verhältnis dieses Idiom seinerseits zu der chamito-semitischen Sprachen familie, andererseits zu den nilotischen Sprachen einer Untersuchung unterzieht, deren Resultat ergiebt, dass das Nuba das Verbindungsglied zwischen diesen beiden Sprachengruppen darstellt.

Schon aus dem Gesagten erhellt die Zweiteilung des Werkes, welche REINISCH in sehr übersichtlicher Weise vorgenommen hat. Der erste Teil, welcher das Verhältnis des Nuba zu den chamitisch-semitischen Sprachen darstellt, zerfällt wieder in zwei Hauptabschnitte, nämlich in einen grammatischen Teil, der zuerst das Verbum, sodann das Fürwort und Nomen untersucht (pp. 1—88), um dann daraus in *Ergebnissen* (p. 88 ff.) das Resultat zusammenzufassen, und in einen lexikographischen Teil «Der sprachliche Wortschatz verglichen mit dem chamito-semitischen» (p. 91 ff.)

Analog musste auch nach der anderen Richtung vorgegangen werden. «Der sprachliche Zusammenhang des Nuba mit dem Dinka und Schilluk» wird zuerst im grammatischen Bau aufgezeigt, indem zuerst «das Verbum im Dinka» (p. 122—125) untersucht und (p. 125—128) eine Vergleichung des Verbums im Dinka mit dem Verbalbau im Nubischen und Kuschitischen vorgenommen wird. Sodann wird das *Fürwort und Nomen im Dinka und Schilluk* in eigenen Abschnitten (pp. 128—140 und pp. 141—152) einer Betrachtung unterzogen. Pp. 153—160 folgen dann die Untersuchungen *zum Verbum im Schilluk.* Auch hier wird sodann *der nubische Wortschatz mit dem der nilotischen Sprachen verglichen* (pp. 161—168).

Im *Schluss* zieht REINISCH die Folgerungen aus seinen Studien (p. 169 ff).

Dies der allgemeine Aufbau des Buches. Im einzelnen war die Frage ja bisher recht schwierig anzufassen, da bislang die nilotischen Sprachen nur teilweise und die kuschitischen noch gar nicht, ebensowenig die sogenannten Negersprachen des zentralen und westlichen Afrika bekannt waren. Dies ist nun zum grössten Teil durch die oft mühvollen Arbeiten und Untersuchungen, welche REINISCH's Lebenswerk ausmachen und die seinen Namen als Pionier dieser Wissenschaft für immer festgelegt haben, geschehen.

Dazu kommt noch, dass das wissenschaftliche Interesse für das Nubische gegenwärtig durch neue Funde wieder gesteigert worden ist, sowie durch BUDGE's, Texts relating to Saint Mena of Egypt and Canons of Nicaea in a Nubian dialect (London, 1909), GRIFFITH's Aufsatz im *Journ. of Teol. Stud.* X, p. 545 ff.

Bisher waren verschiedene Meinungen über die Stellung der Nubier gangbar. Friederich MÜLLER hielt sie in seinem *Grundriss der Sprachwissenschaft* (III, 1) verwandt mit den *Ful*, doch die Sprachen beider Nationen weichen in erheblicher Weise von einander ab. LEPSIUS zählt sie in seiner *Nubischen Grammatik* (p. LXXII ff.) zu den Negervölkern, doch ohne sich näher darüber zu äussern. REINISCH stimmt mit Recht MUNZINGER bei, der in seinen *ostafrikanischen Studien* (p. 551 f.) bei der Feststellung einer Sprache das Hauptgewicht auf den grammatischen Bau legt. Munzinger hielt es demnach bei dem damaligen Stand der Sphrachwissenschaft für angemessen, das Nubische noch nicht einer bestimmten Sprachenfamilie einzureihen. Heute nun freilich steht die Sache anders und wenn irgendwer, so ist es in allererster Linie REINISCH, der mit seiner bewundernswerten Kenntnis der in Betracht kommenden Sprachen imstande ist, sich an die Lösung des schwierigen Problems zu machen, was er in folgender Weise getan hat. REINISCH geht vom Verbum aus, «weil in diesem das Vorbild der Ausgestaltung der übrigen Redeteile vorliegt, ganz so wie in den chamito-semitischen Sprachen». An dem Verbum *tog* «schlagen», dessen Praesens und Aorist — Perfekt, Plusquamperfekt, Futur und Futurum exactum sind ja nachweislich erst später durch Zusammensetzung entstanden — der Verfasser in den vier Dialekten des *Nuba* von *Kenzi*, *Dungula, Fadidscha Mahassi* untersucht, zeigt er seinen praehistorischen Aufbau, aus welchem sich ergiebt, «dass das nubische Verbum, welches gegenwärtig eine Fülle von Paradigmen aufweist, um Zeitunterschiede zu bezeichnen, vormals gleich dem Agauverbum nur zwei Tempora besessen hat, welche aber wie im Agau nachweislich bloss durch Lautdifferenzierung aus einem einzigen Zeittypus hervorgegangen sind. Das Verbum in dieser seiner ursprunglichen Gestalt ist wie im Agau aus drei Wortbestandteilen zusammengesetzt, und zwar:

1) aus dem eigentlichen Verbum, als Partizip aufzufassen, was im Nubischen auch formell noch erweisbar ist;

2) aus dem an das Verbum sich anschliessenden Fürwort, für die erste Person *a* und für die zweite und dritte *ta* lautend, wovon im heutigen Nubaverbum allerdings nur mehr der Charakter für die zweite Person erhalten, der für die erste und dritte Person aber bereits verschliffen ist, jedoch im selbständigen Fürwort, das ja nach dem Schema des Verbums aufgebaut ist, noch gegenwärtig existiert;

3) aus der Kopula und zwar im Infinitiv stehend, dessen charakteristische Form mit auslautendem *-e* noch in der zweiten Person beider Zahlen des Mahassidialektes erhalten geblieben ist.

Der Plural ist vom Singular ganz wie im Agauverbum nicht durch einen specifischen Exponenten, sondern nur durch Lautdifferenzierung des zweiten und dritten Wortbestandteiles zum Ausdruck gebracht (§ 22, p. 17 ff.).

Nachdem REINISCH beim *Verbum plurale*, d. h. denjenigen Verbalbestandteil, der den Plural des *Objekts* (nicht: Subjekts) ausdrückt, den *Modi, dem negativen und interrogativen Verbum* den bildenden Teil auf das Verbum *sein* zurückführt hat und dasselbe bei den *Stammformen des Verbums* tut, wendet er sich dem *Fürwort* zu, dessen verschiedene Arten alle auf Reste des *Verbum substantivum* «sein» zurückgeführt werden.

Interessant ist der Abschnitt *b.*) des § 128 (p. 89), in welchem Reinisch die *Ergebnisse* seiner Untersuchung des absoluten Pronomens folgendermassen zusammenfasst: Das absolute Pronomen ist gegenüber dem Kuschitischen etwas mehr verschliffen. Denn während dieses letztere nach Art des Verbums drei Bestandteile enthält, nämlich

1) das Verbum der Existenz in der Partizipialform als Praedikat,

2) das eigentliche Fürwort als Subjekt.

3) die Kopula,

hat das Nuba den ersten Teil des Kompositums abgeworfen und nur die zwei letzten Bestandteile des ursprünglichen absoluten Pronomens noch erhalten. Doch steht das Nuba auch hierin nicht vereinzelt da, indem mehrfach auch in den kuschitischen und abessinisch-semitischen Sprachen der erste Wortbestandteil des absoluten Pronomens abgefallen ist. Auch beim *Nomen*, sowohl beim Substantiv als auch beim Adjektiv weist der Verf. auf die gleichen Bildungselemente hin, wie bei den chamitisch-semitischen Sprachen. Dasselbe gilt von den Casus und vom Plural und der Steigerung des Adjektivs, deren Suffixe und Postpositionen sich im Kuschitischen finden. Auch die Zahlwörter von 1—10 stimmen zu den kuschitischen Sprachen, deren Zählweise wie die der Nubier auf eine quinare, nicht dekadische, zurückgeht.

Den einzigen grammatischen Unterschied sieht der Verf.

nur darin, dass das Nuba noch kein grammatisches Geschlecht zur Ausbildung gebracht hat. Bei der Untersuchung des Verbums, des absoluten Pronomens und des Nomens der Chamito-Semiten stellt sich aber heraus, dass auch hier ursprünglich ein grammatisches Geschlecht nicht existiert hat und nur durch lautliche Differenzierung des ursprünglichen Fürwortes und des Verbum substantivum erreicht worden ist.

Das Nubische steht in dieser Hinsicht auf derselben Entwicklungsstufe wie das Kunama und Barea. Auch diese beiden Sprachen haben ja kein Geschlecht ausgebildet, während sie im sonstigen Sprachbau den kuschitischen Sprachen nahestehen.

Das Nuba, Barea und Kunama stehen also auf einer älteren Entwicklungsstufe als die chamitischen Sprachen und Reinisch bezeichnet sie darum treffend als *proto-chamitische Sprachen.*

Über den zweiten Hauptteil des Buches, der sich mit dem sprachlichen Zusammenhang des Protochamitischen nach der anderen Richtung hin beschäftigt, nämlich zu den auf tieferer Entwicklungsstufe stehenden Sprachen, hauptsächlich des Dinka und Schilluk, muss ich mich etwas kürzer fassen.

Der Hauptunterschied ist, dass das Nubische, die chamitischen und semitischen Sprachen schon flektierend sind, diese aber mit den meisten Sprachen des Sudan in überwiegender Mehrzahl den agglutinierenden und isolierenden Sprachen angehören. Während die ersteren Sprachen die Tempus- und Modalbezeichnungen, die Personen- und Zahlausdrücke durch Suffixe anzeigen, wird z. B. im Dinka all dies noch durch selbständige Wörter ausgedrückt, so dass man von einer Flexion nicht sprechen kann. Das Verbum im Dinka z. B. stellt eine primitive Wurzel dar, die zugleich den Infinitiv vertritt.

Reinisch sieht aber darin nicht einen prinzipiellen, sondern nur graduellen Unterschied, dass in dem einen Falle die Ausdrücke grammatischer Formen noch selbständige Wörtchen, im anderen hingegen dieselben Wörtchen (wenn auch oft schon ganz verschliffen) in Form von Suffixen ihre fixe syntaktische Stellung erhalten haben und schon die Flexion bilden. Wir müssen Reinisch, der wie kein anderer auf Grund seiner Werke dazu berufen war, dafür danken, dass er diese so überaus schwierigen Fragen in einer so eingehenden Untersuchung vom grammatischen Standpunkt aus beleuchtet hat.

Dr *Nathaniel Reich.*

L'origine des Mâshauashas

par

G. Daressy.

Ayant publié dernièrement dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*[1] les briques émaillées de Médinet Habou portant figuration de prisonniers qui se trouvent au Musée du Caire, j'ai reçu des demandes d'explications sur l'idenfication que j'ai faite de quelques-uns de ces captifs, principalement du groupe africain. Je vais donner les raisons de ma classification, qui est l'application d'idées que j'ai depuis longtemps[2], mais qui n'ont pas encore été exposées en détail.

Je crois que les habitants du pays à l'ouest de l'Egypte appartenaient à plusieurs races différentes. La première était celle des Libyens proprement dit, les des inscriptions hiéroglyphiques, les להבים de la Bible, probablement d'origine Berbère, que représentent les tablettes 9 et 10 de Médinet Habou.

A côté de ces autochtones habitaient des émigrants venus de l'Asie Mineure et du nord de la Syrie à une époque sans doute récente, apparemment vers la XVIIIe ou XIXe dynastie, au moment où un grand mouvement poussa les peuples pélasgiques et orientaux vers le bassin occidental de la Mé-

[1] *Annales* 1910. T. XI. p. 49.
[2] Voir ma *Notice de Médinet Habou* p. 47.

diterranée. Ces nouveaux venus ne se fondirent pas entièrement dans la population primitive; ils restèrent groupés en tribus distinctes, conservant les traditions de leur pays d'origine, mais modifièrent plus ou moins leur accontrement selon les exigences du climat ou à l'imitation de leurs voisins. Les plaquettes 11 et 12 nous retracent l'apparence de deux de ces tribus Libyco-Asiatiques.

Les scènes historiques de Médinet Habou nous permettent de reconnaître dans le n:o 11 un Mâshauasha. Les membres de cette confédération avaient gardé l'usage d'une robe ample, analogue à celle que porte le Hittite (n:o 1), ils ont une courte barbe comme les Libyens, mais tandis que ces derniers font avec leurs cheveux une tresse pendant sur un seul côté de la figure, les Mâshauashas encadrent leur visage de deux tresses semblables, et c'est pour bien les montrer que le personnage a été représenté de face. La cassure de l'angle supérieur et les bras levés au dessus de la tête nous privent de la plume fichée dans la chevelure qui complète généralement les caractères dinstinctifs de ce peuple. Dois-je rappeler la remarque que je faisais dans ma *Notice de Médinet Habou* que le chef Mâshauasha qu'on voit sur la façade de la pseudo-forteresse, bien que placé au milieu des peuples africains, a au cou une corde terminée par la fleur symbolique du nord, ce qui ferait penser que les Egyptiens connaissaient bien l'origine septentrionale de ces ennemis?

Le captif n:o 12 appartient à une autre tribu qui a fait le contraire des Mâshauasha: elle a gardé la mode Hittite de se raser la figure, d'avoir les cheveux flottants couverts d'une petite calotte, mais a adopté le pagne et le manteau ouvert des Libyens. L'aspect de la tête a fait croire à plusieurs archéologues que nous avions là le portrait d'une femme libyenne; mais il faut se rappeler que ce que Ramsès a voulu montrer ce sont des guerriers vaincus et rien jusqu'ici ne nous fait penser qu'il ait existé une nation d'Amazones dans

les steppes de la Cyrénaïque. D'ailleurs aucun détail anatomique ne peut faire supposer qu'il s'agisse d'une femme; la poitrine est identique à celle du Libyen n:o 10 et la chevelure flottante est, je le rappelle, identique à celle des rudes adversaires de Ramsès II du nord de la Syrie; quant aux lignes ondulées marquées sur le ventre, ce ne sont pas des plis de graisse mais des tatouages semblables à ceux que les Libyens avaient coutume de se tracer sur les membres et toutes les parties du corps, tel le n:o 9, qui les a sur la poitrine.

Je ne connaissais pas par les bas-reliefs monumentaux le type n:o 12, mais les portraits qu'on a ici sont évidemment ceux des ennemis mentionnés dans les textes qui couvrent les murs du temple de Médinet Habou. Or les inscriptions parlent constamment des Lobous, des Mâshauashas et des Tamahus; les caractères ethniques des deux premiers étant bien connus, la tablette n:o 12 doit représenter le troisième de ces peuples.

A Médinet Habou, Tamahu semble désigner un pays bien déterminé [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] tandis que les figurations d'autres monuments, les tombes des rois entre autres, en égard aux costumes et aux types différents laisseraient croire que l'appellation était assez vague. Il est probable que cette variété provient justement de ce caractère mixte de la population du pays des Tamahus, formée d'un amalgame d'Africains et d'Asiatiques, voire d'Européens arrêtés là au cours de leurs migrations et guettant le moment de se jeter sur l'Egypte qui les attirait comme une riche proie.

Je me figure ainsi la répartition de ces peuples: les Lobous autochtones dans tous les déserts à l'ouest de la vallée du Nil; les Mâshauashas, qui avaient une organisation régulière, possédaient des chars, de nombreux bestiaux, et furent en rapports fréquents avec les Egyptiens établis sur

la lisière du Delta, occupant la Maréotide, les oasis septentrionales; enfin les Tamahus le long de la côte et sur les rives éloignées de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine.

Je n'ai considéré jusqu'ici que les caractères ethnographiques de ces étrangers; l'épigraphie peut venir à notre secours pour retrouver le berceau de la nation des Mâshauashas. Je prends comme identique à inscrit dans le 282ᵉ cartouche de la liste géographique de Thotmès III à Karnak [1]. Le qui manque à la fin et qu'on retrouve dans plusieurs noms de peuples etc. peut avoir eu la signification de «habitant». Dans la même liste nous avons au n:o 264 un qui peut se décomposer en deux mots: Kar, כר, qui entre fréquemment dans la composition des noms de villes de la Mésopotamie avec le sens de «demeure, temple» et Shaua, soit «le temple de Shaua». Le nom qui nous occupe serait de même à couper en deux: Mâ-shaua et il serait fort possible que le *Voyage d'un Egyptien* [2] nous en fournisse avec la traduction «Montagne de Shaua» si bien que Mâ-shaua-sha voudrait dire «Habitant de la montagne de Shaua».

Lorsque les Mâshauashas furent entrés au service de l'Egypte, on connaît le rôle important que jouèrent leurs princes et officiers qui finirent par monter sur le trône et

[1] Voir MARIETTE, *Karnak*, pl. XXI et W. MAX MÜLLER, *Egyptological Researches*, 1904, pl. 51, n:o 193.

[2] *Papyrus Anastasi* I, pl. XI 9 l. 4.

formèrent la XXIIᵉ dynastie. On sait qu'ils abrégeaient souvent leur titre en ; d'après l'étymologie ci-dessus, il faudrait le traduire «chef des montagnards». Nous trouvons ainsi, transporté en Afrique, le titre de Vieux de la Montagne qui devait reparaître dans le Liban au XIIIᵉ siècle de notre ère avec une si triste célébrité.

Je ne puis identifier avec certitude le pays de Shaua et sa montagne. Lors de la rédaction du guide de Médinet Habou j'avais pensé au mont Masios, mais cela nous emmènerait au delà de l'Euphrate et je ne crois pas qu'il faille chercher plus loin que ce fleuve; la notion même que la population avait émigré en partie en Libye indique plutôt le voisinage de la mer et la patrie des Mâshauasha sera peut-être trouvée dans le mont Amanus ou les environs d'Antioche. Le n:o 270 de la liste de Thotmès est , la célèbre Karkémich voisine de l'Euphrate; ce point de repère entre 264 Karshaua et 282 Mâshaua montre vers quelle latitude on doit diriger ses recherches. Sur les rives du golfe d'Alexandrette se heurtaient les civilisations de l'Asie Mineure et de la Chaldée, la prédominance de cette dernière expliquerait les noms sémitiques de Nimrod, Takelot, Osorkon etc. dont les Mâshaushas continuèrent par tradition à se servir plusieurs siècles après avoir abandonné l'Asie pour l'Afrique.

Telle est mon hypothèse sur l'origine d'une partie des populations de la Libye; les diverses données sur lesquelles elle s'appuie me paraissent assez bien s'enchaîner pour mériter d'attirer l'attention et je la soumets à l'examen de mes collègues.

G. Daressy.

Mémoire

sur

Les «Urkunden des ägyptischen Altertums».

Par

Ernst Andersson.

V.[1]

Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit. I. Bearbeitet von KURT SETHE. — Historisch-biographische Urkunden aus den Zeiten der makedonischen Könige und der beiden ersten Ptolemäer.

Le présent fascicule des «Urkunden» commence par la stèle de . Elle est conservée au Musée de Naples et a été publiée par REINISCH, *Aeg. Chrestomathie*, pl. 17, et par BRUGSCH, *Thesaurus*, IV, 632. M. SETHE a fait la nouvelle rédaction de cette stèle avec la collaboration de M. SCHÄFER.

En examinant cette «dernière rédaction», que j'ai pu comparer avec une copie prise au Musée de Naples, j'ai constaté que la stèle n'offre pas de difficultés de déchiffrement marquées. Aussi le texte du «Bearbeiter» a-t-il été reproduit d'une façon très exacte. Il n'y a que sa méthode de disposer

[1] Suite du *Sphinx*, XII, 5 (1909); p. 210–226.

le texte — méthode dont j'ai parlé à plusieurs reprises[1] et que j'aurais souhaitée meilleure — qui donne lieu d'exprimer le désir qu'il eût reproduit le texte très rigoureusement d'après l'original. Ce que nous aurions aimé avoir, c'est la représentation fidèle de l'inscription, telle qu'elle se présente sur la stèle, c'est-à-dire une reproduction qui eût conservé, autant que cela est possible à la technique moderne, la disposition des groupes adoptée par le lapicide antique. Le procédé qu'a choisi le «Bearbeiter» ne correspond pas aux prétentions des égyptologues expérimentés, mais, il faut l'avouer, il serait justifié dans les chrestomathies qui visent à faciliter le travail des débutants. En effet, le «Bearbeiter» révèle souvent lui-même ce qu'il y a d'inconvénient dans sa méthode, car il donne çà et là de courtes notes se rapportant à un groupe hiéroglyphique quelconque et qui ne sont ajoutées que pour nous montrer l'aspect extérieur que le lapicide a donné à tel groupe. Je ne distingue pas trop les avantages d'un système qui rend nécessaires des notes comme p. ex. celle-ci: «so gestellt », note que le «Bearbeiter» a mise en bas de la page 3 pour expliquer sa disposition des signes (*ligne 6:*), ou la *note a*, p. 17: «so », note qui est étroitement liée à la «Bearbeitung» que voici (*ligne 9:*).

Sept inscriptions très courtes viennent à la suite de la stèle du Musée de Naples. La première porte le titre de: «Weihinschrift Alexanders des Grossen über der Thüre des von ihm neu erbauten Sanktuars im Festtempel Thutmosis' III zu Karnak». Elle a été publiée par CHAMPOLLION, *Notices*, II, 170, et par LEPSIUS, *Denkmäler, Text*, III, 32. La

[1] Cf. mes *Mémoires sur les «Urkunden»*, I et IV.



deuxième inscription: «Bauinschrift desselben Königs im Innern dieses Raumes» nous est connue par la publication de LEPSIUS dans les *Denkmäler*, IV, 4 a. La nouvelle rédaction du «Bearbeiter» a été faite d'après les communications de M. LEGRAIN. La troisième inscription: «Aehnliche Inschrift desselben Königs in dem von ihm neu erbauten Sanktuar des Tempels Amenophis' III zu Luksor» nous ramène à CHAMPOLLION, *Monuments*, IV, 338, 3, et à LEPSIUS, *Denkmäler*, IV, 4 b. Voici d'ailleurs les titres des quatre autres inscriptions: 4) «Alexander als Erneuerer dieses Sanktuars von Amonre' belohnt. Inschrift an der Thüre des Raumes, aussen», cf. LEPSIUS, *Denkm.*, IV, 4 c. — 5) «Weihinschrift des Königs Philippus Arridäus aus dem Tempel von Hermopolis (Aschmunēn), voir SHARPE, *Egyptian Inscriptions*, II, 60, cf. DARESSY, *Remarques et notes* dans le *Rec. de travaux*, X, p. 143; — 6) «Wiederherstellungsvermerk desselben Königs im grossen Amontempel von Karnak, Raum vor dem Sanktuar», inscription publiée dans les *Denkmäler* de LEPSIUS, *Text* III, 25; comparer CHAMPOLLION, *Notices*, II, 141; —7) «Bauinschrift des Philippus Arridäus in Karnak», publiée par CHAMPOLLION, *Notices descriptives*, II, 149, 150.

* * *

La réédition de l'important monument dit *la stèle du Satrape* et conservé au Musée du Caire,[1] réédition qui va de la page 11 à la page 22 du présent fascicule, est de nature à m'intéresser tout particulièrement, d'abord parce que, un an environ après l'apparition de la «Bearbeitung» de M. SETHE, M. KAMAL a publié cette stèle dans le *Catalogue Général*, etc., *du Musée du Caire: Stèles ptolémaïques et romaines*, t. I, p. 168—171 et t. II, pl. LVI, et ensuite parce que j'ai pu

[1] MASPERO, *Guide to the Cairo Museum*, 1910; nº 645, p. 193.

étudier la stèle lors de mon séjour au Caire en 1908. J'ai donc été en état de recueillir les matériaux indispensables pour exprimer mon avis sur la «Bearbeitung» de M. SETHE. Enfin, l'excellente photographie que M. É. BRUGSCH-PACHA a exécutée de cette stèle et dont la reproduction est donnée dans le *Catalogue* de M. KAMAL m'a rendu bon service.

Et d'abord les notices bibliographiques que M. SETHE communique de cette stèle ne sont pas complets. Il se borne à imprimer: «Veröffentlicht: MARIETTE, *Monuments divers* 14 — BRUGSCH, *Aeg. Ztschr.* 9, 1 ff.». Certes, il a cru être fondé à restreindre de cette façon sa bibliographie — façon qui correspond au sens que donne M. SETHE au terme «veröffentlicht», mais nous aurions aimé avoir une bibliographie plus complète, telle qu'elle a été faite, p. ex., dans le *Catalogue* de M. KAMAL. Ajoutons donc à la bibliographie de M. SETHE les titres suivants: BRUGSCH, *Ein Dekret Ptolemaios, des Sohnes Lagi, des Satrapes*, dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 1 et suiv. (cité par SETHE), cf. *Records of the Past*, 1st Series, t. X, p. 67 et suiv.; BIRCH, *On a hieroglyphic tablet of Alexander, son of Alexander the Great, recently discovered at Cairo* dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. I, p. 20—27; WACHSMUTH, *Ein Dekret des ägyptischen Satrapes Ptolemaios* I, dans le *Rheinisches Museum*, nouvelle série, t. XXVI, p. 463 et suiv.; U. WILCKEN, *Zur trilinguen Inschrift von Philæ*, dans la *Zeitschrift*, 1897, p. 81—87.

Les inscriptions de la stèle sont d'une exécution élégante et nette. Quant aux particularités graphiques, il faut noter les divergences de l'aspect extérieur que présentent les hiéroglyphes ⊙, ◍ et ⊗. Tandis que le lapicide a gardé la forme ordinaire de ⊗, il a donné, à peu près partout, à ◍ l'aspect de ◎[1] et à ⊙ l'aspect de ●. Cependant ce n'est

[1] Je me sers ici du caractère de la liste de THEINHARDT.

pas là tout ce qu'il faut dire sur les particularités graphiques. Il y a un autre signe dont l'aspect extérieur s'éloigne des règles conventionnelles du bon style lapidaire. C'est bien qui, à quelques exceptions près, a pris la forme de , p. ex. *ligne 3*: ; *ligne 5*: , etc. etc. Pourtant, comme je l'ai déjà fait observer en passant, on s'aperçoit d'une variation dans la reproduction de . Ainsi, p. ex., la *ligne 6* donne , tandis que la *ligne 14* porte . Une troisième forme de apparaît dans cette inscription: c'est , cf., p. ex., *ligne 15*: ; *ligne 18*: . Je n'ai vu qu'une seule fois que M. SETHE a observé les divergences de la graphie que je viens de signaler. C'est à la *ligne 5* (*p. 15*, 4 de la «Bearbeitung») où il écrit: .

Passons à l'examen de la «Bearbeitung» de l'inscription occupant le «champ» de la stèle.

Page 14, 2: (*ligne 3* de la stèle). M. SETHE fait observer (*note a, p. 14,*) que l'hiéroglyphe a l'aspect de . Ce n'est pas le cas ici. La graphie du lapicide ne ressemble pas trop à , signe que nous rencontrons, p. ex., *l. 2* et l. 5 . L'examen de l'original m'a convaincu que le a été reproduit d'une façon si nette qu'aucun doute ne pourra subsister sur sa forme réelle. D'ailleurs, on distingue même sur la photographie (KAMAL, *op. cit*,, pl. LVI) les petites lignes horizontales

qui font la marque distinctive de . Lisons donc avec M. KAMAL: .

Puisque nous sommes sur le chapitre des particularités graphiques, rappellons encore un détail. Le «Bearbeiter» écrit **page 15,** 8: (*ligne 5* de la stèle), **page 17,** 10: et l. 12: (*ligne 10* de la stèle). Plus loin, **page 19,** 1, 2, il donne deux fois au groupe *sep* le même aspect extérieur (*ligne 12* et *13*). C'est ici le signe que je voudrais modifier en , parce que, dans tous ces passages, la stèle donne nettement au lieu de .

Page 15, 17: forme chez M. SETHE la fin de la *ligne 6*. Ici il a omis de reproduire les groupes suivants: qui font la suite du passage cité et terminent la ligne 6. Le «Bearbeiter» a lui-même complété sa reproduction de cette ligne en mettant dans le présent fascicule un feuillet isolé contenant la correction nécessaire, feuillet qu'il faut découper et coller sur le passage fautif.

Page 18, 6: [1] (*ligne 11* de la stèle). L'observation que je voudrais présenter au «Bearbeiter» au sujet de la reproduction de ces groupes regarde l'hiéroglyphe qui n'est pas sur l'original. On y lit .

Page 18, 13: (*ligne 12*). Le est faux; la stèle porte ici ; compa-

[1] Je suis obligé de mettre ici le caractère de la liste de THEINHARDT.

rer *l. 7*: [hieroglyphs], *l. 13* qui donne la même leçon que la ligne 12, et l. *18*: [hieroglyphs].

Page 20, 8: [hieroglyphs] × etc. (*ligne 15*). Le «Bearbeiter» a omis les signes [hieroglyphs]. Voici la leçon de la stèle: [hieroglyphs] etc.

Page 20, 13—14: [hieroglyphs] (*ligne 16*). Ce qui m'intéresse dans ce passage, c'est [hieroglyphs]. L'inscription a été mutilée à cet endroit, mais la mutilation n'est pas si grande qu'elle rend difficile le déchiffrement. On distingue très bien [hieroglyphs]; le reste du groupe ne présente aucune détérioration, de sorte que nous pouvons donner comme la leçon exacte: [hieroglyphs]. M. SETHE a corrigé lui-même sa première graphie en reproduisant sur le feuillet dont nous avons parlé plus haut tout le passage p. 20, l. 13—14. Mais cette nouvelle reproduction contient une autre erreur: [hieroglyphs], etc. au lieu de [hieroglyphs], etc. Ce qui est d'ailleurs de nature à nous étonner, c'est que M. KAMAL[1] n'a pas vu clair en reproduisant le groupe [hieroglyphs]: chez lui, nous retrouvons la même leçon erronée que chez M. SETHE.

Page 21, 2: [hieroglyphs] (*ligne 17*). Il faut lire [hieroglyphs].

* * *

Je ne suis pas qualifié d'examiner la reproduction des inscriptions qui viennent après la stèle du Satrape, n'ayant

[1] *Op. cit.*, p. 170.

pas eu l'occasion d'étudier les originaux. Voici leurs titres: 1) «Bruchstück Berlin 14400, 1—6» (p. 22, 23); 2) «Inschriften des Generals Nektanebos» (p. 24—26); 3) «Weihinschrift der Königin Ptolemais» (p. 27). Ce n'est qu'avec la *stèle de Mendès* (p. 28—54) que je pourrai renouer la discussion de la «Bearbeitung» de M. SETHE.

La stèle de Mendès que j'ai étudiée au Musée du Caire en 1908 a été publiée, après l'apparition de ce fasc. des «Urkunden», par M. KAMAL, *op. cit.* p. 159 et suiv. et pl. LIV—LV. Elle porte le numéro 666 dans MASPERO, *Guide to the Cairo Museum* (1910), p. 206. L'article de H. BRUGSCH, [hieroglyphs] *oder Mendes* dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 81—85 peut servir à compléter la bibliographie de M. SETHE qui contient les titres suivants: «Mariette, Monum. divers 43/4. — Brugsch Thes. IV 629 ff. 658 ff. 738 ff.».

Parmi les particularités graphiques que le «Bearbeiter» a notées dans l'inscription de cette stèle, je retrouve une petite observation sur l'aspect du céraste [hieroglyph] qui, à l'époque où la stèle a été gravée, apparaît soit avec soit sans les cornes. M. SETHE fait remarquer au sujet du groupe [hieroglyphs] (p. 35, 3, cf. ligne 4 de l'inscription): «[hieroglyph] hier wie oft auf dem Denkstein, ohne Hörner...» (*note a*, p. 35). Comme j'ai constaté que dans ce passage, on peut distinguer au moins une des cornes de [hieroglyph], bien qu'elle soit très mince, j'ai cru utile d'examiner si l'on peut dire que l'emploi de [hieroglyph] sans cornes est fréquent ou non dans cette inscription. Alors j'ai trouvé que sur 161 passages environ que j'ai examinés, quinze passages seulement présentent le [hieroglyph] sans cornes, tandis que dans vingt-sept passages, les cornes ont été gravées d'une manière si faible qu'on ne les distingue qu'avec difficulté. Il résulte de cet examen que dans la majorité des cas, le lapicide antique a perfectionné les détails du signe [hieroglyph]. Parfois les cornes sont fortement marquées et même si fortement

qu'on les a mal expliquées, C'est ainsi que, à la fin de l'inscription courante (*l. 28*) où l'on ne voit du que la tête et les cornes, M. KAMAL (*op. cit.*, p. 165) a déchiffré au lieu de .

En revisant la «Bearbeitung» que M. SETHE a faite de la grande inscription de cette stèle, j'ai trouvé quelques passages de nature à nous intéresser.

P. 36, 5: [1] (*ligne 5* de l'inscription). Selon M. SETHE, on ne distingue rien au-dessous de l'oiseau , tandis que l'original fait voir les restes de . Rappellons en même temps que M. KAMAL (*op. cit.*, p. 162) donne la leçon .

P. 36, 11. Le commencement de la *ligne 6* a été détruit. Le premier signe qu'on peut déchiffrer est, selon M. SETHE, . Je vois sur l'original au lieu de . M. KAMAL (*op. cit.*, p. 162) lit lui-aussi . D'ailleurs la plus grande partie des groupes qui forment la ligne 6 sont très dégradés.

P. 37, 14: [2] (*ligne 8*). M. KAMAL (*op. cit.*, p. 163) a lu . Le petit trait | a donc pris, chez lui, l'aspect de l'hiéroglyphe □. Cela n'est pas impossible. Je me demande toujours si le petit | de l'original n'est pas un trait accidentel.

P. 37, 17: [3] (fin de la *ligne 8*). M. SETHE fait observer, *note c, p. 37,* qu'il faut lire , et non pas . Il a raison, car il n'y a pas de place, sur l'original, pour . La leçon de M. KAMAL (*op. cit.*, p. 163): n'est pas bonne.

P. 39, 3: (*ligne 10*). L'oiseau porte le fouet . Lisons donc .

P. 40, 13: [1] (*ligne 12*). Corriger en . L'aspect extérieur de l'hiéroglyphe donne lieu à M. SETHE de relever que la tête humaine de l'oiseau n'a pas la barbe à cet endroit: «ohne Bart, wie auch und oft bartlos erscheinen» (*note b, p. 40*). Cette observation entraîne logiquement la question de savoir si la tête apparaît sur cette stèle avec ou sans la barbe. Comme le «Bearbeiter» n'a rien dit à ce sujet, je crois qu'on peut se dispenser de discuter si les têtes de et de ont la barbe ou non.

Page 50, 9: (*ligne 25*). La même leçon apparaît chez M. KAMAL (*op. cit.*, p. 165). Je vois sur le monument , comparer *l. 24:* et *l. 26:*

Page 50, 16: [2] (*ligne 26*). Ici il faut modifier en , la stèle donnant nettement , etc. Pourquoi M. KAMAL (op. cit., p. 165) a-t-il adopté la leçon de M. SETHE?

* * *

[1] La tête de l'oiseau est «schraffiert». Je suppose que M. SETHE a voulu reproduire l'oiseau .

[2] Comparer la *note a* (*p. 37*): «| für □ sehr zweifelhaft».

[3] N. B. On ne distingue sur l'original que les parties supérieures de et . Tous les trois signes sont «schraffiert» chez M. SETHE.

[1] Cet hiéroglyphe porte la croix pendue au cou.

[2] Dans l'original: traversé par .

L'appareil technique que j'ai à ma disposition pour imprimer cet article ne me permet pas de reviser la reproduction que M. SETHE a faite de l'inscription de dont l'original est conservé au Musée du Caire. Je me bornerai à présenter quelques observations au sujet des particularités de graphie qu'a notées M. SETHE. C'est en premier lieu le qui, selon lui, aurait été gravé d'une manière pas assez marquée: « wie oft in dieser Zeit ohne Hörner», dit-il, *p. 57, note a.* C'est l'inverse qui est le cas pour ce monument, parce que le y apparaît partout *avec les cornes.* Une seconde observation du même ordre regarde la manière dont le lapicide antique a gravé l'hiéroglyphe . « hier wie stets so ●», écrit M. SETHE (*note c, p. 67*) à propos du groupe . Sur ce point j'ai de la peine à croire que M. SETHE soit dans le vrai, car dans la plupart des cas le signe a gardé, sur ce monument, son aspect ordinaire.

Upsala, juin 1911.

Ernst Andersson.

A. MORET, Catalogue du Musée Guimet. Galerie égyptienne. Stèles, Bas-reliefs, Monuments divers. — Album des planches. [Annales du Musée Guimet. Tome Trente-Deuxième]. 2 tomes in-4°. Paris, Ernest Leroux. 158 pages, 66 planches. Prix: 25 fr.

Les deux volumes que M. MORET a publiés constituent un beau spécimen de muséographie. La collection de monuments égyptiens conservés au Musée Guimet est en effet trop importante pour rester enfermée dans les salles d'un musée hors de portée de ceux qui n'ont pas le moyen de visiter ce musée. On doit ouvrir la porte aux monuments des anciens Égyptiens pour qu'ils puissent parler leur langage muet à tous les chercheurs modernes. M. MORET — Conservateur-adjoint du Musée Guimet — qui a eu l'occasion d'étudier les collections du Musée depuis longtemps, nous a donc rendu un grand service en publiant ces deux volumes où il présente ses observations sur ces antiquités intéressantes de l'ancienne Égypte.

La collection égyptienne du Musée Guimet présentée au public à cette occasion comprend des stèles, des bas-reliefs et quelques tables d'offrandes.

Le premier volume de l'ouvrage de M. MORET est consacré au classement et à la description détaillée des monuments. Le second volume donne les reproductions photographiques.

M. MORET s'est efforcé de donner à son Catalogue la forme d'un commentaire resserré des monuments et des textes qu'il publie. Les renseignements généraux sur la forme, la nature, l'âge, les représentations, etc. des monuments, renseignements qui forment l'élément indispensable de la muséographie, ont été communiqués d'une manière consciencieuse. En outre, l'auteur a consacré une étude approfondie aux in-

scriptions qui se trouvent sur ces monuments. Partout où cela lui a semblé utile, il a reproduit les textes, et il ne s'est pas épargné la peine de nous en présenter les traductions. Parfois sa traduction est munie de notes. Tantôt c'est un titre qu'il veut discuter en s'appuyant sur les observations que d'autres ont faites avant lui, tantôt c'est un mot ou une locution, dont le sens n'est pas clair et qui lui a suggéré une idée qu'il essaye de développer. Tout cela a été exposé d'une façon claire et nette.

Je donnerai ci-dessous la liste des monuments publiés dans ce volume:

1. Tambour de porte d'un tombeau au nom Mseth noub nes ȧtef. (Pl. I, 1.) Ancien empire.
2. Linteau de porte au nom de Sefthoua. (Pl. I, 2.) Ancien empire.
3. Stèle rectangulaire au nom d'Ouna. (Pl. II, 3.) VIe dynastie.
4. Stèle fausse-porte au nom de Sheshȧ. (Pl. III *bis*, 3 *bis*), VIe dynastie.
5. Stèle rectangulaire au nom de Kheperkarāemhā. (Pl. III, 4.) XIIe dynastie. (Moulage)
6. Stèle cintrée au nom de Ȧmeni. (Pl. IV 5.) XIIe dynastie.
7. Stèle cintrée au nom de Ousertsenȧnkh. (Pl. V, 6.) XIIe dynastie.
8. Stèle cintrée au nom de Kesou. (Pl. VI, 7.) XIIe dynastie.
9. Stèle cintrée au nom de Sebekhotep. (Pl. VII, 8.) XIIIe dynastie.
10. Stèle cintrée au nom de Horȧsherȧ. (Pl. VIII, 9.) XIIIe dynastie.
11. Stèle cintrée au nom de Khentkhethisa. (Pl. IX, 10.) XIIIe dynastie.
12. Stèle cintrée au nom de Horemmeritou. (Pl. X, 11.) XIIIe dynastie.
13. Stèle cintrée au nom de Sebekour. (Pl. XI, 12.) XIIIe dynastie.
14. Stèle cintrée au nom de Hotep. (Pl. XII, 13). XIIIe dynastie.
15. Stèle cintrée au nom de Res. (Pl. XIII, 14). XIIIe dynastie (?).
16. Stèle cintrée au nom de Penȧbtou (Pl. XIV, 15.) XVIIIe dynastie.

17. Stèle cintrée au nom de Tetȧ et de la dame Thotmès. (Pl. XIV, 16.) XVIIIe dynastie.
18. Stèle cintrée au nom de Houi. (Pl. XV, 17.) Fin XVIIIe dynastie.
19. Stèle cintrée au nom de Keret. (Pl. XVI, 18.) Fin XVIIIe dynastie.
20. Stèle cintrée au nom de Hor. (Pl. XVII, 19.) Fin XVIIIe dynastie.
21. Stèle cintrée au nom de Nefer et de Paro-ro. (Pl. XVIII, 20.) Fin XVIIIe dynastie.
22. Bas de stèle au nom de Bakȧ. (Pl. XIX, 21.) Fin XVIIIe dynastie.
23. Stèle cintrée au nom du fils royal Paoursep. (Pl. XX, 22.) Fin XVIIIe dynastie.
24. Stèle rectangulaire au nom de Aāmerout. (Pl. XXI, 23.) XIXe dynastie.
25. Stèle cintrée au nom de Amennibouā et de Khāemouast. (Pl. XXII, 24.) XIXe dynastie.
26. Petite stèle cintrée au nom de Pasouȧsouȧ. (Pl. XXIII, 25.) XIXe dynastie.
27. Stèle cintrée au nom de Kanouro. (Pl. XXIII, 26.) XIXe dynastie.
28. Stèle cintrée au nom de Thenourotisep . . . (Pl. XXIV, 27.) XIXe dynastie.
29. Stèle cintrée au nom de Pares. (Pl. XXV, 28.) XIXe dynastie.
30. Stèle cintrée au nom de Rouemouast. (Pl. XXVI, 29.) XIXe dynastie.
31. Stèle cintrée au nom de Rāmes. (Pl. XXVII, 30.) XIXe dynastie.
32. Stèle cintrée au nom de . . . . (Pl. XXVIII, 31.) XIXe dynastie.
33. Stèle cintrée au nom de Petouosiris. (Pl. XXIX, 32.) XXIIe dynastie (?).
34. Stèle cintrée au nom de Khnoumou. (Pl. XXX, 33.) XXIIe dynastie.
35. Stèle cintrée au nom de la dame Qem-Nenȧst. (Pl. XXXI, 34.) XXIIe dynastie.
36. Stèle cintrée au nom de Ousermonth. (Pl. XXXII, 35.) XXIIe dynastie.
37. Stèle cintrée au nom de Tasherȧmin. (Pl. XXXIII, 36.) XXIIe dynastie.
38. Petite stèle arrondie au nom de Ȧbi. (Pl. XXXIV, 37.) Époque indéterminée.
39. Stèle cintrée au nom de Ȧroui-r-ou. (Pl. XXXIV, 38.) XXIIe dynastie.
40. Stèle cintrée au nom de Ȧrthor-r-ou. (Pl. XXXV, 39.) XXIIe dynastie.

41. Stèle cintrée au nom de Sheràmin. (Pl. XXXVI, 40.) XXIIe dynastie.

42. Stèle cintrée au nom de Herbes. (Pl. XXXVII, 41). Époque saïte.

43. Haut de stèle cintrée au nom de Ser. (Pl XXXVIII, 42.) Époque saïte.

44. Stèle cintrée au nom de Zeher. (Pl. XXXIX, 43.) Époque saïte.

45. Stèle cintrée au nom de Àrouiou. (Pl. XL, 44.) Époque saïte.

46. Stèle cintrée au nom de Nekhtskhnen (?). (Pl. XLI, 45.) Époque saïte.

47. Stèle cintrée au nom de Kher-ef-en-ha-Month. Il n'a pas été possible de donner reproduction photographique de cette stèle qui a été fort mal conservée.

48. Stèle cintrée au nom de Àrithorroui. (Pl. XLII, 47.) Époque saïte.

49. Stèle cintrée au nom du roi Nekaou. (Pl. XLIII, 48.) XXVIe dynastie.

50. Stèle cintrée au nom du dieu Shou. (Pl. XLIV, 49). Époque gréco-romaine.

51. Stèle cintrée au nom du roi Ptolemée Aulète. (Pl. XLV, 50.) Inscription grecque. Époque grecque.

52. Stèle cintrée au nom de l'empereur Auguste. (Pl. XLVI, 51.) Inscription grecque. Époque romaine.

53. Stèle cintrée au nom d'«Amondout-Amonmerpenânkh». Pas de reproduction photographique. Époque gréco-romaine.

54. Stèle cintrée. Pas de reproduction photographique. Époque gréco-romaine.

55. Stèle de Mnévis. (Pl. XLVII, 54.) Fin XVIIIe dynastie.

56. Stèle de Mnévis. (Pl. XLVIII, 55.) XIXe–XXe dynasties.

57. Stèle d'Apis. (Pl. XLIX, 56). XXIIe dynastie.

58. Fragment d'inscription au nom de Khāfrā. (Pl. L, 57.) IVe dynastie.

59. Fragment d'architrave au nom d'Ousertsen Ier. (Pl. LI, 58.) XIIe dynastie.

60. Fragment d'un montant de porte (?) au nom d'Amenemhāt III. (Pl. L, 58 *bis*.) XIIe dynastie.

61. Fragment au nom d'Aménophis III. (Pl. L, 59.) XVIIIe dynastie.

62. Fragment au nom de Khou-en-àten. (Pl. LI, 60.) XVIIIe dynastie.

63. Fragment au nom de Horemheb. (Pl. LII, 61.) Début de la XIXe dynastie.

64—66. Fragments d'inscriptions. Pas de reproductions photographiques.

67. Fragment d'inscription au nom de Ramsès III. (Pl. LII, 65.) XXe dynastie.

68—69. Fragments au nom d'Apriès. Pas de reproductions photographiques. XXVIe dynastie.

70 et 71. Fragment d'inscription. (Pl. LIII, 68—LIV, 69.) Époque saïte.

72. Fragment de cartouche. Caractère suspect. (Pl. LIV, 70). Époque ptolémaïque (?).

73. Bas-relief représentant une porteuse d'offrandes. (Pl. LV, B 1.) IVe dynastie.

74. Tête de Khnoum. (Pl. LVI, B 2). V^e dynastie (?).

75. Bas-relief au nom de Kheperkarā et de Hotept. (Pl. LVII, B 3). XIIe dynastie.

76. Fragment de bas-relief. Pas de reproduction photographique. XVIIIe dynastie.

77. Fragment de bas-relief au nom de Kames. (Pl. LVIII, B 5.) XVIIIe dynastie.

78. Fragment de scène funéraire. (Pl. LIX, B 6.) XVIIIe dynastie.

79. Fragment au nom de Ramsès II. (Pl. LX, B 7.) XIXe dynastie.

80. Montant de porte (fragment) au nom de Ànkh-Hor-sa-Àst (Pl. LVIII, B 8.) Époque saïte.

81. Fragment au nom de Ptolémée XIII, Néos Dionysos. (Pl. LXI, B 9.) Époque ptolémaïque.

82. Table d'offrandes rectangulaire au nom de Sebektaï. (Pl. LXII, D 1.) XIIIe dynastie.

83. Table ronde à libations au nom de Ouzasutenpa. (Pl. LX, D 2.) XXVIe dynastie.

84. Table à libations (Pl. LXIII, D 3.) Époque saïte.

Supplément: 85. Bas de stèle. (Pl. LXV, 71.) XIIIe dynastie.

86. Stèle cintrée dédiée à Hathor. (Pl. LXIV, 72.) XXe dynastie.

87. Stèle cintrée de donation. (Pl. LXIV, 73.) XXIIe dynastie.

88. Fragment de bas-relief. Pl. LXV, B 10.) V^e dynastie.

En parcourant le Catalogue de M. MORET, j'ai noté quelques détails qui doivent être modifiés:

P. 2. (Stèle rectangulaire au nom d'Ounà): ..., etc. Il faut corriger ... en ....

P. 7. (Stèle rectangulaire au nom de Kheperkaräemhā). En haut, on voit une inscription d'abord horizontale, puis

verticale. Au-dessous de cette inscription, le défunt est représenté assis sur un fauteuil devant une table d'offrandes. «A gauche et à droite de la table, dit M. MORET, le mot *bed* 'natron', et en dessous, le nom de la table *houdit*». Le groupe hiéroglyphique qui a été gravé au-dessous de la table est qu'il faut lire *tebeḥt-hotep*; cf. p. 22, l. 12 où se répète la graphie *houdit.* — La même stèle donne le nom propre . M. MORET le transcrit *Fou*, tandis que la manière généralement adoptée de lire ce mot est *Aou.*

P. 9. (Stèle cintrée au nom de Ameni). M. MORET a reproduit l'inscription de quatorze lignes horizontales qui occupent le registre de cette stèle. — Début de la ligne 10: est à modifier en .

P. 20. (Stèle cintrée au nom de Horàsherà.) Le registre *b* est occupé par une inscription verticale dont la ligne 3 doit être lue, selon M. MORET: , etc. Les derniers groupes sont à corriger en .

P. 24. (Stèle cintrée au nom de Hormmeritou). L'inscription horizontale de la stèle: *ligne 12.* . Lire *ar-en* . — *Ligne 13* . La stèle fait voir . La même graphie paraît de nouveau à la ligne 14.

P. 38. (Stèle cintrée au nom de Houi.) Partie inférieure de la stèle: à gauche, de l'autre côté de la table d'offrandes, devant laquelle on voit les défunts, deux enfants ont été représentés debout. L'inscription qui se rapporte à eux donne, ligne 3, . M. MORET a lu au lieu de ; ce n'est là qu'une faute d'impression (?).

P. 44. (Stèle cintrée au nom de Nefer et de Paro-ro.) Fin de la page. «Le voilier Parokhi.» Je ne vois pas bien

comment on peut lire . La leçon me paraît de beaucoup plus probable.

P. 48. (Stèle cintrée au nom du fils royal Paoursep.) Le nom du défunt s'écrit, selon M. MORET, ou . L'oiseau qui forme la fin de ce nom propre doit être modifié en .

P. 84. (Stèle cintrée au nom de Herbes). L'inscription du registre inférieur de la stèle; *ligne 1*: . L'examen de la reproduction photographique de cette stèle nous permet de corriger la leçon de M. MORET en . *Ligne 4.* Lire au lieu de , etc.

P. 87. (Haut de stèle cintrée au nom de Ser.) Registre en haut de la stèle: la légende qui se rapporte à la déesse Nephthys (l. 6) n'est pas facile à déchiffrer. Je crois pouvoir distinguer .

Upsala, juin 1911.

Ernst Andersson.

Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, & C., *in The British Museum. Part I* (56 Plates). Printed by Order of the Trustees. Sold at The British Museum; and at Longmans & Co., 39, Paternoster Row; Bernard Quaritch, 11, Grafton Street, New Bond Street; Asher and Co., 14, Bedford Street, Covent Garden; and Henry Frowde, Oxford University Press, Amen Corner, London. 1911. 20 pages, 56 planches.

M. BUDGE a écrit un court préambule à cet ouvrage. Le reste du travail — la description des planches, le dessin des stèles et la copie des textes — a été confié à M. P. D. SCOTT-MONCRIEFF, assistant au Département des Antiquités Égyptiennes et Assyriennes du British Museum.

Cette première partie des *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelæ,* etc., *in The British Museum* comprend les monuments datant des onze premières dynasties et qui ont été installés au Vestibule et au «Northern Egyptian Gallery».

Les notices indispensables pour notre connaissance des monuments se retrouvent dans la «description des planches» (p. 5—17). On n'aura pas de désir à exprimer quant à la rédaction de ces courtes notices: l'auteur décrit l'aspect et la forme des monuments, et il donne les indications ordinaires de la provenance et de l'âge des stèles, etc.

L'index des «Exhibition Numbers» et des «Registration Numbers» (p. 18—20) rend le plus grand service pour retrouver le monument qu'on veut étudier.

En examinant les planches, je ne peux pas m'empêcher de faire compliment à M. SCOTT-MONCRIEFF de l'excellent résultat de son labeur au point de vue dessinateur. Cela a dû être un rude travail de dessiner au crayon un aussi grand nombre de monuments. Cependant, en dépit de la bonne exécution des planches, j'aurais aimé avoir aussi les reproductions photographiques. Quiconque a pris une copie au crayon d'un texte hiéroglyphique sait par expérience combien il est difficile d'éviter des fautes de copie. Épuisé par l'effort de voir clair, le copiste moderne vient à dessiner quelques caractères en sens inverse ou de sauter un signe ou l'autre. M. SCOTT-MONCRIEFF n'a pas

été à l'abri de ces difficultés de copiste. Si les reproductions photographiques avaient été données à côté des dessins, nous autres égyptologues qui travaillons à grande distance du British Museum aurions pu contrôler dans quel mesure les copies sont exactes. Faute de cette ressource de critique on n'aura qu'à consulter les éditions antérieures que nous possédons de certaines portions des antiquités publiées dans le présent ouvrage. Je pense en premier lieu aux travaux de M. BUDGE: 1) *Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)* et 2) *Guide to the Egyptian Collections in The British Museum.* Les reproductions photographiques qu'on y retrouve des monuments dont il est question ici me permettent de présenter à M. SCOTT-MONCRIEFF les observations suivantes:

Planche 4. Fausse porte de Ka-nefer. A gauche, première ligne: . Vérification faite de la photographie,[1] il faut corriger les derniers groupes en . — A droite: la lacune au milieu de la première ligne n'a pas été reproduite d'une façon qui correspond à sa forme sur le monument. La fin de l'inscription du côté droit donne . La copie de M. SCOTT-MONCRIEFF a omis le . Je ne puis distinguer le support sur lequel reposerait le .

Planche 24. Fausse porte provenant du Mastaba de Àsà-ānkh. La comparaison du croquis de M. SCOTT-MONCRIEFF avec la photographie pl. XIV dans le *Guide to the Egyptian Collections,* etc. établit que certains signes ont été reproduits en sens inverse. — A gauche, dernière ligne, ajouter . La même observation s'adresse à la dernière ligne du côté droit.

Planche 27. Stèle de Sennu et de Thentets, cf. le *Guide to the Egyptian Galleries* pl. IV en face de la page 25. Je ne présenterai qu'une seule observation quant à cette stèle. Dans le centre de la partie supérieure le défunt est assis devant la table d'offrandes. De l'autre côté de la table on voit sa femme. Les signes gravés au-dessous de la table n'ont pas été reproduits par notre auteur.

[1] *Guide to the Egyptian Galleries,* pl. I en face de la page 4.

Planche 49. Stèle de Thetha, partie supérieure. *Ligne 11:* est à corriger en , cf. *Guide to the Egyptian Collections,* pl. IV (p. 68).

Planche 50. Partie inférieure de la même stèle:

Ligne 1: . Lire .

Ligne 2: . La stèle donne la graphie , etc.

Ligne 3: ; lire . — *Fin de la même ligne:* lire au lieu de .

Ligne 4: Je vois sur la stèle au lieu de , etc. — À la fin de la même ligne il faut lire , en corrigeant en .

Ligne 5: . La stèle donne . — *Même ligne* devant il faut intercaler . — *Même ligne:* . La vérification de la reproduction photographique de cette stèle[1] établit que nous devons lire: , etc. Devant ce passage, je voudrais rappeler la Stèle Münter n° 1, E. 822, cf. pl. XVI dans le travail de M. SCHMIDT *Museum Münterianum* dont j'ai parlé dans le numéro précédent du *Sphinx.*[2] — A la fin de la même ligne est à corriger en .

[1] *Guide to the Egyptian Collections in the British Museum,* pl. IV, p. 68.
[2] XV, 2, p. 61 et suiv.

Upsala, juin 1911.

Ernst Andersson.

GASTON MASPERO, A propos d'un article de M. Moret sur l'Égyptologie en France. [Extrait du Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, t. VIII]. Le Caire 1910. 15 pages.

M. MORET s'est érigé en censeur de l'école française d'Égyptologie en publiant dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1909[1] un article où il se demande si cette école d'Égyptologie garde encore sa place au premier rang et — citons les paroles de M. MASPERO[2] — «si les conditions dans lesquelles elle travaille sont faites pour l'y maintenir». M. MORET expose brièvement «comment l'Égyptologie est née, puis s'est développée en France, il examine ensuite de quelle façon est organisé l'enseignement qu'on en donne, il recherche les débouchés que le Gouvernement offre à nos élèves, et, jugeant que la situation est mauvaise, il indique diverses mesures qui, selon lui, guériraient le mal ou du moins l'empêcheraient d'empirer. C'est, sous une forme modérée d'ordinaire, un réquisitoire où l'administration des Musées, les Universités, le Ministère de l'Instruction publique, et surtout l'Institut archéologique du Caire sont pris à partie avec plus ou moins de vigueur.»[2]

L'article de M. MORET est très riche en imputations. Mais son argumentation n'est pas convaincante. On entend la voix d'un mécontent, mais le motif réel du mécontentement ne paraît point à la lecture du réquisitoire de M. MORET.

[1] 16e année, n° 22, p. 329—343.
[2] MASPERO, A propos de l'article de M. MORET, etc., p. 3.

M. Maspero a répondu à l'article de M. Moret. La réplique de l'éminent Directeur Général du Service des Antiquités de l'Égypte est un petit chef-d'oeuvre de critique.

Il commence par définir le sujet de sa réplique: «Je n'ai point qualité pour m'ériger en champion du Louvre, du Ministère et des Facultés des lettres: je me bornerai à exprimer mon avis sur ce que M. Moret dit de l'Égyptologie française en général et de notre Institut archéologique en particulier.»

M. Moret a consacré quelques pages aux origines et à l'histoire de notre science. Il parle avec un ton d'autorité «de nature à en imposer aux personnes pour qui le sujet n'est point familier». On y rencontre, par malheur, quelques erreurs qui prouvent que M. Moret n'a «qu'une connaissance incomplète des histoires de la science qu'il professe». Voici les spécimens que M. Maspero donne des erreurs de M. Moret:

«Jean-François Champollion, «empruntant aux travaux de Sacy, Akerblad et Young, *ses premières notions exactes,* publia un alphabet des hiéroglyphes» en 1822, dans sa *Lettre à M. Dacier*. «La France comprit l'importance de la découverte. *En 1821*, une chaire au Collège de France fut assignée au fondateur de l'Égyptologie; des collections furent achetées, qui constituèrent le département égyptien du Louvre. Champollion en fut le conservateur .... Voilà donc l'Égyptologie dotée par la France d'un enseignement et d'un musée qui pourrait servir de laboratoire pratique. Il ne lui manquait plus que les relations directes avec l'Égypte ... Champollion partit, visita aux bords du Nil les monuments accessibles ... Épuisé par ces efforts, il mourut à trente-deux ans *en 1831*.»

Après avoir lu ces lignes, écrit M. Maspero, «comment s'empêcher d'admirer la précision et la rigueur logique avec lesquelles Champollion et ses contemporains procédèrent, la découverte une fois rendue publique? .... Pourquoi faut-il que les faits et les dates détruisent ce système si ingénieusement imaginé? Je ne distingue pas trop comment la France put, *dès 1821*, comprendre pleinement l'importance d'une découverte qu'elle ne connut qu'à l'automne *de 1822*. Même s'il y a une faute d'impression sur le dernier chiffre d'année, le contexte démontre que dans l'esprit de M. Moret, la nomination au Collège précéda la fondation du Musée qui est de 1826, et que les deux furent antérieures au voyage qui dura de 1828 à 1829. Or Champollion ne devint professeur qu'à son retour d'Afrique, et l'ordonnance qui établit pour lui une *Chaire d'archéologie* fut signée le *12 mars 1831* par Louis-Philippe. Il prononça son discours d'ouverture le lundi 23 mai suivant, et il mourut non pas en 1831, mais en 1832, le 4 mars».

M. Moret exprime ensuite son avis sur l'état de l'Égyptologie après la mort de Champollion: «c'est miracle si l'Égyptologie ne sombra pas après la mort de son fondateur .... *pendant vingt ans,* elle ne dut ses progrès qu'aux travaux du Prussien Lepsius .... et à l'Anglais Birch.» M. Maspero démontre que M. Moret a tort: «Sans parler des élèves italiens de Champollion, Rosellini et Ungarelli, ni du Hollandais Leemans, ni de l'Irlandais Hincks, en France même, Nestor Lhôte, Charles Lenormant, J.-J. Ampère continuèrent, avec quelque éclat, l'oeuvre commencée: lorsque, en 1846, après *quatorze ans*, Rougé se révéla, l'Égyptologie n'était pas tant s'en faut, aussi négligée chez nous que M. Moret se plaît à le supposer.»

L'argumentation de M. Moret n'est pas plus solide, lorsqu'il adresse ses critiques à l'enseignement d'Égyptologie en France et aux «débouchés» qu'on y offre à ses adeptes:

«Jusqu'en 1880 l'Égyptologie continuait à n'avoir qu'un centre d'enseignement: Paris, avec les cours du Collège de France et des Hautes Études confiés à M. Maspero. En décembre 1880, ... M. Xavier Charmes, ... chargea M. Maspero de fonder au Caire une école d'archéologie: elle devait rendre aux études orientales les mêmes services que la culture classique reçoit des écoles d'Athènes et de Rome. M. Maspero partit pour le Caire avec ses meilleurs élèves: MM. Bouriant, Loret, Lefébure. Ainsi

s'improvisa, puis s'établit définitivement la Mission archéologique du Caire qui prit, en 1898, le nom d'Institut français d'Archéologie orientale . . . Cependant, leur temps fini, il fallut caser ces premiers pensionnaires. Tandis que M. Bouriant restait au Caire comme directeur de l'École, on créait pour M. Loret une maîtrise de conférence à Lyon et pour M. Lefébure une autre à l'École supérieure des Lettres d'Alger. Plus tard, en 1892, la Sorbonne reçut une conférence d'histoire des peuples de l'Orient; d'autres conférences furent créées à l'École des hautes études. On faisait preuve d'esprit de suite en ouvrant comme débouchés à l'École du Caire cinq postes nouveaux d'enseignement.»

La réplique de M. Maspero prouve d'une manière claire et précise l'inexactitude de l'avis de M. Moret. M. Maspero dit:

«On le voit, ce serait depuis l'établissement de l'École du Caire, et comme conséquence de sa fondation, que toutes les chaires d'Égyptologie, aux deux près que j'occupais en 1880, auraient été créées successivement. Cette fois encore, pourquoi faut-il que les faits et les dates me commandent de bouleverser cet arrangement? Et d'abord je n'ai emmené Lefébure au Caire ni comme mon élève, ni comme pensionnaire de la Mission. Lefébure était plus âgé de huit ans que moi, il s'était instruit dans les livres de Chabas et de Rougé, et si mes débuts remontent à l'automne de 1867, les siens eurent lieu peu après, à l'été de 1868: les liens qui se nouèrent entre nous furent donc non pas de disciple à maître, mais de confrère à confrère. C'est en cette qualité que, vers la fin de 1878, je le présentai à M. Bréal; celui-ci l'ayant désigné au choix du Ministère de l'Instruction publique, une conférence d'archéologie égyptienne fut instituée à Lyon en sa faveur, et il l'inaugura solennellement *le 26 avril 1879*. Nous possédions donc, en 1880, deux centres d'enseignement au lieu d'un, et, à Paris même, un cours fonctionnait dont M. Moret a négligé de noter l'existence, celui que Grébaut faisait auprès de moi à l'École des hautes études depuis 1877. Lefébure professa pendant près de deux ans, puis il fut appelé, en

février 1881, à me succéder comme Directeur de la Mission au Caire; rentré en France pendant l'été de 1883, il rejoignit son poste de Lyon. Après avoir passé successivement par une suppléance au Collège de France (1884—1885) puis par une conférence de *Religion égyptienne*, à l'École des hautes études, section des sciences religieuses, qui fut instituée pour lui dans les premiers jours de 1886, il apprit que l'on projetait d'introduire l'Égyptologie dans l'École supérieure d'Alger, et il sollicita la place. Ce n'est donc pas afin de caser des pensionnaires de la Mission du Caire que le Ministère créa les deux maîtrises de Lyon et d'Alger ni celle de la religion égyptienne à l'École des hautes études, et la chaire d'histoire ancienne de Paris servit en 1892 à indemniser Grébaut qui s'était démis de ses fonctions de Directeur des Antiquités de l'Égypte en faveur de M. de Morgan. Dans la réalité, aucun des cinq postes que M. Moret se figure avoir été créés pour nos pensionnaires émérites ne l'a été vraiment à leur intention, mais deux leur sont arrivés après coup, celui de Lyon et celui de l'École des hautes études, où Loret et Amélineau prirent la suite de Lefébure.»

* * *

J'ai cité ci-dessus ce qui m'a paru être le fond même de la réponse de M. Maspero aux critiques de M. Moret de l'Égyptologie française en général. M. Maspero examine ensuite ce que M. Moret a dit sur l'Institut archéologique du Caire. Je constate avec M. Maspero que M. Moret n'a pas suffisamment étudié la constitution et l'histoire de cet Institut. C'est donc chose facile pour M. Maspero de démontrer les graves erreurs qu'a faites M. Moret et de faire la critique de ses critiques. Cette partie de la réponse de M. Maspero est abondante en faits intéressants. Je me bornerai à n'en citer qu'un seul point.

M. Moret déplore la rareté des recrues à notre science, rareté qui serait, selon lui, particulière à la France. M. Maspero fait observer avec raison qu'on s'en plaint aussi en Angleterre,

en Italie, même en Allemagne. Il examine les causes que M. Moret en donne pour la France. Il parle de son expérience de professeur et des conseils qu'il a donnés à ses élèves: «nos études ne sont pas ordinairement de celles qu'on aborde par simple calcul d'intérêt, afin d'en tirer subsistance: on n'escompte pas qu'elles nourriront nécessairement leur homme, mais on se livre à elles par passion, sans se laisser rebuter à l'incertitude de l'avenir.» Il rappelle que ces conseils ne découragèrent point ceux qui se groupaient alors à Paris, autour de Guieysse et de lui, à Lyon, autour de Loret. «Lyon élève encore des égyptologues qui viennent à notre Institut, continue M. Maspero, Gauthier en 1905, Montet en 1910. Pourquoi l'École des hautes études, naguère si féconde, est-elle devenue stérile depuis que je l'ai quittée en 1899? M. Moret qui m'y succéda est mieux que moi en mesure de répondre à cette question.»

Upsala, juin 1911.

Ernst Andersson.

Varia

von

A. Wiedemann.

IV. Eine von mir Anfang 1907 in Theben erworbene, zum Anhaengen durchbohrte kleine (16: $12{,}5^{mm}$) Platte aus gebranntem und dann grünlich glasiertem Talkschiefer zeigt beiderseitig ziemlich tief eingegrabene Reliefs. Auf der Vorderseite betet ein stehender Mann in der Kleidung der thebanischen Blüthezeit eine Goettin, vermutblich Hathor, an, welche das in der Hand haelt und die Kuhhoerner mit Sonnenscheibe auf dem Kopfe traegt. Die darüber befindlichen Inschriften sind ausgebrochen, nur der Schluss des Namens des Mannes ist erhalten, was sich durch die Rückseite zu Ka-necht ergaenzt. Auf dieser Rückseite steht in zwei Vertikalzeilen (2) (für).

Dieser Mann ist bereits bekannt. Ein aus Abydos stammender Statuensockel zu Kairo[1] gehoerte dem , der ausserdem war. Seine Schwester war Isispriesterin, sein Vater der Erste

[1] publ. Daressy, *Rec. de trav.* etc. XI. p. 92; bei Lieblein, *Dict. des noms* doppelt angeführt unter nr. 2115 (daraus Wreszinski, Hohepriester des Amon p. 16, etwa 19te Dynastie) und nr. 2168.

Prophet des Amon Horà. Von den erwaehnten Titeln ist der Vorsteher der Bogentruppen sehr haeufig,[1] der Koeniglicher Bote, hinter dem wohl hier zu ergaenzen ist «für alle Laender», nicht selten. Am interessantesten ist unter den so betitelten Leuten ein Koeniglicher Bote nach dem Lande Cheta aus der Zeit Ramses' II.[2] Sein Sohn war , so dass die Titelverbindung des Ka-necht sich auf zwei Generationen vertheilte. Ueber den Titel *Âṭenu* hat BRUGSCH[3] eingehend gehandelt, er sieht in dem Titel *Âṭenu* der Reiterei, den ein Ânhur-necht trug,[4] den Lieutenant der Stuten, den Wakil des *mer sesem-u* «des Vorstehers der Stuten.»

Mit zusammengesetzte oder auch allein gebildete Eigennamen sind mehrfach überliefert,[5] ein Ka-necht war zur Zeit Amasis' I Osiris-Priester.[6] Man hat vermuthet,[7] die Namensform greife auf den Koenig zurück, wie die Namen «Stier mit bestaendigem Herzen» oder «Stier in ihrer Mitte». Die Pharaonenbezeichnung «Maechtiger Stier» geht aber selbst erst auf einen Gottesnamen zurück, der auf den irdischen Herrscher übertragen wurde, so dass Ka-necht eher als ein unmittelbar auf den Gott sich beziehender, theophorer Eigenname anzusehen ist.

V. In der Sammlung des Bergischen Geschichtsvereines zu Elberfeld befindet sich eine grünlich-schwarze

[1] Vgl. für ihn und seine Lesung WIEDEMANN, *Proc. Soc. Bibl. Arch.* XV, p. 347 f.

[2] Statuen-Untertheil, in England gefunden; vgl. *Le Page Renouf, Proc. Soc. Bibl. Arch.* XIV p. 163 ff. = *Life-Work* III p. 245 ff.

[3] *Rev. égypt.* I p. 22 ff.

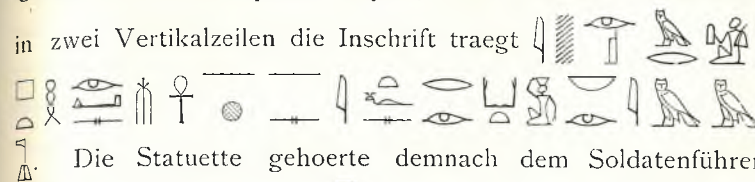
[4] MARIETTE, *Abydos* II pl. 39.

[5] Vgl. LIEBLEIN, *Dict. des noms. Index* p. 535, 1132.

[6] Stele zu Marseille nr. 32, publ. MASPERO, *Rec. de trav.* etc. XIII p. 119; LIEBLEIN, *Dict.* nr. 1943.

[7] LEVY, *Theophore Eigennamen*, S. 56.

Uschebti-Statuette spaeten Styles, welche auf der Vorderseite in zwei Vertikalzeilen die Inschrift traegt



Die Statuette gehoerte demnach dem Soldatenführer Ptaḥ-âr-ṭus, dem Sohne der Ânch-ns-âtef-s an, einem Manne, der sich bisher anderwaerts nicht gefunden zu haben scheint. Leute seines Namens sind mehrfach aus der Spaetzeit bekannt, einer tritt auf einer der 26ten Dynastie zugeschriebenen Apis-Stele auf.[1] Der Name der Mutter ist in dieser Form neu. Am aehnlichsten ist ihm der weibliche Eigennamen [2] in seinem Sinninhalte. Bildungen, wie [3], (bez. Chonsu, Mut, Amon)[4] sind haeufiger.

Bei der Elberfelder Statuette ist vor allem der Fundort eigenartig. Sie wurde vor etwa 30 Jahren bei Elberfeld in der Naehe eines alten Bauernhofes, am Arnenberg, etwa 1m tief in der Erde entdeckt, als man einen Zaun um einen Garten setzte. Der Fundbericht ist, wie mir der Leiter des Museums, Herr O. SCHELL, freundlichst versichert, nicht anzuzweifeln. Man koennte auf ihn hin zunaechst vermuthen, das Stück sei im Alterthume im Gefolge des Isiskultes hierher gelangt. In den rheinischen Sammlungen finden sich in der That nicht selten aegyptische Alterthümer, welche im Rheinlande ausgegraben

[1] z. B. GOLENISCHEFF, *Inventaire de l'Érmitage Impériale* p. 23, 36, 167 = LIEBLEIN, *Dict.* nr. 2547—9; Skarabaeus bei MARIETTE, *Cat. Abydos* nr. 1400 = LIEBLEIN nr. 2355.

[2] Stele des Mittleren Reiches in BONN, publ. WIEDEMANN und Poertner, *Aegypt. Grabsteine* pl. 3 nr. 4, p. 8.

[3] SCHIAPARELLI, *Cat. Firenze* nr. 1771, PETRIE, *Phot. Italien* nr. 60 = LIEBLEIN, nr. 1447, aus etwa der 10ten Dynastie.

[4] LIEBLEIN, *Dict. Index* p. 455, 1032; MASPERO, *Sarcophages des Époques Persanes et Ptolémaïques* (Cat. Cairo) p. 73 ff.

sein sollen. Beweisen laesst sich ein solcher Fundort freilich nur in wenigen Faellen. Meist beruht seine Erwaehnung nur auf Behauptungen von Alterthumshaendlern. Man hat dabei mehrfach angenommen, es spiele hierbei eine *pia fraus* mit eine Rolle, indem man durch das Vorhandensein aegyptischer Alterthümer am Rhein die Anwesenheit der Thebanischen Legion, deren Maertyrern zahlreiche rheinische Kirchen geweiht sind, habe stützen wollen. Ein derartiger tendenziöser Versuch ist aber, soweit ich sehe, niemals im Ernste unternommen worden. Wahrscheinlicher gehen die Fundangaben lediglich auf Erfindungen zurück, durch die das Lokalinteresse rheinischer Sammler erweckt und damit der Kaufwerth der Stücke erhoeht werden sollte. Wenn somit zahlreiche der angeblichen rheinischen aegyptischen Funde abzulehnen sind, so bleiben doch immerhin genügend viele zuverlaessige Angaben bestehen, um die an und für sich voraus zu setzende Thatsache zu belegen, dass am Rhein der Isiskult in der roemischen Zeit Boden gefunden hat. Aber auch unter dieser Voraussetzung bliebe ein derartiger Fund gerade für Elberfeld sehr auffallend. Die ganze dortige Gegend war in der Roemerzeit von dichtem Urwalde bedeckt und trifft man in diesem Bereiche nur selten auf vereinzelte und verschleppte roemische Fundstücke.[1]

Eine zweite Einführungsperiode würde das spaetere Mittelalter bilden, in dem zusammen mit den zu medizinischen Zwecken herbeigebrachten Mumien [2] mannigfache aegyptische Curiositaeten nach Europa in die Apotheken und in fürstliche Sammlungen wanderten. Die Statuette koennte spaeter für den Besitzer ihr Interesse verloren haben und fortgeworfen worden sein. Ein glücklicher Zufall macht es aber moeglich,

[1] Clemen, *Kunstdenkmaeler der Rheinprovinz* III. 2. S. 1.

[2] Vgl. Wiedemann, *Mumie als Heilmittel* in *Zeitschrift des Vereins für rheinische und westfaelische Volkskunde* III. S. 1 ff.

mit grosser Sicherheit die Zeit, in der das Stück nach Elberfeld kam, weit genauer festzulegen.

In dem gleichen Museum befinden sich vier Uschebti-Statuetten, deren Inschrift vorn hinten lautet, also der Anch-ns-àt (ef)-s, der Tochter des Àrt-ru-neb-äa [1] angehoeren. An der Identitaet dieser Frau mit der Mutter des Ptah-àr-ṭus ist bei der Seltenheit des Namens nicht zu zweifeln, ebenso wenig wie daran, dass die Uschebtis zusammen nach Elberfeld gekommen sein werden. Es waere doch allzu sonderbar, wenn die Denkmaeler von Mutter und Sohn in verschiedenen Jahrhunderten über das Meer gewandert waeren um sich im Thale der Wupper wieder zusammen zu finden.

Wie mir Herr Schell mittheilt, sind die letztern vier Uschebtis nach Angabe der Dame, die sie dem Museum schenkte, vor etwa 60 Jahren in Aegypten gekauft worden. Damals wird auch das erstgenannte Stück erworben worden sein, es wird nach einiger Zeit in Verlust gerathen und mit anderem Abraum an die spaetere Fundstelle gelangt sein. Bei ihm handelt es sich demzufolge nicht um einen irgendwie unrichtigen Fundbericht und doch um einen aus moderner Zeit herrührenden Fundort. Wir haben ihn ebenso zu beurtheilen, wie die Entdeckung eines Statuentheiles aus der Zeit Ramses' II in der Naehe von Norwood in der Grafschaft Surrey [2] oder die einer zerbrochenen Neith-Statuette und anderer aegyptischer Ueberreste bei der Bastille zu Paris.[3] An letztere Stelle moegen die fraglichen Bruchstücke gelangt sein, als Champollion die Reste der von ihm untersuchten aegyptischen Mumien bei der Bastille-Saeule bestatten liess.[4] Derartige

[1] Für aehnliche Namen vgl. Lieblein, *Dict. des noms. Index.* S. 448 f, 1026.

[2] *Le Page Renouf, Life-Work* III p. 245 ff.

[3] Heuré in *Ann. du Serv. des Ant.* X p. 97 ff.

[4] Hartleben, Champollion II. S. 438.

Fundstücke erscheinen vor allem methodologisch von grossem Werthe. Sie zeigen, wie vorsichtig man im Ziehn weitergehender Schlüsse aus noch so gut verbürgten Fundorten sein muss, so lange die in Betracht kommenden Stücke an der betreffenden Stelle vereinzelt bleiben, wie sonderbar der Zufall bei ihrer Ueberführung an die Entdeckungsstaette mitgespielt haben kann.

VI. In einer kürzlich erschienenen interessanten Arbeit[1] wird auf Grund aegyptologischer Angaben die Ansicht ausgesprochen, dass es für das Wort (spaete Nebenform , JUNKER, *Stundenwachen* S. 82, woher koptisch ϩⲛ̄ⲕⲉ) «Bier» keine aegyptische Etymologie gebe. Da eine Bierart, mit Wasser gemischtes Bier, im Babylonischen lautlich entsprechend *hîku* von *hâku* «mischen» heisse, so deute dies darauf hin, dass die aegyptische Bierart auf Babylonien zurückgehe. Hier erscheint der Ausgangspunkt zweifelhaft und moechte ich das Wort *ḥek-t* «Bier» für gut aegyptisch halten. Bereits die alten Aegypter haben es mit einem Stamme *ḥk* zusammen gebracht. Wortspielend wird es[2] mit «gefangen nehmen das Herz» verbunden, so dass es etwa das Gefangen nehmende Getränk sein würde. Naeher freilich als diese altaegyptische Etymologie scheint es zu liegen, das Wort mit dem ursprünglich wohl mit diesem urverwandten zusammen zu stellen und dabei an den im Bier verborgenen Daemon zu denken, welcher im Rausche seine den Menschen

[1] HROZNÝ, *Ueber das Bier im alten Babylonien und Aegypten* in *Anzeiger der Wiener Akademie*. Phil.-hist. Cl. 1910 nr. 26 S. 6.

[2] *Pap. Leiden* nr. 348 pl. 6 Z. 3 ff. bei PLEYTE, *Etude sur un rouleau magique du Musée de Leide* p. 142 f.; cit. BRUGSCH, *Woerterbuch* S. 925.

überwaeltigende Herrschaft zeigt. Freilich wird der Stamm «herrschen» so gut wie immer[1] mit dem Ideogramm geschrieben, waehrend das Bier die alphabetische Schreibung *ḥk* zeigt. Dabei handelt es sich aber wohl nur um einen orthographischen Gebrauch, der diese Schreibung für «herrschen» bevorzugte um dabei an das althergebrachte Herrschaftszeichen zu erinnern[2] wie man auch für den Begriff «maechtig», dem Machtzeichen zu liebe, die Schreibung mit diesem Ideogramm waehlte. In der Spaetzeit tritt für Bier gelegentlich die Schreibung auf, doch kann man hierauf orthographisch kein grosses Gewicht legen, da es sich da um eine Periode handelt, in der den Hierogrammaten jede Schriftspielerei erlaubt schien. Thatsaechlich hatte der betreffende Schreiber mit seiner Angliederung Recht. Nach aegyptischer Auffassungsweise ging jede Krankheit und besonders jede Besessenheit von einem Daemon aus und ebenso wird man den Betrunkenen als in der Gewalt eines Daemon stehend aufgefasst haben. Dieser Daemon hatte seinen Sitz in dem Bier, das Getränk ist damit das Herrschende und traegt folgerichtig hiernach seinen Namen. Eine solche Auffassung des Rausches entspricht der Anschauungsweise zahlreicher anderer

[1] Vgl. aber *leiten, führen* bei BRUGSCH, *Woerterbuch* S. 997.

[2] Das als Amtzeichen steht im Prinzip nur dem Pharao als dem Hirten seines Volkes zu, wohl in Parallele zu dem Herrschaftzeichen des Osiris. Wenn es gelegentlich hohe Beamte beanspruchen, wie der Koenigsohn von Kusch Ḥui unter Amen-tut-ânch, so zeigt das ein Schwinden der koeniglichen Praerogative. Es ist eine analoge Erscheinung, wie wenn etwa um die gleiche Zeit, Ḥor-em-ḥeb bei Lebzeiten eines Pharaos, sich die nur diesem zukommende Uraeusschlange um das Haupt windet. Als Substantiv hat das Wort keine derart eng umgrenzte Bedeutung. Es kann jeden Fürsten und Häuptling und jedes Herrschen bezeichnen.

Voelker; es genügt dafür auf die grosse Rolle zu verweisen, welche in Indien dem Soma-Tranke zukommt.

Sachlich entspricht das *ḥek-t* Bier dem ζῦθος der griechischen Texte, für dessen Herstellung Rezepte in griechischen, auf Aegypten zurückgehenden Schriften erhalten geblieben sind, ein sprachlich dem ζῦθος verwandtes Wort hat sich bisher im Nilthale nicht gefunden.[1] In aehnlicher Weise, wie das aegyptische Bier, scheint nach den Ausführungen von HROZNÝ das babylonische gebraut worden zu sein. Bei der weiten Verbreitung entsprechender Brauarten muss es aber fraglich bleiben, ob man auf diese Grundlage hin einen Zusammenhang zwischen babylonischem und aegyptischem Brauche anzunehmen hat. Jedenfalls tritt das *ḥek-t* im Nilthale seit uralter Zeit nicht nur im taeglichen Gebrauche, sondern auch im Kulte so haeufig auf, dass seine Herstellung und Kenntniss auf die aeltesten für die Geschichtsforschung bisher erreichbaren Zeiten des Aegypterthumes zurück gehn müssen, was eine Entlehnung oder Verbindung in praehistorische Perioden hinauf verweisen würde.

VII. Bei den klassischen Autoren findet sich mehrfach die Angabe, Isis entspraeche dem Monde,[2] in aegyptischen Texten wird ein solcher Zusammenhang nicht betont. Hier tritt unter den Goettern des Osiriskreises, die in diesem Zusammenhange allein herangezogen werden koennen, als Mondgott Thoth auf,[3] waehrend an wenig klaren und verein-

[1] Das *šethu*, auf das PIEHL, *Rec. de trav.* etc. II p. 127 aufmerksam machte, bezeichnet, wie LORET, *L'Egypte au temps des Pharaons* p. 122 ausführte, den Granatwein.

[2] WIEDEMANN, *Herodots Zweites Buch* S. 189 ff.; JABLONSKI, *Pantheon Aegyptiorum* II p. 7 ff.

[3] Für die weibliche Nebenform desselben vgl. WIEDEMANN, *Rec. de trav. rel.* etc. XVII p. 15.

zelten Stellen[1] Horus mit der Mondfinsterniss in Verbindung gesetzt wird. Wenn daneben Osiris einmal[2] als Mond bezeichnet wird, so hat diese Angabe, dem Zusammenhange, in dem sie erscheint, entsprechend, keine weiter reichende religionsgeschichtliche Bedeutung. Es handelt sich um einen henotheistisch-synkretistisch angelegten Text, der das Bestreben verfolgt, die verschiedenen Gottheiten mit Osiris in Verbindung zu bringen, um diesen als den wichtigsten Gott ganz Aegyptens erscheinen zu lassen.

Ueber die ursprüngliche Bedeutung der Isis ist Nichts bekannt. In den Mythen spielt sie als treue Gattin des Osiris bis über den Tod hinaus und als sorgsame Mutter des Horus, des Sohnes des Osiris, eine Rolle; sie sorgt dementsprechend für den Osiris gleich gestellten Todten. Ihren Schutz vermittelt sie vielfach durch Zauberformeln und Handlungen, doch laesst sich nicht ersehn, in wie weit diese Zauberkraft ihr ursprünglich angehoerte, in wie weit sie ihr in Folge einer Verschmelzung mit der Urthekau «der Grossen der Zaubereien», der alten Sondergoettin der Zauberformel-Anwendung, zu Theil geworden ist. ERMAN[3] hat in ihr eine alte Himmelsgoettin und Sonnenmutter vermuthet, da ihr Sohn Horus heisse und Horus der alte Name des Sonnengottes sei. Allein, der Ausgangspunkt ist hier kein zwingender. Der Isis-Sohn Horus und der Sonnengott Horus werden von den Aegyptern selbst, besonders in der Spaetzeit, oftmals identifizirt und verschmolzen. Ursprünglich handelte es sich bei ihnen um zwei in ihrem Wesen und in ihrer Mythologie voellig verschiedene Gestalten. Namensgleichheit allein aber beweist im Nilthale ebenso wenig Gottesgleichheit wie in andern Mythologien. Gelegentlich ist die Verschiedenheit beider Gestalten

[1] *Todtenbuch* NAVILLE cap. 17 Z. 30 ff.; cap. 112; vgl. NAVILLE, *Le Chapitre 112 du Livre des Morts* in *Études dédiées* à LEEMANS p. 75 ff.

[2] *Stele Ramses IV* bei MARIETTE, *Abydos* pl. 54 Z. 5.

[3] *Aegyptische Religion*, 2te Aufl. S. 17.

auch den Aegyptern noch in spaeter Zeit im Bewusstsein geblieben. In der Mythe von der Geflügelten Sonnenscheibe tritt Horus, der Sohn der Isis, selbstaendig neben dem Sonnengotte Horus von Edfu auf.

Eine Stelle, an der Isis thatsaechlich mit dem Monde in Verbindung gebracht zu werden scheint, findet sich in der Legende von Isis und Rā in Mitten des Berichtes, wie Isis durch List den Sonnengott zur Preisgabe seines geheimnissvollen Namens und damit eines Theiles seiner magischen Kraft zwingt. Da heisst es ziemlich unvermittelt, in dem Augenblicke, als sich der Gott zur Namensnennung anschickte, da habe Isis zu ihrem Sohne gesprochen, der Sonnengott solle sich durch einen heiligen Eid verpflichten,[1] dass er gebe (sc. der Isis) von seinen beiden Augen.[2] Kurz vorher[3] hatte der Sonnengott von diesen beiden Augen gesprochen und erklaert, wenn er sie oeffne, werde es hell, und wenn er sie schliesse, werde es finster. Sie entsprechen demnach in diesem Texte, wie auch sonst in aegyptischen mythologischen Urkunden, den beiden Lichtern des Himmels, Sonne und Mond. Wenn Rā von seinen beiden Augen an Isis etwas abgiebt, so kann es sich dabei nicht um die Sonne handeln, denn deren Alleinbesitzer bleibt in der aegyptischen Lehre dauernd Rā. Wohl aber tritt Rā in den religioesen Texten nicht als eigentlicher Mondgott auf. Die Mondherrschaft, die in den aegyptischen Glaubensvorstellungen sehr zurück tritt, wird es also sein, die er hier Isis übertragen muss. Der Papyrus selbst stammt etwa aus der 19[ten] Dynastie, die in ihm erzaehlte Mythe wird aber, wenn auch ihre Fassung und Sprache verhaeltnissmaessig jung sind, in ihrem Grundkern

[1] *senha*, eig. *binden*, hier mit dem Gedanken an das Binden des Eides, wie es bei zahlreichen Voelkern in dem Schürzen eines Knoten bei der Eidesleistung in die Erscheinung tritt.

[2] Pleyte, *Pap. de Turin* pl. 133 Z. 14. Moeller, *Lesestücke* II pl. 31 Z. 14.

[3] l. c. pl. 133 Z. 8 = Moeller pl. 31 Z. 8.

bedeutend aelter sein. Besonders ein isolirtes und durch die Entwickelung der Erzaehlung nicht gefordertes Einschiebsel, wie die hier in Rede stehenden Worte, gehoert zweifelsohne aelterem Materiale an, das man bei der Redigierung des Ganzen nicht verloren gehn zu lassen wagte. Man dachte demnach, wenigstens vereinzelt, bereits in thebanischer Zeit an einen Zusammenhang von Isis mit dem Monde, er hat spaeter grössere Macht erlangt und so die in griechisch-roemischer Zeit beliebte lunare Natur der Goettin veranlasst.

Bonn.

A. Wiedemann.

Recherches sur la formation des pronoms personnels en Égyptien.

Par

Fr. W. de Bissing.

Nous distinguons en Égyptien trois classes de pronoms personnels, que nous nous sommes habitué à désigner sous les noms de pronoms personnels suffixes, pronoms personnels absolus anciens et pronoms personnels absolus récents. Toutefois toutes les trois classes se rencontrent dès l'époque des pyramides jusque dans les textes de Dendera. Seule la deuxième semble presque pas avoir laissé de trace en Copte.

On admet en général que cette deuxième classe est la plus ancienne de toutes, mais on ne s'est que peu préoccupé de la question quelles étaient plus exactement les relations des différentes formes de ces pronoms entre elles. La question est d'autant plus compliquée qu'il existe dans chaque classe une série de variantes dont peut-être on n'a pas toujours assez tenu compte. Je me mettrai, dans la brève étude qui va suivre, entièrement au point de vue formaliste, recherchant l'origine et la connexion des formes en laissant de côté tout ce qui se rapporte au rôle syntactique de ces pronoms.

Voici, d'après les travaux d'Erman, Steindorff, Junker les principales variantes connues du *pronom personnel suffixe*; pour la langue classique nous n'avons inscrit que les formes ne se trouvant pas encore dans les textes antérieures à la VIème dynastie.

Singulier.

	Pyramides et ancien empire.[1]	Langue classique.	Nouvel empire.	Textes de Dendera.	Copte.
1. pers.	[2], , [3] etc.	—	, etc.[3]	m. , [3] etc.	— ⲓ
				f. , [3] etc.	
2. pers. m.		—	,		— ⲕ
f.			,	, ,	— (ⲉ)
3. pers. m.		—			— ϥ
f.			, ,	, , , ,	— ⲥ

Pluriel.

	Pyramides et ancien empire.	Langue classique.	Nouvel empire.	Textes de Dendera.	Copte.
1. pers.				,	— ⲛ
2. pers.		,		, ,	— ⲧⲛ̄
3. pers.	,	,	, ,	, ,	— ⲟⲩ

Duël.[4]

formes en usage après le verbe:

1. pers. ,

2. pers.

3. pers. , ,

formes en usage après un nom:

2. pers.

3. pers. , , [5]

Observations générales.

D'abord il est évident qu'ici comme ailleurs le duël n'est qu'une forme secondaire en Égyptien qui par cela même manquait de vitalité: les types se rapportant au verbe sont simplement dérivées, avec la 'vocalisation' en , des formes du pluriel. Au contraire les formes du suffixe possessif, se rapportant à un nom dérivent leur duël des suffixes du singulier. Si jusqu'ici nous n'en avons pas trouvé pour la première personne c'est probablement que , = î s'écrivait simplement , , toute comme *ku* pouvait s'ecrire .

En second lieu on peut remarquer qu'en général les formes et le son des pronoms suffixes n'ont guère changés depuis le moyen empire où peut-être déjà se prononçait — ϵ, à une exception près: a été remplacé d'abord dans certains textes plus vulgaires du nouvel empire par () qui a fini à être l'unique désinence en Copte. Il serait oiseux de chercher les voies par lesquelles *sn* s'est transformé en ⲟⲩ: ce dernier ne peut être que la désinence régulière du pluriel qui a chassé pour ainsi dire l'ancien pronom.

Notes.

1. Pendant l'ancien empire et encore au moyen empire, partout dans la langue classique, on supprime volontier le pronom de la première personne du singulier: il devait se prononcer *i*, c'est-à-dire avec la seule voyelle et pour cela même n'était pas régulièrement indiqué dans l'écriture; plus tard il disparut peut-être complètement, au moins dans certains cas.

2. se confond dans certains verbes finissant par un ou avec ce dernier radical et devient . Comme pronom de la 1. pers. du sing. on trouve encore à l'époque de la XVIII[e] dyn. dans les textes archaisants, p. ex. dans l'inscription de l'amiral Amosis.

3. On emploie aux basses époques, pour , des formes plus individuelles avec attributs de divinités, couronnes royales etc. C'est ainsi que comme l'a montré M. Schaefer (aeg. Zeitschrift 1900, 65 suiv.) dans certains textes Éthiopiens se référant à un dieu est remplacé par .

4. Voyez aeg. Zeitschr. 1884, 80 suiv. où Maspero le premier a indiqué les formes du duël.

5. Rarement et se trouvent aux textes des Pyramides. Pour leurs emploi dans des textes archaisant, voyez Maspero, Mélanges d'archéologie I 74 qui pour la première fois a signalé l'existence de ces duëls.

Passons maintenant à l'examen du *pronom personnel absolu ancien*. En voici le tableau des formes qui pour les époques plus anciennes a été dressé très complètement par Erman, aeg. Zeitschr. 1891, 40 suiv.

Singulier.

	Pyramides et ancien empire.	Langue classique.[1]	Nouvel empire.[1]	Textes de Dendera.[1]
1. pers.	[2] [2] [2]			
2. pers. m. a)	[2]			
b)				
2. pers. f.				
3. pers. m. a)	[3]	—		
b)	[4]	—	—	
3. pers. f.		—	—	
3. pers. neutre				

Pluriel.

1. pers.		—	—	
2. pers.	[5]			
3. pers.			—	

Observations générales.

Tout comme pour le pronom suffixe nous pouvons constater que les formes et le son des pronoms absolus anciens n'ont pas dû changer depuis le moyen empire. Seulement plusieurs confusions se sont introduites dès le nouvel empire: et d'abord on a pris l'ancienne forme de la 2. pers. m. du

singulier , qu'on prononçait ⲧⲟⲩ*ⲧ avec une voyelle que nous ignorons, comme variante du mot bien connu ⲧⲟⲩⲱⲧ *statue*, , et de là on est parti pour créer, ainsi que Piehl, *Sphinx*, VI, 206 suiv. l'a prouvé, un nouveau substantif-pronom qui prennait lui-même les suffixes pronominaux. Les orthographes , , etc. ne sont que des variantes graphiques provenant de ce malentendu. D'autre part évidemment n'est qu'une orthographe 'syllabique' pour *tu*. Comme d'autre part était devenu avec chutte du , on écrivait aux basses époques avec l'inversion bien connue . Cependant une autre confusion se préparait, celle entre les pronoms suffixes et les pronoms absolus anciens: déjà en néo-égyptien on remplaçait régulièrement ces derniers par les premiers; dans les textes de Dendera entre les suffixes de la 2. et 3. personne du féminin et une partie des variantes que Junker a recueillies pour les pronoms absolus anciens il n'y a pas de différence. Cette confusion a donné, me semble-t-il, l'origine à deux formes récentes dont on ne faisait usage que pour exprimer le régime directe: 2. pers. m. et 2. pers. f. que je m'explique ainsi: et tous les deux étant devenus , ϵ, on ajoutait pour les distinguer les suffixes , qu'on était habitué, *pour le régime directe*, d'admettre comme tous les autres suffixes à la place des absolus.

La confusion des deux types était d'autant plus facile qu'au pluriel leurs formes étaient identiques dès le moyen empire. Peut-être cela a-t-il été la raison pour remplacer dans le néo-égyptien le pronom suffixe de la 3. pers. du pluriel par la simple désinence de ce nombre. Seule la 2. pers. du pluriel dans la langue du nouvel empire présente

une forme singulière de l'origine de laquelle je ne me rends pas bien compte. Erman l'a rapprochée du S. ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ où Stern, suivi comme si souvent par Steindorff, trouvait un nom avec suffixe ⲧⲛ̄. Ce pronom (auquel répond le M. ⲧⲏⲛⲟⲩ) est d'usage quand le mot ou le verbe auquel il s'attache finit par un ⲧ. Stern a très bien vu qu'on voulait par cela éviter des confusions avec le suffixe de la première personne du pluriel. Peut-être ce n'est-il autre chose que le pronom absolu de la 1. pers. du sing. qu'on aurait cette fois mal interprété comme *statue* de sorte que ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ en réalité serait « vôtre statue », mieux encore « toi, vous »? Il est vrai que cette confusion ne pouvait être faite que dans l'écriture; nous aurions pourtant dans ⲧⲏⲩ la vocalisation de , et on peut remarquer qu'en effet ⲧⲏⲩ exige comme prototype un bisyllabe, quelque chose comme ⲧⲏ-ⲟⲩⲧ qui serait devenu ⲧⲏ-ⲟⲩⲉ, ⲧⲏⲩ.

Je n'insiste point. Mais je voudrais attirer l'attention de mes confrères sur les formes rares des pronoms 2. pers. m. sing. et 3. pers. masc. sing. , . En les comparant aux suffixes des mêmes personnes nous remarquons que ce sont simplement les suffixes 'vocalisés' en et . Nous nous rappelons en même temps qu'au pluriel les pronoms absolus introduisent toujours un (qui se prononçait), tandis que les formes les plus anciennes du suffixe sont toujours écrites sans . Qu'en effet équivalait ici comme ailleurs à est prouvé par la variante archaisante pour . Il existait donc autrefois un pronom absolu qui était dérivé des suffixes par des désinences en , , c'est-

à-dire qui ne se distinguait des suffixes que par une tonalité différente: , , , , , . La première personne de ce pronom auquel comme on voit ne manque que la 2. pers. f. du singulier nous est peut-être conservée dans une orthographe fréquente des pyramides et de l'ancien empire que Lacau, dans son excellent article (*Rec. de trav.* 25, 147) a rangée parmis les variantes simplement graphiques: . Je me demande si on ne devait pas y reconnaître la forme en de correspondant à , etc.

Mais que faire des autres formes du pronom absolu? Je laisse de côté , , qui dès l'ancien empire devient et qui ne pourrait être qu'une variante pleine de , et j'aborde les formes de la 2. et 3. pers. du sing. Nous avons déjà vu que devient , comme devient et avec le changement fréquent de en , . De même devient . Ce sont donc toutes des formes féminines à l'origine avec un ou une nasale entre la première consonne et la désinence féminine. Or en examinant de plus près ces premières consonnes, on s'aperçoit avec étonnement que et ne sont autres que les pronoms suffixes féminins de la 2. et 3. pers. du singulier. Tout comme est dérivé de , , sont dérivés de et de . Et cette origine féminine explique aussi la désinence féminine en . La forme nasale en , pour la 2. pers. du fém. pourvoit simplement au besoin de pouvoir distinguer le genre féminin du genre masculin. Peut-être même est-elle une forme secondaire inventée quand avait remplacé

au sens masculin qui comme disparaissait de plus en plus. Nous avons le même échange du suffixe masculin et du suffixe féminin et les mêmes doubles formes dans la «conjonction» , dont j'ai parlé autrefois (*Rec. de trav.* XIX, 192). Ici encore le suffixe féminin s'attachant au verbe a presque effacé le suffixe masculin.

Plus difficile peut-être à expliquer sont les formes de la 3. pers. du sing. , , . appartient probablement au premier type ou bien (ce qui revient au même) a été créée de toute pièce par analogie à . Mais comment a-t-il donné ? Ici intervient la forme neutre-féminine qui dérive certainement de avec chutte du . estropié une seconde fois peut avoir donné .[6]

Il résulte bien de ces observations que les pronoms absolus anciens sont dérivés des suffixes et non l'inverse comme on l'a voulu jusqu'à présent.

Notes.

1. Comme pour les pronoms suffixes je n'indique chaque fois que les nouvelles formes apparaissant dans une période et je laisse de côté les variantes tout-à-fait insignificatives qu'on pourra trouver dans les grammaires.

2. Ce sont les orthographes rencontrées surtout dans les textes des pyramides.

3. se trouve encore dans certains textes archaisants de la XVIII[e] dyn.: Sethe, Urkunden, IV, 217.

4. Cette forme est très rare sauf dans l'adjectif verbal où on emploie aussi .

5. Forme ne se trouvant qu'à l'époque saïte où on suivait si souvent la grammaire ancienne.

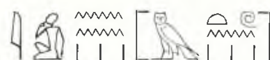
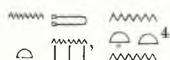
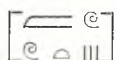
6. Pour une autre possibilité voir plus bas. Je voudrais prier mes confrères de ne pas attacher plus d'importance que je ne le fais moi-même aux essais d'explication que je tente à diverses reprises pour les faits secondaires de phonologie. L'important à retenir est la connection des différentes formes et classes des pronoms personnels et leur dérivation d'un type unique, le pronom suffixe. C'est ce que j'espère avoir bien établi.

Abordons en dernier lieu le *pronom personnel absolu récent*. Cette fois comme pour le pronom suffixe nous pouvons suivre le développement des formes depuis les textes des pyramides jusqu'en Copte. Je les range d'après le même principe que pour les deux autres classes. Je mets entre [ ] celles des formes qui ne s'emploient qu'avec certaines conjugaisons du verbe.

Singulier.

	Pyramides, ancien empire et langue classique.	Nouvel Empire.	Textes de Dendera.	Copte.
1. pers.	[1]		, etc.	ⲁⲛⲟⲕ[ⲛ̄ⲧⲁ]
2. pers. m.		[ ]	[ ]	ⲛ̄ⲧⲟⲕ[ⲛ̄ⲧⲉⲕ]
f.	[2]		—	ⲛ̄ⲧⲟ[ⲛ̄ⲧⲉ]
3. pers. m.				ⲛ̄ⲧⲟϥ[ⲛ̄ⲧⲉϥ]
f.				ⲛ̄ⲧⲟⲥ[ⲛ̄ⲧⲉⲥ]

Pluriel.

	Pyramides, ancien empire et langue classique.	Nouvel Empire	Textes de Dendera.	Copte
1. pers.				ⲁⲛⲟⲛ [ⲛ̄ⲧⲉⲛ]
2. pers.				ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛ̄ [ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄]
3. pers.				ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ [ⲛ̄ⲥⲉ-ⲛⲧⲟⲩ].

Observations générales.

En Copte et dans la langue du nouvel empire nous avons une double série de formes, dont une ne s'emploie qu'avec certaines conjugaisons verbales. Si pour le moment nous faisons abstraction des pronoms de la première personne du singulier et du pluriel, les deux séries en Copte ne se distinguent que par la vocalisation, c'est-à-dire par l'accent qui est plus faible dans celle qui accompagne les conjugaisons du verbe. En est-il autrement pour les formes Ramessides? Que , , ne soient que des variantes du même pronom et que ce pronom aux basses époques se prononçait ⲛ̄ⲧⲟϥ résulte du tableau ci-dessus et de l'orthographe de Dendera. On pourrait donc croire que répondit à l'ancienne prononciation qui se serait conservée dans la conjugaison du verbe, tandis que dans les autres cas se serait changé en ; et cet état de chose serait indiqué selon la coutume des scribes égyptiens par où la nouvelle prononciation se trouvrait à côté de l'ancienne. Mais si nous remontons aux formes de la langue classique nous trouvons partout et sans aucune

exception le simple. Il faut donc conclure avec Sethe que a été introduit par erreur au nouvel empire, peut-être parce qu'on supposait le initial avoir été très anciennement un .

Pour la troisième personne du pluriel le Copte a deux formes: ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ: ⲛ̄ⲧⲟⲩ et ⲛ̄ⲥⲉ. La première correspond lettre par lettre à , . Elle est composée du préfixe et de , suffixe de la troisième personne du pluriel remplaçant, ainsi que nous l'avons vu, dès le nouvel empire le suffixe . L'autre forme doit se rapporter à , , ; la seconde variante semble rendre probable une prononciation comme *ntiu-sn* au nouvel empire. Il faut dès lors admettre une double chutte: d'abord final dans produisant ⲥⲉ, ensuite *ntiu* devenant *niu* et enfin ⲛ̄ sous l'influence de la transposition de l'accent à la dernière syllabe.[3] Le phénomène observé ici permet probablement d'expliquer d'une manière plus aisée que nous ne pouvions le faire plus haut la dérivation de pronom absolu fem. 3. pers sing.: prononcé ou mal lu avec chutte du aura donné et enfin .

Examinons maintenant les formes des premières personnes: elles sont doubles elles aussi en Copte: à côté d'ⲁⲛⲟⲕ on trouve ⲛⲧⲁ et à côté d'ⲁⲛⲟⲛ: ⲛⲧⲉⲛ. Ces dernières formes sont exactement formées comme les pronoms des deuxièmes et troisièmes personnes, avec le préfixe ⲛⲧ et le pronom suffixe; si à la première personne du singulier le ⲓ s'est changé en ⲁ, cela tient à l'abréviation de la voyelle nécessaire puisque *ⲛⲧⲓ est suivi directement du verbe. Avons nous encore les protypes égyptiens de ces formes? pour ⲛⲧⲉⲛ: il

n'y a pas de doute, mais pour ⲛⲧⲁ on ne pourrait trouver la forme hiéroglyphique que dans , en supposant une chutte du dans les variantes de Dendera qui ne se serait pas produite dans la forme copte; on se décide dificilement à admettre un fait pareil, surtout comme la chutte du est aussi malaisée à comprendre d'après les règles connues et formulées par Sethe dans ce cas que dans et ; cependant il est bon de retenir pour l'avenir ces trois cas suspects et aussi de ne pas oublier que si le Copte a conservé le dans ⲛⲧⲟ et non perdu comme dans ⲛⲥⲉ, la raison peut avoir été que d'une part il s'agit d'une conjugaison verbale avec des conditions spéciales et d'autre part que le ⲧ ne se trouvait pas devans une *s* (où la chutte se produit plus aisément) mais devant une voyelle. Le vrai prototype d'ⲛ̄ⲧⲁ serait formé exactement comme et peut-être le retrouverons nous un jour.[4]

Mais alors quoi penser de , ⲁⲛⲟⲕ et de ⲁⲛⲟⲛ? On a remarqué depuis longtemps que ⲁⲛⲟⲕ était tout-à-fait identique à l'assyrien *ānakū* et que *āna-kū* semblait être composé du pronom sémitique *anā* et d'un élément *ku* qui se retrouve dans la désinence de la première personne du singulier du qualitatif égyptien , ; comme cette désinence ne semble avoir aucun rapport avec les index des premières personnes du sing. autrement connues, on a cru y trouver un suffixe deictique[5] renforçant le pronom de la première personne: moi-ici. Ce fait expliquerait ainsi comment l'ancienne désinence du qualitatif égyptien, qui ainsi que Reinisch[6] l'a dit, ne peut avoir été que *k*, *ku* s'est plus tard développée en *kui*, . On y a ajouté le suffixe de

la première personne et signifierait donc quelque chose comme 'entendre ici moi'.

Mais *anā* lui-même est semble-t-il un composé de *an* et *ā*. *ā* serait le vrai index de la première personne; *an*, ne serait autre chose que cet élément deictique dont Gardiner (P. B. A. S. XXII 1900, 322 suiv.) a parlé. Avec ce même élément serait formé à l'aide du suffixe de la première personne du pluriel ⲁⲛⲟⲛ. Et enfin ce serait avec ce même élément, mais dans sa forme féminine que tous les autres pronoms absolus récents seraient formés. Nous aurions donc ici encore pour toutes les formes la même formation, nous aurions comme dans l'ancien pronom absolu deux séries de formes: l'une masculine, l'autre féminine, et ici encore les formations féminines auraient, sauf pour les premières personnes, gagné le pas sur les formations masculines.[7]

Notes.

1. Orthographe des pyramides.
2. Orthographe en usage depuis le moyen empire.
3. Je me rends parfaitement compte de la difficulté qui existe à croire que de serait tombé devant *iu* où même *i*; aucune difficulté n'existerait au contraire si nous partions de l'ancien orthographe , devenu ; car alors le se trouverait devant et nous avons des exemples de la chutte du devant ϣ sinon devant ⲥ. J'ai pourtant cru devoir partir de l'orthographe du nouvel empire et signaler la difficulté qui se présente. Qui voudra l'éliminer en ne tenant aucun compte des textes du nouvel empire pourra le faire. Mieux encore vaudrait trouver une explication plus simple du développement des formes pronominales.

4. S'il y avait en Égyptien des traces qu'à côté d'*anākū* il aît jamais existé une forme correspondente à *anā*, on serait tenté de voir dans les formes [hieroglyphs] l'expression d'un **inā*, *inu*. Mais il n'en est rien.

5. V. p. ex. Zimmern, vergl. Grammatik p. 56 suiv.

6. Das persönliche Fürwort. Je dois beaucoup à cette savante recherche, mais presque partout j'ai été conduit à des conclusions très différentes de celles de l'auteur.

7. Erman dans la aeg. Zeitschr. 1889, 125, avant de connaître la forme [hieroglyphs], croyait, puisqu'en sémitique les formes commençant par *ant* étaient réservées aux deuxièmes personnes, qu'en Égyptien les pronoms de la troisième personne et peut-être celui de la 2. pers. du pluriel s'étaient formés selon le model de la 2. pers. du singulier et étaient pour cela d'origine récente. Il remarquait en même temps que les textes anciens employaient de préférence pour [hieroglyphs]. Le fait, vrai en lui-même, ne peut rien prouver, car le néo-égyptien lui aussi remplace très souvent les pronom du type [hieroglyphs] etc. par [hieroglyphs] (m. et f.) [hieroglyphs]. Je crois donc que la seule conclusion possible est celle, que les pronoms absolus de la 3ème personne formés avec le préfixe [hieroglyphs], [hieroglyphs] n'ont jamais jouis pour ainsi dire de la même popularité que les pronoms absolus anciens. L'explication qu'Erman a donnée de [hieroglyphs]: «ton serviteur» d'après l'analogie de [hieroglyphs] me paraît moins satisfaisante que celle que j'ai tentée dans le présent article.

Fr. W. de Bissing.

Adolf Erman, Ägyptische Grammatik mit Schrifttafel, Literatur, Lesestücken, und Wörterverzeichnis. Dritte völlig umgestaltete Auflage. Berlin, Verlag von Reuther & Reichard. 1911. 8°, XVIII + 324 + 24* pp.

Cette troisième édition marque un nouveau progrès de la grammaire égyptienne. Depuis 1904, date de la seconde édition, les études philologiques se sont multipliées, des articles savants ont précisé maints points de détail, les fiches du grand dictionnaire, immensément accrues, ont rendu possibles, faciles même, les comparaisons, la rectification des lectures, l'établissement des formes. Tous les résultats acquis, Erman les a groupés dans ce petit livre, un modèle de netteté et de concision. Celui qui a lu lui-même et transcrit de sa propre main la grande majorité des textes égyptiens, relevant tous les mots, notant toutes les tournures, toutes les nuances de la pensée, tenant compte des époques, des genres littéraires et de tout ce qui influe sur l'expression, celui-là, sans doute, a saisi le génie propre de la langue et se trouve en mesure d'en exposer les principes. L'expérience personnelle d'Erman est grande et incontestée, sa prudence presque exagérée. Il donne pour certain ce qui est certain, pour probable ce qui n'est que propable, et vaste est le domaine du probable!

Avec une noble impartialité, il reconnaît le mérite d'autrui, se faisant un honneur d'accueillir les découvertes et les communications des égyptologues. Il admet les explications prouvées dans «Sphinx», comme dans le «Recueil de travaux», comme dans la «Zeitschrift». Il adopte la lecture [hieroglyph] *ḥm* établie ici même

(Sphinx XIV 143—148) par Loret. Breasted, Capart, Dévaud, Gardiner, Grapow, Lacau, Sethe, Spiegelberg, Thierry, Ungnad lui envoient des notes, il leur en témoigne sa gratitude. Son oeuvre, tout en restant bien sienne et en gardant son unité, devient, pour ainsi dire, une oeuvre commune, la grammaire égyptienne. Et c'est là, semble-t-il, le seul moyen de progrès dans un cadre si large, avec une langue si complexe.

Il peut y avoir des divergences d'opinion. La présente édition contribuera à les atténuer. Il est facile d'y remarquer en plusieurs endroits un ton moins affirmatif, des expressions plus flottantes et en général, une profusion de «peut-être». Et à bon droit. L'auteur nous en avertit dans la préface, une longue pratique des textes lui a montré que l'écriture égyptienne est encore plus imparfaite et plus ambigüe qu'on n'avait pensé jusqu'ici. Elle est loin des systèmes phéniciens. Le principe si clair: tout élément phonetique doit être représenté dans l'expression écrite, les Egyptiens ne l'ont pas connu; les hiéroglyphes, ces «paroles divines», ont toujours gardé pour eux un caractère décoratif (§ 25); sans doute, ils signifiaient la pensée, l'excitaient, la guidaient; ils n'ont pas été la reproduction adéquate du langage. L'enquête menée par Burchardt (ÄZ. 48, 18) pour la solution du problème , , , ειωτ est instructive à ce sujet. En outre, il a manqué aux scribes égyptiens d'avoir une direction suivie, fixant des règles à l'orthographe et en assurant l'observation. Aussi la tâche du grammairien moderne est terriblement ardue. A travers le maquis des graphies arbitraires, dans le dédale des locutions les plus variées, où trouver les formes vraies et authentiques, les éléments constants, les principes?

Erman se tient, certes, dans les limites d'une extrême réserve. Il cherche, il propose, il plante des jalons, il dresse des barrières (§ 14), et quand il énonce des règles, il les appuie d'exemples sûrs et bien choisis; tout ce qu'il affirme, il le prouve, arrivant ainsi à reconstituer, au moins dans ses parties essentielles, l'organisme d'une des langues les plus souples et les plus riches, la première que les hommes aient écrite, et celle qui connut, semble-t-il, la plus longue existence.

Cette édition, comme la précédente, est basée sur la langue classique du Moyen Empire, la clé pour nous des autres phases de l'égyptien. Les pièces populaires de la même époque, les textes de l'Ancien Empire entrent aussi dans le cadre de l'ouvrage, tandis que le nouvel égyptien n'y paraît que çà et là pour montrer quelques aspects de l'évolution historique.

La partie qui a le plus gagné est ce qui regarde le matériel de la langue, écriture, orthographe, phonétique (§ 1—138, dans la seconde édition § 1—92). La parenté de l'égyptien avec les langues sémitiques, est-africaines et nord-africaines est suggestive pour l'origine et la provenance des anciennes races qui peuplèrent ces pays. L'énumération des points de contact est ici heureusement détaillée. Pour nous en tenir à la parenté sémitique, si contestée par quelques-uns, elle est tellement appuyée qu'elle semble hors de doute. Une coïncidence fortuite ne saurait expliquer de si nombreuses ressemblances. Ce qu'il y a de plus remarquable ce n'est pas l'ancien fonds commun de racines (§ 91—123) d'où une part de problématique ne peut être exclue, c'est l'allure spéciale de la langue, son génie propre sa frappe, choses qui se maintiennent tandis que les mots s'usent, disparaissent, cèdent la place à d'autres. Or, c'est précisément ici que la ressemblance est plus grande, trilittéralité des racines § 250, radicaux à consonne faible § 258, 405, formation du féminin en *t* § 173, du duel en *y* § 146, 194, pronoms suffixes § 139, pronoms personnels § 148, noms d'instrument § 183. Il faut y ajouter les adjectifs de relation en *y* comme , ce qui d'ailleurs est noté par l'auteur § 225. Frappante aussi est l'analogie dans la modification des racines verbales; la formation du causatif en qui correspond au šaphʿel conservé surtout

par le syriaque el l'assyrien; le redoublement de certains radicaux pour indiquer la répétition d'un mouvement, (idées analogues زعزع, رضرض), les restes de niph'al qui même après l'article fort documenté de Montet (Sphinx XIV 201—230) seront, sans doute, retenus comme fournissant l'explication la plus satisfaisante de l'ensemble des verbes avec *n* préfixe.[1]

Les diverses périodes de l'égyptien sont nettement indiquées et en quelques mots vivement caractérisées (§ 6—13). A l'usage du copte pour l'étude de la langue mère est assigné, avec une judicieuse observation, un rôle important bien que limité.

En quelques paragraphes clairs et précis l'auteur résume les connaissances actuelles sur l'origine, la formation, l'évolution des signes hiéroglyphiques, pages nouvelles, intéressantes, pleines d'enseignements. Remontant jusqu'aux limites extrêmes de l'histoire, nous trouvons les Egyptiens en possession de la plus noble invention que l'homme ait faite, l'instrument servant à fixer la parole sur la matière, l'écriture conventionnelle phonétique. Combien de temps leur avait-il fallu pour en arriver là? L'écriture pictographique qui précède et qui déjà accuse la convention n'eut-elle pas, elle aussi, une longue existence?

Délicate est l'identification des signes anciens, déformés par l'usage, confondus, simplifiés (§ 30) par les scribes des époques suivantes; l'auteur conseille la réserve (§ 29). La fameuse croix ansée n'est donc qu'un vulgaire cordon de sandale. Au musée ethnographique Kircher, à Rome, on voit, en effet, de ces chaus-

[1] La solution de Montet présente bien des difficultés. Pourquoi un *n* radical serait-il tombé dans certains verbes et pas dans les autres, et comment expliquer dans ce cas la contemporanéité des deux formes? Le niph'al, qui correspond à la forme انفعل n'est pas de sa nature un passif mais un réflexif, il peut donner au radical une nuance que nous avons peine à saisir (cfr. فرد, انفرد). Que cette forme ait presque disparu en égyptien, c'est un phénomène analogue à la disparition du šaph'el en arabe.

sures provenant de la Haute-Egypte avec des cordons qui imitent exactement le antique. Au même musée est exposé un arc qui a tout à fait la forme de «l'arc nubien»; il provient du Haut-Nil.

On indique avec clarté la valeur et le rôle historique des lettres , , , , (§ 37 + 38). A propos du signe entrant dans des mots de triple valeur phonétique *'isj*, *sby*, *ms*, l'auteur a lui-même ôté le point d'interrogation par son article paru dans la Zeitschrift (48, 31). Il maintient comme plus probable l'explication «gratifié de vie» de la formule . A l'appui ne peut-on pas invoquer ces formules anciennes, à sens bien clair, où le dieu lui-même parle au roi?

Soit:

«Je t'ai donné la grande royauté à l'instar de Râ chaque jour; je t'ai donné l'existence de Râ, les années d'Atoum; je t'ai donné toute vie, durée et jouissance, toute santé; je t'ai donné toute joie, comme Râ; je t'ai donné toute force à jamais» (LD III, 125 d et dans Erman, *Chrest.* p. 75). Cinq de ces dons divins sont enumérés sur la stèle de Snefrou gravée au Sinaï (Petrie, Researches in Sinai, phot. 50).

Le reste de la grammaire, quoique moins modifié contient nombre d'améliorations. Le pronom démonstratif est mieux disposé. Les collectifs, si fréquents, sont traités à part (§ 199, 200). On trouvera peut-être que la conjugaison a été compliquée au lieu d'être simplifiée. Dans le temps simple

on a ajouté une forme nouvelle ś-d-m-f, aux deux formes anciennes ś-dm-f et ś-d-'-m-f (non plus ᵉśd'mf). Il ressort du § 248 que nous ne sommes pas ici en plein domaine de certitude. Les points de repère étant fixés, on cherche à s'y tenir et à être logique; reste à savoir si les Egyptiens l'étaient autant que nous désirerions.

Les temps et les modes sont distingués avec une clarté plus grande, plusieurs formules anciennes sont expliquées, avec et semblables; du parfait avec négation, en simple note dans l'édition précédente, occupe ici une page entière (§ 361). Ce mot se comportait comme un verbe toujours au passé lointain. La traduction de la formule des rituels «reçois» remplace avantageusement le fantastique «je te lance». La syntaxe des propositions, de capitale importance pour les nuances de la pensée, a également recu de nombreuses additions.[1]

[1] Ne pourrait-on pas considérer la négation *nfr n* (§ 518) comme une sorte de verbe négatif, analogue à , ayant un imparfait *nfr* et un parfait *nfr n*? Des deux exemples cités, l'un «on ne fit jamais rien de pareil» est au passé, l'autre «s'il n'y a rien en votre possession» est au présent. Dans ce dernier cas pourrait être déterminatif comme avec . Dans Ouna (ERMAN, *Chrest.* p. 118) *nfr n* se trouve quatre fois toujours au passé. Ce qui amène cette supposition, c'est un passage du papyrus Westcar (ERMAN, *Chrest.* p. 25) où *nfr* ne peut avoir que le sens «aucun, rien». Quatorze jours après la naissance des princes, Rouddodit veut célébrer la fête de ses relevailles. La maison est prête, mais pas de vases. «Pourquoi ne les a-t-on pas apportés? Et la servante dit: *«il n'y en a pas de beau ici, si ce n'est celui de l'orge de ces musiciennes,* qui est dans la chambre avec leur sceau. Et Rouddodit dit: descends, apporte-le.»

Cette grammaire est un livre classique autant qu'on peut parler de classique en un domaine où il reste tant de points à éclaircir. Elle est indispensable à quiconque veut essayer de traduire l'égyptien et non se livrer à la fantaisie. »Dies diem docet», la lumière est déjà grande, nous arriverons sans doute au plein jour.

Rome 15 juin.

Alexis Mallon.

IVᵉ Congrès International d'Histoire des Religions.

Leyde 9—13 septembre 1912.

Secrétariat: 71 Plantsoen, Leyde (Pays-Bas).

MONSIEUR,

Le troisième Congrès d'Histoire des Religions, qui eut lieu à Oxford en Septembre 1908, décida de tenir le Congrès suivant en 1912. On choisit comme membres du comité permanent: M.M. le Prof. A. ALPHANDÉRY (Paris), le comte GOBLET D'ALVIELLA (Bruxelles), le Prof. A. BERTHOLET (Bâle), *secrétaire,* le Dr. J. E. CARPENTER (Oxford), le Prof. F. VON DUHN (Heidelberg), le Prof. PERCY GARDNER (Oxford), le Prof. IGNAZ GOLDZIHER (Buda-Pest), le Prof. J. J. M. DE GROOT (Leide), le Prof. DE GUBERNATIS (Rome), le Prof. MORRIS JASTROW (Philadelphia), le Prof. A. LOOFS (Halle), le Prof. GEORGE MOORE (Harvard), le Prof. E. NAVILLE (Genève), le Prof. C. VON ORELLI (Bâle), le Prof. N. SÖDERBLOM (Upsal), le Prof. TOUTAIN (Paris).

Le comité international s'adressa aux représentants de l'histoire des religions à l'Université de Leyde, pour savoir si, dans cette ville, on serait disposé à recevoir ce quatrième Congrès. A la suite de cette invitation flatteuse un comité local provisoire se constitua, qui résolut de pendre en mains l'organisation du Congrès.

Vous savez que ces congrès furent préparés, en 1897, par l'Assemblée d'historiens de la religion réunis à Stockholm, et qu'ils eurent lieu à Paris (1900), Bâle (1904) et Oxford (1908). La tranquille ville de Leyde ne saurait rivaliser avec les grands centres où d'ordinaire ont lieu les Congrès; par contre, nous espérons que ce calme milieu universitaire imprimera aux réunions des membres du Congrès un caractère d'intimité et contribuera à rendre l'échange des idées plus intense et plus vif.

Ainsi que les Congrès précédents celui-ci sera exclusivement scientifique et sera consacré à des recherches purement historiques sur les religions. Toute polémique concernant des questions de foi sera interdite.

Le Congrès se réunira du 9 au 13 Septembre 1912. Les séances auront lieu, selon toute probabilité, à l'Université. On a l'intention de tenir des séances plénières où il n'y aura pas de discussion. Celle-ci sera admise au sujet des communications faites dans les sections.

On prévoit les sections suivantes: 1. Religions des peuples sauvages et Questions générales. 2. Chinois et Japonais. 3. L'Egypte. 4. Les Sémites. 5. L'Islâm. 6. L'Inde et l'Iran. 7. Grecs et Romains. 8. Germains, Celtes et Slaves. 9. Malais et Polynésiens. 10. Le Christianisme.

La cotisation est fixée à 25 francs (20 marcs, 25 K. Autr., 10 roubles, 1 livre sterling 5 sh., 18 couronnes, 12 florins). Les membres pourront se procurer une carte d'entrée pour leurs dames au prix de 12.50 francs.

Vous pouvez dès maintenant adresser votre adhésion à M. le Prof. B. D. EERDMANS, *71, Plantsoen, Leyde.* Il est recommandable d'indiquer la section à laquelle vous voulez être inscrit. Si vous désirez faire une communication, nous vous prions de nous en informer le plus tôt possible. Vu le temps limité, le bureau du Congrès se réserve de décider quelles communications seront faites oralement. Les orateurs s'engagent à remettre au bureau un résumé succinct de leur communication, fait en vue de l'impression.

Seront considérées comme langues officielles du Congrès le français, l'allemand, l'anglais et l'italien.

Le comité local espère que vous voudrez bien contribuer au succès du Congrès par votre présence et par votre précieux concours.

Leyde, juillet 1911.

P. D. CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, *Président.* C. SNOUCK HURGRONJE, *Vice-président.* D. C. HESSELING, *2ᵉ Secrétaire.* W. B. KRISTENSEN, *1ᵉ Trésorier.* W. J. P. SURINGAR, *2ᵉ Trésorier.* J. J. M. DE GROOT. A. E. J. HOLWERDA. J. C. G. JONKER. K. LAKE. J. S. SPEIJER. C. VAN VOLLENHOVEN. B. D. EERDMANS, *1ʳ Secrétaire.*

Les personnes suivantes, qui ont témoigné de leur sympathie pour le congrès projeté, apprécient cette invitation du comité local:

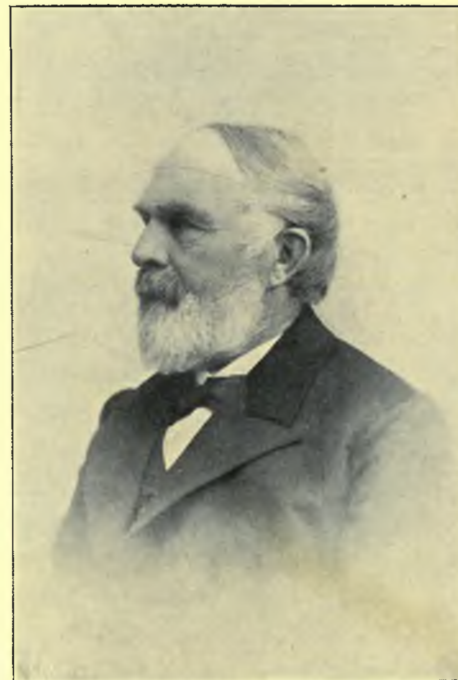
Prof. Dr. H. A. VAN BAKEL, *Amsterdam.* Prof. Dr. H. BAVINCK, *Amsterdam.* Dr. G. A. v. D. BERGH VAN EYSINGA, *Oss.* Dr. J. D. BIERENS DE HAAN, *Aerdenhout.* Prof. Dr. L. H. K. BLEEKER, *Groningen.* Mr. J. E. BODDAERT, *Den Haag.* Prof. Dr. T. J. DE BOER, *Amsterdam.* Dr. P. A. A. BOESER, *Leiden.* Prof. Dr. W. CALAND, *Utrecht.* Prof. Dr. T. CANNEGIETER, *Utrecht.* Prof. Dr I. VAN DIJK, *Groningen.* Prof. Dr. H. J. ELHORST, *Amsterdam.* Dr. J. G. GEELKERKEN, *Epe.* Prof. Dr. H. IJ. GROENEWEGEN, *Leiden.* Dr. A. W. GROENMAN, *Obdam.* G. W. W. C. Baron VAN HOEVELL, Ancien gouverneur de Célèbes c. a.,

Den Haag. Prof. Dr. M. Th. Houtsma, *Utrecht.* Dr. K. H. E. de Jong, *Den Haag.* Dr. H. H. Juynboll, *Leiden.* Mr. Dr. Th. W. Juynboll, *Leiden.* Prof. Dr. L. Knappert, *Leiden.* Prof. Dr. K. Kuiper, *Amsterdam.* A. van Loen, grand rabbin, *Den Haag.* Prof. Dr. J. C. Matthes, *Hilversum.* Prof. Dr. H. U. Meyboom, *Groningen.* Prof. Dr. H. M. van Nes, *Leiden.* Prof. Dr. A. W. Nieuwenhuis, *Leiden.* Prof. Dr. H. Th. Obbink, *Amsterdam.* Prof. Dr. Oort, *Leiden.* Prof. C. A. van Ophuysen, *Leiden.* Prof. Dr. F. Pijper, *Leiden.* Prof. Dr. J. W. Pont, *Amsterdam.* Prof. Dr. C. H. van Rhijn, *Groningen.* Prof. Dr. P. H. Ritter, *Utrecht.* Prof. Dr. B. Sijmons, *Groningen.* Dr. A. J. de Sopper, *Amsterdam.* Prof. Dr. C. C. Uhlenbeck, *Leiden.* Prof. Dr. J. J. P. Valeton, *Utrecht.* Prof. Dr. S. D. van Veen, *Utrecht.* Prof. Dr. A. van Veldhuizen, *Groningen.* Prof. Dr. H. Visscher, *Utrecht.* Dr. W. M. de Visser, *Leiden.* Dr. J. Vürtheim, *Rotterdam.* Prof. Dr. G. Wildeboer, *Leiden.* Dr. H. Zeydner, *Den Haag.* Dr. J. de Zwaan, *Baambrugge.*



J. Lieblein.

L'éminent égyptologue norvégien J. Lieblein, Professeur d'égyptologie à l'Université de Christiania, est mort le 13 août. On prépare pour le prochain numéro du *Sphinx* une notice biographique du regretté savant, par le décès duquel notre science a fait une grande perte.



J. LIEBLEIN



J. Lieblein

par

Ernst Andersson.



JENS DANIEL CAROLUS LIEBLEIN, le nestor des égyptologues scandinaves, n'est plus. Il est mort, âgé de 83 ans, à Eidsvold en Norvège, le 13 août 1911 à 2 heures de l'après-midi. L'âge avancé de LIEBLEIN ne permet peut-être pas de dire que sa mort fût inattendue. Cependant on ne se doutait pas que le dénouement fatal était si proche, car LIEBLEIN jouissait d'une excellente santé qui ne commençait à être délicate que pendant l'année passée. Il ne souffrait pas d'une maladie réelle, mais dans ces derniers temps, il ne se sentait pas bien. Pourtant cette légère indisposition qui l'incommodait ne l'empêchait pas de travailler. Il poursuivait avec ardeur son œuvre remarquable *Recherches sur l'histoire et la civilisation de l'ancienne Égypte* à laquelle il avait consacré ce qui restait de forces à sa vieillesse, et il avait justement achevé le deuxième fascicule dont M. WIEDEMANN a rendu compte dans cette revue[1]. Une apoplexie de cœur mit un terme à l'activité infatigable que LIEBLEIN a déployée au service de l'égyptologie.

---

[1] *Sphinx*, XV, 2, pp. 78—80.

LIEBLEIN naquit à Christiania le 23 décembre 1827[1]. Orphelin de père et de mère à l'âge de onze ans et ne possédant pas de fortune, le jeune LIEBLEIN fut forcé, dès ce moment, de commencer le rude combat pour la vie. Il quitta Christiania et se rendit chez son frère aîné qui était employé à un bureau de scierie. LIEBLEIN obtint lui aussi une place à ce bureau. Le travail qu'il y devait faire n'apaisait point la soif de s'instruire dont il brûlait. Sans amis protecteurs et sans personne pour diriger ses études, LIEBLEIN se mit à l'œuvre tout seul. On lui prêta une grammaire latine à l'aide de laquelle il apprit le latin. Il étudiait en même temps d'autres langues: le français, l'allemand et même le grec. Durant quatorze ans, tout en remplissant ses fonctions d'employé de bureau, il profitait de ses loisirs pour perfectionner ses connaissances. Lorsqu'il quitta cette place, ce fut pour retourner à Christiania où il espérait pouvoir terminer ses études préparatoires.

Le nouveau séjour à Christiania changea complètement la direction de la vie de LIEBLEIN. Là, dans la capitale de son pays, il lui était de beaucoup plus facile de poursuivre la carrière qu'il avait choisie. Il fut en mesure de prendre des leçons particulières. L'étude des langues classiques eut la plus grande partie de son intérêt et de son temps. Son but étant de passer le baccalauréat, il fallait cependant aussi acquérir les connaissances indispensables dans toutes les autres matières qui font partie de cet examen. Il s'instruisait lui-même, tout en travaillant pour gagner sa vie. Enfin, en 1855, LIEBLEIN atteignit le premier but qu'il s'était proposé: il passa son baccalauréat qui lui permit de commencer ses études à l'Université.

Jusqu'à cette époque, pendant qu'il faisait son apprentissage, LIEBLEIN s'est donc aidé lui-même. Sous ce rapport le temps qui suivit ne fut pas plus heureux. Il se trouvait tout à fait isolé, et il avait besoin de toute son énergie pour subsister. Mais il réussit à vaincre les difficultés. Il travaillait jour et nuit, et il arrivait assez souvent que l'état de sa bourse ne lui permettait pas de faire la dépense du dîner. Grâce à son excellente santé et à son énergie qui ne défaillit pas pendant ces rudes épreuves, les études de LIEBLEIN avançaient rapidement. En 1856, il passa l'«examen philosophicum» et, en 1861, sa licence en philologie.

[1] Madame LIEBLEIN a bien voulu me fournir quelques renseignements dans une lettre en date du 28 août 1911 dont je la remercie chaleureusement.

C'est probablement à cette époque qu'il a fait ses débuts dans le domaine de l'égyptologie. Ce qui l'a conduit à étudier la culture et la langue du peuple de l'ancienne vallée du Nil, c'est l'intérêt qu'il avait pris à l'histoire. «Det var af interesse for historien jeg begyndte at studere ægyptologi», écrit-il dans l'article *Ægypten og Grækenland [l'Égypte et la Grèce]* qu'il publia dans la *Nordisk Tidskrift*, 1904, pp. 504—512. «Jeg vilde gjerne forstå og fölge menneskeslægtens udvikling gjennem tiderne, og det var da magtpåliggende for mig at komme så langt tilbage i historien som muligt. Som filologisk kandidat havde jeg gjort mig bekjendt med den græske og romerske kultur og indseet, at i denne havde den moderne europæiske civilisation sin kilde. Men jeg önskede at komme længere tilbage for dernæst at finde kilden til den græske kultur. Jeg gik först til Indien, læste sanskrit og indisk arkæologi. Men her kom jeg ikke höiere op i tiden end til henved 2000 år f. Kr., og desuden skjönte jeg snart, at Indien lå så fjernt, at der ikke kunde være tale om nogen umiddelbar beröring mellem inderne og grækerne i den historiske tid. Det sammenlignende sprogstudium godtgjorde vistnok deres slægtskab, men det samkvem mellem dem, som deraf kan sluttes, faldt i en förhistorisk periode. Jeg gik så til Ægypten, og der fandt jeg, hvad jeg sögte — i al fald for en del.» [«C'est l'intérêt que

j'ai pris à l'histoire qui m'a conduit à commencer à étudier l'égyptologie. Je désirais comprendre et suivre l'évolution du genre humain à travers les siècles. J'ai donc eu intérêt à remonter dans le passé aussi haut que possible. En qualité de licencié en philologie, je me suis familiarisé avec la culture grecque et romaine, et j'ai compris que la civilisation européenne moderne y a pris sa source. Mais je désirais remonter beaucoup plus haut pour retrouver ensuite la source de la culture grecque. D'abord j'ai eu recours à l'Inde: j'ai étudié le sanscrit et l'archéologie des Indes. Mais je n'y ai pas pu remonter à une époque plus reculée qu'environ 2000 ans avant J.-C. D'ailleurs j'ai bien vite compris que l'Inde est trop éloignée pour qu'on puisse parler de relations directes entre les Indes et les Grecs dans les temps historiques. Il est vrai que la linguistique comparée a prouvé leur parentage, mais s'il ressort de ce fait qu'il y a eu des rapports mutuels entre eux, ils appartiennent à une période préhistorique. Alors je me suis tourné vers l'Égypte, et j'y ai trouvé ce que j'ai cherché — au moins en partie».].

Lorsque LIEBLEIN se résolut à aborder l'égyptologie, il n'ignorait point qu'il était entré dans une voie qu'il ne pourrait pas suivre sans passer par de nouvelles épreuves. Dans ce temps-là, l'égyptologie n'était pas en vogue en Norvège, pas plus que dans les pays scandinaves en général, et si jusque là il avait eu de la peine à subsister par ses études, il comprit sans doute qu'il ne pourrait gagner sa vie comme égyptologue. L'amour de la tâche qu'il s'était proposée et l'énergie qui lui était innée le poussaient pourtant à s'adonner à notre science. Ses premières études n'étaient dirigées par personne, mais après quelque temps il trouva les moyens de se rendre à l'étranger où florissait l'étude de l'égyptologie. La première étape de ses années de voyage fut Berlin. Pendant les années 1864 et 1867—1869, il séjournait à Paris, à Londres, à Leide, à Turin, à Rome, à Naples, à Vienne, à

St Pétersbourg, à Copenhague. De cette façon, il eut des rapports intimes avec les maîtres de l'égyptologie d'alors, et il avait les meilleures occasions de travailler dans les musées égyptiens de ces villes. Les voyages furent très féconds en résultats. En Norvège, la carrière du jeune égyptologue avait attiré l'attention du monde scientifique, et on ne tarda pas à lui prêter l'appui de l'Université. Déjà en 1867, il devint boursier en égyptologie, en 1868, il fut nommé maître de conférences d'égyptologie à l'Université[1], et en 1869, il fut en mesure de visiter l'Égypte, où avec Henri Ibsen, il assistait, en qualité de représentant officiel de la Norvège, à l'inauguration du Canal de Suez qui eut lieu le 17 nov. 1869. Pendant cinq ans il était employé à la Bibliothèque de l'Université de Christiania. Enfin, en 1876, le *Storting* créa pour LIEBLEIN une chaire personnelle d'égyptologie.

L'œuvre de LIEBLEIN a été d'une importance toute particulière pour l'égyptologie. Il s'adonnait avec passion aux études chronologiques et généalogiques. Les résultats éminents de ses recherches dans ces domaines de notre science lui assurent une place saillante parmi les maîtres incontestés de l'égyptologie. Le système de chronologie qu'il a inventé ne satisfait peut-être pas beaucoup d'entre nous, mais il faut convenir que la chronologie égyptienne est une question délicate qu'on ne parviendra à éclaircir plus définitivement qu'après de longues années de travail. En revanche, les recherches généalogiques qu'a faites LIEBLEIN sont restées uniques en leur genre. C'est lui qui nous a frayé le chemin sur ce domaine, et nous ne saurons jamais apprécier suffisamment les mérites de son ouvrage *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*. M. LEGRAIN, qui s'est révélé un digne successeur de notre maître à tous sur le terrain généalogique, a bien raison lorsque, en

---

[1] Cf. *Zeitschrift für ægyptische Sprache 1868*, VI. p. 12 *Notizen*: «Herr J. LIEBLEIN, Kustos an der Universitätsbibliothek zu Kristiania, ist jetzt ebendaselbst an die Universität als Docent der Aegyptologie berufen worden».

dédiant à LIEBLEIN son *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire* (1908), il exprime sa reconnaissance et son admiration dans ces termes: «En revisant quelques pages de son *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, j'ai pu, seulement alors, apprécier l'œuvre colossale qu'il accomplit. Les deux volumes qui le composent sont, sous leur apparence modeste, le meilleur et le seul outil dont on se soit encore servi pour reconstituer l'histoire des familles égyptiennes pharaoniques. Maintenant que j'ai tenté, non de rééditer son travail, mais d'en mettre au courant une faible partie, je me rends compte de ce que M. Lieblein dut dépenser de trésors d'abnégation et de patience; et j'avoue, quant à moi, qu'il me semble, actuellement, impossible de refaire un autre *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques* tel que l'a donné mon vénérable maître. L'œuvre est inimitable et devrait rester unique en son genre»[1].

LIEBLEIN jouissait d'une grande réputation à l'Université de sa ville natale. Il le méritait, car il avait acquis une érudition peu commune. Il prenait une part active au travail scientifique, et il va de soi qu'il cherchait avant tout à intéresser ses confrères et les étudiants à l'égyptologie. Il était membre de la Société des Sciences de Christiania. Il a fait toute une série de communications pour les séances de la Société, et les *Actes* de la Société renferment de nombreuses contributions de sa plume. Grâce à ses mérites uniques d'égyptologue, il a été chargé de représenter la Norvège à peu près à tous les Congrès internationaux des Orientalistes qui se sont réunis jusqu'ici. Il était commandeur de l'ordre de St Olaf, chevalier de l'ordre de Vasa, et il avait été décoré par plusieurs gouvernements étrangers.

La carrière de LIEBLEIN a été longue et féconde. Il

[1] LEGRAIN, *Répertoire généalogique*, etc.; préface, p. 1—2. — *Sphinx*, XII, 5, p. 232.

a fait un travail désintéressé au service de la science de CHAMPOLLION. Nous autres égyptologues, qui «sommes encore vivants sur la terre», nous lui devons la plus grande reconnaissance pour tout ce qu'a fait le vénérable maître pour aplanir notre chemin.

Upsala, octobre 1911.

Ernst Andersson.

Les Oeuvres de J. Lieblein.

Liste chronologique.[1]

1862.

Om de hieroglyfiske Betegnelser for de herodotiske Kongenavne Möris og Pheros. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1862, pp. 275—283.

Die weltgeschichtliche Bedeutung der Nationalitäten. *Der Gedanke*, III, pp. 251—266. [Cf. l'article «Om Nationalitetsprincipets verdenshistoriske Betydning» dans *Norden. Et maanedsskrift*, I, pp. 321—346; 442—454. Christiania 1866].[2]

1863.

Om den ægyptiske Chronologie. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1863, p. 47. (Communication faite à la séance de la Société; publiée en brochure sous le titre *Ægyptische Chronologie. Ein kritischer Versuch.* Christiania 1863).

1865.

Ueber das Wort . *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, etc., III, pp. 79—80, 85—87; 99—100.

Ægyptiske Oldsager i Universitetets ethnografiske Museum. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1865, pp. 224—237.

---

[1] Cette liste comprend tous les titres que j'ai trouvés dans la littérature que j'ai eue à ma disposition.

[2] M. le Dr W. Schencke (Christiania) a bien voulu me donner ce renseignement dont je le remercie bien vivement.

1866.

Om nogle ægyptiske Papyrus-Haandskrifter. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1866, p. 40. (Communication[1]).

Bemerkung über einige Papyrusfragmente im Turiner Museum. *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, IV, pp. 101—102.

Om Nationalitetsprincipets verdenshistoriske Betydning. *Norden*, I, pp. 321—346; 442—454. (Voir l'article «Die weltgeschichtliche Bedeutung der Nationalitäten». *Der Gedanke*, III, pp. 251—266).

Reiseberetning. *Universitets og Skole-Annaler*. Christiania 1866.

1867.

Om det 22:de ægyptiske Dynastie. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1868, pp. 18—19. (Communication).

Lidt om det gamle Ægypten. *Norden*, IV, pp. 56—97[2].

1868.

Notizen. (Sarkophag des Hohenpriesters Bak-en-chonsu). *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, VI, p. 12.

Deux Papyrus de Turin, publiés en fac-similé. Avec la traduction et analyse de l'un des deux par M. F. Chabas. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1868, pp. 75—115.

Om de ægyptiske Skarabæers Vægt. *Ibid.* 1868, pp. 135—139.

Om Manethos 11:te og 12:te Dynastie. *Ibid.*, pp. 350—352. (Communication).

Ægyptologiens Betydning for Verdenshistorien. *Norden*, V, pp. 447—460.

1869.

Om et Indfald i Ægypten af Middelhavsfolk ved Trojanerkrigens Tider. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1869, pp. 39—66.

---

[1] J'ai réuni sous ce titre les communications que Lieblein a faites pour les Séances de la Société et dont on a fait mention ou dont on a rendu compte dans les *Actes* de la Société (cf. *Oversigt over Selskabets Møder*).

[2] M. le Dr W. Schencke a bien voulu me donner ce renseignement.

Om en mærkelig hieroglyfisk Indskrift paa Væggerne i det store Ammonstempel i Karnak. *Ibid.* 1869, p. 357. (Communication).

Die ägyptischen Skarabäen als Gewichte. *Zeitschrift für ægyptische Sprache,* VII, pp. 28—30.

Ægyptische Genealogien. *Ibid.* VII, pp. 121—129.

1870.

Zur Phonetik des Zeichens . *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, VIII, pp. 129—130.

Ægyptologiske Studier. I. Om den gamle Suezkanal (med et kart). — II. Om Ziguenerne. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1870, pp. 360—379; 380—386.

Om Benævnelsen paa Ibenholdt. *Ibid.* 1870, p. 505. (Communication).

Den ældste Forbindelse mellem Ægypten og Grækenland. *For Ide og Virkelighed* (Copenhague) 1870, II, pp. 261—262[1].

1871.

Om Jödernes Udgang af Ægypten. *For Ide og Virkelighed* 1871, I, pp. 78—94[1].

Dictionnaire de noms hiéroglyphiques en ordre généalogique et alphabétique, publié d'après les monuments égyptiens. I. Christiania—Leipzig 1871.

1872.

Om ordet Cherubim. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1872, p. 375. (Communication).

E. DE SAULCY, Étude sur la série des rois inscrits à la salle des ancêtres de Thoutmès III. *Journal Asiatique. Sixième Série,* III, pp. 553—561. (Compte rendu).

1873.

Additions et corrections à mon Dictionnaire de noms hiéroglyphiques. Christiania 1873.

[1] M. le Dr W. SCHENCKE a bien voulu me fournir ce renseignement.

Die ægyptischen Denkmäler in St. Petersburg, Helsingfors, Upsala und Copenhagen. Christiania 1873.

Recherches sur la chronologie égyptienne d'après les listes généalogiques. Christiania 1873.

Bidrag til ægyptisk Chronologie. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1873, pp. 263—281.

Et ægyptiskt Monument i St. Petersbourg. *Ibid.* 1873, p. 500. (Communication).

1874.

Ueber und . *Zeitschrift für ægyptische Sprache,* XII, pp. 8—12.

Ueber den Titel . *Ibid.*, XII, pp. 39—43.

Katalog öfver egyptiska Fornlemningar i Nationalmuseum. Stockholm 1874.

Deux communications égyptologiques. *Actes du IIe Congrès international des Orientalistes.* London 1874, pp. 295—296.

Om en ægyptisk Ligekiste. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1874, p. 307. (Communication).

1875.

Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. Paris 1875.

Egypten. Dans la *Illustrerad Verldshistoria (L'Histoire Universelle illustrée),* publiée par ERNST WALLIS, pp. 1—66. Stockholm 1875.

Les anciens Égyptiens connaissaient-ils le mouvement de la terre. *Actes du Congrès provincial des Orientalistes Français.* 1ère Session. Saint-Étienne 1875. I, pp. 127—139.

En Papyrus i Turin for förste Gang udgivet og oversat. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1875, pp. 269—278.

Om den ægyptiske Chronologie. *Ibid.* 1875, p. 407. (Communication).

1876.

Étude sur les Xétas. *Actes du IIIe Congrès international des Orientalistes.* St. Pétersbourg 1876, II, pp. 343—364.

1877.

Det gamla Egypten i dess skrift. *Ur Vår Tids Forskning.* 18. Stockholm 1877.

Egypten i dess minnesmärken och i dess förhållande till Palestina och Grekland. *Ur Vår Tids Forskning.* 19. Stockholm 1877.

Om en nylig udgivet ægyptisk Papyrus av mathematisk Indhold. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1877, p. 9. (Communication).

1878.

Sur la Ville de Tyr. *Actes du IVe Congrès international des Orientalistes.* Florence 1878, I, pp. 15—35.

Étude sur le nom et le culte primitif du Dieu hébreu Jahvé. *Actes du Congrès provincial des Orientalistes Français.* Session de Lyon 1878, I, p. 265—275.

Ægypternes Forestilling om Jordens Bevægelse. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1878. N° 2, pp. 1—11.

Lettre à M. Ernest de Saulcy. *Ibid.* 1878. N° 5, pp. 1—4.

1879.

Sur un nouvel argument chronologique, tiré des récits datés des guerres pharaoniques en Syrie et dans les pays voisins. *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* I, pp. 62—69; 95—103.

Les récits de récolte datés dans l'ancienne Égypte comme éléments chronologiques. *Ibid.*, I, pp. 141—152.

Notice sur les monuments égyptiens trouvés en Sardaigne. (1 Planche). *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1879. N° 8, pp. 1—58.

Om den ægyptiske Kunsts Sammenhang med den græske. *Ibid.* 1879, p. 11. (Communication).

1880.

Bemerkung zum Papyrus Ebers. *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, XVIII, pp. 127—129.

Om Lägekunsten hos de gamle Ägyptere. *Nordiskt Medicinskt Arkiv*, Stockholm 1880. XII N° 11, pp. 1—19.

Ægypternes lære om sjælens udödelighed og tilstand i det andet lif. *Nordisk Tidskrift,* Stockholm 1880, pp. 401—428.

Ægyptologiske Meddelelser. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1880, pp. 7, 12. (Communications).

1881.

Ueber datierte ägyptische Texte. *Actes du Ve Congrès international des Orientalistes.* Berlin 1881, II, 1 pp. 92—99. (Cf. le compte rendu par M. Revillout: «Concordances entre l'année vague et l'année solaire» dans *la Revue Egyptologique,* II, pp. 337—339).

Ægyptisk Chronologi. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1881, p. 7. (Communications).

1882.

The Phœnicians in Egypt. *Proceedings of the Society of Biblical Archæology,* IV, pp. 108—110.

Ægyptologiske Meddelelser. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1882, pp. 12, 13, 15. (Communications).

1883.

Gammelægyptisk Religion populært fremstillet I. Christiania 1883.

Ueber altägyptische Religion. *Actes du VIe Congrès international des Orientalistes.* Leide 1883, IV, pp. 45—70.

Les quatre races dans le Déva égyptien. *Ibid.*, IV, pp. 71—75.

Ægyptologiske Meddelelser. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1883, pp. 3, 10. (Communication).

Om Cyperns ældre Kulturforhold. *Ibid.* 1883, p. 22. (Communication).

1884.

Gammelægyptisk Religion populært fremstillet. II. Christiania 1884.
Le mythe d'Osiris (traduit du norvégien par M. Larsen). *Revue de l'Histoire des Religions*, IX, pp. 330—349.

1885.

Gammelægyptisk Religion populært fremstillet. III. Christiania 1885.
Die Inschriften des Tempels von Dêr-el-bahri. *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, XXIII, pp. 127—132.
On the «Great Cackler». *Proceedings*, etc., VII, pp. 99—100.
The Title of the Book of the Dead. *Ibid.*, VII, pp. 187—193.

1886.

Handel und Schiffahrt auf dem rothen Meere in alten Zeiten nach ägyptischen Quellen. Christiania 1886.
Der Handel des Landes Pun. *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, XXIV, pp. 7—15.
On 2 Kings, VII, 6, and the Egyptian Title *per m ḥru*. *Proceedings*, etc., VIII, pp. 74—75.

1887.

En gammelægyptisk Text. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1887, p. 5. (Communication).
Brev fraa Prof. Lieblein. (Lettre de l'Égypte). *Ibid.* 1887, pp. 15—17.

1888.

Les stèles égyptiennes du Musée de Boulaq. *Bulletin de l'Institut Égyptien. Deuxième Série n° 9. Année 1888.* (Le Caire 1889), pp. 83—90.
Sur quelques stèles égyptiennes du Musée de Boulaq. *Proceedings*, etc., X, pp. 301—304.
En Ostracon-Indskrift. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1888, p. 9. (Communication).

1889.

Om Orientalistkongressen. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1889, p. 6. (Communication).
Koptiske Indskrifter. *Ibid.* 1889, p. 39. (Communication).

1890.

Om en af H. M. Kongen til det ethnografiske Museum skjænket ægyptisk Mumie. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1890. N° 5, pp. 1—17.
Om en 7 aars Hungersnød i Ægypten. *Ibid.* 1890, p. 23. (Commmunication).

1891.

Om et gravfund fra Theben. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1891, p. 5. (Communication).
Om nye Indskriftfund fra Ægypten. *Ibid.* 1891, p. 7. (Communication).
Navilles Udgravninger og Gosen. *Ibid.* 1891, p. 40. (Communication).
Om det ny Bind af Hieroglyfisk Navnelexikon. — Fund af 163 ligkister i Deir el-Bahari. — Om Udgravninger i Bubastis. *Ibid.* 1891, p. 42. (Communications).

1892.

Dictionnaire de noms hiéroglyphiques en ordre généalogique et alphabétique, publié d'après les monuments égyptiens. II. Supplément. Christiania—Leipzig 1892.

1894.

Det ældste samkvem mellem Ægypten og Grækenland. *Nordisk Tidskrift.* Stockholm 1894, pp. 305—328.

1895.

Le livre égyptien *(mâi ruṭ renà)*. Que mon nom fleurisse. Publié et traduit. Leipzig 1895.
Den gammelægyptiske medicins sammenhæng med den europæiske. *Nordisk Tidskrift.* Stockholm 1895, pp. 564—574.

Thebansk-Koptisk Oversættelse af Davids 89 og 90 Psalme. *Skrifter udgivne af Videnskabs-Selskabet i Christiania* 1895. II. N° 5, pp. 1—12.

En thebansk Oversættelse af Davids Salme 89 og 90. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1895, p. 3. (Communication).

Et ægyptiskt Pergamentskrift med koptisk Text i thebansk Dialekt. *Ibid.* 1895, p. 6. (Communication).

Om den ægyptiske Kronologi. *Ibid.* 1895, p. 10. (Communication).

Om gammelægyptiske Lægeforskrifter. *Ibid.* 1895, p. 12. (Communication).

1896.

Om Fl. Petries nyeste Fund til Belysning af Spörgsmaalet om den jödiske Udvandring. — Om den ægyptiske Kronologi. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1896, pp. 10, 11 (Communications).

1897.

Om Io-mythen. Christiania 1897.

Den ægyptiske Dyredyrkelse og Fetischismen. *Nordisk Tidskrift.* Stockholm 1897, pp. 47—65.

Étude sur la chronologie égyptienne. *Actes du Onzième Congrès international des Orientalistes.* Paris 1897. Sections V—VII, pp. 1—32.

En ægyptisk Parallel til det græske Sagn om Herakles's Fødsel. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1897, p. 20. (Communication).

Bemærkninger til Dr Knudtzons brev. *Ibid.* 1897, p. 25. (Communication).

1898.

Thotmès III, était-il le fils de Thotmès I? *Proceedings*, etc., XX, pp. 93—95.

Mots égyptiens dans la Bible. *Ibid.*, XX. pp. 202—210.

L'Exode des Hébreux. *Ibid.*, XX, pp. 277—288.

Om ægyptiske ord i Genesis Cap. 41. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1898, p. 24. (Communication).

Om Gosen. *Ibid.* 1898, p. 28. (Communication).

Om Byerne Raamses og Pithom. *Ibid.* 1898, p. 33. (Communication).

1899.

Les VIIe—XIe dynasties égyptiennes. *Recueil de Travaux*, etc., XXI, pp. 216—219.

L'Exode des Hébreux. (Suite). *Proceedings*, etc., XXI, pp. 53—67.

La mention du même appareil d'inhalation au Papyrus Ebers et dans Hippocrate. *Sphinx*, III, p. 61.

Om et ægyptisk og græsk Indaandningsapparat mod Aandenød. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1899, p. 15. (Communication).

Om Vognkamp i Iliaden. *Ibid.* 1899, p. 21. (Communication).

1900.

La crue du Nil commençait par la chutte d'une goutte céleste. *Recueil de Travaux*, etc., XXII, pp. 71—73.

Le lever héliaque de Sothis le 16 Pharmouti. *Proceedings*, etc., XXII, pp. 352—357.

Om en astronomisk-kronologisk Bestemmelse i et i Berlin opbevaret Papyrusfragment. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1900, p. 13. (Communication).

1901.

Om de sidste års Udgravninger i Ægypten. *Nordisk Tidskrift.* Stockholm 1901, pp. 461—492.

Om nye Udgravninger i Ægypten. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1901, p. 22. (Communication).

Om en del Oldsager fraa Ægypten forærede til det ethnografiske Museum. *Ibid.* 1901, p. 42. (Communication).

1902.

Un problème chronologique. *Sphinx*, VI, pp. 30—35.

Un nouvel argument chronologique. *Sphinx*, VI, pp. 113—119.

Worte der Erinnerung an die verstorbenen deutschen Ägyp-

tologen. *Actes du XIIIe Congrès international des Orientalistes.* Hambourg 1902, pp. 323—324.

Ueber den Namen Amenophis IV. *Ibid.*, pp. 324—326.

Om en Ægypters Reise til Libanon omkr. 900 f. Chr. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1902, p. 7. (Communication).

1903.

The Transliteration of Egyptian. *Proceedings,* etc., XXV, pp. 162—163.

1904.

Ægypten og Grækenland. *Nordisk Tidskrift.* Stockholm 1904, pp. 504—512.

1905.

Om Ofir. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1905, p. 1. (Communication).

Om den ægyptiske Kronologi. *Ibid.* 1905, p. 22. (Communication).

1906.

Observations on the Ancient History of Egypt. *Proceedings,* etc., XXVIII, pp. 29—32.

Om ægyptisk Religion. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1906, p. 1. (Communication).

Sammenligning mellem det ægyptisk Tempel og Israeliternes Tabernakel. *Ibid.* 1906, p. 3. (Communication).

1907.

The Exodus of the Hebrews. *Proceedings,* etc., XXIX, pp. 214—218.

Israel og Ægypten. *Norsk Theologisk Tidskrift.* Christiania 1907, pp. 209—116.

1908.

Pistis Sophia. L'antimimon gnostique est-il le *ka* égyptien? *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1908. N° 2, pp. 1—10.

Om Pistis Sophia. *Ibid.* 1908, p. 1, 9, 30. (Communications).

Om Datumangivelser i Papyrus Ebers. *Ibid.* 1908, p. 38. (Communication).

1909.

Pistis Sophia. Les conceptions égyptiennes dans le gnosticisme. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1909. N° 2, pp. 1—13.

Le nom royal de la date du Papyrus Ebers. *Sphinx,* XII, pp. 155—156.

Les inscriptions trouvées dans les carrières de Hatnub. *Sphinx,* XII, pp. 227—230.

GEORGES LEGRAIN, Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire. *Sphinx,* XII, pp. 231—232.

O. A. TOFFTEEN, Ancient Chronology. Part I. *Sphinx,* XII, pp. 249—251.

Les lettres royales de Tell el-Amarna. *Sphinx,* XIII, p. 37—44.

1910.

Recherches sur l'histoire et la civilisation de l'ancienne Égypte. I. Christiania—Leipzig 1910.

Le mot *anti* n'indique pas myrrhe, mais encens, oliban. *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* 1910. N° 1, pp. 1—9.

1911.

Recherches sur l'histoire et la civilisation de l'ancienne Égypte. II. Christiania—Leipzig 1911.

Upsala, octobre 1911.

Ernst Andersson

La ligne 9 de la Stèle du Songe

par

Ernst Andersson.

J'étudie depuis quelque temps le texte de l'important monument auquel on a donné le nom de la *Stèle du Songe*. Nous possédons, à présent, trois rédactions de cette stèle[1]: celle de MARIETTE-DÉVÉRIA,[2] celle de M. MASPERO[3] et la «Bearbeitung» de M. SCHÄFER.[4] La publication de cette dernière rédaction, qui repose en grande partie sur les deux éditions antérieures, m'a inspiré l'idée d'aborder le déchiffrement de l'inscription de la stèle. En collationnant le texte de M. SCHÄFER avec l'original au Musée du Caire, j'ai copié au crayon, en 1908, l'inscription principale, et j'ai aussi pris quelques estampages de la stèle. Ainsi j'ai été en mesure d'exprimer mon avis sur la manière dont M. SCHÄFER a accompli son travail, et j'ai fait la critique de sa rédaction dans un article publié dans cette revue.[5] Malgré les efforts qu'on a faits pour avoir une rédaction aussi exacte que possible de cette stèle, j'ose croire qu'il reste encore

---

[1] La rédaction de M. DE LEMM, *Ægyptische Lesestücke*, 81 n'entre pas ici en ligne de compte.

[2] MARIETTE, Monuments Divers, pl. 7—8.

[3] MASPERO, *Essai sur la Stèle du Songe* dans la *Revue Archéologique*, 1868, p. 329 et suiv.

[4] *Urkunden der älteren Äthiopenkönige* I. Bearbeitet von HEINRICH SCHÄFER, p. 57—77.

[5] *Mémoire sur les «Urkunden, etc.»*. III, *Sphinx*, XII, 4, pp. 182—187.

beaucoup à faire à ce sujet. De nombreux passages de l'inscription courante demandent un nouvel examen. Pour ma part, je suis convaincu qu'une réédition de la stèle rendrait de bons services. J'ai entrepris cette tâche, mais des circonstances imprévues ont retardé mon travail. En attendant que je puisse publier cette nouvelle édition, je présenterai ci-dessous quelques observations sur la ligne 9 de l'inscription principale.

Voici comment on a reproduit le texte de cette ligne:

MARIETTE-DÉVÉRIA:



M. MASPERO:



M. SCHÄFER:



etc.

---

[1] Ces groupes ont été reproduits comme mutilés ou «schraffiert» d'après la terminologie adoptée par les «Bearbeiter» des «Urkunden, etc.».

Comme on le voit, il n'y a pas de divergences essentielles entre les trois rédactions. Cependant M. SCHÄFER propose de lire à la place de et il corrige en . Aussi la gravure n'offre-t-elle pas, pour cette ligne, de difficultés de déchiffrement, si j'excepte trois signes.

Ces trois signes ont leur place entre et . Voyons donc d'abord comment on a essayé de les expliquer. Chez MARIETTE-DÉVÉRIA, on nous donne une reproduction qui conserve aussi fidèlement que possible les traits des signes qu'on voit sur la pierre. M. MASPERO est le premier qui ait tenté une explication. Voici ce qu'il dit dans son «Essai de la Stèle du Songe», *loc. cit.*, p. 5 où il donne la traduction des lignes 7—9 (, l. 7 jusqu'à , l. 9): «Le roi alla à Napt, sans que personne s'opposât à sa marche. Il entra dans le temple d'Ammon de Napt qui réside sur la montagne sainte, et son cœur fut rempli de joie, après qu'il eut vu son père Ammon-Ra, seigneur des trônes des trônes des deux mondes qui réside sur la montagne sainte, et qu'on lui eut apporté les fleurs anx'u de ce dieu. Voici que le roi ayant exalté Ammon de Napt, lui fit de grandes offrandes et lui donna trente-sept bœufs, quarante vases de liqueur hak et de liqueur as', et cent plumes d'autruche». «Cette partie du texte, continue M. MASPERO, n'offre aucune difficulté. Bien que le mot ne soit pas suivi en cet endroit du déterminatif , j'ai cru devoir le traduire par le mot *fleurs*. Un peu plus loin, je me suis permis de corriger le texte: à un signe que je connais pas, j'ai substitué le signe , *taureau*.»

En résumé, M. MASPERO croit que le graveur ait voulu buriner immédiatement avant l'hiéroglyphe représentant le bœuf. Cette idée, quelque ingénieuse qu'elle soit, ne paraît pas soutenable. Je tiens pour certain qu'il n'y a pas lieu de substituer ici un signe à un autre.

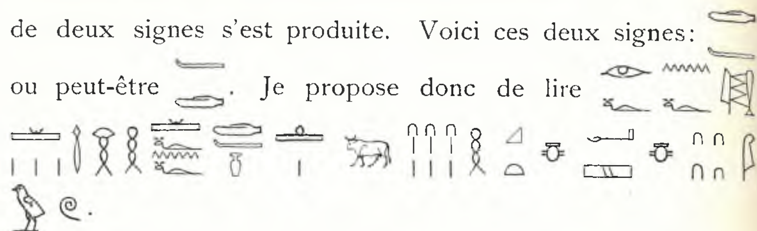
Enfin, quant à la rédaction de M. SCHÄFER, elle conserve, comme on l'a vu plus haut, la leçon qu'a donnée DÉVÉRIA. D'ailleurs la manière dont M. SCHÄFER a fait sa «Bearbeitung» est caractérisée par le fait qu'il a omis de mentionner l'explication proposée par M. MASPERO. M. SCHÄFER se borne à constater ceci (*loc. cit.*, *note* d, p. 64): «So sehen die Reste aus, aber was bedeuten sie?»

En effet, les trois signes que j'essayerai d'expliquer ont été gravés d'une façon gauche. L'aspect du premier signe nous fait penser à . Au dessous de ce signe, nous distinguons très nettement un hiéroglyphe qui représente un vase. Le signe qui suit est d'une forme oblongue; en haut au milieu du signe, il y a une bosse. Je prend ce dernier signe pour point de départ de mon explication.

A mon avis, notre signe n'est autre chose que . N'a-t-il pas, en effet, le même aspect? C'est la même longueur, ou à peu près, je crois; la même «bosse» sort du milieu de la partie supérieure. Comparons ensuite notre signe avec la manière dont le graveur a reproduit ailleurs l'hiéroglyphe ; voir, p. ex., l. 11: , l. 14: . La ressemblance est très sensible. Ne prouve-t-elle pas que le signe que nous cherchons à déchiffrer est l'hiéroglyphe ?

Des deux signes qui précèdent , celui qui a la forme d'un vase ne donne lieu à aucune hésitation. L'autre, qui ressemble à , est plus difficile à expliquer. Il me semble peu probable que celui qui a gravé la pierre ait voulu reproduire à cet endroit, car ne s'accorde pas avec

le contexte. Je crois plutôt qu'en reproduisant le groupe qui doit avoir sa place au dessus de , un petit malheur est arrivé au graveur: le burin a glissé de sorte qu'une confusion de deux signes s'est produite. Voici ces deux signes: ou peut-être . Je propose donc de lire



Upsala, octobre 1911.

Ernst Andersson.

G. Maspero, Les Contes populaires de l'Égypte ancienne. *Quatrième édition*, entièrement remaniée et augmentée. E. Guilmoto, Éditeur, 6, rue de Mézières. Paris 1911. LXXVI + 328 pages. Prix: broché 8 francs.

La quatrième édition de l'ouvrage important de M. Maspero: *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne* marque un progrès considérable par rapport à la troisième édition qui a paru en 1905.

D'abord, quant à l'aspect matériel, la présente édition est de beaucoup plus volumineuse que celles qui l'ont précédée. L'introduction comprend actuellement soixante-seize pages contre soixante-douze dans la troisième édition, et le corps même du livre a augmenté d'une cinquantaine de pages.

Je n'ai pas besoin de rendre compte d'une manière détaillée du contenu de l'Introduction. On sait par les éditions antérieures qu'elle donne un brillant exposé de la littérature romantique de l'Égypte ancienne. L'auteur possède son sujet, son langage est d'une souplesse rare et d'une beauté admirable. Les remaniements que l'éminent savant a apportés à sa nouvelle édition rendent son exposition encore plus nette et élégante.

La manière dont l'auteur traite les textes égyptiens que comprend son livre doit contenter les plus hautes prétentions. Ce qui mérite surtout notre reconnaissance, ce sont les notices bibliographiques qui précèdent chaque texte. Il a fallu une grande patience pour réunir les titres des divers travaux qu'on a publiés sur tel texte. Ce qu'a fait l'auteur à ce sujet est d'une importance toute particulière. Grâce aux soins qu'il a apportés à dresser des bibliographies aussi complètes que possible, son

livre est devenu pour nous un des meilleurs instruments qui soient à notre disposition lorsqu'il s'agit d'aborder l'étude des «Contes égyptiens».

Les traductions des textes sont bonnes. Les nombreuses notes qui les accompagnent permettent au lecteur moderne de saisir l'esprit des textes et de comprendre les allusions que le conteur antique a faites aux conceptions générales des Égyptiens.

Certaines portions de l'ouvrage de M. MASPERO ont été soumises à un remaniement complet. C'est le cas, entre autres, du conte *Les Plaintes du Fellah,* cf. *Histoire d'un Saunier* dans la précédente édition. Deux nouvelles pièces ont été ajoutées: *La Geste de Sésôstris* (pp. 191—194) et *La Geste d'Osimandyas* (pp. 194—195).

Upsala, octobre 1911.

Ernst Andersson.

VALDEMAR SCHMIDT, De Græsk-Ægyptiske Terrakotter i Ny Carlsberg Glyptothek. Udgivne med Understøttelse af Carlsberg-Fondet. Andr. Fred. Høst & Søns Forlag. Kjøbenhavn 1911. 94 pages, 63 + 7 planches, in-8°.

La Glyptothèque de Ny Carlsberg à Copenhague possède une belle collection de statuettes et d'objets divers en terre cuite, trouvés en Égypte et datant de l'époque gréco-romaine. La plus grande partie de ces antiquités provient d'un achat que M. SCHMIDT a fait sur les lieux. En 1892, M. SCHMIDT séjournait en Égypte où il devait remplir une mission importante. L'illustre fondateur de la Glyptothèque de Ny Carlsberg, le Dr CARL JACOBSEN, désirant faire représenter l'art égyptien à la Glyptothèque aussi complètement que possible, avait chargé M. SCHMIDT de se rendre en Égypte pour y recueillir les monuments nécessaires. M. SCHMIDT avait donc l'occasion d'étudier de près l'évolution de l'art égyptien à travers les différentes époques. Les curieux spécimens de l'art gréco-égyptien, fabriqués en terre cuite, n'échappèrent pas à son œil connaisseur. Il comprit leur valeur et il se donnait beaucoup de peine pour acquérir ce qu'il y avait de plus beau parmi ces antiquités C'est donc à M. SCHMIDT que la Glyptothèque de Ny Carlsberg le doit, si elle peut présenter au visiteur des spécimens aussi significatifs de cette espèce d'objets d'art.

Les objets en terre cuite dont il s'agit ici n'ont attiré l'attention des égyptologues qu'il y a peu de temps. En compulsant les Catalogues de nos Musées, on n'aura, en général, que des renseignements très fragmentaires sur la nature de ces monuments. Il n'y a que le Catalogue de M. MASPERO du Musée de Marseille [1] qui fait exception à ce sujet. L'éminent Directeur général

[1] G. MASPERO, *Musée de Marseille* (1888).

du Service des Antiquités de l'Égypte y a consacré une étude approfondie aux statuettes gréco-égyptiennes en terre cuite.

Depuis la publication du travail de M. Maspero, l'intérêt qu'on a pris aux antiquités en terre cuite a toujours accrû. Est-il besoin de rappeler les descriptions instructives qu'on leur a consacrées dans les dernières éditions de *Ausführliches Verzeichnis der ægyptischen Altertümer* du Musée de Berlin? M. Erman a brièvement parlé de leur importance au point de vue de la civilisation dans *Ægyptische Religion* (éd. 1905 et 1909). M. É. Guimet a décrit quelques spécimens de statuettes, conservées au Musée Guimet, cf. *Académie des Inscriptions et Belles Lettres: Comptes-Rendus des Séances de l'année* 1905, p. 121—125. Enfin il convient de mentionner l'importante étude due à M. Th. Schreiber: *Expedition Ernst Sieglin I: Die Nekropole von Kôm-esch-Schukâfa, 1908.*

En ce qui concerne la Glyptothèque de Ny Carlsberg, les deux éditions du *Catalogue* — la première édition a paru en 1899, la deuxième en 1908 — contiennent des notices instructives sur les objets en terre cuite. Ajoutons que M. Schmidt en a publié encore quelques spécimens dans son travail: *Choix de Monuments Égyptiens, Deuxième Série* (Bruxelles 1910). Le présent ouvrage de M. Schmidt, dont le but est d'étudier l'ensemble des objets en terre cuite que possède la Glyptothèque, termine d'une manière excellente et dont les égyptologues lui seront, certainement, on ne peut plus reconnaissants, les recherches faites jusqu'ici sur cette partie de la collection de la Glyptothèque de Ny Carlsberg.

Les statuettes et les objets divers que M. Schmidt décrit dans son travail sont au nombre de 190. Les statuettes représentant des divinités sont en majorité. Nous y trouvons de jolies figurines représentant *Sérapis, Isis, Bes* et surtout *Harpocrate* qui est représenté par toute une série d'images. D'autres objets qui excitent notre admiration sont les nombreuses têtes de femmes (n°s 116—133) dont une très grande partie portent une riche

coiffure. Les n°s 166—190 représentent des animaux de diverses espèces: des singes, des têtes de béliers, un éléphant, un chameau, des chiens, des chevaux, etc. Les objets funéraires sont représentés par quelques porteuses d'offrandes (n°s 81—84), par des pleureuses (n°s 73—75), par des musiciennes, etc.

On voit donc, par ce qui précède, que la collection d'objets en terre cuite conservée à la Glyptothèque de Ny Carlsberg est très riche et très importante dans son genre.

L'appendice qui termine le beau travail de M. Schmidt donne une liste de divers objets en pierre (de petites têtes, etc.), provenant d'Égypte et datant de l'époque gréco-romaine.

Upsala, octobre 1911.

Ernst Andersson.

A. Moret, Rois et Dieux d'Égypte. Un volume in-18 jésus, avec 20 gravures, 16 planches et une carte hors texte. Librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris. 1911. II + 318 pages. Prix: broché 4 fr.

La série d'études que M. Moret a publiées dans cet ouvrage se composent d'articles de revues et de conférences faites au Musée Guimet. En les réunissant en volume, l'auteur s'est adressé au grand public qui fera assurément à ce nouvel essai de vulgarisation le même bon accueil qu'a reçu la brochure qui l'a précédé: «Au Temps des Pharaons» (1908)[1].

«L'égyptologie, comme tant d'autres sciences, dit l'auteur dans son Avertissement, est sollicitée par la curiosité du public, de sortir du cercle d'érudits où elle était confinée». En effet, les questions dont l'auteur s'occupe dans le présent livre sont du plus haut intérêt.

C'est d'abord un chapitre de l'histoire d'Égypte qu'il déroule devant ses lecteurs. L'auteur, prenant pour point de départ le grand temple de Deir-el-Bahari, peint à grands traits la carrière royale de Hatshopsitou, la première femme qui regna sur les deux Égyptes. Il résume les résultats des recherches des égyptologues sur la vie et sur l'œuvre de Hatshopsitou, et il essaye d'expliquer ce qu'il y a d'énigmatique dans ce personnage historique dont les péripéties tragiques ont prêté matière à des discussions intéressantes.

La révolution religieuse d'Aménophis IV se prête admirablement à un essai de vulgarisation. L'auteur trace d'abord le portrait du Pharaon réformateur, ensuite il raconte la manière dont Aménophis IV accomplit sa révolution. Le bel hymne de Khounaton dont une traduction a été donnée p. 62—65 fournit à l'auteur l'occasion de faire un court exposé de la rédaction de ce spécimen de poésie religieuse. Il établit une comparaison entre l'hymne de Khounaton et l'hymne à Osiris que porte une stèle de la Bibliothèque nationale. Ce monument étant antérieur à Khounaton[1], il résulterait de cette comparaison que «la matière développée dans les hymnes de Khounaton se compose de thèmes déjà utilisés dans la littérature égyptienne et probablement bien connus de tous». L'auteur essaye de faire comprendre sa façon de voir en renvoyant le lecteur aux hymnes postérieures à Aménophis IV. «L'originalité» prêtée aux hymnes de Khounaton» se réduirait à une tendance d'exprimer les mêmes idées générales dans un rythme nouveau avec une force et une poésie singulières.

La passion d'Osiris, qui fait l'objet de la troisième étude de ce livre, met à la portée du grand public la légende osirienne. — *L'immortalité de l'âme et sanction morale en Égypte et hors d'Égypte* est une étude fort intéressante que les égyptologues connaissent par la *Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet* (1908). — D'autres sujets que l'auteur a voulu présenter au public à cette occasion sont: 5) *Les mystères d'Isis;* 6) *Quelques voyages légendaires des Égyptiens en Asie;* 7) *Homère et l'Égypte;* 8) *Le déchiffrement des Hiéroglyphes.* En rédigeant cette dernière étude, l'auteur semble avoir tenu compte de la critique que lui a faite M. Maspero à propos de l'article *L'Égyptologie en France*[2]. Je me dispense de rendre compte de cette étude qui clôt la série d'essais que M. Moret a publiés dans ce volume. Je me per-

[1] Cf. *Sphinx*, XII, 6, pp. 263—261.

[1] *Bibliothèque Égyptologique, IV* (Chabas, *Oeuvres diverses I*), p. 98 «Nous devons donc tenir pour certain que ce monument est antérieur à Khou-en-aten».

[2] Cf. *Sphinx*, XV, 3, pp. 119—124.

mettrai seulement de signaler une faute d'impression. Le nom de l'illustre suédois Åkerblad apparaît deux fois (p. 290 et p. 292) sous la forme inexacte de «Ackerblad».

Le livre est dédié à M. Émile Guimet.



Upsala, octobre 1911.

Ernst Andersson.



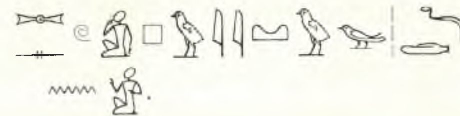
Glanures

par

Edouard Naville.

En étudiant les deux papyrus funéraires de Kamara et de Nesikhonsou de la XXIe dynastie, maintenant en cours de publication, j'ai eu l'occasion de faire diverses remarques dont quelques-unes touchent à des questions importantes que je voudrais aborder ici brièvement.

I.

. *La transcription des voyelles.* Au chapitre 71 du Livre des Morts dans la version de la XVIIIe à la XXe dynastie, que j'appellerai pour abréger T., nous lisons ces mots: l. 16 que Renouf traduit: «O ye Seven Divine Masters». La traduction est fondée sur les variantes du texte publié par Lepsius, que j'appellerai S.: . Brugsch avait déjà signalé cette variante, ainsi qu'une sorte de transition de l'une à l'autre (*Dict.*, 1598), à propos d'un mot qu'il traduit: «maître, seigneur». En voici d'autres exemples: Ch. 105, l. 3 et 4 T, 

Hiératique XXI[e] Dyn.

S., l. 2

Hiér. Louvre et Leyde

Voici un passage du chapitre 90, un chapitre rare dans T. Comme il n'est pas dans Nesikhonsou, jusqu'à présent nous n'avons pas de papyrus hiératique de la XXI[e] dynastie à consulter. Ces papyrus là appartiennent à l'époque où l'on renonça à l'écriture hiéroglyphique pour l'hiératique lequel suit en général la version T. Les papyrus hiératiques du Louvre, publié par Rougé, et de Leyde, sont d'époque plus tardive. Ils doivent être ptolémaïques.

Ch. 90. l. 10. T.

S.

Louvre et Leyde.

Ainsi dans ces trois exemples T. écrit partout [1] et les papyrus hiératiques d'époque tardive partout . y compris le ch. 71. S. écrit une fois (71) et les deux autres cas ou dans lequel ou correspond à . Quant au papyrus hiératique de la XXI[e] dyn. dans le seul des exemples qu'on y trouve, il écrit . Faut-il admettre ici une nouvelle lecture pour ? Je n'ose me prononcer; il faudrait encore plus d'exemples pour trancher la question. Ce qui est certain, c'est que le sens des deux mots est identique.

[1] Dans ces discussions grammaticales je supprime en général les déterminatifs.

Brugsch a établi la signification du mot «maître, seigneur», et il y a vu l'ancienne forme du mot copte ϫⲟⲉⲓⲥ (*Dict. Suppl.*, p. 1390). Ce mot est intéressant parce qu'on y retrouve bien la correspondance entre les voyelles égyptiennes et les voyelles coptes.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer en détail ce que sont les voyelles de l'ancien égyptien. Pour moi cela ne fait pas doute qu'il y a des voyelles dans l'écriture, parce que celle-ci était destinée avant tout à reproduire *ce qu'on entendait*, c'est-à-dire un *son*. Or ce qui produit le son, c'est la voyelle qui est absolument nécessaire à la consonne. Affranchissez l'égyptien du cadre sémitique dans lequel on veut à toute force le faire entrer, cadre qui est avant tout théorique, et un produit du raisonnement; l'explication de bien des phénomènes grammaticaux ou phonétiques se présentera tout naturellement.

Pourquoi en serait-il des voyelles en égyptien autrement que dans un grand nombre de langues vivantes? En premier lieu, et c'est là un des points que l'école philologique moderne, celle des langues parlées, a mis en lumière, il faut séparer le signe de la prononciation (Laut). Une voyelle comme la lettre *a* peut avoir bien des sons différents; par exemple, elle peut être prononcée *ō*. Un Bâlois dira cent fois dans la journée *Iō* et pourtant il écrira *Ia*. D'*a* à *o* il y a un grand nombre de nuances qui se trouvent toutes dans la prononciation, mais qu'on ne peut pas reproduire par l'écriture, parce que toute écriture est nécessairement une approximation.

Encore dans plusieurs de nos écritures qui n'ont plus aucun caractère pictographique, qui sont purement conventionnelles, nous pouvons indiquer par des signes également conventionnels une modification du son de la voyelle; nous avons en français des accents, l'aigü, le grave, le circonflexe. Mais comment le faire lorsqu'il s'agit d'une écriture pictogra-

phique. On ne peut pas ajouter à un oiseau une patte ou un bec. Il faut de toute nécessité laisser le signe tel quel.

Les voyelles en égyptien subissent des modifications analogues à celles qu'on voit dans d'autres langues. Ces modifications n'ont pas été étudiées, ni même prises en considération, parce qu'on partait toujours du système sémitique où ces modifications sont presque inconnues. Je ne parlerai pas ici de la diphthongaison, ni du dédoublement des voyelles. Je me bornerai à signaler un seul fait qui se voit dans les mots qui nous occupent. Deux ou trois voyelles peuvent être jointes pour former une diphthongue qui sera un seul phonème, qu'il soit écrit par deux ou trois lettres; de même qu'en français, dans le mot *boeuf; oeu*, trois voyelles ne forment qu'un seul phonème, lequel peut être produit aussi par les deux lettres *eu* comme dans le mot *neuf*.

Revenons au mot ϫⲟⲉⲓⲥ. ⲟⲉⲓ formaient probablement un phonème qui pouvait être prononcé différement suivant les dialectes, puisque dans celui d'Akhmim il s'écrit ϫⲁⲉⲓⲥ[1], et ϭⲱⲓⲥ en boheirique. Dans les composés, il est abrégé: ϫⲉⲓⲥⲟⲟⲩⲉ: ϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ (PEYRON), de même que *boeuf* devient *bovin*.

Si l'on veut analyser les diverses transcriptions coptes de , elles s'expliquent facilement. suivant les mots, et suivant les dialectes, était *a* ou *o*. est souvent diphthongué en ⲉⲓ comme dans = ⲉⲓⲛⲉ. ⲉⲓ pouvait fort bien n'être qu'un phonème comme dans le mot *peine*, il pouvait aussi être prononcé ⲓ. Je le répète, si l'on veut bien admettre qu'en égyptien et surtout en copte, on écrivait ce qu'on entendait, et comme l'on parlait, bien des difficultés trouveront aisément une solution.

En voici un autre exemple. La stèle des Israélites a

[1] LACAU, *Textes coptes en dialecte akhmimique*, p. 24 et index.

confirmé ce que ROUGÉ[1] avait le premier indiqué: écrit souvent incomplètement , est la transcription de l'hébreu אל. Ainsi joint à produit une diphthongue qui a le son *è* א ou η dans Ἰσραήλ, comme en français l'*i* joint à l'*a* produit le son *ai: Mai* (pron. *Mè*. LITTRÉ).

Ceci fait penser de suite aux champs dans lesquels parvient le défunt, et qui sont appelés , , , , qui doit se transcrire *èlu*, ηλυ. L' et l' correspondent très souvent à un *l* et aussi , comme dans le nom en hittite *Muttallu*. Le dont la lecture est indique que dans ce mot le a encore la valeur syllabique *ru*[2], comme aussi dans le nom de *Muttallu*. Il semble évident qu' est l'Ἠλύσιον πέδιον des Grecs, la finale σιος servant à former des adjectifs est bien connue. La transcription Ηλυ pour paraît bien établie. Je mets en regard celle de l'école de Berlin *ỉ3rw* laquelle conduirait à une vocalisation fort différente, et peut-être très compliquée. J'en juge par celle de ou que je transcris *kaš*, *kuš*, peut-être même *kōš*. C'est ce que nous lisons en hébreu. M. SETHE en fait: *'ĕk3ōšej* que j'invite mon savant confrère à prononcer.

Le phonème ⲟⲉⲓ peut être la transcription d'une autre voyelle qui est ou une voyelle longue, ou une diph-

[1] *Divers monuments de Thouthmès III* nº 100; voyez aussi GROFF, *Oeuvres françaises*, p. 5.

[2] Je parlerai dans un prochain travail de la valeur syllabique de certaines consonnes.

thongue. [hieroglyphs] est devenu ⲟⲉⲓⲕ, ⲁⲓⲕ, ⲱⲓⲕ. On veut absolument voir dans [hieroglyph] un ע. ROUGÉ et RENOUF[1] ont tous deux affirmé dès longtemps qu'il n'y avait pas d'ע en égyptien. RENOUF me semble être tout-à-fait dans le vrai, lorsqu'il dit: «if the ancient Egyptians transcribed ע with [hieroglyph] or [hieroglyph], it was for the vocalic sound which always accompanies the ע». D'ailleurs il est fort douteux que dans les temps anciens l'ע ou le ع se prononçât comme aujourd'hui, et qu'on entendît distinctement la consonne. On sait que l'arabe des Bédouins de l'Arabie est beaucoup plus archaïque et plus pur que celui des habitants des villes[2]. J'ai eu l'occasion l'hiver passé d'entendre un Bédouin du centre de l'Arabie, de ce qu'ils nomment «le nombril du Nedjed», un homme absolument illettré, un enfant de la nature. En présence de témoins dont l'un est professeur d'arabe, on lui a fait prononcer divers mots dans lesquels il y a un ע; et il en est ressorti qu'il faut une oreille très fine et très exercée, ou la connaissance de la langue écrite, pour s'apercevoir qu'il y a un ע, et que quelqu'un parlant une langue étrangère ne transcrirait qu'une voyelle. Rien ne nous dit que les anciens Sémites prononçaient l'ע comme les Arabes d'Égypte, et non comme ceux du Nedjed. Si l'on entendait si bien la consonne, pourquoi n'existe-t-elle pas en cunéiforme? Évidemment les anciens Égyptiens n'ont transcrit que la voyelle.

Nous voyons souvent dans les langues modernes parlées qu'une consonne très faible ne paraît pas dans la transcription. Je n'ai pas besoin d'aller bien loin, je n'ai qu'à prendre mon prénom: *Edouard*. Il n'y a aucune doute que le nom est d'origine anglaise *Edward*. Mais la valeur consonantique du *w* est si faible, qu'en français et même en allemand le *w* a été transcrit et prononcé comme une voyelle: *Edouard*.

[1] *Life-Work*, II, p. 87.

[2] MEINHOF, *Die moderne Sprachforschung in Afrika*, p. 14.

Eduard; et il n'est pas rare que je le voie écrit *Edoir*. Appliquant à ce nom le principe de l'école de Berlin, il est certain que dans *Edouard ou* serait une consonne et serait transcrit par *w*, vocalisé ensuite: *owe* ou *ew*, que sais-je? L'on arriverait ainsi à une transcription aussi peu justifiée que celle de *wepwawet* pour le nom [hieroglyphs] *Upuatu*. Ici encore, j'invite mes savants confrères à ne pas se borner à écrire leur transcription, mais à la prononcer.

Il n'y a pas d'ע en égyptien. L'[hieroglyph] est une voyelle longue, ou une diphthongue. L'école de Berlin le transcrit *Rē* dans le nom de dieu [hieroglyphs]. Cette transcription *ā*, *è*, *η* est celle du mot [hieroglyphs] qui veut dire un lion. Le mot [hieroglyphs] (MAR. *Abyd.*, I, pl, 31 a) indique que la transcription doit être *āru*, *ēru*, en grec Ηρω. Le lion est l'animal de Tum, le dieu [hieroglyphs], «celui qui a la forme du lion, le lionard, der loewenartige», le sphinx, dont le corps est celui du lion. Encore aujourd'hui le sphinx est appelé un lion. Le temple de Nubie précédé d'un dromos de ces animaux s'appelle «Seboua». Sur l'obélisque d'Hermapion Ηρω le lion est le nom de Tum. Ἀπόλλων κρατερὸς Ἥρωνος υἱὸς est la traduction de ces mots du protocole de Ramses II [hieroglyphs][1]. De là vient le nom d'Ero, Heroopolis, donné à Pithom, la maison de Tum. [hieroglyphs] transcrit ארי, un א et non un ע. C'est donc à la voyelle seule que correspond [hieroglyph].

Je me bornerai pour le moment à ces exemples, qui me semblent bien établir que dans l'écriture égyptienne il y a des voyelles, comme l'ont soutenu CHAMPOLLION, LEPSIUS, ROUGÉ, RENOUF, et d'autres encore. J'ajouterai qu'un signe

[1] MARRUCHI, *Gli obelisci egiziani*, p. 60.

représentant une voyelle peut avoir plusieurs prononciations différentes. C'est ce que nous voyons dans les langues modernes.

II.

. *La rubrique du chapitre 64.* Après nous avoir raconté que le livre fut trouvé à Hermopolis, écrit en bleu sur une plaque d'albâtre, par le fils royal Hortutef lors qu'il faisait l'inspection des temples, le texte ajoute les mots — je cite d'après le papyrus de Nu[1] de la XVIII[e] dynastie —:

. Jusqu'à présent cette phrase n'a pas été expliquée. M. BUDGE traduit[2]: «one nekht (?) was with him, who was diligent in making him to understand (?)». Nous croyons pouvoir présenter une interprétation différente, sans cependant qu'elle soit encore complète.

Il est regrettable que pour le moment nous n'ayons pas de papyrus hiératique ancien donnant cette phrase. Les documents d'époque tardive donnent cette leçon-ci, je cite le papyrus du Louvre:

. Leyde est identique sauf que le dernier mot se termine par les deux déterminatifs .

Le premier mot nous embarrasse. Qui est le compagnon du prince, que les textes anciens appellent , «le fort, le grand», et les papyrus récents ? On pourrait traduire ce mot par «graveur», mais ce sens ne s'expliquerait pas, car le graveur ne serait qu'un ouvrier, et il s'agit ici de

[1] BUDGE, *The Book of the Dead. Text*, p. 141.
[2] BUDGE *ll. Translation*, p. 119.

quelqu'un qui a une instruction plus grande que le fils du roi. Je ne propose pas de traduction pour ce mot.

. Ce mot se trouve dans Nesikhonsou, dans l'une des trois versions du ch. 136. . Ici S. qui reproduit cette version nous fournit une variante très utile: l. 11 «il est venu et il a communiqué le message». Ainsi ou et sont synonymes. Le compagnon du prince lui fit connaître ce qu'était le livre, lui en rendit compte. Cette variante nous explique aussi l'expression du traité de Ramsès II avec les Chétas: «faire-connaître les conditions de paix» et non les «erbitten» comme traduit M. MAX MÜLLER, puisqu'elles sont déjà toutes inscrites sur la tablette d'argent qu'apportent les deux messagers.

Restent dans la phrase de la rubrique les mots vocalisé par les papyrus hiératiques .

Le mot à ma connaissance, ne se trouve que trois fois: ici, au conte du naufragé l. 128 et 129 ...... et au pap. Prisse XIII, l. 11 .

Dans les trois exemples le mot, qu'il soit substantif ou

verbe, précédé de , correspond en français à une expression adverbiale.

Il me semble qu'il y a lieu de rapprocher le mot de celui qui se trouve aussi dans le conte du naufragé, l. 139 que je traduirais ainsi: «je lui ferai savoir exactement (je lui ferai comprendre) ta grandeur».

et surtout avec ce déterminatif, me paraît la racine qui est devenu , qui est écrit quelquefois (Brugsch, *Dict.*, p. 1311. *Suppl.*, p. 1124). Ce mot veut dire «connaître complètement, dans les détails, être habile, expert en quelque chose». L'expression (Brugsch) nous donne la traduction du passage de pap. Prisse. Il s'agit de l'homme dont la condition a changé «tu connais *exactement, complètement, en détail* ce que tu étais auparavant». De même au conte du naufragé: «je ne te raconterai pas *complètement, en détail* ce qui en est de la jeune fille qu'on m'a amenée». Cela revient à dire: je ne t'expliquerai pas ce qui lui est arrivé. Et enfin le compagnon du prince lui donna connaissance du livre en *homme qui sait parfaitement,* ou *en détail,* en un mot: le lui expliqua, le lui fit comprendre.

Le rubrique continue ainsi — je cite toujours d'après le pap. de Nu —: «et il (le fils royal) l'apporta (le livre) au roi, comme une merveille, lorsqu'il vit que c'était quelque chose de très

mystérieux, qui n'avait pas été vu, et qu'on n'avait pas regardé».

. On peut appeler ces expressions des adjectifs, des participes, leur donner le nom qu'on voudra. Elles se composent uniquement de la racine et de la négation, sans désinence, sans indication de genre ou de nombre, sans aucune forme verbale.

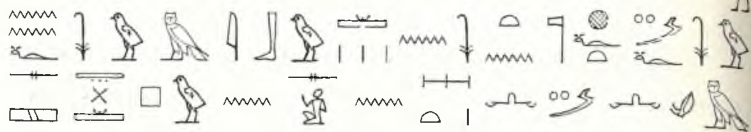
Ce qui frappe d'emblée, c'est qu'il semble qu'il y ait là une tautologie, qu'on dise deux fois la même chose. Il doit donc y avoir une différence entre les deux mots: ne doit pas avoir exactement le même sens que . Peut-être signifie-t-il «lire», de même qu'en assyrien voir une tablette, c'est la lire, c'est le sens du mot *amâra*[1]. Peut-être aussi faut-il donner au mot le même sens qu'à l'hébreu פתר, expliquer, interpréter par exemple un songe. Ce serait donc «faire voir», car même le français «je vois» signifie très souvent: «je comprends».

Ceci me ramène à une question que j'ai soumise à mes savants confrères à propos de l'expression du ch. 17 . Si l'on remarque que dans le pap. de Nesikhonsou, d'une femme, on ne trouve jamais , mais toujours ou . , ne faut-il pas plutôt y voir un impératif? «explique cela». Cela correspondrait parfaitement à la forme de l'expression dans le pap. 9901 de Londres: . Je le répète, je me borne à poser la question. Quoi qu'il en soit, je traduirais les derniers mots de la rubrique: «ni vu, ni expliqué ou compris».

Le compagnon du prince fait cependant exception; ce

[1] Je dois ce renseignement à l'obligeance du Père Scheil.

n'est pas à lui que s'appliquent ces mots. La fin de la rubrique, telle que la donnent les papyrus hiératiques nous fournit à cet égard un renseignement curieux. Louvre:



. «Il l'apporta devant le roi, lorsqu'il vit que c'était un mystère pour l'homme du pays, ni vu, ni entendu». Le pap. de Leyde n'a qu'une seule variante: . «L'homme du pays» doit vouloir dire un homme quelconque, le premier venu; et «non entendu», dont on n'avait pas entendu parler.

Quant au mot , je le considère comme ayant le même sens que , «à, devant, en face de». La forme simple se trouve au ch. 86, l. 6: , «j'ai étendu mes mains vers Osiris», où d'autres papyrus lisent ou simplement .

III.

. Au ch. 17, l. 18 nous lisons dans le pap. Aa.: . L'explication du dernier mot est . La plupart des papyrus au lieu de lisent et même l'un développe un peu la phrase: . On aurait pu croire à première vue que c'était là une faute du scribe, mais nous retrouvons le même

mot l. 99: . Les mots qui précèdent sont effacés. Je les prends dans Iouiya .

Reprenant l'explication que nous a donnée le passage précédent, nous en concluons que est le synonyme de , mais seulement lorsqu'il s'agit d'une résidence, d'une demeure à Héliopolis, en général celle de Tum. Car il faut prendre dans le sens de «demeure, résidence», comme le sanctuaire de Deir el bahari qui se nomme .

Cette signification nous explique plusieurs passages qui sans cela seraient bizarres. Ch. 123, le défunt s'adresse à Tum: «J'ai fait pour lui ce que tu m'as ordonné, je me reposerai ensuite dans ma demeure»: . Au ch. 160, l. 6: «il fait son habitation dans l'enclos du grand dieu, tandis que Tum repose dans sa demeure: . Ch. 96 et 97, qui dans le pap. Aa. se nomme «chapitre de connaître les esprits d'Héliopolis»: «Je suis celui qui est dans sa demeure» . Ch. 174, l. 3: «Horus se repose dans sa demeure, Tum se repose dans »; ce mot inconnu doit avoir un sens analogue.

Il semble que les variantes de 17, et ces divers passages établissent bien le sens réel de . Il est bien possible qu' «l'oeil» soit le nom donné à la résidence, au sanctuaire de Tum à Héliopolis.

à suivre

Edouard Naville.

Dr. Louis Reutter. *De l'embaumement avant et après Jésus-Christ.* Avec analyses de masses résineuses ayant servi à la conservation des corps chez les anciens Egyptiens et les Carthaginois. — Paris. Vigot frères; Neuchâtel et Paris, Attinger frères, ed.

Les momies d'Egypte sont pour le gros public, et avec raison sans doute, une des principales caractéristiques de l'ancien royaume des Pharaons, et il est d'autant plus curieux de constater que tout ce qui a rapport à la momification est encore aujourd'hui un des domaines les moins connus de l'égyptologie: on a sorti de terre des milliers de momies, il s'en trouve dans nos musées quelques centaines qu'on a démaillottées et sur lesquelles on a fait des mensurations, mais si nous voulons avoir des renseignements un peu précis sur les méthodes d'embaumement, nous ne trouvons pour ainsi dire rien dans les ouvrages des savants modernes, et nous sommes obligés de nous reporter aux récits d'Hérodote. Il y a donc là une grosse lacune à combler, et seuls des travaux spéciaux entrepris par des chimistes ou des pharmaciens pourront donner des résultats satisfaisants; le livre du Dr. Reutter est une première contribution à l'accomplissement de cette tâche, un travail très méritoire indiquant une voie nouvelle à suivre, si l'on veut arriver à la connaissance des drogues employées par les Egyptiens pour la momification.

L'introduction débute par un exposé général de la mythologie et des idées funéraires des Egyptiens, exposé dont le besoin ne se faisait pas absolument sentir; M. Reutter, sans du reste vouloir se poser en spécialiste de la matière, a cru sans doute devoir donner cet aperçu pour le gros public qui pourrait avoir à consulter son livre et a emprunté ses données à certains ouvrages très différents les uns des autres par la tendance, le point de vue et la valeur scientifique, aussi

n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si l'on trouve dans ces premières pages des affirmations contradictoires ou confuses. Quiconque a étudié de près la religion égyptienne, n'abordera pas sans appréhension une tâche aussi hérissée de difficultés que le résumé des croyances au temps des Pharaons; à plus forte raison un semblable travail ne peut-il être tenté avec quelque chance de succès par quelqu'un qui n'est pas spécialiste en égyptologie et en sciences religieuses.

Cette partie, assez peu développée du reste, et le court aperçu des diverses sortes de tombeaux, n'apprendront donc rien de nouveau aux égyptologues et constituent le point faible de l'ouvrage. Par contre la fin de l'introduction, beaucoup plus intéressante, énumère les diverses recherches faites jusqu'ici sur l'embaumement, et l'on peut constater que ces travaux se réduisent à peu de chose et ne portent guère que sur des remarques faites lors du développement des momies, et relatives à leur état de conservation, aux incisions pratiquées dans le corps et à la manière d'extraire les viscères. Les analyses des matières embaumantes sont peu nombreuses et n'apportent que des résultats pratiques insignifiants, et les seules qui aient été faites sur une grande échelle, celles de M. Lucas[1], publiées tout récemment, portent, il est vrai, sur un grand nombre de substances, mais la méthode chimique employée ne lui a pas permis de déterminer la nature même des drogues utilisées par les anciens; il n'y a guère que pour l'emploi du natron et de l'asphalte que M. Lucas soit arrivé à des résultats un peu plus positifs.

Après ce préambule commence l'ouvrage proprement dit, par une sorte de catalogue abrégé, mais très complet et très précis, des diverses drogues pouvant avoir servi à la conservation des cadavres dans l'antiquité, où le Dr. Reutter passe en revue le lieu d'origine de ces substances, la manière de les recueillir, leur emploi, leurs propriétés et surtout leurs caractères chimiques; il ajoute même à cette liste, où paraissent l'encens, la myrrhe, le benjoin, le styrax, le galbanum et bien d'autres drouges, l'analyse de quelques résines plus rares, provenant de Syrie, et pouvant avoir aussi été

[1] Preservative Materials used by the Ancient Egyptians in Embalming. — Le Caire 1911 (Minist. des finances

utilisées dans le même but. Les égyptologues auront ici, combinée pour la première fois à leur intention, une nomenclature de toutes ces substances, servant en même temps de base de comparaison pour les résultats obtenus dans l'examen chimique approfondi des résines antiques.

Les matières embaumantes égyptiennes que M. Reutter a eues entre les mains pour l'analyse sont malheureusement encore peu nombreuses: une résine provenant d'une momie de la XXXe dynastie, le contenu d'un vase où était renfermé un ibis momifié, et une substance extraite d'un canope; les résultats sont cependant très concluants et montrent ce qu'on peut attendre de travaux poussés dans cette direction sur une plus grande échelle. Je n'ai pas qualité pour étudier la chose au point de vue chimique, et dois me borner à enregistrer les conclusions qui sont très précises et conformes à l'idée que nous pouvions nous faire de la manière de procéder des tarycheutes égyptiens.

La substance trouvée sur la momie contient en majeure partie — près de moitié — une résine composée de mastic, de styrax, de baume d'Alep et mélangée à de l'asphalte, puis d'autres résines, entr'autres celle du cèdre, et pour un tiers environ, du natron, du sable et des parties végétales, enfin des copeaux de bois odorant et des matières quelconques, telles que de petites pierres; de petites perles d'or et de pierre dure, provenant de la parure funéraire, étaient noyées dans la masse. Dans l'ibis nous retrouvons, mais malheureusement sans l'indication des proportions, les résines, l'asphalte et le natron, et, en plus, du vin de palme, et de la gomme arabique ayant sans doute servi à enduire les bandelettes. Dans les deux cas nous retrouvons donc le procédé du bain de natron déjà mentionné par Hérodote, puis l'emploi des résines, de l'asphalte et du vin de palme pour enduire le corps et remplir les cavités viscérales; il est à remarquer qu'on ne trouve ni l'encens-oliban, ni la myrrhe, ni le benjoin, ni d'autres drogues bien connues qui auraient pu être utilisées dans le même but.

Pour la matière provenant d'un canope, on y rencontre bien, par petites quantités, du natron, de l'asphalte, des résines et du goudron, mais plus de la moitié de la masse n'est pas autre chose que du charbon. La quantité soumise à

l'analyse étant très minime, il se peut que ce soit un morceau de charbon introduit fortuitement dans la matière embaumée et n'ayant rien à faire avec elle, ou sinon on serait obligé d'admettre avec M. Reutter qu'on incinérait les viscères avant de les mettre dans les vases. Ce serait là une découverte importante, puisque rien jusqu'ici ne pouvait nous faire supposer une opération de cette nature [1], mais il y a lieu d'attendre que le fait soit confirmé par d'autres exemples, avant de se prononcer définitivement sur la question.

Comme je l'ai dit plus haut, on ne peut pas encore tirer de ces analyses, trop peu nombreuses, des données très certaines sur les procédés d'embaumement des Egyptiens; il faudra pour cela étudier à fond et avec la même méthode, puisqu'elle donne des résultats aussi précis, des centaines d'échantillons prélevés sur des momies de toutes les époques, car les coutumes ont certainement varié et évolué avec le temps. Il faut donc espérer que les directions des divers musées voudront bien, soit communiquer à M. Reutter d'autres échantillons de résines, soit les faire analyser de leur côté de la même façon; c'est alors seulement qu'on pourra entreprendre une histoire un peu sérieuse de la momification.

Le livre du Dr. Reutter se termine par l'étude de plusieurs résines provenant de sépultures carthaginoises, puis par le relevé des travaux des médecins modernes sur l'embaumement tel qu'on devrait le pratiquer aujourd'hui, et ici l'auteur préconise des procédés inspirés de ceux qu'on employait dans l'antiquité et qui ont fait leurs preuves. Nous n'avons pas à étudier ici ces chapitres, mais il est bon cependant de remarquer que les résines carthaginoises diffèrent sensiblement d'aspect et de composition des résines égyptiennes analysées plus haut. Il n'y a pas trace du natron dans lequel on faisait macérer les momies en Egypte, mais par contre une épaisse couche de résine était coulée sur le corps et était sans doute chargée de le conserver en l'isolant de l'air: cette substance est formée d'un mélange de résines di-

[1] M. Reutter cite bien d'après le Dr. de Verneuil (introd. p. XXIX) un autre exemple d'entrailles incinérées, mais il s'agit d'une confusion de mots, et si l'on se reporte à la publication originale (Catalogue Passalacqua p. 286) on voit que l'auteur parle simplement de vases cinéraires, nom qu'on donnait autrefois aux canopes.

verses auxquelles vient s'ajouter l'asphalte, et dans ces résines on voit paraître, en plus de celles utilisées en Egypte, l'encens qui semble, dans la vallée du Nil, avoir été réservé à l'usage des temples. Il s'agit en somme de deux genres d'embaumement différents par leur principe même, l'un très soigné, l'autre plutôt expéditif.

Il y aurait encore certaines critiques de détail à faire à M. Reutter: manque de précision dans les citations, parfois même confusion de noms d'auteurs[1], et en outre les résultats des anlyses gagneraient à être présentés tous de la même manière, suivant un plan nettement établi d'avance, mais ce sont là des questions de peu d'importance à côté de la valeur très réelle du travail et des services que peuvent rendre aux égyptologues des recherches sérieuses et vraiment scientifiques entreprises dans ce sens.

[1] A la p. XXXIX de l'Introduction, l'étude de M. LORET sur l'extrait liquide surfin de styrax est attribuée à M. MASPÉRO. L'auteur a du reste reconnu cette erreur et l'a rectifiée dans un erratum.

Gustave Jéquier.

W. MAX MÜLLER, Egyptological Researches. Volume II. Results of a journey in 1906. Published by the Carnegie Institution of Washington. 1910.

Den reichen Inhalt des 2:ten Bandes von W. MAX MÜLLERS *Egyptological Researches* auszuschöpfen vermag keine Anzeige. Es ist bewundernswert was MÜLLER, mit Unterstützung der Carnegie Institution of Washington, in einem Sommer geleistet hat. Denn ungleich den meisten Forschern bevorzugt der amerikanische Gelehrte, wohl mehr dem Zwang gehorchend, als freiwillig, die heisse Jahreszeit zu seinen ægyptischen Studienreisen. Alles thut er dabei selber: er zeichnet, photographiert, beschreibt und legt uns so ein zuverlässiges, meist auch äusserlich reinliches Material vor, das in erster Linie unsere Kenntnis von den Nachbarvölkern Aegyptens erweitert. Wir finden hier endlich farbig und für die meisten Zwecke ausreichend die Bilder fremder Gesandten aus den Gräbern des Mencheperreseneb und des Amuneseḥ zu Theben, eine Reihe geographischer Listen, Siegesinschriften Ramesses II u. a. mehr. Nachträge und Verbesserungen zu Band I, in denen auch die abweichenden Ansichten mancher Kritiker vorurteilsfrei erörtert werden, beschliessen den Band, mit dem sich die Carnegie Institution ein würdiges Denkmal gesetzt hat.

Der Verf. geht, obgleich von Haus aus Philologe, ungleich vielen seiner Fachgenossen, archeologischen Problemen nicht aus dem Wege. Im Gegentheil: er sucht kritische Gesichtspunkte für die Verwertung der bildlichen Darstellungen, namentlich der Tracht und der Gefässe der Fremdvölker, zu gewinnen, sucht die Beziehung der Darstellungen untereinander aufzuklären. Kein

klassischer Archæologe sollte an MÜLLERS Arbeit vorbeigehen, wenn er mir auch ein von ihm selbst aufgestelltes Prinzip nicht genügend scharf befolgt zu haben scheint: die meisten der Grabbilder sind nicht nach dem Leben, den Originalen, gezeichnet, sondern gehen auf bildliche Tradition zurück, sind häufig willkürliche, an bekanntere Vorbilder angeschlossene Ausgestaltungen dieser Urbilder. Man vergisst zu leicht, was W. MAX MÜLLER im Anschluss an DARESSY selbst betont, dass in Aegypten die ægæischen Erzeugnisse nicht nur eingeführt und nachgebildet wurden, sondern dass sie auch anregend wirkten und sich mit ächt ægyptischem Gut verschmolzen.

MÜLLERS Buch ist reich an Exkursen, wie etwa über die Geschichte der Spiralen (s. 5 ff.), über die 'ceremonial tails' (s. 60 f.), — MÜLLER will den wohl endgültig beseitigten Löwenschwanz als Schwanz des Gnu erklären — über afrikanische Namen und Ethnographie (s. 63 ff., 128 ff.), über Schardana, die er wieder nach Italien setzen will (s. 161 ff.). Häufig kann ich ihm da nicht folgen und hoffe bei anderer Gelegenheit mich mit ihm noch auseinander setzen zu können. Aber immer wieder, ob er eine Inschrift Sesonchosis I aus Karnak wiederherstellt, oder die auch künstlerisch so überaus wichtigen Siegesbilder Ramesses II aus Luxor, die WEIGALL wieder blossgelegt hat, behandelt, erfreut die Vielseitigkeit, die Weite des Blickes und die auch unter schwierigen Verhältnissen durchgesetzte Belesenheit des Verf., dem man bald eine seinen Verdiensten entsprechende von Nebengeschäften unbehinderte, ægyptologische Thätigkeit wünschen möchte.

Fr. W. v. Bissing.

G. JÉQUIER, Décoration égyptienne. Plafonds et frises végétales du nouvel empire thébain. 40 planches en couleurs contenant 63 motifs. Paris.

Wir besassen bisher nur drei zusammenfassende Schriften über aegyptische Ornamente: LUDWIG VON SYBEL's heute veraltete, seiner Zeit aber sehr nützliche *Kritik des aegyptischen Ornaments,* PETRIE's *Decorative Art in Egypt,* noch heute das bequemste Nachschlagebuch, und die Tafeln zum Ornament der alten Ægypter in OWEN JONES *Grammatik der Ornamente.* Daneben kamen die von PERROT-CHIPIEZ, MASPERO, PETRIE u. anderen vielfach benutzten Tafeln aus PRISSE D'AVENNE's *Histoire de l'Art Égyptien* und die anspruchslose, aber nützliche Tafel in WILKINSON-BIRCH *Manners and Customs* I² Taf. VIII. All diesen Arbeiten, am wenigsten PETRIE's Büchlein, hafteten zwei Mängel an: die Auswahl war eine mehr oder minder zufällige, die Angaben über Provenienz äusserst dürftig. Bibliographische Angaben fehlten fast stets. So arbeitete der Historiker des Ornaments mit einem völlig unzulänglichen Material, und das musste sich z. B. bei RIEGL in seinen «Stilfragen» ohne Schuld des Autors rächen. Und das um so mehr, als die auf selbständigen Aufnahmen beruhenden auch in den Farben leidlichen Tafeln bei OWEN JONES fast unbekannt geblieben zu sein scheinen.

Nun hat JEQUIER in schönen farbigen Tafeln, die den Eindruck der Zuverlässigkeit machen, die Deckenmalereien der thebanischen Gräber herausgegeben; in einem knappen Textband fügte er einige ergänzende Abbildungen nach PRISSE und CHAMPOLLION hinzu und gab die Herkunft jedes Motives, seine früheren Veröffentlichungen und die ähnlichen Deckenornamente an. Wir können jetzt, freilich nicht ohne Zuhilfenahme der älteren Werke,

an der Hand dieser Listen den Zierschatz des neuen Reichs gut verfolgen, die ausserordentliche Farbenfreude, aber auch die verhältnissmässige Armut an Motiven. Jéquier hat seine Tafeln nach den Motiven, nicht chronologisch geordnet. Das hat den Vorteil, dass man gleichartige Muster rasch überschaut, wie z. B. auf Taf. I—VI die aus den alten Matten- und Geweheornamenten der Scheinthüren abgeleiteten oder beibehaltenen Motive. Wir sehen, wie in diese eigentlich senkrecht verlaufenden Muster, die für die Wandbekleidung der Lehmhäuser erfunden waren, ein fremdes Element, das Vierblatt (Taf. II, IV, V) sich eindrängt[1], das freilich bereits in den schräg gestellten Kreuzen des alten Reichs (Leps. *Denkm.* I, 91) Vorgänger hat, wie das alte Schachbrettmuster (Taf. VI) durch die Auflösung der grossen Felder in neun kleine Quadrate (vergl. Prisse d'Avenne's *Formes primitives* p. 2) seines Charakters entkleidet wird oder in Anlehnung an die Technik des Ledermosaiks (Zelt der Prinzessin Isimchebt) sich umgestaltet (Taf. VI). Auch dieses Schachbrettmuster wird mit dem Vierblatt oder der entsprechenden Rosettenform gefüllt (Taf. VII, VIII), und so verschwindet allmälig das ursprüngliche Motiv hinter dem enstehenden Rosettennetz und geht dann über in die eigentlichen Netzmuster, die in Prisse d'Avenne's *Formes primitives*, f. 1, 9, 10, 11 vorliegen und die bei Jéquier nur durch das bereits sehr reiche Muster Taf. XXXIII aus der 21ten Dyn. belegt werden, wo zwischen das Perlennetz wechselnde Formen von Rosetten gesetzt sind. Jéquier's Anordnung hat mancherlei Vorteile: so wenn er auf Taf. XXIX und XXX zwei verwandte Deckenmotive nebeneinander stellt, von denen das erste aus der Zeit Amenophis III (um 1400 v. Chr.), das zweite aus der XXIten Dyn. (um 1100 v. Chr.) stammt. Wir sehen hier wie gleiche Motive durch drei Jahrhunderte sich gehalten haben. Wir sehen aber auch, dass Jéquier's Auffassung der mit den Trauben wechselnden Elemente als Traubenblätter falsch ist: es sind stilisierte Blätter, Rosetten und zwar besteht die spätere, im Grab des Nesi-pa-nefer-her aus vier gegeneinander gestellten Nymphaenblättern in einer Stilisierung, die wir aus Fayenceeinlagen kennen. Es ist also das gleiche Motiv wie Jéquier Taf. XXVII und Prisse, *Postes et Fleurs*, 4, 6. Mit den Weinblättern, die wir an dem einer Weinlaube nachgebildeten Dache im Grabe des Sennefer finden (*Recueil de Travaux*, 22, S. 86), haben diese Rosetten-blättern gar nichts zu tun. Auch die Form der Trauben ist eine andere: sie giebt gar nicht übel die aus blauer Fayence hergestellten Weintrauben wieder, die der Aegypter in seiner Zimmerdecoration verwandte. Ganz besonders deutlich sind das rein ornamentale Verhältnis der die Felder füllenden Motive bei einer bei Prisse, *Postes et Fleurs* 5, abgebildeten Decke, wo neben die wieder vom Stengel losgelösten Trauben noch zwei blaue Beeren als Füllpunkte gesetzt sind[1].

[1] Prisse d'Avenne, *Formes primitives* 8 finden wir gar die Rosette eingedrungen, Jéquier, Taf. XX in einem Grab aus der ersten Hälfte der XVIIIten Dynastie Sternrosette und ein aus der fortlaufenden Spirale abgeleitetes Motiv! Vergl. auch Jéquier Taf. XVIII.

Schon dieses Beispiel zeigt, dass das Anordnungsprinzip des Herausgebers nur dann voll fruchtbar geworden wäre, wenn er Vollständigkeit erstrebt hätte, das heisst wenn er alle bekannten Beispiele im Bilde hätte sammeln können. Allein es ist zu bezweifeln, ob der Verleger das ermöglicht hätte. So hätte ich eine geschichtliche Anordnung der Tafeln bevorzugt, die deutlich gemacht hätte, nicht nur dass gleiche und verwandte Muster oft durch Jahrhunderte getrennt sind (ein Beispiel dafür lernten wir oben kennen; ein anderes bieten z. B. die Decken im Grab des Neferhotep und des Imiseb, die schon Prisse zusammengestellt hat, und die auch etwa 200 Jahre auseinander liegen), sondern auch welche Mannigfaltigkeit und stilistische Ungleichheit innerhalb ein und desselben Grabes herrscht[2].

[1] Vergl. auch die Frise bei Jéquier Taf. XXXVIII aus verschiedenen Gräbern, deren einzelne Elemente gleichfalls in Fayence widerkehren.

[2] Wenigsten hätte Jéquier auf jeder Tafel neben der Nummer des Grabes auch die Datierung angeben sollen die man jetzt mühsam in Weigalls *Gräberliste*, *Annales du Service* 1908 und in seinem *Guide to the Antiquities of Upper Egypt* suchen muss.

Bekanntlich ist der alte Aegypter ja nur in seltenen Fällen zu einer einheitlichen Decoration seiner Decken geschritten. Hier liegt ein bezeichnender Unterschied zu den mit den aegyptischen ja vielfach verwandten Decken der kretisch-aegaeischen Kultur: der Aegypter teilt z. B. schon in den Gräbern zu Beni Hasan und Assiut (*Beni Hasan*, ed. Newberry, I, Taf. VI) die Decke in Felder, die verschieden geschmückt werden. In der Mitte läuft ein breiter Balken mit Inschrift, der auch dann beibehalten wird, wenn die Decke die Form eines Gewölbes zeigt, und der allmälig immer mehr zum blossen Inschriftstreifen wird. In der gelbbraunen Bemalung jedoch mit blauen Buchstaben zeigt sich bis in spaete Zeit die alte Tradition. Überhaupt gewinnt man beim Studium der aegyptischen Decorationskunst den Eindruck, dass die leitenden Gedanken in sehr alte Zeit zurückgehen und dass namentlich im neuen Reich nicht viel Neues hinzugekommen ist. Wenn im Grab des Inni an ein und derselben Dache die Motive Jéquier N. 1 (Taf. I), 13 (Taf. VII), 33 (Taf. XX) und 38 (Taf. XXV) wiederkehren, so kann man die Zusammenstellung kaum sehr glücklich nennen (auch in der Wahl der Farben nicht), muss aber eine gewisse Altertümlichkeit bei allen Mustern anerkennen, wie sie am Anfang der XVIII^{ten} Dynastie nur zu erwarten ist. Allein sein Zeitgenosse Senmut, dem die Deckenfelder N. 34 (Taf. XXI) und 39 (Taf. XXV) gehören, huldigte modernerem Geschmack, und er, in dessen Grab bekanntlich die schönsten Bilder kretischer Vasen erscheinen, zeigt uns, was die aegyptische Decorationsmalerei, auch in der Zusammenstellung der Farben, zu leisten im Stande war. Aber selbst zur höchsten Blütezeit der aegyptischen Kunst unter Amenophis III, kommt es zu keiner einheitlichen Leistung, wie die Beispiele aus dem Grab des Amenhotep zeigen: N. 7 (IV), 16, 17 (IX), 44 (XXIX). Ganz besonders wunderlich wirkt auf mich die Nebeneinandersetzung zweier so gering variierter Muster, wie die auf Taf. IX vereinigten, denen jede Harmonie der Farben nebeneinander fehlt. Die Vereinung erreicht ihren Höhepunkt eigentlich in der Spätzeit, im Grab des Imiseb und des Nesi-pa-nofer-her. Von diesem giebt Jéquier im Text S. 21 auch die genaue Situation der Deckenfelder an, die zeigt wie ein irgendwie verständliches Prinzip der Anordnung nicht besteht. So kommen die bald in die Länge, bald in die Breite, bald in die Diagonale sich entwickelnden Muster der Tafeln XXX—XXXIII nebeneinander vor. Neben sehr reizvollen Motiven wie Taf. XXXIII, XXXVI, XXXVII, stehen andere die bedenklich an unsere schlechtesten Linoleummuster erinnern (Taf. XXXII und auch XXXI). Neben einer Zeichnung, die in prachtvoller Weise, die ganze Fläche überspannt, wie XXXIII, XXXVI und am Ende auch die Spiralstreifen XXXVII, finden sich andere die eigentlich nur als Borten bestehen können (XXXIV, XXXV).

Jéquier hat leider keinen Platz gehabt um diesen Fragen der Verteilung der Muster und des Nebeneinander nachzugehen. Besonders lehrreich dafür sind auch die Decken zu Tell Amarna, von denen Davies so viel mitteilt um zu sehen, dass sie sich der allgemeiner Entwicklung gut einfügen. Das System ist das gleiche bis in die saïtische Zeit geblieben, aus der zufällig nur das Grab Lepsius *Denkm.* I. 41 und die bei Prisse XXVIème Dynastie veröffentlichten Proben erhalten sind. Wenn Jéquier sagt (S. 25): «Les Saïtes ne sont plus des décorateurs», so kann das nur in dem Sinn gelten, als ihnen neue Gedanken fehlen. Saïtische Deckenmalereien kennen wir, und sie zeigen neben einer Nachahmung des Stils des mittleren Reichs das Fortleben von allerhand Elementen aus der Kunst des neuen Reichs: Netzmustern, Rosetten und hängenden Blüten.

Jéquier möchte das vegetabilische Ornament erst in der 2ten Hälfte des neuen Reichs aufkommen lassen, obwohl er selbst eine Anzahl älterer Beispiele zitiert (S. 11, 16, 20). Zu diesem Zweck entkleidet er die Rosette jedes pflanzlichen Charakters und folgt einem Einfall Petrie's, nach dem die Rosetten am Diadem der Nofret, die ältesten in Aegypten damals bekannten, aus der Lederapplikation verstanden werden müssten. Gegen

diese Erklärung sprechen in erster Linie zwei Erwägungen: das weisse Diadem der Nofret mit den bunten geteilten Rosetten lässt sich viel leichter als Silberarbeit mit eingelegten Steinen erklären und bei dieser Auffassung können wir den Typus über die Funde von Daschur ins neue Reich verfolgen. Die Einteilung der Rosette in Segmente hatte also, abgesehen von dem natürlichen Vorbild der Blüte, in erster Linie wohl der Marguerite, ihren Grund in der Goldschmiedstechnik. Wie man aber dazu gekommen sein sollte, Rosetten wie die im Grab des Neferhotep (PRISSE, *Légendes et symboles;* JÉQUIER, *Text,* S. 17, 18) aus Lederstückchen zusammenzusetzen, ist schwer einzusehen. Und das Musterbeispiel für solche Lederapplikation, das Zelt der Prinzessin Isimchebt, behandelt die Rosetten gerade als ausgeschnittene Blättern, die als Ganzes aufgesetzt sind. Die älteste aller Rosetten aber, durch die auch der Ursprung dieser Kunstform in Mesopotamien, an den SYBEL einst geglaubt hatte, endgültig widerlegt wird, ist die Blüte am Armband der I Dyn. aus Abydos. Die späteren Rosetten, wie sie die Tafeln bei PRISSE und JÉQUIER füllen, sind mehr oder minder stilisierte Wiedergaben der Blüte nicht von Nymphaea caerulea, sondern einer Marguerite, wie wir sie auch in der naturalistischen Decoration der XVIII^{ten} Dyn. kennen.

Noch manche Punkte giebt es, deren Untersuchung in Anschluss an JÉQUIER's Arbeit geboten scheint. Er selbst hat auf einen eingehenderen Kommentar verzichtet und das Verhältnis der aegyptischen Ornamentik zu den Nachbarvölkern, die Geschichte der Motive in Ægypten nur gestreift: danken wir ihm diese Entsagung, die uns rasch ein so wertvolles Material geschenkt hat und gedenken wir um so lieber der Förderung, die Tafeln und Text uns bringen, indem sie ernsthafte Studien auf dem so schwierigen Gebiet erst ermöglichen.

Fr. W. von Bissing.

IVe Congrès international d'Histoire des Religions à Leyde. 9—13 Sept. 1912.

Secrétariat: 71 Plantsoen. Leiden (Hollande).

Haut protecteur: Son Altesse Royale le prince Henri des Pays-Bas.

Comité d'honneur:

Mr. W. H. DE BEAUFORT, *Président.*
Jhr. Mr. W. H. DE SAVORNIN LOHMAN.
Dr. J. D. VAN DER WAALS.
Jhr. Mr. Dr. N. C. DE GIJSELAAR.
Mr. J. A. LOEFF.
E. C. Baron SWEERTS DE LANDAS WYBORGH.
Dr. H. C. KERN.

Comité international:

A. ALPHANDÉRY (Prof. à l'École des Hautes Études, Paris).
Comte GOBLET D'ALVIELLA (Prof. à l'Université de Bruxelles).
A. BERTHOLET (Prof. à l'Université de Bâle), *Secrétaire.*
J. E. CARPENTER (Principal of Manchester College, Oxford).
F. VON DUHN (Prof. à l'Université de Heidelberg).
PERCY GARDNER (Prof. à l'Université d'Oxford).
IGNAZ GOLDZIHER (Prof. à l'Université de Buda-Pest).
J. J. M. DE GROOT (Prof. à l'Université de Berlin).
Comte DE GUBERNATIS (Rome).
MORRIS JASTROW (Prof. à l'Université de Philadelphie).
A. LOOFS (Prof. à l'Université de Halle).
GEORGE MOORE (Prof. à l'Univ. de Harvard, Cambridge, U. S. A.).
E. NAVILLE (Prof. à l'Université de Genève).
C. VON ORELLI (Prof. à l'Université de Bâle).
N. SÖDERBLOM (Prof. à l'Université d'Upsal).
J. TOUTAIN (Prof. à l'École des Hautes Études, Paris).

Comité d'organisation:

Dr. P. D. Chantepie de la Saussaye, *Président.*
Dr. C. Snouck Hurgronje, *Vice-président.*
Dr. D. C. Hesseling, *2e Secrétaire.*
Dr. W. B. Kristensen, *1er Trésorier.*
W. J. P. Suringar, *2e Trésorier.*
Dr. J. J. M. de Groot.
Dr. A. E. J. Holwerda.
Dr. J. C. G. Jonker.
Dr. K. Lake.
Dr. J. S. Speijer.
Dr. C. van Vollenhoven.
Dr. B. D. Eerdmans, *1er Secrétaire.*

Comité de réception:

Mr. A. J. Fokker.
Mr. P. E. Briët.
H. C. Hartevelt.
J. van der Vlugt.
W. J. P. Suringar.
Dr. B. D. Eerdmans.

Le Congrès se tiendra du 9 au 13 Sept. 1912. Les séances auront lieu dans les salles de l'Université.

On prévoit les sections suivantes: 1. Religions des peuples sauvages et Questions générales. 2. Chinois et Japonais. 3. L'Égypte. 4. Les Sémites. 5. L'Islâm. 6. L'Inde et l'Iran. 7. Grecs et Romains. 8. Germains, Celtes et Slaves. 9. Malais et Polynésiens. 10. Le Christianisme.

La cotisation est fixée à 25 francs (20 marcs, 25 cour. autr., 10 roubles, 1 livre sterling, 5 doll., 18 cour.-suéd., 12 florins). Les membres pourront se procurer une carte d'entrée pour leurs dames aux prix de 12.50 francs.

Moyennant cette cotisation on aura le droit d'assister aux séances, de prendre part aux fêtes et excursions gratuites et on recevra les actes du Congrès.

La cotisation peut être envoyée à Mr. W. J. P. Suringar, 39 Rapenburg, Trésorier du Congrès.

Ainsi que les Congrès précédents, celui-ci sera exclusivement scientifique et sera consacré à des recherches purement historiques sur les religions. Toute discussion concernant des questions de foi sera interdite.

Les communications ne devront pas prendre plus de vingt minutes. Le comité d'organisation prendra garde à ce que la

limite ne soit pas dépassée et invite par avance les orateurs à bien vouloir se conformer à cette mesure.

Vu le temps limité, le bureau du Congrès se réserve de décider quelles communications seront faites oralement. Les orateurs s'engagent à remettre au bureau un résumé succinct de leur communication, fait en vue de l'impression.

Seront considérées comme langues officielles du Congrès le français, l'allemand, l'anglais et l'italien.

Ceux qui désirent faire une communication sont priés d'en informer le Bureau du Congrès (71 Plantsoen, Leiden) le plus tôt possible.

Hôtels à Leiden: Hôtel de Lion d'or, Hôtel Levedag, Hôtel Place Royale, Hôtel du Commerce, Hôtel Rijnland.

Pour des renseignements concernant le logement, s'adresser au Bureau du Congrès.

III. Congresso Archeologico Internazionale. Roma. MCMXII.

In adempimento al mandato assunto nel II Congresso Archeologico Internazionale, tenutosi al Cairo nella primavera del 1909, il terzo Congresso avrà luogo in Roma dal 9 al 16 Ottobre 1912.

Il Congresso si dividerà nelle seguenti sezioni la cui preparazione è stata affidata ad un Presidente e ad un Segretario.

Sez. I. — **Archeologia preistorica e protostorica.**

Presidente — Prof. Gius. Angelo Colini.
Segretario — Dott. Antonio Taramelli.
» — Prof. Barone Alberto Blanc.

Sez. II. — **Archeologia orientale.**

Presidente — Prof. Ernesto Schiaparelli.
Segretario — Dott. Giorgio Levi Della Vida.

Sez. III. — **Archeologia preellenica.**

Presidente — Dott. Luigi Pernier.
Segretario — Dott. Antonio Majuri.
» — Dott. Goffredo Bendinelli.

Sez. IV. — **Archeologia italica ed etrusca.**

Presidente — Prof. Luigi Adriano Milani.
Segretario — Dott. Antonio Augusto Minto.
» — Dott. Ruggero Schiff.

Sez. V. — **Storia dell'Arte classica.**

Presidente — Prof. Emanuele Loewy.
Segretario — Dott. Giulio Q. Giglioli.

Sez. VI. — **Antichità greche e romane.**

Presidente — Prof. Ettore Pais.
Segretario — Dott. Guido Calza.
» — Dott. Pietro Paolo Trompeo.

Sez. VII. — **Epigrafia e Papirologia.**

Presidente — Comm. Giuseppe Gatti.
Segretario — Dott. Giorgio Stara-Tedde.

Sez. VIII. — **Numismatica.**

Presidente — Prof. Antonino Salinas.
Segretario — Prof. Ettore Gabrici.

Sez. IX. — **Mitologia e Storia delle Religioni.**

Presidente — Prof. Ignazio Guidi.
Segretario — Dott. Luigi Salvatorelli.

Sez. X. — **Topografia antica.**

Presidente — Comm. Giacomo Boni.
Segretario — Dott. Giuseppe Frola.
» — Dott. Alfonso Bartoli.

Sez. XI. — **Archeologia cristiana.**

Presidente — Prof. Adolfo Venturi.
Segretario — Dott. Giuseppe Cultrera.

Sez. XII. **Organizzazione del lavoro archeologico.**

Presidente — Prof. Emanuele Loewy.
Segretario — Marino de Szombathély.

Si terranno sedute plenarie, sedute di sezione (sia singole che riunite).

La quota d'iscrizione per i membri effettivi è stabilita in L. 20; quella per le signore della famiglia dei Congressisti in L. 10.

Tutte le iscrizioni daranno diritto alle riduzioni ferroviarie e a fruire degli altri vantaggi e dei festeggiamenti che verranno offerti ai congressisti. I membri effettivi avranno inoltre diritto ad un esemplare degli atti del Congresso.

Si ricevono fin da ora le adesioni e le iscrizioni al Congresso, gli annunci di comunicazioni, e le eventuali proposte.

Il Comitato ordinatore farà la scelta e la coordinazione dei temi di discussione, dandone avviso ai proponenti.

Il Regolamento del Congresso e gli ulteriori particolari verranno diramati con circolari successive.

In queste sarà pure data comunicazione delle gite, escursioni e degli scavi che si preparano in occasione del Congresso.

Si prega di indirizzare tutta la corrispondenza e le domande di maggiori informazioni al Segretario Generale del Comitato Ordinatore Prof. Lucio Mariani (Direzione Generale di Antichità e Belle Arti, Piazza Venezia, 11, Roma).

Presidente effettivo:	Comm. Corrado Ricci.
Vice-Presidenti:	Comm. Giacomo Boni.
	Prof. Federico Halbherr.
	Prof. Emanuele Loewy.
Segretario generale:	Prof. Lucio Mariani.
Segretari:	Dott. Giulio Q. Giglioli.
	Prof. Antonio Muñoz.
	Dott. Franz Pellati.
	Dott. Attilio Rossi.